

ÉDUCATION POPULAIRE & FÉMINISME

**Récits d'un combat
(trop) ordinaire**

Analyses et stratégies
pour l'égalité

isbn : 978-2-9556178-0-9

À PROPOS DE NOS SIGNATURES

ALEXIA M. ANNAÏG MESNIL AUDREY P. CÉCILIA G. DIANE K. ÉMILIE VIARD
KATIA STORAÏ MARIE C. MÉLO P.G. NATACHA R. TIFFANIE D.

La signature ou l’anonymat de l’écriture de cet ouvrage a fait débat dans notre groupe.

La signature nominative prend son sens dans l’idée de rompre avec l’invisibilisation des femmes dans la production de savoirs.

Ce travail d’écriture est aussi une victoire qui nous donne envie de faire reconnaître notre travail. C’est aussi une manière engagée d’assumer ces écrits (qui sont pour certaines d’entre nous les premiers). Ne serait-ce pas encore une fois une assignation de genre de récolter les contraintes de l’écriture sans les bénéfices ?

Mais nous pensions aussi que nos noms de famille sont marqués par l’héritage du patriarcat, que ce sont ceux (majoritairement) des hommes, ils ne nous convenaient pas à toutes pour signer cette brochure (ils pourraient encore s’en faire les vedettes).

L’anonymat est intéressant parce qu’il permet de sortir de la personnalisation et de révéler la valeur du collectif. Cela empêche aussi de subir individuellement des conséquences et répressions ciblées.

Ce débat sans fin d’une extrême richesse a donné lieu à un compromis non compromettant...

**PARTIE I : RÉCIT ET ANALYSE COLLECTIVE
D'UNE AGRESSION SEXUELLE DANS UN RÉSEAU
D'ÉDUCATION POPULAIRE 25**

CHAPITRE I : L'AGRESSION ET L'ANNÉE QUI SUIT 33

A. *Quelques éléments de contexte* 33

B. *Récit des faits* 34

C. *Effets du récit* 36

1. *Dans le réseau* 36

2. *Dans les deux scop employeuses* 36

FOCUS ET ÉLÉMENTS D'ANALYSE 43

La culture de groupe 43

La question du droit 49

L'intime est politique 62

**CHAPITRE II : UN AN PLUS TARD : S'ENGAGER DANS
UN TRAVAIL POLITIQUE 71**

A. *Se fabriquer une culture commune féministe* 71

B. *Groupe de travail sur le patriarcat à partir de la
situation limite de l'agression* 78

C. *L'étape des décisions et perspectives* 88

D. *Le travail de la commission enquête* 93

E. *Restitution de la commission enquête et décisions du
réseau* 96

F. *Accompagnement et décisions de la Scop employeuse
de l'agresseur* 99

AVANT - (À) PROPOS 9

À propos de l'anonymisation 9

À propos de la «féminisation» 12

INTRODUCTION 17

*Regards situés, regards croisés : Qui parle ? Quelles
intentions ?* 17

C'est quoi ce «réseau» ? 20

PARTIE II : ARTICULER FÉMINISME ET ÉDUCATION POPULAIRE 107

CHAPITRE I : BESOINS, DÉSIRES ET NÉCESSITÉS DE FAIRE CLASSE 111

A. *La non mixité comme fil rouge* 112

B. *De l'assignation de genre dans nos organisations
collectives* 115

1. *Une répartition genrée des tâches* 115

2. *Blagues et rapport de séduction* 119

3. *Le rapport aux médias* 123

C. *La présence du patriarcat dans nos pratiques
d'éducation populaire* 125

1. *Posture d'animation, de formation* 126

2. *Le rapport au savoir* 132

Adresse aux collègues hommes 183

CONCLUSION 185

Pour nous citer... 187

Bibliographie 191

CHAPITRE II : BOUGER LES LIGNES 141

A. *Retour de bâton* 141

1. *Exemples de (ré)pressions (ou oppressions) au
quotidien* 141

2. *Un groupe de femmes qui fait classe* 146

3. *Révéler la classe des hommes* 148

B. *Pour une approche féministe matérialiste
intersectionnelle* 149

1. *Critiquer l'universalisme* 149

2. *Matérialisme et transformation sociale* 156

C. *Transformations dans nos fonctionnements et nos
pratiques* 163

1. *Les modifications dans le fonctionnement de nos
structures et du réseau* 164

2. *Nos outils pédagogiques revisités* 173

À PROPOS DE L'ANONYMISATION

Le point de départ de cette brochure est le récit d'une agression sexuelle qui a eu lieu au sein de notre réseau professionnel de coopératives d'éducation populaire nommé «La Grenaille»⁽¹⁾. Un collègue a agressé sexuellement l'une d'entre nous lors d'un regroupement de travail. Dans un premier temps, la situation a été connue par une partie du réseau mais n'était pas officielle. Un an plus tard, à l'occasion d'un nouveau regroupement professionnel, nous avons travaillé sur cette situation. Ce travail d'analyse a été déterminant et nous avons pensé «précieux» de le partager, pour que nos erreurs, comme nos analyses puissent servir à d'autres collectifs. Notre réseau a décidé de produire une brochure pour en témoigner. Mandat a été donné à un «comité de rédaction» composé d'une grande partie des femmes du réseau : la brochure que vous avez entre les mains est le fruit de son travail.

Rendre public une agression sexuelle est un travail politique : c'est d'abord la condition pour ne pas laisser impunis les actes d'agression. C'est aussi la condition pour comprendre ce qui rend possible ces agressions. C'est enfin pouvoir partager, à partir de ce cas aussi tristement concret que fréquent, le dévoilement des effets d'un système plus global de domination masculine. Mais ces nécessaires dévoilements ne vont pas sans poser problème du point de vue de la protection des personnes concernées, d'autant plus quand il s'agit de réaliser un objet public : il s'agit de maintenir à tous les niveaux une démarche politique sans permettre le voyeurisme.

Pour vous raconter cette histoire et ses enjeux, nous avons donc choisi d'anonymiser les protagonistes. Dans ce texte vous ne trouverez ni le nom de l'agresseur ni celui de l'agressée. Nous avons également choisi de ne pas nommer les différentes structures du réseau mais de restituer les éléments de contexte qui nous paraissaient déterminants dans le fait que cette agression a pu avoir lieu et dans la compréhension de son «traitement» par la suite. D'autre part, nous voulions insister sur la «banalité» de cette histoire, dans le sens où elle aurait pu se passer avec d'autres personnes et ailleurs. Les agressions sexuelles d'hommes sur des femmes qu'ils connaissent, et notamment

(1) Voir «c'est quoi ce réseau ?» en page 20

dans le cadre du travail sont courantes ⁽¹⁾. L'intention de cette brochure n'est pas de constituer un tribunal populaire ou de donner des éléments qui autoriseraient une fois de plus la personnalisation, l'individualisation, la psychologisation ; mais bien de dévoiler ce qui fait système et autorise les innombrables agressions sexuelles des femmes par les hommes, de partager des leviers pour les empêcher et des perspectives d'actions pour les combattre.

Pour certains hommes de notre réseau, l'anonymisation de cette histoire dans un objet public est vécue difficilement car elle rend possible qu'ils soient perçus comme les auteurs de l'agression. Il en va de même pour les femmes et le statut de victime. Mais l'anonymat nous semble être la condition nécessaire pour éviter toute stigmatisation de la victime et empêcher l'individualisation du problème et la psychologisation des causes.

Nous avons rédigé ces écrits en espérant que d'autres puissent s'y outiller, trouver des armes pour dénoncer, et alimenter leur travail dans leurs collectifs sur les rapports sociaux de sexe ⁽²⁾. Il serait évidemment possible, en recoupant certains éléments, de reconnaître des personnes ou des structures mais nous faisons le pari qu'à la suite de cette lecture, la question du «qui» ne semblera pas la question importante aux lectrices et aux lecteurs. En reconnaissant le cadre structurel de ces oppressions, il nous semble que cette question perd de son importance.

PRÉCISIONS NÉCESSAIRES SUR DES ÉLÉMENTS DE LANGAGE

Voici quelques précisions pour faciliter la lecture de cette brochure.

Les prénoms des deux principales personnes concernées sont des prénoms d'emprunt : l'agresseur s'appelle «Pierre» et la victime «Judith».

Nous utilisons de façon indifférente les termes de «réseau», «réseau professionnel», ou «la Grenaille» (voir la présentation de «c'est quoi ce réseau ?» en page 20) pour nommer le collectif (l'ensemble des personnes, l'ensemble des structures ou la personne morale) constitué par nos coopératives d'éducation populaire.

(1) Voir chiffres de l'AVFT en page 30

(2) Les rapports sociaux sont définis comme une relation antagonique entre deux groupes sociaux établie autour d'un enjeu. La «race», la classe et le sexe, la sexualité, le handicap, l'âge et la religion sont des catégories socialement construites qui coproduisent le système social et influencent les identités individuelles.

La «structure employeuse de l'agresseur» et la «structure employeuse de l'agressée» sont les terminologies utilisées pour ne pas nommer les deux coopératives concernées. Les autres structures du réseau ont été nommées le plus souvent «autre coopérative» ou «autre structure»

Le «nous» ne sera pas toujours le même. Quand cela sera éclairant, nécessaire, nous distinguerons le «nous» correspondant à l'ensemble des membres du réseau, du «nous-femmes» représentant le groupe femmes, c'est-à-dire les coopératrices uniquement.

Nous utilisons le terme «faits» pour distinguer ce qui relève de la situation, telle qu'elle s'est déroulée, de nos analyses et explications (souvent postérieures). Nous empruntons aussi le terme «faits» (que nous distinguons des «points de vue») à la méthode d'entraînement mental ⁽¹⁾ sur laquelle nous nous appuyons souvent pour désigner les événements considérés dans leur réalité objective, et que nous avons utilisée pour analyser cette situation. Il ne s'agit pas du terme «faits» employé dans le cadre juridique.

Nous qualifions la situation subie par l'une d'entre nous d'«agression» pour plusieurs raisons. Non seulement parce que le travail de «qualification», le fait de **nommer** est en soi un enjeu, est l'une des premières étapes vers la reconnaissance des violences faites aux femmes et que ça n'a rien d'évident ou de spontané ⁽²⁾. Mais aussi parce que nous nous sentons légitimes à reprendre ce que dit le droit en matière d'agression sexuelle (voir encart ci-contre), et ce d'autant plus que les faits ont été reconnus par l'agresseur (notamment dans sa description des faits lors de l'enquête en interne des SCOP), même si en matière de justice pénale nous ne sommes pas légitimes à dire quels sont les faits.

PRÉCISION JURIDIQUE :

En droit pénal, (article 222-22 du code pénal) :

- *«constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise».*

(1) Voir la fiche méthodologique page 80

(2) Pour des analyses liées à la (non) qualification des agressions : voir l'extrait d'un ouvrage de Virginie Despenles en page 63, le travail de Patrizia Romito en page 16 du Livret Central et les ouvrages de l'AVFT (association européenne des violences faites aux femmes au travail) dont nous nous inspirons en page 11, 30 ou 47, etc.

Guide AVFT à l'usage des employeurs :

- *«la jurisprudence précise ce que recouvrent les «atteintes sexuelles» mentionnées dans cet article. Il s'agit des attouchements imposés sur le sexe ou sur des parties du corps considérées comme intimes et sexuelles : les fesses, les seins, les cuisses et la bouche (baisers forcés).» (Extrait du Guide à l'attention des employeurs – violences sexistes et sexuelles au travail, AVFT, 2009)*

Concernant le harcèlement sexuel, l'article 222-33 du Code pénal issu de la loi du 6 août 2012 dispose :

- *«Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.»*
- *«Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers.»*

À PROPOS DE LA «FÉMINISATION»

L'ÉNIGME DU CHIRURGIEN.

Un père et son fils sont en voiture. Survient un accident. Le père meurt sur le coup. Quant au fils, dans un état grave, il est amené à l'hôpital. Il doit être opéré d'urgence. Dans la salle d'opération, le chirurgien déclare : «je ne peux pas l'opérer... C'est mon fils !». Comment est-ce possible ?

Réponse : le chirurgien est une femme !

Testez cette énigme auprès de votre entourage... C'est saisissant. Un bon appui pour démontrer que la masculinisation du langage rend invisible les femmes.

Qui n'a pas appris sur les bancs de l'école que «la règle veut que le masculin l'emporte sur le féminin» ?! Cette petite phrase grave en chacun-e de nous plusieurs représentations fondamentales : d'abord, il faut bien évidemment entendre dans cette phrase qu'il s'agit du *genre* masculin et du *genre* féminin ⁽¹⁾ et non pas d'allégations sur les rapports entre les hommes et les femmes. Ensuite, c'est *la règle* qui le veut et la règle se doit d'être suivie. Enfin, il n'est jamais précisé *qui* établit *la règle* car elle n'est pas destinée à être critiquée... S'agit-il d'une règle divine ou d'une construction sociale ? S'agit-il d'une règle établie par des hommes, des femmes ?

Les luttes sur le langage ne sont pas une invention de notre décennie ⁽²⁾. Si la langue française n'a pas toujours été aussi sexiste qu'aujourd'hui, l'état actuel du rapport de force se trouve en faveur des masculinistes ⁽³⁾. Éliane Viennot ⁽⁴⁾ a longuement travaillé sur l'histoire des résistances de la langue française. Elle nous a d'ailleurs fait prendre conscience que parler de «féminisation de textes» ne reflète pas la réalité : quand on met en avant une nécessaire féminisation, ça paraît être une montagne à déplacer ; alors qu'il s'agit d'arrêter et de repousser la masculinisation du français ! Comme on va le voir, c'est la masculinisation de la langue qui a déplacé des montagnes...

Au XV^{ème} siècle, les femmes sont nombreuses parmi les rangs des gouvernants. Les noms de métiers existent au féminin et confèrent à ces femmes des statuts indépendamment de leur condition maritale : professeure, traductrice, autrice etc. Jusqu'au milieu du XVII^{ème} siècle, les règles d'accords les plus courantes étaient des accords de proximité, c'est-à-dire avec le sujet le plus proche («les manifestants et **les manifestantes** sont prêts pour braver le pavé»), ou d'accord en fonction du nombre («les **infirmières** et le médecin sont entrées dans la chambre»). Parler de Femme d'État n'est alors nullement surprenant alors que «femme président» serait apparue d'une grande absurdité. À cette époque, de nombreuses femmes (dans les rangs de la haute société) s'illustrent

(1) La notion de genre s'est développée à partir de celle de «rôles sexuels» (Delphy, 1991). Le mot «sexe» renvoie aux différences biologiques entre mâles et femelles. Le «genre» lui est une fabrication sociale et culturelle, il se réfère à la classification sociale en «masculin» et «féminin».

(2) Cf. écrits sur le langage page 6 du Livret Central

(3) Le masculinisme est une forme d'antiféminisme, un «mouvement social réactionnaire qui prétend que les hommes souffrent d'une crise identitaire parce que les femmes en général, et les féministes en particulier, dominent la société et ses institutions». Pour en savoir plus, cf. page 85 du Livret Central

(4) Éliane VIENNOT est professeure de littérature française de la Renaissance à l'Université Jean Monnet et membre de l'Institut universitaire de France. Elle s'intéresse aux relations de pouvoir entre les sexes et à leur traitement historiographique sur la longue durée. Militante féministe depuis les années 1970, elle est l'autrice de l'ouvrage Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin | Petite histoire des résistances de la langue française, éditions iXe, 2014. www.elianeviennot.fr

comme écrivaines, philosophesses ou poétesses. Elles représentent une sérieuse concurrence pour leurs confrères.

La masculinisation de notre langue est le fruit de la querelle du pouvoir : au XV^{ème} siècle, la France sera le premier pays à décider, par le biais de la loi Salique, que les filles ne pourront désormais plus hériter du trône. Deux décennies plus tard, l'Académie Nationale est fondée par le cardinal de Richelieu. Les membres de cette Académie sont tous des hommes et ils établissent le premier dictionnaire de la langue française. C'est dans ce contexte que le grammairien Vaugelas va édicter la règle selon laquelle «*le masculin l'emporte sur le féminin*» mais ces préconisations n'auront que peu de retombées sur les usages populaires de l'époque. Et bien que ces règles aient été établies à ce moment-là de l'histoire, elles ne sont réellement entrées dans le langage courant qu'au milieu du XIX^{ème} siècle, lorsque l'instruction a été rendue obligatoire, laïque et gratuite.

La masculinisation du langage pose problème car elle invisibilise les femmes et véhicule des stéréotypes sexistes en ne gardant comme référence universelle, ou seuls acteurs d'un groupe social, que les hommes. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, on peut lire chez Claude Lévi-Strauss dans ses descriptions ethnographiques : «Le village entier partit dans une trentaine de pirogues, nous laissant seuls avec les femmes et les enfants dans les maisons abandonnées»⁽¹⁾.

Sensibles à ces débats, et fatiguées d'entendre «*qu'il y a quand même des combats plus importants que de féminiser un tract*», nous nous sommes beaucoup questionnées sur la féminisation des textes lors de l'écriture de cette brochure. Comme Éliane Viennot, et en nous appuyant sur ses recherches, nous refusons l'invisibilisation des réalités sociales et des femmes et, en cela, nous nous sommes autorisées à nous réapproprier des termes ou des règles d'accord interdites par les grammairiens lorsque cela nous est apparu pertinent. Vous remarquerez que le terme «coopérateur», quand il fera référence à une victime d'agression sexuelle sera accordé au féminin («coopératrice»), tandis que le terme «agresseur» sera accordé au masculin. De même, lorsqu'il sera fait référence à une majorité de femmes, les termes seront féminisés. Exemple : «les coopératrices ont préparé le matériel pédagogique et la liste des menus» : ceci ne veut pas dire qu'aucun coopérateur n'a participé à cette préparation mais qu'en majorité, ou le plus souvent, il s'agissait des femmes du réseau. L'idée n'est pas de cantonner les femmes et les hommes dans leurs assignations sociales ou dans leurs statuts de victimes et d'agresseurs ; il s'agit uniquement de refléter des réalités sexuées.

(1) LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes tropiques*, Plon, 1955.

REGARDS SITUÉS, REGARDS CROISÉS : QUI PARLE ? QUELLES INTENTIONS ?

«Nous construisons aujourd’hui la conscience de notre classe, notre conscience de classe, contre la croyance spontanée en notre espèce naturelle. Conscience contre croyance, analyse contre spontanéité sociale. Lutte contre les évidences qui nous sont susurrées pour détourner notre attention du fait que nous sommes une classe, pas une «espèce», que nous ne sommes pas dans l’éternel, que ce sont les rapports sociaux très concrets et très quotidiens qui nous fabriquent et non une Nature transcendante (...), ni une mécanique génétique interne qui nous aurait mises à la disposition des dominants.»

GUILLAUMIN Colette, «Pratique du pouvoir et idée de nature (2) – le discours de la nature», *Questions Féministes*, N° 3, mai 1978, p. 5-28.

Nous sommes onze femmes, âgées de 27 à 41 ans, blanches. Certaines parmi nous ont des enfants, d’autres non. Malgré notre désaccord vis à vis de l’injonction à devoir se définir à travers un modèle binaire et dominant de la sexualité, il nous semble ici pertinent de souligner que nous sommes célibataires ou vivant en couple, en majorité hétérosexuelles. Issues de milieu populaire ou de ladite «classe moyenne», certaines d’entre nous ont un bagage universitaire, d’autres non. Pour autant, nous sommes toutes «chercheuses militantes» en éducation populaire et féminisme, dans les espaces que nous parvenons à nous octroyer, espaces de tâtonnement, de production d’hypothèses, d’échanges de lectures... Nous sommes toutes (ou tentons d’être !) militantes anticapitalistes, marxistes, libertaires, anticolonialistes, féministes ; nous nous sommes pour la plupart rencontrées dans le cadre de notre métier d’éducatrices populaires et du réseau de nos cinq structures d’éducation populaire «la Grenaille»⁽¹⁾.

Lors d’un rassemblement annuel entre nos coopératives, l’une d’entre nous a été agressée sexuellement par un collègue. Ce n’est qu’un an après que nos coopératives créent les conditions matérielles pour mettre au travail cette agression et ne pas la laisser sans suite, impunie,

(1) Voir «c’est quoi ce réseau ?» en page 20

invisibilisée. Mandat est donné à un comité de rédaction non-mixte (dont fait partie la collègue agressée) pour faire un travail de fond sur comment nos collectifs sont traversés par les effets du système patriarcal. C'est ce que nous avons souhaité partager au travers de cette brochure.

Nous avons voulu témoigner de ce qui avait rendu possible cette agression dans un cadre professionnel et de ce qui avait rendu possible sa mise sous silence. Témoigner de la souffrance et de la complexité à dévoiler, à dénoncer et analyser les différentes expressions de la domination qui traversent nos collectifs militants. Expliquer comment, avec nos camarades et collègues, pour certain-e-s ami-e-s, il faut parfois sortir de la pédagogie pour entrer dans un rapport de force afin de faire reconnaître des inégalités et des oppressions. Et aussi témoigner que malgré tout cette bataille est pleine de moments enthousiasmants.

Et puis nous souhaitons transmettre ce que nous avons compris et appris, les lectures et les échanges qui nous ont nourries et qui sont comme des compagnonnes de route pour ne pas plier, ne pas baisser les bras, préférer la lutte parfois épuisante à la fuite plus paisible. Nous nous inspirons principalement de la théorie du féminisme matérialiste ⁽¹⁾ qui nous aide à penser et à lutter au quotidien. Nous avons voulu transmettre quelques billes que nous utilisons dans l'exercice et l'invention de notre métier. Cette brochure est à cette image.

C'est cette agression et son dévoilement qui ont été le point de départ de la volonté de travailler collectivement cette question en interne et de rendre public notre cheminement. Au moment où nous avons commencé à partager nos intimités et les oppressions subies, à nous raconter comment pour chacune l'intime est politique, nous avons pu commencer un travail d'analyse qui a ouvert des perspectives de lutte. Nous nous sommes senties «faire classe», partager du vécu commun en tant que femmes. Ça nous a donné beaucoup de force. Et comme dirait une de nos camarades «*c'est lors d'un temps collectif que j'ai pris conscience que je suis une femme*». Nous avons été aussi parfois divisées, n'occupant pas les mêmes positions ou n'endossant pas les mêmes fonctions dans ce qui se jouait dans notre réseau, ayant des intérêts contradictoires, ne saisissant pas aussi souvent que possible l'opportunité d'un espace non-mixte entre femmes pour se parler.

Cette brochure est une photographie de ce cheminement en cours.

(1) Pas de panique si vous ne connaissez pas ce terme ! Ça devrait être plus clair pour vous dans quelques pages...

Nous sommes conscientes que nos propos, intérêts et points de vue sont porteurs d'hétérocentrisme – norme dominante hétérosexuelle – et qu'ils ne parlent pas des formes particulières de domination que subissent les camarades lesbiennes ou «racisé.e.s»⁽¹⁾.

Nous avons chacune un parcours féministe singulier. Si nous avons toutes des «expériences intimes» de la domination masculine, nous avons toutes eu des difficultés à accéder, puis à entendre réellement, ou enfin à adhérer, aux analyses féministes quand nous les avons croisées les premières fois. On pouvait être sensibles à la recherche d'égalité ou attirées par des propos critiques qui faisaient écho à nos vies de filles ou de femmes, mais on a dû toutes passer par des réactions comme : «*c'est intéressant mais c'est exagéré*» ou bien à valider l'idée, que «*bon, aujourd'hui en France, l'essentiel est gagné*», c'est à dire qu'il y a eu beaucoup d'avancées en terme d'égalité hommes-femmes.

Réaliser et ressentir nos places de dominées dans le système patriarcal fut douloureux. Nos prises de conscience se sont faites dans des processus longs. Le recours aux espaces collectifs nous a permis de penser l'action pour transformer ces douleurs en outils de lutte. Nous revendiquons une éducation populaire politique qui se replace dans l'histoire collective et qui lutte contre toutes les formes de domination structurelle. En écrivant cette brochure et en réfléchissant collectivement à la suite de l'agression, nous souhaitions redire à quel point le féminisme et l'analyse des rapports de domination et de pouvoir font partie intégrante de l'éducation populaire telle que nous voudrions la penser et la vivre.

Aujourd'hui, nous voulons mettre en lumière le gouffre qu'il y a entre la réalité matérielle, concrète de la domination et des oppressions et l'idée communément admise (et relayée) que «ça va, ça avance». Il ne s'agit pas de nier les conquêtes essentielles des femmes qui se sont battues il y a 40 ans, et avant, et depuis, pour la conquête de droits formels sur l'avortement, la contraception. Ni de taire toutes les victoires administratives, juridiques, médicales, dans les mœurs. Ni de ne pas saluer l'entrée du féminisme dans la production de savoirs. Mais de contrer l'idée que l'essentiel est fait. De contrer l'idée qu'il y a des comportements sexistes et des «malades» qui tapent ou violent des femmes et que ce sont des exceptions à soigner, l'idée qu'il n'y aurait pas de lien entre l'assassinat d'une femme tous les 2 jours par son conjoint et la répartition des tâches domestiques, la sous-représentation des femmes là où il y a du pouvoir et dans les médias, les différences de

(1) Nous utilisons ici le terme de «race» dans un sens social et non pas biologique afin de nommer les réalités racistes. Les personnes sont «racisé.es» dans le sens où elles subissent des oppressions spécifiques (cf. page 80 du Livre Central)

revenus, le langage... Aujourd'hui ce système est loin d'avoir été abattu, il perdure dans toutes les institutions (école, justice, famille, médias, etc.) et permet des violences, des oppressions, de l'appropriation, de l'exploitation à l'aide d'un appareil idéologique dont la première fonction est de le rendre invisible, dont le premier effet est de maintenir des oppressions pour les unes et des privilèges ⁽¹⁾ pour les autres.

Nous ne sommes pas coutumières de la rédaction de brochure. Nous avons composé plusieurs versions avant d'en arriver à celle que vous avez entre les mains. Nous souhaitions une brochure à la fois conscientisante pour les lecteurs-rices – comme ça l'a été pour nous - qui outille, qui donne à voir nos tâtonnements, nos choix, nos erreurs et nos analyses à posteriori. Nous souhaitions également une brochure qui partage des éléments théoriques et concepts que nous avons trouvés éclairants et aidants dans la lutte vers davantage d'égalité. Nous avons privilégié une «entrée incarnée» : le fil rouge est autour de notre histoire, nous-femmes du réseau la Grenaille, en amont et hors des coopératives ⁽²⁾.

C'est pourquoi vous trouverez, au cœur de cet ouvrage, un livret central qui rassemble des éléments théoriques. Au cours de la lecture, vous serez invité.e.s à vous référer à des articles ou à des entretiens, concentrés dans ce livret pour ne pas nuire à la fluidité du récit.

Et puis de ci de là des petits bonus, des témoignages, des apports d'autres collectifs, d'autres batailles. Bonne lecture ! Ce n'est qu'un début...

C'EST QUOI CE «RÉSEAU» ?

Notre cadre professionnel est en quelque sorte, le «terrain de recherche» de cette brochure. Les récits et anecdotes sont tirés de nos vécus au sein de chacune de nos structures ou au sein du réseau.

Pour vous donner des éléments de contexte, pour vous permettre d'appréhender qui nous sommes, d'où nous parlons et pour éviter de nous répéter tout au long de la brochure, on s'est

(1) Dans notre grille de lecture féministe un privilège c'est comme un diplôme invisible, et nous n'aurions rien fait pour «mériter». Pour en savoir plus voir l'encart sur les privilèges page 80 du Livret Central.

(2) Cf. des témoignages dans cette brochure «comment je suis devenue féministe»

dit qu'un petit texte résumant l'histoire de nos structures atténuerait le caractère d'«entre-soi». Nous avons essayé de vous faire part exclusivement des éléments contextuels qui nous semblaient nécessaires à la compréhension des enjeux liés à l'histoire commune que nous vous racontons.

C'est quoi «la Grenaille» ?

Aujourd'hui, ce réseau est une association de personnes morales, cinq structures d'éducation populaire :

- À Rennes : la SCOP le Contre-pied et l'association La Trouvaille créées en 2015, deux entités issues de la dissolution de la SCOP le Pavé (de 2006 à 2014)
- À Tours : la SCOP l'Engrenage, créée en 2010 sous forme associative puis en 2012 sous sa forme actuelle de coopérative
- À Grenoble : la SCOP l'Orage créée en 2011
- À Toulouse : la Coopérative du Vent Debout créée en 2011

Ces structures œuvrent pour une éducation populaire politique, s'inscrivent dans l'héritage du mouvement ouvrier du XIXe siècle et souhaitent «s'instruire pour se révolter». Elles proposent des formations, animent des séminaires, diffusent des ateliers et des conférences gesticulées, rédigent des revues critiques⁽¹⁾.

Comment ça commence ?

Au début, un colloque, un séminaire et une recherche action sur l'éducation populaire sont lancés en Bretagne. S'y réfléchissent les limites de l'action socioculturelle et de la solidarité internationale, les contradictions entre l'utopie d'émancipation qui anime les professionnel-les réuni-es et leur travail concret qui tourne plutôt autour de la domestication des publics, qui s'enlise dans de la pacification sociale, et qui, au milieu des dispositifs et des modes de financement, est grandement empêché dans la mise en place d'un travail d'éducation politique. À l'issue de trois années, l'un des groupes de cette recherche-action se lance dans une coopérative d'éducation populaire : la SCOP le Pavé⁽²⁾.

(1) Pour plus d'infos sur les structures de la Grenaille : www.SCOPlorage.org www.lengrenage.blogspot.fr www.vent-debout.org www.la-trouvaille.org www.lecontrepiet.org

(2) www.SCOPlepave.org site «archivé» suite à l'autodissolution du Pavé en décembre 2014.

Cinq années après son démarrage, le Pavé a grossi, et ne souhaite pas dépasser une taille qui, de son point de vue, nuirait à son «auto-organisation». Parallèlement, en 2010, ici et là, des désirs de création de structures d'éducation populaire politique – inspirées en partie de la SCOP le Pavé – naissent : c'est le cas notamment à Tours, à Grenoble et à Toulouse. Le Pavé décide donc de soutenir l'émergence de ces 3 structures plutôt que de continuer à embaucher de nouveaux et nouvelles éducateur-rices populaires.

La décision d'accompagner les collectifs de Toulouse et de Grenoble est prise en janvier 2011. Moyennant 10 000 € par structure, le Pavé «mettra à disposition» ¼ temps d'un de ses salariés pendant 1 an pour accompagner ces nouvelles structures d'un point de vue pédagogique et de «dynamique de groupe». Le collectif de Tours a quant à lui fait une autre proposition dès 2010 sous les modalités d'un compagnonnage dans un premier temps puis d'une structure autonome.

Le Pavé organisera également douze jours de formation, plus «techniques» sur la partie «entreprise» auxquels participeront les collectifs des trois villes : montage, explication du modèle économique, démarches administratives, commercialisation etc. animés essentiellement par un autre de ses salariés. Les futur-es coopérateur-rices des trois structures continuent en parallèle à apprendre leurs métiers dans d'autres formations auprès du Pavé. L'ensemble de ces formations seront rétribuées au Pavé moyennant des «échanges de travailleurs», des prises en charge de formation etc., lançant de fait, une nécessaire «structuration» du réseau.

À l'été 2011 s'organise le premier temps de réseau à Tremargat en Bretagne. Se retrouvent à ce regroupement une vingtaine d'éducateurs et éducatrices populaires pour imaginer leur travail commun, réfléchir à leur métier, structurer le réseau et ses modalités de décision etc.

Fin 2011, les trois structures sont créées et ont commencé leurs activités. Rendez-vous est pris pour l'été 2012 pour un deuxième regroupement dans les Cévennes. C'est dans les Cévennes qu'aura lieu l'agression sexuelle que nous racontons dans la première partie.

PARTIE I : RÉCIT ET
ANALYSE COLLECTIVE D'UNE
AGRESSION SEXUELLE DANS
UN RÉSEAU D'ÉDUCATION
POPULAIRE

Nos désirs d'émancipation et de travail politique du patriarcat ne sont pas nés avec la création des coopératives d'éducation populaire du réseau La Grenaille, pas plus qu'ils n'ont attendu que l'une d'entre nous ait été agressée pour se manifester. Nos trajectoires personnelles antérieures nourrissaient un désir commun d'avancer sur ces questions en interne et en externe de nos SCOP. Cependant, l'agression de l'une d'entre nous lors d'un regroupement inter-SCOP en juillet 2012, va jouer un rôle particulier dans notre histoire. Nous empruntons à Paolo Freire le concept de «situation limite» pour essayer de rendre compte de la place que va prendre cette violence et ses conséquences directes et indirectes pour chacune et pour notre réseau.

«Freire fait appel à cette notion de situation limite pour caractériser les obstacles, les barrières, que les êtres humains rencontrent dans leur vie personnelle et sociale et qu'ils ne pensent pas pouvoir surmonter ou qu'ils ne souhaitent pas surmonter ou encore qu'ils considèrent qu'il faut franchir et vaincre. Ces situations limites se présentent fréquemment comme des nécessités, des impératifs historiques, face auxquelles on ne peut que s'incliner. Ce sont des situations clés sur le plan de leur signification et des défis qu'elles requièrent.»⁽¹⁾

Ce qui nous parle dans cette approche c'est qu'elle permet de dégager la genèse, l'histoire de ces réalités objectives et de comment elles sont déterminées par la société. Elle va fonctionner pour nous comme un «analyseur» au sens de l'Analyse Institutionnelle, c'est-à-dire un événement permettant de dévoiler le non-dit d'une institution : ici le fonctionnement du système patriarcal à l'échelle de notre réseau. Cette situation d'agression n'est qu'une des expressions multiples mais radicalement destructrice, de la violence patriarcale qui va «accélérer» – à compter du moment où elle va être traitée collectivement et analysée – et incarner notre travail au regard de notre volonté d'émancipation⁽²⁾. Elle nous oblige à continuer à mettre en œuvre le travail théorique militant entamé et les réflexions sur nos vécus de femmes dans le réseau.

Si ce qui se présente dans cette partie a une allure plutôt intello-rationnelle, ne doutez pas que ces événements nous ont bouleversés, mis en colère, et que chaque fois que nous y avons travaillé nos émotions ont aussi été mises à rude épreuve.

(1) LENOIR Yves, «Le concept de situation existentielle chez Paulo Freire : au cœur d'une pédagogie critique et émancipatoire», Documents du CRIE et CRCIE, N°3, Faculté d'éducation Université de Sherbrooke, 2007 p.22-23

(2) Nous entendons émancipation comme l'ensemble des processus qui permettent aux individus et aux groupes dominés de sortir des places qui leurs sont assignées socialement. Pour aller plus loin voir MAUREL Christian, au sujet des missions convergentes de l'éducation populaire Éducation populaire et puissance d'agir. L'Harmattan, 2010, p 104 à 116.

La collectivisation de la situation et son traitement politique, un an après l'agression, va nous amener à comprendre ce qui a permis que celle-ci se produise et en quoi elle incarne des mécanismes de domination présents à d'autres niveaux dans notre réseau. C'est aussi l'analyse des erreurs commises et notamment des causes de l'absence de sanction pendant plus d'un an, qui va nous-femmes nous donner envie de partager cette histoire et ses enseignements, nos difficultés, nos victoires, les freins ou les leviers d'un travail d'émancipation.

LE PATRIARCAT

L'oppression des femmes n'est ni un phénomène individuel, ni un phénomène naturel, mais un phénomène politique. L'oppression des femmes fait système, les hommes sont les bénéficiaires de ce système et ce système est le patriarcat. Le patriarcat est une forme d'organisation sociale et juridique fondée sur la détention de l'autorité par les hommes.

Ce terme est ancien mais cette définition a été produite par Christine Delphy dans les années 70. Il permet au mouvement féministe d'analyser l'oppression des femmes sans faire référence uniquement à la lutte des classes. En effet le terme patriarcat dans le féminisme radical indique la présence d'un système social de pouvoir («arcat»), évitant ainsi les travers de l'essentialisme, de l'abstraction, voire de la psychologisation, que peut véhiculer par exemple le terme de «domination masculine», utilisé par Pierre Bourdieu.

Pour en savoir plus, cf. page 71 du Livret Central, partie sur le mode de production domestique.

Notre expérience n'est ni un exemple ni un modèle, mais nous souhaitons qu'elle puisse servir à d'autres collectifs, d'autres victimes d'agression, aux femmes dans ce qu'elles vivent comme oppression dans leurs collectifs et aux personnes comme aux collectifs qui souhaitent travailler ou travaillent à la mise en place d'une égalité concrète. D'autant plus que nous n'avons pas trouvé pléthore de littérature sur le sujet dans les collectifs militants de gauche (voir ci-dessous quelques références cependant).

Quelques écrits dans des collectifs militants

Les Enrageuses, Lavomatic, lave ton linge en public, 2009,
<https://www.infokiosques.net/spip.php?article672>

Sous le tapis le pavé, Les violences sexistes dans les milieux militants qui se
revendiquent anti-sexistes et anti-autoritaires
<https://infokiosques.net/spip.php?article989>

Premiers pas sur la corde raide (collectif montréalais)
https://infokiosques.net/lire.php?id_article=1138

De la misère sexiste en milieu anarchiste'
<https://infokiosques.net/spip.php?article532>

Combien de fois 4 ans, Textes sur les viols et les violences dans les milieux
alternos
<http://combiendefois4ans.blogspot.fr>

Je ne suis pas un égout séminal
<https://infokiosques.net/spip.php?article507>

Ce que nous souhaitons avant tout donner à voir, c'est comment nous avons expérimenté un des enseignements des luttes féministes : l'intime est politique. Dès lors que la situation d'agression a été rendue publique et travaillée collectivement, cela nous a permis d'entreprendre une analyse structurelle, c'est-à-dire de prendre en compte l'ensemble des causes qui rendent possible ce genre de situation, et l'ensemble des causes qui font système, au-delà même de notre réseau.

Nous avons rapidement énoncé la volonté de ne pas tomber dans des dérives psychologisantes comme c'est trop souvent le cas. Expliquer une situation d'agression par une analyse du comportement ou de la psychologie des agresseurs et, encore plus fréquemment, des agressées empêche de regarder l'aspect structurel des violences. Cela permet, au passage, d'accroître la culpabilité des femmes : «mais quelle heure était-il ?», «comment était-elle habillée ?» etc. Cela peut également se traduire par le fait de chercher à minimiser les actes des agresseurs : «ça s'est passé parce qu'il a un problème en ce moment» et de désigner ces agresseurs comme «des salauds» ou «des malades» sans s'interroger sur le système rendant possible ces pratiques.

ENQUÊTE NATIONALE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Définitions

En France, en 2000, l'Enquête Nationale des Violences Faites aux Femmes (ENVEFF) interroge les violences subies par les femmes de 20 à 59 ans au cours des 12 derniers mois dans les espaces publics, la sphère professionnelle et la vie de couple. Cette première grande enquête a eu beaucoup de mal à voir le jour, des chercheuses ont bataillé pour avoir les moyens de mettre en œuvre une enquête rigoureuse de grande ampleur. Dans cette enquête sont détaillées plusieurs formes de violences conjugales et professionnelles :

Les agressions physiques qui incluent le fait de donner des gifles, des coups avec ou sans objet contondant, de menacer avec une arme, de tenter d'étrangler ou de tuer, d'exercer d'autres brutalités physiques, pour toutes les sphères (professionnelles, familiales, amicales etc.), d'enfermer ou d'empêcher de sortir, d'abandonner sur la route (en voiture), d'empêcher de rentrer chez soi pour les relations au sein du couple mais également de voler avec violence dans l'espace public.

Les atteintes sexuelles qui regroupent les actes d'exhibitionnisme, de voyeurisme, de «pelotage», les avances sexuelles déplaisantes dans le cadre du travail et des espaces publics mais également l'imposition d'images pornographiques dans le cadre du travail ou le fait de suivre avec insistance une femme dans les espaces publics.

Les agressions sexuelles qui recouvrent les attouchements du sexe, les tentatives de rapport forcé, les rapports forcés ; pour les relations au sein du couple, le fait d'imposer des rapports sexuels par la force, d'imposer des gestes sexuels refusés.

Les pressions psychologiques qui, pour les relations au sein du couple, consistent dans le fait de menacer de s'en prendre aux enfants, de contrôler les sorties, les relations, d'imposer des comportements, de dévaloriser, de dénigrer, de refuser de parler, de faire du chantage affectif, d'empêcher d'avoir accès aux ressources. Au travail cela peut consister dans des brimades, du dénigrement ou de la mise à l'écart.

Quelques chiffres

DANS TOUS LES CADRES DE VIE

50 000 femmes ont subi un viol dans l'année

200 000 femmes ont subi des tentatives de viol

500 000 femmes ont subi des agressions sexuelles soit 3,5% des femmes interrogées

83% des agressions sexuelles sont exercées par des personnes connues des victimes

Violences conjugales (toujours dans les 12 derniers mois)

10% des femmes vivant en couple sont en situation de violences conjugales

4,2% ont subi des pressions psychologiques répétées

2,5 % ont subi des agressions physiques

1 % ont subi des violences sexuelles

Harcèlement sexuel au travail

Parmi les salariées du secteur privé, 22% ont été victimes de harcèlement sexuel sur leur lieu de travail et 25 % sont victimes d'agressions sexuelles.

D'autre part, parmi les viols commis en France, 4,5 % sont commis sur le lieu de travail.»

LES ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS DU PASSAGE À L'ACTE :

*La première **grossesse***

Alcool : dans près de deux cas sur cinq, l'homme violent a bu lors des faits.

La séparation : 32 % des violences physiques et 19 % des violences sexuelles commises «au sein du couple» sont le fait d'un ex-conjoint, concubin ou compagnon.

31% des meurtres conjugaux ont lieu à ce moment-là.

86% des meurtres conjugaux ont été perpétrés par des hommes.

Pour les 14% de meurtres perpétrés par des femmes, 41% étaient en situation de légitime défense.

Autres chiffres (hors enquête ENVEFF)

Statistiques du numéro vert «Viols Femmes Informations» :

95 % des hommes agressés sexuellement l'ont été par d'autres hommes

80 % de ces violences ont eu lieu lors de l'enfance et de l'adolescence

Violences dans l'enfance

3 % des Français déclarent avoir été victimes d'inceste – 5 % des femmes et 1 % des hommes – (enquête IPSOS-AVI, 2009)

(voir aussi enquête ENVEFF)

Les résultats de cette enquête ont été publiés en 2001

dans la revue de l'INED «population et sociétés».

ined.fr/fichier/s_rubrique/18735/pop_et_soc_francais_364.fr.pdf

Comme nous le montrent dramatiquement les chiffres sur les violences faites aux femmes, il s'agit d'un système de domination qui produit de la violence masculine sur les femmes, à une échelle massive. Les agressions sexuelles commises dans le cadre du travail représentent 25% de l'ensemble des agressions sexuelles en France (4,7 % des viols)⁽¹⁾. Comme le précise l'AVFT dans son guide à l'attention des employeurs, «Tous les secteurs professionnels sont concernés, toutes les entreprises quelles que soient leur taille et leur localisation géographique.»

Nous ne souhaitons pas nous «débarrasser» de la question, en sanctionnant uniquement l'acte de Pierre mais aussi comprendre ce qui, dans notre organisation et notre culture commune avait «autorisé» cette agression. Identifier les causes de cette agression à différents niveaux nous permettra de créer les conditions pour que de telles situations ne se reproduisent pas et d'imaginer des perspectives de transformation.

Comment se déroule cette partie ?

Pour rappel, cette partie est anonymisée (lire dans le préambule page 9) : pour des raisons de confort de lecture, nous utiliserons deux prénoms pour identifier l'agressée (Judith) et l'agresseur (Pierre).

(1) I. INSEE, Enquête «cadre de vie et sécurité», février 2008

Nous avons fait le choix d'un récit chronologique pour des raisons de compréhension et pour donner à voir l'ensemble du processus. Nous vous racontons d'abord les faits qui ont conduit à la «situation limite».

Puis, nous avons inséré l'ensemble des analyses produites lors de nos regroupements, c'est la partie : «Focus et éléments d'analyses» en page 43.

Le deuxième chapitre est consacré au récit de la collectivisation, aux analyses produites dans le cadre de ce travail collectif, et à la présentation du «traitement» de cette agression dans notre réseau.

Il n' a pas toujours été facile de respecter l'aspect chronologique ou de distinguer systématiquement les faits des différents points de vue. C'est pourquoi nous utilisons plusieurs typographies. Ainsi dans le premier chapitre, les faits stricts sont en caractères «normaux» et les témoignages en italique. Des parties écrites en rouge vous font part de nos analyses.

A. QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Nous choisissons de partager les éléments de contexte de notre réseau que nous pensons utiles à la compréhension des éléments d'analyse qui suivront. L'agression sexuelle de Pierre sur Judith a eu lieu lors d'un regroupement du réseau. Pierre et Judith travaillent dans deux SCOP différentes.

Ce mois de juillet 2012, l'ensemble des coopérateur-rices des SCOP, soit une vingtaine de personnes, se retrouve pour un séminaire de travail de 5 jours. Nous sommes tou-te-s des militant-es alternatifs, anticapitalistes et une majorité d'entre nous a entre 25 et 40 ans. Nous sommes accueilli-es dans une maison de copains que nous louons «à prix libre» il est prévu que nous campions. La question de la mixité ou de la non-mixité des couchages n'est pas abordée collectivement.

Une coopératrice : *«Les conditions d'hébergement sont un peu «roots». Avec la pluie, une partie d'entre nous va préférer aller dormir au sec pour préserver son énergie transformatrice ! Évidemment, il n'y a pas de place pour tout le monde dans la maison... Certain-es vont dormir par terre sur des matelas en mousse pendant que d'autres se retrouveront à partager un lit avec des collègues.»*

Une coopératrice : *«Le fait que certaines personnes supposent ou aient connaissance de «couples» a sans doute pu jouer, mais il y a bien quelque chose de l'ordre d'une croyance en laquelle le partage de mêmes idées politiques permet de partager sans problèmes les mêmes matelas. «Pas de problème de ce côté-là chez nous». Vous l'avez compris l'ambiance est conviviale, on est entre pairs, on construit un idéal commun, on se sent en sécurité... on est dans une même «grande famille». À la proximité idéologique se mêle une proximité physique : on est tactiles, content.e.s de se retrouver, on se sent presque dans une «communion fraternelle».»*

B . RÉCIT DES FAITS

Le 3ème soir de notre rassemblement, Judith va se coucher dans la chambre où elle dort depuis le début de la semaine, avec 3 autres personnes : Pierre et Judith ont leurs duvets sur une mezzanine et 2 autres personnes ont leurs matelas et duvets dessous. Ce soir-là, Judith s'endort et est réveillée quand Pierre va lui aussi se coucher, une heure et demie après elle environ.

Voici comment Judith relate les faits : «Vers minuit, j'ai été réveillée car Pierre me caressait et cela m'a surprise. Tout en me caressant les cheveux, le visage, la poitrine et les fesses, Pierre frottait son sexe le long de mes fesses. J'étais couchée sur le flan ce qui a eu pour effet qu'il s'est rapidement retrouvé en érection. J'étais tétanisée. Ma première réaction, comme j'avais déjà les yeux fermés, je me suis dit qu'il fallait que je reste endormie en pensant qu'il allait s'arrêter. En fait ça n'a pas été le cas, il a continué avec un mouvement plus répétitif : ses mains qui viennent sur mon corps, mes cheveux... J'ai continué à faire semblant de dormir, j'ai régulé ma respiration, je n'ai pas bougé... Tellement que j'en avais mal dans le corps... Pour ne pas qu'il se rende compte que je ne dormais pas. Ça a duré une heure et puis il s'est endormi là. Il y avait le duvet entre nous mais je sentais très bien l'ensemble de son corps et de ses mains. (...) Bien sûr, je n'ai pas dormi et j'ai attendu qu'il dorme profondément, j'ai pris mon téléphone et je suis descendue, j'ai attendu que tout le monde se lève et attendu de voir un collègue pour aller lui en parler. J'avais extrêmement mal aux coudes, aux doigts, aux genoux, tellement j'étais crispée...»

Pendant la nuit, Judith réfléchit à quoi faire et décide d'aller en parler au matin à une femme du réseau. Elle choisit l'une de ses collègues car elle sait qu'elle saura l'écouter et attend d'elle de réfléchir à une solution «non impulsive». Cet échange va être l'occasion pour Judith de qualifier les faits en nommant la situation, puis d'être accompagnée et soutenue dans les décisions qu'elle va prendre ensuite. Judith décide à ce moment-là de ne pas rendre publique la situation.

«C'était le début du réseau. Je ne voulais pas que ce qui s'était passé vienne «tout foutre en l'air». Et puis j'avais déjà vécu des agressions sexuelles auparavant pour lesquelles je n'avais pas porté plainte, je me suis dit à ce moment-là que ce serait pareil.»

Les freins à la dénonciation des agressions subies par les femmes sont multiples (cf. page 16 du Livret Central- Patrizia Romito) : la culpabilité, le fait de ne pas vouloir en «faire toute une histoire», la sensation d'inutilité ou d'impunité, la conscience ou l'intuition que les victimes sont contraintes à se justifier de tel ou tel comportement vis-à-vis de l'entourage ou de la justice (voire de passer de victime à coupable).

«Donc, je suis allée voir la collègue et je lui ai raconté. On n'a pas décidé toute de suite de ce qu'on allait faire. La journée s'est à peu près passée comme si de rien était. J'étais sur un raisonnement binaire : soit il pensait que je dormais et c'est bizarre, soit il est complètement taré. Toute la fin d'après-midi, j'ai consacré toute mon énergie à aller chercher mes affaires et à trouver un lit pour le soir sans que Pierre me voit.»

Judith va cependant expliquer la situation aux collègues de sa SCOP, notamment pour annuler un temps de travail commun prévu, la semaine suivante, entre leur équipe et celle de Pierre. Par la suite elle demandera à Pierre d'en faire de même auprès de ses collègues. Elle va également en parler à deux autres collègues notamment pour assurer de nouvelles conditions de couchage.

«Dans la nuit suivante, Pierre m'a envoyé deux SMS pour me dire : «je comprends que tu aies enlevé tes affaires, je ne sais pas ce qui m'a pris, j'ai fait n'importe quoi, pardonne moi», quelque chose comme ça. Les messages m'ont fait comprendre qu'il savait que je ne dormais pas. Pour moi, c'était encore pire. Le lendemain, la veille du départ... j'ai continué de travailler avec lui, mais j'ai passé mon temps à le contredire. Avec la collègue que j'avais informée, je suis ensuite allée parler à Pierre, après le temps de travail, vers 19h. La collègue lui a dit : «tu ne dis rien, tu la laisses parler», je lui ai dit que je ne voulais pas d'explication, d'excuse. Je lui ai dit : «je suis salie, tu m'as agressée, t'a foutu la merde dans le réseau, ça restera ta merde», et j'ai fait ça sans pleurer.»

Une coopératrice du réseau : «Moi je trouve que c'est surtout resté la merde pour les principales concernées... et pour le réseau, et que lui n'a, à aucun moment, proposé des choses pour rendre la situation moins merdique, et ça jusqu'à la fin. Ça met la rage. Et en plus il arrive à passer pour une victime auprès de certaines personnes !»

Le dernier jour de cette rencontre, juste avant le départ, Pierre en parle à l'une de ses collègues en des termes assez vagues : il évoque une «connerie», il parle d'acte «libidineux». C'est la collègue de Pierre (et non lui-même...) qui informera par la suite le reste de son équipe de la situation.

C . EFFETS DU RÉCIT

1 . DANS LE RÉSEAU

À l'issue de ce regroupement, l'information se propage partiellement. Les membres du réseau disposent de niveaux d'information très différents. L'une des SCOP n'est pas au courant de la situation. Dans l'autre, une partie de l'équipe l'est. Durant le week-end qui suit le regroupement, Judith reçoit de nombreux appels des collègues mis au courant et notamment des membres de la SCOP employeuse de l'agresseur. La semaine suivante, les échanges téléphoniques tentent de trouver des solutions à la situation. Personne ne sait vraiment quoi faire et il n'y a pas de décision collective.

2 . DANS LES DEUX SCOP EMPLOYEUSES

Dans les deux SCOP, de nouveaux membres arrivent dans les équipes (et d'autres en partent). Le souci de l'accueil, la formation, la constitution de l'équipe, la viabilité des structures sont en jeu, parallèlement à la «gestion» des conséquences de l'agression.

DANS LA SCOP DE JUDITH

Judith va exprimer le souhait de ne plus travailler ni être en contact avec Pierre, que ce soit en formation, en intervention ou en commission au sein du réseau. Le positionnement de l'équipe de Judith va se centrer sur le respect de sa demande de discrétion et sur son soutien. Ainsi, dans les semaines qui vont suivre l'agression, les deux SCOP employeuses vont s'organiser pour éviter toute proximité de travail entre Pierre et Judith.

Les collègues de Judith ne savent pas vraiment qui sait quoi et donc avec qui parler ou penser la situation, puisqu'il n'existe pas d'instance référente. Par la suite, il y aura peu d'échanges en réunion d'équipes, dans le strict cadre professionnel. Les collègues s'enquière de la santé de Judith mais du point de vue de la fonction employeur (pas clairement endossée dans les SCOP par une personne en particulier) ou du droit du travail, il ne se passera rien.

Un collègue de Judith : *«J'étais dans une certaine attente durant cette période. Je ne voulais pas m'immiscer dans les affaires de la SCOP employeuse de l'agresseur et je voulais respecter le choix de Judith. Du coup, on n'a pas vraiment exprimé de position. Ça m'interroge aujourd'hui. (...) J'avais vraiment un sentiment d'impuissance. Je regrette de n'avoir pas plus argumenté auprès de Judith pour rendre publique la situation. Je m'appuyais uniquement sur l'idée que c'était la décision de Judith, en tant que victime, qui comptait.»*

Pléthore de stratégies ou de mécanismes contraignent les femmes à ne pas dénoncer, dans le cadre personnel ou professionnel, les violences sexuelles qu'elles subissent. Si bien entendu, c'est le choix de la victime qui prime, on ne peut que constater que ces mécanismes participent à ne pas pouvoir mettre en place des modalités officielles de protection ou de reconnaissance des actes et, de ce fait, à les isoler et leur faire endosser la gestion des conséquences de ces situations (sur cet aspect, voir l'entretien réalisé avec l'AVFT, page 55).

Les membres des équipes des deux SCOP employeuses, ont par exemple, à plusieurs reprises sollicité Judith quand se posait la question de la présence ou non de Pierre sur un regroupement du réseau. Mais ces situations ont à chaque fois fait porter à Judith une forme de responsabilité de la présence ou non de Pierre, avec tout ce que cela comporte de questions vis-à-vis du réseau, du fonctionnement des SCOP, de sentiment de culpabilité, de justifications... Judith exprimera d'ailleurs plus tard l'inconfort de cette responsabilité que les deux SCOP concernées lui ont fait porter.

Dans ce cadre non-officialisé, la situation ne fait pas qu'isoler l'agressée. Elle renvoie chacun-e à des choix individuels, dans l'absence d'une décision cadre. C'est ainsi que chacun-e des personnes informées dans le réseau va décider, seul-e, d'accepter ou non de travailler avec Pierre. Cela va produire à certains moments une forme d'ostracisation de Pierre (une mise à l'écart du groupe).

DANS LA SCOP DE PIERRE

Des mesures prises...

Lorsque la question des sanctions se pose, il manque à la structure employeuse de l'agresseur un certain nombre d'informations juridiques pour pouvoir agir. Malgré la présence de plusieurs syndicalistes chevronné-es dans le réseau, personne n'a de connaissances précises sur la question du harcèlement ou des agressions sexuelles dans le droit du travail. Par exemple, de nombreuses personnes pensaient qu'il y avait un lien entre un dépôt de plainte en justice de la victime et la mise en œuvre de sanctions par l'employeur ou bien que le sujet relevait uniquement du droit pénal et

non du droit du travail. La question s'est également posée de savoir si ce qui se passe la nuit sur un lieu de travail relevait du cadre professionnel.

Une coopératrice : *«On n'a pas assez fait appel à de l'extériorité pour tenter de s'informer davantage sur la question. Moi par exemple, je ne me suis même pas sentie de discuter avec mes camarades féministes proches. Peut-être par manque de temps, du fait de l'urgence, de l'implication émotionnelle des protagonistes, du respect de la confidentialité, d'un excès de confiance dans les ressources présentes dans le réseau, ou la volonté de ne pas trahir ce qui devient un «secret de famille». C'est un fonctionnement récurrent dans le réseau, de ne pas faire appel à de l'extériorité, pour nos réunions d'équipes, nos conflits. Cela renforce l'entre soi, le côté «famille», la non sanction, la justice «intracommunautaire».*

Une autre coopératrice : *«Nous avons lu pléthore de sites internet, passé des dizaines de coups de fil, auprès de nos réseaux féministes locaux, ou via une syndicaliste, au sein du réseau... on a même envisagé de se faire accompagner par une structure extérieure mais finalement, il nous a semblé que c'était à nous de prendre la décision de voir si on se sentait encore de travailler avec Pierre et donc de gérer ces temps-là».*

Le droit du travail ne sera pas appliqué *(voir plus loin la question du droit et les obligations de l'employeur page 49)*. Un certain nombre de mesures seront cependant prises : la convocation de Pierre à un premier entretien, en présence des salariées et associées afin d'avoir sa version des faits. Cet entretien donnera lieu à une mise à pied de trois jours afin de laisser le temps aux membres de la SCOP de tenter d'imaginer sereinement les suites. Cette «mise à pied» se traduira dans les faits par un congé sans solde imposé, ce qui ne constitue donc pas une sanction formelle, au regard du droit du travail.

Une collègue de Pierre : *«J'ai réfléchi à tous les scénarii : qu'on arrête la SCOP, que quelqu'un du réseau vienne remplacer Pierre, que j'aille travailler dans une autre SCOP, ou qu'on continue avec Pierre...»*

La nouveauté de l'équipe est l'un des éléments qui a eu un poids certain dans les décisions et modalités mises en place. La période de l'agression correspond à des moments de bouleversements dans l'équipe. Une fondatrice s'en va, une nouvelle coopératrice arrive. Toutes les deux sont présentes au moment des faits, mais cette dernière vient de quitter son emploi précédent et ne va être embauchée qu'à la fin de l'été. L'équipe salariée est relativement petite. La SCOP n'a pas un an d'existence. Plusieurs hypothèses sont alors en jeu lors des réunions d'équipe qui suivent.

L'hypothèse de l'arrêt de la SCOP est envisagée dans cette situation de fragilisation. L'exclusion de Pierre fait l'objet d'échanges.

Une collègue de Pierre : «Les femmes de l'équipe, on s'est dit qu'on ne voulait pas être des dégâts collatéraux des actes de violence posés par un homme en arrêtant la SCOP et on ne voulait pas non plus que ça contribue à culpabiliser Judith. Pierre étant un pilier de la structure, c'était difficile à l'époque d'envisager une exclusion voire un licenciement de celui-ci car la SCOP aurait pu être mise en péril avec des conséquences particulièrement lourdes pour moi. Je venais de démissionner, mes conditions matérielles de survie étaient en jeu. En plus je m'enthousiasmais à l'idée de commencer à bosser dans cette SCOP. Je pense que ça a joué dans le fait de privilégier la sécurité de la structure, de vouloir y croire, de faire confiance politiquement au réseau si jamais le travail avec mon collègue ne s'avérait plus possible...».

Une autre collègue de Pierre : «L'équipe ne souhaitait pas «bannir» ce collègue mais optait pour le fait d'engager un travail politique et éducatif avec lui afin d'analyser et d'agir sur la situation. On aurait pu travailler avec un collègue du réseau pour le remplacer par exemple, mais on a eu plein d'échanges sur le fait qu'on se sentait de (re)travailler avec Pierre et que surtout, on ne voulait pas se «débarrasser du problème». Pierre militait localement et l'idée de sanctionner sans faire un travail d'accompagnement, sans faire en sorte que ça ne se reproduise pas ailleurs, c'était comme si on se débarrassait du truc».

L'équipe va alors tenter un «accompagnement évaluatif» pour mettre en place des modalités permettant de retravailler avec Pierre dans ce contexte. Ainsi, la semaine suivant le premier entretien, un second entretien collectif porte sur les conditions à réunir pour envisager la poursuite d'une collaboration professionnelle avec Pierre au sein de l'équipe. Les conditions sont posées en réunion, de manière individuelle du point de vue de ce qui va importer pour chacune des coopératrices concernées. Ces critères ne sont pas discutables, ce sont les éléments posés comme strictement nécessaires pour la reprise d'une coopération.

Ces critères formeront ce qui sera nommé ensuite «période probatoire» ou «période d'observation». Ils porteront notamment sur sa posture de formateur et sont pensés en lien avec la continuité des comportements de domination masculine (rapport de séduction avec des stagiaires, répartition du temps de parole en co-animation, en particulier avec ses collègues femmes). L'idée est donc d'accompagner une prise de conscience de ses privilèges en tant qu'homme, blanc, formateur, inséré dans des rapports de domination, jouissant d'un capital social localement, d'une légitimité liée au travail dans la SCOP. Cependant, ils comprendront également des questions plus larges de

travail en équipe, de coopération, de procrastination. Ces critères sont largement discutables du point de vue de l'organisation du travail, puisqu'ils concernent des critères qui outrepassent l'aspect strictement professionnel. Ils questionnent nos fonctionnements de coopératives, entre cadre de travail et collectifs militants et/ou affectifs. Nos méthodes – si collectivement élaborées soient-elles ou dont l'intention est de faire avancer l'égalité dans le fonctionnement collectif – n'ont parfois rien à envier au «management participatif». Ils répondaient cependant à une situation complexe : cadre non officiel, absence de soutien du reste du réseau, volonté d'assumer un travail d'accompagnement et pas d'exclusion, conditions matérielles de la SCOP et de ses membres. Dans les faits, ils laissent l'équipe assez divisée sur leur mise en place.

Ce rôle de contrôle a été mené par les salariées de la SCOP employeuse de Pierre dans un certain isolement vis-à-vis du réseau, sans réel partage de ce souci dans la gestion des suites de l'agression. Il n'y a pas d'espace collectif au niveau du réseau pour penser et prendre en charge ce travail.

Par ailleurs, la question de ce contrôle au quotidien a posé de nombreuses questions : ce contrôle était-il tenable ? Avec quelle fin ? Est ce qu'il constitue/dédouane d'une forme de sanction ? Est ce qu'il est avant tout une mesure de protection pour les autres femmes afin que «ça ne se reproduise plus» ? Est-ce possible de travailler ainsi, si une grande partie des personnes du réseau ne travaille plus avec Pierre ? Quelle légitimité avions-nous pour exercer ce contrôle, qui plus est sans faire en sorte que toutes et tous travaillent sur leurs privilèges ?

...à la mise entre parenthèse

Après avoir travaillé à l'élaboration de ces critères, l'équipe se concentre sur la reprise de son activité après les congés, sur la constitution et la formation de son équipe, son activité économique et politique. Les modalités de mises en œuvre concrètes de l'accompagnement et de l'évaluation sont portées différemment selon les collègues de Pierre.

Une collègue de Pierre : *«Comme nouvelle débarquée à la SCOP, c'était compliqué de poser des critères de travail avec un collègue avec qui je n'avais jamais travaillé. Quant à l'évaluation à moyen terme des dysfonctionnements, je ne me sentais pas très légitime, et n'avais pas de comparatif possible. On n'a donc pas toutes eu la même place dans la mise en place et l'évaluation de la possibilité de continuer le travail avec Pierre. Par ailleurs, de par son ancienneté, Pierre m'a aussi formée pendant l'année qui a suivi. Pas simple d'évaluer son collègue dans cette situation. (...) D'autre part, au final, il n'y a pas eu vraiment de fin, à part deux ans après*

avec le travail de la commission d'enquête et pas non plus de temps collectif pour le travailler. Il n'y a pas eu de temps d'équipe pour faire le point. Les seules fois vraiment collectives c'était pour décider si Pierre viendrait aux prochains regroupements du réseau en janvier et juin 2013. Finalement on a proposé à Judith de trancher..»

Une autre collègue de Pierre : «Sur la période de probation, il avait été décidé, en même temps que les critères, que ce ne serait ni sur une période courte (et que ça ne reviendrait pas à chaque réunion d'équipes) pour se laisser vraiment le temps de l'expérimentation, ni une période sans fin, car ce ne serait pas tenable indéfiniment d'être «surveillé» dans une SCOP qui vise l'autogestion ! On trouvait qu'il était difficile dès le début de fixer une temporalité, ce qui ne veut pas dire qu'on n'en avait pas le souci (...) L'évaluation aurait pu se faire avec d'autres membres du réseau qui étaient au courant. Mais la tendance dans le réseau c'était plutôt de l'ordre du choix individuel : soit je travaille pas avec Pierre, soit je ne discute pas de ça avec Pierre. Personnellement, je faisais régulièrement des retours à Pierre après nos co-animations.»

Durant l'année scolaire qui suit l'agression, la SCOP compte dans ses rangs une personne en stage qui sera embauchée l'année suivante. Non présente au moment des faits, elle n'est pas au courant de la situation jusqu'à l'été suivant. Ce qui complique aussi le partage collectif de la prise en charge.

Une collègue de Pierre : «Je trouve ça troublant qu'on ne l'ait pas mis au courant et qu'on n'en ait pas discuté. Pourtant c'était un enjeu important.»

Une autre collègue de Pierre : «Il connaissait Pierre par des réseaux militants par ailleurs, et pour ma part, j'estimais que c'était à Pierre de le mettre au courant, c'était un minimum du travail qu'on attendait de Pierre pour qu'il gère les conséquences de son acte .»

Ces éléments pointés dans les témoignages, mettent en lumière, l'absence *a minima*, de «ritualisation» de moments d'évaluation en équipe ou de moments de réajustements, qui aura pour conséquence la mise en place d'un «statut quo». Si le fait de maintenir Pierre à l'écart de Judith a globalement été respecté et qu'un travail indéniable de la part des collègues de Pierre a été mis en place, la situation reste inchangée jusqu'à l'été suivant.

Par ailleurs

Dans le même temps, dans le réseau les coopératrices mettent en avant la nécessité de travailler sur les enjeux liés au patriarcat. Nous décidons de nous former sur ces questions et durant

l'année qui suit l'agression, trois coopératrices, dont une collègue de Pierre, vont préparer ce temps de formation commun pour le réseau, prévu en juillet 2013.

C'est ce travail qui, une fois partagé, permettra d'avoir une compréhension fine de ce qui s'est joué dans ce que nous avons vécu. Cela contribuera largement à la collectivisation de la situation un an après et à la mise en place de solutions couvrant de multiples registres : sanction, réparation, éducation politique, dévoilement des effets du système patriarcal dans notre réseau.

Pour faciliter la compréhension, nous rompons la nature chronologique de cette partie. L'encart qui suit, intitulé «focus et éléments d'analyse» présente des explications qui nous ont semblé avoir le plus d'incidences sur notre histoire ou qui nous paraissent pertinents à partager pour s'outiller. Ils ont été produits à différents moments : soit lors de la collectivisation de la situation de l'agression (que nous présentons, de nouveau de façon chronologique dans le chapitre suivant), soit lors des regroupements pour la réaction de cette brochure.

Ce sont des analyses issues de nos lectures, de nos récits d'expérience en lien avec l'agression et ses conséquences. Nous les avons «concentrées» ici pour ne pas mêler le récit des faits, leur déroulement avec notre regard plus distancé sur la situation.

FOCUS ET ÉLÉMENTS D'ANALYSE

Voici quelques éléments que nous avons pu approfondir durant nos travaux et qui nous ont paru intéressants à exposer plus longuement, soit pour donner des billes (sur le droit, par exemple), soit pour donner à voir plus concrètement les contextes ou les mécanismes énoncés. Pour nourrir la réflexion sur quelques-uns de ces focus, nous avons fait un entretien avec Laure d'AVFT (Association européennes contre les Violences faites aux Femmes au Travail). Vous retrouverez l'intégralité de cet entretien page 32.

LA CULTURE DE GROUPE

Quand nous avons entrepris d'analyser ce qui avait contribué à «autoriser» cette agression, nous avons pu relever des éléments relatifs à notre groupe, notre «identité», les règles ou normes tacites en jeu dans notre ou nos collectifs, et donc particulièrement à l'œuvre lors de nos regroupements.

D'ABORD, ON PEUT NOTER LES CONDITIONS MATÉRIELLES D'HÉBERGEMENT :

Pas vraiment «professionnelles», non questionnées collectivement. La mixité n'est pas réfléchie, l'idée même d'une non-mixité pour les couchages par exemple n'est jamais abordée. Il y a là un peu l'idée qu'on fait partie d'une grande famille et ces questions sont mises, de fait, hors-jeu. Ces éléments ont pu favoriser les conditions pour que cette agression puisse se produire dans notre collectif et ont aussi joué un rôle dans l'«ambiance», l'identité du groupe.

Il est intéressant d'ailleurs de noter que selon l'ancienneté des collègues, cette identité est plus ou moins incorporée. Lors du regroupement où a eu lieu l'agression, une collègue nouvellement embauchée a, dès son arrivée dans la maison, isolé son matelas qui avait été disposé avec d'autres dans la pièce. Elle nous a dit sa surprise de cette proximité ou du peu d'importance accordé à l'intimité de chacun-e. De même, des camarades extérieures au réseau mais avec qui nous travaillions ont partagé leurs interrogations quant aux conditions d'hébergement que nous nous octroyions.

Ces conditions d'hébergement n'avaient rien d'exceptionnel dans nos pratiques, nous avons régulièrement des conditions semblables lors de nos interventions (formation sur site, conférence

gesticulée etc.). Le «principe» acquis dans le réseau étant plutôt de ne pas faire payer des chambres d'hôtel aux collectifs qui nous faisaient venir. On en éprouvait même une certaine fierté : «on n'est pas des bourgeois», «on peut davantage rencontrer les gens dans l'informel», «ça permet que cela ne leur coûte pas trop cher». Ces éléments sont certainement à rapprocher de nos parcours associatifs, alternatifs, anticapitalistes ; de nos cultures et positions au sens social et de notre rapport à l'argent «on n'est pas là pour l'argent», «on est un peu au-dessus de ça». Bien que les cultures syndicales de certain-es aient souvent pu permettre d'aider à tempérer nos difficultés à évaluer la valeur de notre travail et le coût à facturer (puisque nous fonctionnons sans subvention), sur la question de l'hébergement c'est plutôt notre côté «joyeuse bande d'animateur-rices de colos» qui a gagné !

□ ON POURRAIT POUSSER ENCORE DAVANTAGE NOTRE «SOCIO-ANALYSE» :

L'homogénéité relative de notre groupe a renforcé notre sentiment d'appartenance à une «communauté» : nous sommes plutôt issu-es de la classe moyenne, plutôt ayant eu accès à des études supérieures, nous sommes tou-te-s blanc-he-s, avec des expériences militantes et associatives. Si on avait bossé dans des grosses boîtes, ces conditions nous auraient certainement interpellé.e.s davantage. Nous nous sentions appartenir à une même famille idéologique, politique, militante, d'éducation populaire radicale, effaçant par là-même les différences entre nous (de classe ou de sexe par exemple). On n'imaginait pas qu'il puisse être question d'agressions sexuelles entre nous. De plus, la présence d'hommes sensibilisés au féminisme et sachant en parler avec éloquence, à commencer par l'agresseur, a également contribué, comme toute cette ambiance et culture commune, à créer les conditions de confiance propices à une agression.

Extrait de la Préface de Mademoiselle dans «Rupture anarchiste et trahison pro-féministe»:

«Combien ai-je rencontré ou lu d'hommes me donnant le sentiment de poser leurs idées comme ils poseraient leurs deux énormes testicules sur le papier ? Ils savent, ils ont compris et se pensent au-dessus de la mêlée. Parce qu'ils ont quelques lectures à leur actif, dont ils ne retiennent généralement que ce qui les arrange, débarrassent parfois le lave-vaisselle et savent changer la couche de leur bébé, ils se mettent à croire que leur grande tête est une ampoule géante qui éclaire le monde. Généralement, quelques mois auparavant, ils écoutaient tes propos, lisaient les livres que tu leur conseillais et essayaient de penser les concepts que tu passais des heures à leur expliquer... Mais très rapidement, ils se sont pris pour la tête pensante du mouvement

féministe. Ils se disent plus féministes même que les féministes et savent généralement mieux que toi ce que c'est d'être une femme, ce qu'est le féminisme, quelles sont ses «priorités» et «comment l'articuler aux autres luttes». Ils reprennent alors leur place sur le devant de la scène et retournent le féminisme comme un gant, en deux temps, trois mouvements. Ils deviennent Le Sauveur que tu attendais, selon eux. Et tu as intérêt à leur en être redevable. On dit merci au Monsieur. Il faut avouer que, la première fois, on trouve le tour de passe-passe assez bluffant.»

THIERS-VIDAL Léo
Rupture anarchiste et trahison proféministe
Bambule, 2013

Extrait de «La fabrication des mâles»

«La plupart des hommes «de gauche», qui se disent «assez favorables» à la libération des femmes, n'admettent pas de se voir contestés dans leur virilité et dans leur supériorité de fait. (...) Les affirmations, souvent justes au demeurant, telles que : «c'est le système, et non les individus mâles, qui est responsable au premier chef de l'oppression subie par les femmes, c'est la société entière et non pas seulement les femmes qu'il faut libérer», servent trop souvent d'excuses aux hommes qui refusent de transformer dès aujourd'hui leur comportement avec les femmes. Les militants et sympathisants des mouvements d'extrême gauche se disent en général partisans de la libération des femmes, mais on trouve fréquemment chez eux aussi des réticences, dans lesquelles il est difficile de discerner l'aspect politique de l'aspect personnel. (...)

Ce serait un problème insoluble dans la société actuelle. Ces hommes-là comprennent, sympathisent, commencent même – le plus souvent sous la pression des femmes avec lesquelles ils vivent – à se remettre personnellement en cause, mais ne sont pas encore prêts, pour la plupart, à s'engager très avant dans une voie où ils pensent que les femmes vont trop loin. Les hommes «féministes» ont aussi tendance à croire que le machisme et la phallocratie sont le problème des autres et qu'eux-mêmes en sont débarrassés. Ils connaissent bien le sexisme agressif du fasciste, le sexisme galant du play-boy, le «sexisme ordinaire» du Français moyen, le sexisme compensateur de l'ouvrier qui se venge sur sa femme et sur ses enfants des brimades dont il souffre à l'atelier, celui du travailleur immigré, victime de la frustration sexuelle et de la mentalité patriarcale héritée de sa culture d'origine.

Mais dans les milieux politisés ou marginaux, comment ne serait-on pas «conscient», «libéré» ?» (...)

«Pourtant, entre le sexiste ordinaire, et l'homme «libéré», la distance n'est pas si grande que le croit ce dernier. Quand un homme, «féministe» rencontre un de ses copains qui ne l'est pas, c'est toujours au même vieux fonds d'évidences masculines, de considérations traditionnelles sur les femmes et de plaisanteries grassement sexistes qu'ils ont recours pour communiquer. Y a-t-il un militant qui se soit réellement fâché avec un ami, un voisin, ou un autre militant, à la suite de plaisanteries ou de comportements méprisants à l'égard des femmes ? Ceux-là même qui n'hésitent pas à réagir, souvent violemment, devant une attitude raciste, reculent devant le risque de se brouiller avec un copain, ou même une simple connaissance, pour quelques propos ou attitudes sexistes : même si on ne les reprend pas à son compte, on les laisse passer. Ça fait partie du quotidien, des rapports habituels entre les hommes. On pense que tout cela peut se discuter de façon amicale et sereine, que souvent certaines expériences douloureuses avec les femmes expliquent bien des retards dans la prise de conscience. De plus, s'il fallait se formaliser de tous les propos et comportements sexistes, on n'en finirait pas ! Et l'on risquerait vite de se voir exclu de la communauté masculine, aussi nécessaire pour le travail que pour la détente ou pour la recherche de partenaires féminines, et qui est en fait régie par le sexisme ordinaire. On pourrait aussi souligner le grand nombre de réunions, politiques ou autres, dans lesquelles les hommes gardent, grâce à leur habitude de la parole ou à leur agressivité, le monopole du crachoir. Les femmes qui sont là, même «libérées» ou «en voie de libération», se voient confiner dans un rôle muet de béni-oui-oui, pendant que leurs mecs débattent des grandes vérités.»

*Extraits de FALCONNET Georges, LEFAUCHEUR Nadine
La fabrication des mâles
Seuil, 1975, p.11-13*

-
- 83% des agressions sexuelles sont exercées par des personnes connues des victimes
 - 25% des agressions sexuelles sont commises sur le lieu de travail

Enquête ENVEFF femmes de 18 à 59 ans (2000)

NOTRE BELLE FAMILLE !!!

Nous avons beaucoup échangé sur notre fonctionnement parfois similaire à celui d'une «famille», au sens large du terme. Le fait de ne pas «traiter» l'agression, de ne pas la sanctionner rappellent étrangement les mécanismes à l'œuvre dans les familles incestueuses où, lorsqu'une agression ou un viol est commis par un membre de la famille, l'acte est passé sous silence. D'ailleurs nous n'avons, l'année qui a suivi l'agression, que très peu fait appel à des extérieur-es dans la mesure où nous avons sollicité d'abord les savoirs de syndicalistes reconnus internes à notre réseau, lesquels se sont avérés incompetents sur le sujet spécifique de la juridiction des violences faites aux femmes. La recherche de ressources et contacts extérieurs, quand elle a eu lieu, a été menée essentiellement à l'initiative individuelle de femmes du réseau (associations spécialisées sur ces questions, camarades militant-es hors réseau etc.). On a pu constater un effet «on lave notre linge sale en famille», on se fait justice soi-même... Notre méfiance envers la justice d'État, et la nécessité aussi dans un premier temps de respecter la demande de confidentialité de la victime, ont renforcé ce dernier aspect.

LES IMPENSÉS DE NOTRE AUTOGESTION

Dans notre culture autogestionnaire, il y avait aussi une forme d'impensé autour de l'absence de sanction. Chaque collectif coopératif se dotait de règles de fonctionnement, co-élaborées, mais rien ne se passait si l'un-e d'entre nous ne respectait pas ces règles communes. On se redisait les règles, on en reparlait, mais personne n'avait une légitimité à sanctionner. Nous pensons que cet élément a beaucoup contribué à la non-sanction dans les jours, les mois et l'année qui ont suivi l'agression et ce malgré la «mise à pied» et l'accompagnement que l'équipe de la SCOP employeuse de l'agresseur a mis en place après la révélation de l'agression. À ce propos, il est également intéressant de lire les explications de Laure de l'AVFT sur le traitement d'une agression commise au sein d'un commissariat de police dans lequel la culture et les pratiques sont très différentes des nôtres.

UNE AFFAIRE DE FEMMES... POUR CHANGER !!

La prise en charge des conséquences de l'agression au sein du réseau a été particulièrement (mais pas exclusivement) féminine :

- bien sûr pour la victime d'abord, dans sa vie professionnelle et personnelle, mais aussi au

sein de la SCOP employeuse de l'agresseur, dans l'informel, dans les heures passées à échanger sur que faire, comment continuer de travailler ou non avec l'agresseur,

- dans les réflexions visant à assurer un travail pédagogique de sensibilisation sur les violences faites aux femmes et le patriarcat,
- concernant l'accompagnement et le contrôle du collègue agresseur par ses collègues femmes,
- sur les solutions afin de ne pas remettre en présence la victime et l'agresseur,
- sur l'accompagnement de la victime pour dénoncer la situation auprès de l'agresseur,
- et enfin, quand la situation a été traitée collectivement, pour soutenir, accompagner, analyser, mener à terme les démarches.

Non pas que les hommes du réseau n'aient rien assumé dans cette situation ; mais force est de constater que dans l'informel et dans le réseau, le temps et l'énergie consacrés aux conséquences de l'acte commis par ce collègue ont été l'apanage des femmes et continuent de l'être, aujourd'hui encore. Certaines, qui n'ont pas supporté les conflits et contradictions de cette période, ont fini par partir, épuisées.

Un des grands communs aux ressentis des femmes dans cette histoire, c'est le sentiment de culpabilité qui nous a TOUTES traversées : culpabilité d'avoir embauché l'agresseur, de ne pas s'être méfiées, de ne pas s'être questionnées sur les conditions matérielles d'accueil, de n'avoir pas dénoncé publiquement, de ne pas avoir appuyé la démarche de sanction, de ne pas avoir pris des nouvelles plus régulières de la victime etc. Et ce, au-delà même de notre réseau puisque, par exemple, l'ancienne compagne de l'agresseur a eu, elle aussi, son (gros) lot de culpabilité et de regrets... En plus de nuire à l'action, ce sentiment de culpabilité a souvent contribué à l'isolement et à la division au sein même de la classe de femmes⁽¹⁾ que nous formions plus ou moins consciemment.

(1) Le concept de classe de sexe a été proposé par les féministes matérialistes. Le concept de classe de sexe signifie que ce sont les rapports de domination et d'exploitation qui créent les groupes sociaux (comme pour les classes sociales) et que ce n'est pas le contraire. Le concept de classe de sexe tel que le propose Christine Delphy met la domination sociale au cœur de l'explication. Les rapports sociaux de sexe constituent la division sexuelle et donc constituent des groupes/classes de sexe.

LA NOTION DE «CARE»

Le «care» se réfère à la notion de soins professionnels ou «profanes» (dans le cadre privé). Cette notion englobe en réalité, deux concepts : celui de soins (en anglais, «care») et celui de d'entretien, de réparation («cure»). Dans la sphère privée, le «care» recouvre tout ce qui a trait à la notion d'attention portée à l'autre, d'aide, de soutien, de réparation, de préoccupation, de souci, bref de responsabilité vis-à-vis de l'autre.

Par sa proximité avec les travaux domestiques ménagers, ce «travail domestique de santé» est une tâche assignée majoritairement aux femmes. D'abord parce que dans le cadre de la famille, il va très souvent concerner l'éducation des enfants et aussi car il concerne, plus généralement, la prise en charge du bien-être de chaque membre de la famille dans la vie quotidienne du foyer. Cette relation de soutien et d'aide est incorporée par les femmes : en dehors de la famille, au sein de leur groupe d'appartenance (amis, collègues, militants), ce sont elles qui, encore une fois, prendront en charge le bien-être du groupe et des individus qui le composent.

LA QUESTION DU DROIT

Notre carence en matière de connaissances du droit du travail et notamment sur les obligations de l'employeur en cas d'agression sexuelle a été l'un des éléments déterminants dans la non sanction de l'agression du point de vue du droit du travail. Et pourtant (mais on n'est pas à une contradiction près) dans nos interventions, nous mobilisons fréquemment l'approche syndicale, le recours au droit et notamment au droit du travail. Il nous a donc paru important de nous attarder sur ce «non recours» au droit du travail, d'en éclairer les enjeux et de transmettre des informations qui devraient, au vu de la fréquence de ces situations, être connues de chacun-e à commencer par les employeurs.

UNE ASSOCIATION DE RÉFÉRENCE

Pour cela, nous nous appuyons ici sur le travail et les ouvrages de «l'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail» :

- Violences sexistes et sexuelles au travail. Guide à l'attention des employeurs. Première édition 2009 (et ajouts de l'édition 2015)
- Violences sexistes et sexuelles au travail. Faire valoir vos droits. Deuxième édition 2011

Nous saluons le précieux travail de l'AVFT et les remerçons pour le soutien que ses membres nous ont apporté quand nous les avons sollicitées. Et nous conseillons fortement les ouvrages cités, véritables guides qui informent, conscientisent, expliquent les réactions des victimes et les stratégies des agresseurs, rappellent les cadres légaux et accompagnent l'action.

UN MANQUE DE CONNAISSANCE JURIDIQUE ÉTONNANT

L'un des premiers éléments en matière de non connaissance du droit et qui a freiné la mise en place d'une sanction après l'agression a été la confusion que nous faisons entre les démarches pénales et le cadre du droit du travail. Lors des échanges téléphoniques qui ont suivi le regroupement, plusieurs collègues syndicalistes, pensaient et disaient qu'il n'y avait rien à faire du côté de l'employeur et que la victime devait, si elle le voulait, porter plainte au pénal.

Ces affirmations sont fausses et vont à l'encontre de l'obligation de protection de l'employeur envers ses salarié-es. La démarche au pénal est indépendante de l'application du droit du travail. La victime peut, si elle le souhaite, porter plainte au pénal. Si elle le souhaite ou si elle le peut, car d'un point de vue matériel, là encore, il ne s'agit pas d'un choix individuel indéterminé vus les freins structurels qui pèsent sur les femmes et qui les empêchent souvent de porter plainte (*cf. page 16 du Livret Central, l'analyse de Romito sur les violences faites aux femmes*). Lorsque des femmes vont aux prud'hommes, par exemple, après avoir été licenciées pour avoir dénoncé l'agression sexuelle ou le harcèlement qu'elles subissaient au travail (ce qui arrive malheureusement davantage que la sanction pour les auteurs des violences), la reconnaissance des délits (ou des crimes en cas de viol) peut constituer un élément en leur faveur pour faire reconnaître les faits dans le cadre du droit du travail. Il n'en reste pas moins que les deux démarches sont indépendantes l'une de l'autre. Une femme n'a pas besoin de porter plainte pour qu'une agression soit sanctionnée dans le cadre de son

travail. L'employeur n'a d'ailleurs pas à avoir accès à cette information mais il a des obligations qui lui incombent dans le cadre du droit du travail.

Il est très surprenant que nous ne soyons pas, à l'époque, allé.e.s chercher plus loin que les affirmations des collègues et que ces mêmes collègues, avec une forte expérience syndicale, n'aient pas eu connaissance de ces obligations. Cela en dit long sur l'absence de formation et d'information sur ces questions et tout ce qui freine la reconnaissance des violences faites aux femmes.

Qu'est ce qui a pu contribuer à cette «désinformation organisée» ?

D'une part le «réflexe» de penser qu'il s'agit d'une affaire privée : ce genre de délit, dans «l'intimité», est systématiquement pensé comme «ne concernant» que les personnes impliquées, d'autant plus quand cela ne se produit pas directement dans la sphère professionnelle. Mais ces mêmes réactions peuvent se passer au travail, alors même que les faits se déroulent dans (et sont permis par) l'organisation du travail.

Dans notre cas précis, d'autres éléments que nous avons pu souligner par ailleurs ont pu influencer :

- Le fait de ne pas vouloir (consciemment ou non) «mettre en péril» les coopératives (naissantes pour certaines) dont nous étions toutes et tous employeurs et employé-es.
- Peut-être nos «spécificités» de réseau plus ou moins formelles ont servi de «cache droit» : l'employeur de la victime et celui de l'agresseur n'étaient pas les mêmes.
- L'habitude de ne pas recourir à de l'aide extérieure, habitude qui est issue d'une culture d'**autogestion** de nos propres contradictions. De plus, nous prétendons produire du savoir au sein même de nos collectifs de travail, ce qui s'élabore ailleurs n'est donc pas forcément toujours recherché.
- Une difficulté à endosser nos fonctions d'employeurs puisque nos formes de coopératives (outre les co-gérant-es légaux) avaient pour conséquence que tout le monde et donc personne n'incarrait cette fonction. L'agresseur et la victime étant par ailleurs tous deux co-gérant-es de leurs coopératives.
- Une autodérision proche de «*on revendique l'application du droit du travail mais on est des cordonniers hyper mal chaussés vu comment on s'autoexploite*», à tel point que cela en devenait presque une identité. Les pratiques de nos coopératives ne mettent pas en avant l'exigence de la protection de la santé physique et mentale de leurs travailleurs. La performance permanente et la

surimplication des travailleur-s-es sont plutôt le régime dominant dans les SCOP.

QUE DIT LE DROIT DU TRAVAIL ?

Dans le code du travail, l'employeur est responsable de la santé physique et psychique de ses salarié-es. L'employeur de l'agresseur est responsable du comportement de l'agresseur. L'employeur est responsable du fait de prendre soin et de s'assurer des conditions de santé de ses salarié-es au travail. Il a une obligation de protection, y compris bien sûr, en cas d'agression sexuelle. L'employeur a également une obligation légale de prévention en matière de harcèlement sexuel et de santé au travail en général (informations, sensibilisations, formations).

Une obligation générale est prévue à l'article L4121-1 du code du travail (Violences sexistes et sexuelles au travail. Guide à l'attention des employeurs AVFT, p. 46) : *«L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.»*

L'alinéa 7 dispose que l'employeur doit *«planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants, notamment les risques liés au harcèlement moral et au harcèlement sexuel (...).»*. (ajouts de l'édition 2015)

L'article L1153-5 du Code du travail concerne plus particulièrement le harcèlement sexuel :

«L'employeur prend toutes les dispositions nécessaires en vue de prévenir les agissements de harcèlement sexuel, d'y mettre un terme et de les sanctionner.» (ajouté par la loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les hommes et les femmes). (Édition 2015)

ARTICLE L1153-1 DU CODE DU TRAVAIL RELATIF AU HARCELEMENT SEXUEL :

«Aucun salarié ne doit subir des faits :

- Soit de harcèlement sexuel, constitué par des propos ou comportements à connotation sexuelle répétés qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante*

- *Soit assimilés au harcèlement sexuel, consistant en toute forme de pression grave, même non répétée, exercée dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers ».*

Cette disposition, issue de la loi du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel s'applique pour les agissements commis après le 8 août 2012, date d'entrée en vigueur de la loi. Pour les faits commis avant, l'ancienne définition s'applique (contrairement à l'infraction pénale de harcèlement sexuel abrogée par le Conseil constitutionnel le 4 mai 2012) :

« Les agissements de harcèlement de toute personne dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle à son profit ou au profit d'un tiers sont interdits ».

La Cour de cassation a apporté une précision de bon sens en disant que le harcèlement sexuel d'un salarié sur une salariée pouvait être commis « hors du temps et du lieu de travail ». Dans cette hypothèse, la responsabilité de l'employeur est tout de même engagée. Cass. soc., 19 oct 2011, n°09-72.672.

L'AVFT met l'accent sur les liens entre prévention et sanction ⁽¹⁾ : si, dans une entreprise, le rappel à la loi est fait, c'est-à-dire qu'il y a de la prévention ou si, dans l'histoire de l'entreprise, un cas d'agression sexuelle a été sanctionné, cela diminuera les possibilités que d'autres violences se produisent.

«La meilleure prévention réside dans la conscience – à tous les niveaux de l'entreprise – qu'un potentiel agresseur ne restera pas impuni.» (p 51, guide à l'usage des employeurs AVFT).

De quoi nous faire réfléchir au sein de notre réseau sur l'absence de sanction (dans tous les domaines) et sur nos présupposés ou nos difficultés à travailler les dominations à l'œuvre dans nos collectifs !

(1) Nous souhaitons souligner que, pour la première fois, un conseil de Prud'hommes a qualifié le 1^{er} juillet 2015, de «harcèlement sexuel à l'encontre d'une salariée des agissements à caractère sexuel qui ne la visait pas personnellement». Voir le communiqué du 8 juillet 2015 sur le site de l'AVFT (www.avft.org) ou l'article relayé par le site d'information locale : larotative.info. La Nouvelle République du Centre Ouest, qui a fait appel de cette décision, est donc la première entreprise française condamnée pour harcèlement moral et sexuel «environnemental».

Lorsque l'employeur est informé des faits d'une agression sexuelle, il a l'obligation de *«constituer un dossier et de recueillir suffisamment d'éléments pour se faire une opinion quant à la réalité des violences dénoncées. Pour ce faire, il est tenu de procéder à une enquête sérieuse et impartiale. Les juridictions prud'hommales examinent les moyens mis en œuvre pour faire cesser les violences et/ou prendre des mesures disciplinaires. (...) L'enquête doit permettre de réunir un faisceau d'indices concordants par le biais des entretiens. Elle doit être une enquête sérieuse, impartiale et contradictoire. Comme il n'y a très souvent, pas de témoins, cette technique permet d'analyser les éléments de preuve fournis par la victime et d'en trouver d'autres - Note : en matière de violences sexuelles, il est admis que la preuve résulte d'un faisceau d'indices et la jurisprudence considère que la cohérence et la constance du récit légitiment la parole de la victime»* (p 72, guide à l'usage des employeurs AVFT).

«Au préalable, pour éviter l'aggravation ou la réitération des violences, l'employeur doit prendre des dispositions conservatoires qui ne soient préjudiciables à aucun-e des salarié-es. Il peut dispenser d'activité le mis en cause pour qu'il ne puisse pas exercer de pression sur la victime et sur les autres collègues. Cette mise à pied conservatoire, qui n'est pas une sanction, ne doit pas avoir de conséquences sur la rémunération du salarié. En tout état de cause, l'employeur doit veiller à ce qu'il ne travaille pas dans le même environnement que la salariée. Ce laps de temps permet de procéder à une enquête dans des conditions sereines, et à la salariée, si elle est encore en poste, de travailler en toute sécurité.» (p.71, guide à l'usage des employeurs AVFT).

- L'employeur a un délai de deux mois, à compter du moment où il a connaissance des faits, pour mener à bien cette enquête et sanctionner l'auteur de l'agression.
- L'agression sexuelle est une faute grave, qui peut donc entraîner le licenciement. D'autres types de sanctions peuvent être mises en place comme la rétrogradation des fonctions ou le blâme.
- L'employeur peut indemniser la victime mais n'en a pas l'obligation (si la salariée saisit le Conseil de prud'hommes et que les violences sont reconnues, l'employeur aura l'obligation de l'indemniser des préjudices qui en découlent). Dans les faits, cela ne se produit jamais. Par ailleurs, on constate que dans la majorité des cas, lorsqu'il y a dénonciation d'une agression, c'est l'agressée qui est mise au placard ou licenciée.

Entretien de Laure IGNACE, juriste pour l'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT) Rennes, mars 2015

Peux-tu me raconter d'autres situations de réactions d'employeurs face à la dénonciation d'une agression sexuelle ou de faits de harcèlement sexuel ?

- “ Je peux raconter deux situations antinomiques rencontrées dans mon exercice professionnel, en tant que juriste à L'AVFT, dont j'ai été saisie, où j'étais territorialement compétente (j'ai reçu les premiers appels et accompagné ces femmes).
- “ Une première situation d'une femme policière municipale qui a été victime de harcèlement sexuel et de viol par son supérieur hiérarchique au sein des locaux de la police municipale. Ça a duré pendant plusieurs mois. Un jour elle a pris ses fonctions et elle allait de nouveau se retrouver en situation de potentielle agression sexuelle par son supérieur hiérarchique et elle a craqué. Elle en a parlé à un collègue qui l'a immédiatement extraite du collectif de travail, conduite chez les supérieurs hiérarchiques, qui l'ont immédiatement accompagnée déposer plainte, et qui ont suspendu le jour même la personne qu'elle mettait en cause. Une instruction criminelle est ouverte depuis deux ans. Il est toujours suspendu. Voilà une réaction idéale d'un employeur.
- “ Du coup, comme lui a été mis à pied immédiatement et qu'elle a pu faire confiance à sa hiérarchie, elle a pu reprendre le travail. Alors bien sûr c'est dur, parce qu'elle travaille dans l'environnement où elle a été victime de violences sexuelles, mais elle est soutenue au quotidien par l'ensemble de la communauté de travail qui, dès qu'elle se sent pas bien, lui permet de souffler, de sortir, de faire des pauses, de lui dire «mais si ça va pas, tu te mets en arrêt, tu reviendras quand tu te sentiras mieux». Lui, a disparu de son environnement. C'est un cas particulier parce que ce sont des fonctionnaires, l'administration attend la décision pénale pour prendre une décision disci-

plinaire définitive. Voilà la première expérience qui n'arrive quasiment jamais. C'est une expérience rare dans ce qu'on rencontre à l'AVFT.

Qu'est ce qui fait que là ça a été pris comme ça à ton avis ?

“ Je crois que les supérieurs hiérarchiques étaient sensibilisés aux violences sexuelles commises dans le milieu de travail et qu'ils ont immédiatement pris la mesure de la gravité des faits. En fait ce qu'on rencontre en général dans les entreprises privées, ce sont des supérieurs hiérarchiques qui sont mis en cause, et pas des personnes de même niveau hiérarchique. Les employeurs vont faire un arbitrage : duquel des deux il faut se séparer ? Comme les mis en cause sont souvent des supérieurs, ou des collègues mais qui ont une plus grande ancienneté, et que c'est toujours des hommes, avec une direction masculine... l'arbitrage va se faire comme ça : on a une salariée victime qui n'a aucun pouvoir dans l'entreprise, qui est remplaçable, et on a un supérieur hiérarchique qui n'est pas facilement remplaçable... En fait je crois qu'ils se disent qu'en terme de rentabilité c'est elle qu'il faut virer, et à partir de là, il va falloir qu'on colle la procédure à cette décision qu'on devra prendre in fine.

“ Ma deuxième situation, est complètement antinomique à celle-là. Dans cette deuxième situation, on a une femme assistante de direction dans une banque, victime de harcèlement sexuel et de viol, par un des directeurs financiers de la banque (son supérieur hiérarchique direct). Pour elle, ça dure plusieurs années. Elle dénonce les faits au PDG de la banque. Elle est immédiatement changée de bureau et d'étage, on ne lui donne plus de travail. Lui il n'est pas du tout mis à pied, donc ils continuent de se croiser. Elle est ensuite rétrogradée de poste. L'employeur ne fait pas d'enquête et répond à la lettre de la dénonciation (qu'elle a envoyée) en disant que ses accusations sont très graves, qu'elle doit les prouver, mais on ne lui donne pas de cadre pour le faire. Elle apporte des preuves composées de texto très explicites, mais l'employeur

considère qu'il s'agit de drague et non de harcèlement sexuel. Elle se met en arrêt maladie pour s'extraire, parce qu'elle est en insécurité, du fait de la présence de son harceleur et de l'absence de protection de l'employeur. Elle est finalement convoquée à un entretien préalable de licenciement. Elle est licenciée pour faute lourde, pour dénonciation calomnieuse.

“ Voilà, là on a vraiment l'inverse, c'est-à-dire qu'on a un employeur qui dès le début s'est dit, de toute façon, si je dois me séparer de quelqu'un ce sera elle, parce que mon directeur a 20 ans de boîte. C'est évident pour eux. À partir de là, ils ont monté tout un dossier pour la décrédibiliser. Elle a reçu des menaces du PDG qui a appelé la mère de la victime, en disant «que c'était inadmissible qu'elle se comporte comme ça, qu'elle tienne des propos comme ça, en la menaçant de licenciement si elle continuait». On a gagné devant le conseil des prud'hommes (jugement en 2011). Et là on est devant la Cour d'Appel parce qu'ils ont fait appel. Il y a eu requalification du licenciement pour faute lourde (aucune indemnité...), en licenciement nul et reconnaissance du harcèlement sexuel avec dommages et intérêts pour harcèlement. Ce sont deux expériences complètement antinomiques de réaction des employeurs. Des licenciements pour faute lourde, on n'en a pas souvent. Là, ils sont allés très loin, il fallait se débarrasser d'elle dans un coup d'éclat. Ils y sont allés très fort.

Du coup tu me donnes deux situations extrêmes, c'est quoi la réaction typique ?

“ La réaction plus classique, ça va être une femme qui dénonce (tant qu'elle ne dénonce pas, il ne peut rien se passer puisque l'employeur n'est pas au courant, à moins qu'il soit lui-même le harceleur) soit à l'oral, soit à l'écrit les faits dont elle se dit victime. L'employeur va souvent convoquer de manière informelle le harceleur qui va démentir les faits. Et là on a deux situations : soit il fait une enquête interne, soit il fait rien du tout.

Comment je suis...

“ S'ils font une enquête interne et que le harceleur fait toujours partie de la communauté de travail, car il n'a pas été mis à pied, la salariée va finir par se mettre en arrêt maladie, permettant au harceleur d'organiser son impunité auprès des collègues, de l'employeur. En règle générale, quand ça se passe comme ça, on a une enquête qui ne permet pas de démontrer les violences sexuelles, c'est quasi systématique.

“ S'ils ne font rien du tout, deuxième cas de figure, aucune solution n'est donc proposée. La victime finit de manière certaine en arrêt maladie et alors là ça peut durer des mois comme ça : en fait l'employeur fait l'autruche. Elle, il faut qu'elle s'extraie, évidemment, son employeur ne réagissant pas, elle est en perte de confiance de toute part, elle reste en arrêt maladie pendant des fois des années, et finit en inaptitude. Ça c'est un cas très typique.

Sur le rapport au droit dans des collectifs militants de gauche, tu as des exemples de comment cela se passe ?

“ À l'AVFT on n'est pas du tout saisi de ces cas-là. Vous avez été les premières dans cette configuration. Sinon c'est dans des syndicats. C'est arrivé, mais c'est très différent, ils fonctionnent presque comme des entreprises. On n'a pas les situa-

«J'ai longtemps cru que j'étais devenue féministe après deux premières lectures : la domination masculine de Bourdieu et King Kong théorie de Virginie Despentes, que des copines, à force de conversations animées, m'avaient pressée de lire, agacées qu'elles étaient de me voir prioriser la lutte anticapitaliste à tout prix. Et c'est vrai que ces lectures ont eu un effet très conscientisant sur moi. J'y trouvais des échos à ce que je vivais depuis longtemps et elles ont contribué à construire ma colère, à commencer par celle que j'éprouvais contre moi-même d'avoir été moi aussi dans le déni, à nuancer la réalité des inégalités et des oppressions et à croire mordicus, qu'une fois le capitalisme abattu, on n'aurait plus de problèmes de ce «genre».

Plus tard, j'ai cru que le moment où j'étais réellement devenue féministe, c'était le moment où j'avais éprouvé l'ampleur de la tâche ; où j'avais pris conscience des effets de système dans nos corps et de l'invisibilisation massive de ce qui – une fois un pied mis dans ces analyses – vous sautent aux yeux :

c' e s t

quand je discutais de mon enthousiasme naissant avec des camarades ou des copains et que les débats tournaient court. Pas moyen d'avoir un échange politique, les copains se sentaient systématiquement attaqués là où j'avais la sensation de dénoncer un système, comme on le faisait si souvent en décortiquant les mécanismes du capitalisme. C'était pas la première fois que je me sentais un peu «isolée» ou à contre-courant mais là, ça avait une autre saveur.

Aujourd'hui, je crois que ça a commencé bien avant dans ma chair et mes intuitions et que je deviens féministe tous les jours. Ça me fait peur parfois, quand je suis loin des copines, quand je tente de vivre mon couple hétérosexuel sans baisser ma garde et que je trouve ça épuisant, quand je vois autour de moi, les violences, les effets partout, l'ampleur de la tâche et surtout les mécanismes et institutions au service du patriarcat dans la psychiatrie, le social, la justice, l'école, la publicité... Mais c'est surtout un combat qui en nourrit d'autres, tant au niveau des pratiques que, théoriquement, dialectiquement. Et c'est plus que précieux».

...devenue
féministe

tions que vous avez soulevées.

“ *Après, dans mon expérience militante, j'ai toujours été dans des collectifs non mixtes. J'ai quand même été confrontée à une situation de harcèlement moral dans laquelle l'option judiciaire a été à peine envisagée. Ce n'est pas du tout la réponse que les groupes militants de gauche privilégient. Il y a toujours une croyance qu'on va s'en sortir nous-mêmes. Ce qui peut être réaliste si on a anticipé ces situations dès le début. Mais ce n'est quasiment jamais le cas. En fait, il y a une absence de réflexion totale sur la violence interne au groupe, celle qui peut s'exercer en son sein, puisqu'on est dans un combat contre la violence du système. Quand la question se pose, comme on est sur des convictions militantes notamment dans le féminisme, de critique de la justice patriarcale notamment, on ne veut pas s'y confronter en interne.*

“ *Pour autant, dans une association féministe dont je fais partie et dont l'objet est d'accompagner juridiquement les victimes de violences sexuelles, une situation d'agression sexuelle et de harcèlement sexuel a été dénoncée par une des militantes qui désignait une autre militante de ce collectif comme agresseuse. Dans cette situation, nous venons de décider collectivement d'exclusion, sur la base à la fois du récit de la victime et des éléments de preuve dont nous disposions, la personne qu'elle mettait en cause. Je pense ceci dit, que si je n'avais pas posé le droit (qualifier les faits) tout de suite avec la victime au moment où elle m'a confié les agissements, elle ne se serait pas sentie légitime à saisir le collectif.*

Peux-tu développer le principe de protection de l'agressée (au travail) que tu as énoncé «On ne remet jamais ensemble victime et agresseur» ?

“ En fait, pour moi on ne peut le faire que si l'agresseur a été sanctionné par l'employeur, a reconnu les faits et que la victime a «consenti» à ses excuses et à retravailler avec lui, ce qui n'est jamais le cas. Cette hypothèse n'arrive jamais... Normalement quand il y a eu des faits aussi graves, la seule sanction possible c'est l'exclusion. Il n'y a pas d'autre réponse, d'autres sanctions possibles à des faits d'agression sexuelle que l'exclusion pure et simple. Pour la victime et pour tout le monde. À moins qu'il y ait une reconnaissance pleine et entière de sa responsabilité, pleine et entière c'est-à-dire sans aucune stratégie d'agresseur mise en place (de minimisation, de justification, d'inversion des responsabilités...) et un collectif de travail avec des personnes référentes en cas de mal être de la victime, avec la mise en place d'un «cocon» autour d'elle. Pour que cela puisse marcher, il faut qu'il n'y ait pas eu un seul couac. Si un seul truc a déconné à un moment cela ne marchera pas.

Tu me disais à l'époque que quand le rappel à la Loi a été effectué dans l'entreprise, ça diminuait les violences sexuelles ?

“ Ce qui est clair, c'est que dans une structure où il est affiché dès l'embauche que ces faits sont interdits (il faut que ce soit dit à l'entretien d'embauche), que les hommes sont prévenus que s'ils commettent ce type d'agissements, ils seront licenciés, et qu'il est dit aux femmes que si elles sont victimes de ce type d'agissements, elles seront soutenues, que la structure met en place des moyens (il ne suffit pas de dire, il faut former les gens)...cela ne peut que réduire les violences sexuelles.

“ Par exemple aux États-Unis, dans quasiment toutes les entreprises, chaque nouvel entrant a une journée de formation contre le harcèlement sexuel, c'est obligatoire pour tout le monde, quelle que soit ta place

dans l'entreprise. Il y a très peu d'affaires de harcèlement sexuel aux États-Unis. Quand il y en a une c'est exceptionnel. Ça fait très longtemps que c'est comme ça. On en entend parler parce que quand il y a une affaire, les femmes gagnent des sommes mirobolantes, ça fonctionne pas du tout comme ici (c'est une loi civile aux États-Unis).

“ Pour revenir sur la France, je suis sûre que quand il y a des politiques claires qui sont affichées, que tu es informé dès l'embauche, qu'il y a une politique de traitement des plaintes (dénonciations pour violences sexuelles), que les femmes savent à qui elles doivent s'adresser quand elles ont ce type de problème, comment ça va se passer, un cadre (vous allez voir telle personne, elle vous demandera un écrit, elle vous demandera de raconter les faits, si vous avez eu besoin d'un suivi psychologique, l'entreprise le prendra en charge, la personne mise en cause sera immédiatement mise à pied à titre conservatoire, dans l'attente de réaliser une enquête, l'enquête se passera comme ça, comme ça, comme ça), du coup ça met en confiance les femmes pour dénoncer. Surtout, elles savent d'avance que lui ne va pas organiser son impunité, parce qu'il sera mis à pied à titre conservatoire immédiatement. Et puis les potentiels témoins sont aussi informés qu'ils ne seront pas sanctionnés pour avoir témoigné. Tout cela, parce que ces faits sont inadmissibles dans l'entreprise. Après, je ne dis pas que ça marche à 100%, il y a des cas où par exemple, quand c'est l'employeur lui-même le harceleur, évidemment ça ne marche pas (le PDG quoi) ou des femmes qui de toute façon vont mettre des mois à dénoncer, parce qu'elles ont quand même peur, notamment parce qu'elles n'ont pas de preuves, qu'elles ont quand même peur que cela se termine par leur licenciement alors qu'elles sont en dépendance économique très forte avec cet emploi.

Lorsqu'on a parlé de notre idéal, et d'une définition féministe du viol, comme celle qui existe au Québec, des camarades du groupe m'ont demandé si vous aviez eu l'occasion de critiquer la notion de consente-

ment d'un point de vue féministe ?

- “ En effet le problème du mot «consentement» est contenu dans le mot, c'est-à-dire qu'on acquiesce à quelque chose qu'on nous propose, donc on est toujours pas actrice de nos vies ! À l'AVFT, on effectue un travail de redéfinition du chapitre du code pénal sur les violences sexuelles, et on a banni le mot de consentement du vocabulaire qu'on met en place pour redéfinir les violences sexuelles. On a réfléchi à une notion qui permettrait de parler d'un vrai rapport mutuel dans la sexualité. Après des journées de réflexion, le seul mot qui nous est apparu, c'est l'expression d'adhésion volontaire.
- “ On l'a défini nous-mêmes, parce qu'on voulait que ça brasse, regroupe, combine deux situations : qu'il y ait le terme de volonté pour qu'on soit actrice - on a des volontés, et en même temps dans la vie, on sait aussi très bien qu'on adhère à des choses, c'est pas nous qui sommes à l'initiative toujours (comme c'est les hommes qui sont dominants notamment dans la sexualité, c'est souvent eux qui sont à l'initiative). «Adhérer volontairement» est selon nous une expression, où on était beaucoup plus partie prenante en tant que femme de la sexualité que le terme de «consentir».

L'INTIME EST POLITIQUE

En partageant nos vécus de femmes sur des viols ou agressions, sur notre vécu de la médecine, dans nos couples, dans la rue, dans le travail domestique qui nous est assigné, nous dévoilons ce qu'il y a de commun et de systémique dans la domination patriarcale. Les agressions sexuelles et les violences faites aux femmes sont extrêmement répandues et pourtant chacune est vécue par les victimes comme liée à son individualité. Nous avons pu faire l'expérience à plusieurs reprises, et notamment lors des espaces en non mixité, d'une forme de soulagement mêlée de gravité : la grande majorité des coopératrices du réseau ont vécu des agressions sexuelles et ont subi la violence

masculine. Se raconter, c'est commencer à sortir de l'isolement, des sentiments de culpabilité. Quand l'une nomme, elle autorise d'autres à nommer.

Par exemple, lorsque nous avons lu des extraits du livre *King Kong théorie* de Virginie Despentes sur le viol, et notamment sur le fait que les femmes ne qualifient pas de «viols» les viols qu'elles subissent, plusieurs collègues femmes se sont racontées leurs prises de conscience sur des agressions et des violences qu'elles avaient subies et qu'elles avaient soit occultées, soit requalifiées («*moment désagréable*», «*ça s'est mal passé*»...).

«J'avais 20 ans quand ça lui est arrivé, je ne tenais pas à ce qu'on me parle féminisme. Pas assez punk-rock, trop bon esprit. Après son agression, je me suis ravisée et j'ai participé à un week-end de formation d'écoute de «Stop-viol», une permanence téléphonique, pour parler suite à une agression, ou prendre des renseignements juridiques. Ça avait à peine commencé que déjà je râlais dans mon coin : pourquoi on conseillera à qui que ce soit d'aller porter plainte ? Allez chez les keufs, à part pour faire marcher une assurance, j'avais du mal à voir l'intérêt. Se déclarer victime d'un viol, dans un commissariat, je pensais instinctivement que c'était se remettre en danger. La loi des flics, c'est celle des hommes. Puis une intervenante a expliqué : «La plupart du temps, une femme qui parle de son viol commencera par l'appeler autrement. Intérieurement, toujours, je renâcle : «n'importe quoi.» Voilà qui me semble être de la plus haute improbabilité : pourquoi elles ne diraient pas ce mot, et qu'est-ce qu'elle en sait, celle qui parle ? Elle croit qu'on se ressemble toutes, peut être ? Soudain, je me freine toute seule dans mon élan : qu'est-ce que j'ai fait, moi, jusque-là ? Les rares fois – le plus souvent bien bourrée – où j'ai voulu en parler, est-ce que j'ai dit le mot ? Jamais. Les rares fois où j'ai cherché à raconter ce truc, j'ai contourné le mot «viol» : «agressée», «embrouillée», «se faire serrer», «une galère», wathever... C'est que tant qu'elle ne porte pas son nom, l'agression perd sa spécificité, peut se confondre avec d'autres agressions, comme se faire braquer, embarquer par les flics, garder à vue, ou tabasser. Cette stratégie de la myopie a son utilité. (...)

On te le répète sur tous les tons : c'est grave, c'est un crime, les hommes qui t'aiment, s'ils le savent, ça va les rendre fous de douleur et de rage (c'est aussi un dialogue privé, le viol, où un homme déclare aux autres hommes : je baise vos femmes à l'arraché). Mais le conseil le plus raisonnable, pour tout un tas de raisons, reste «garde ça pour toi». Étouffe, donc, entre les deux injonctions. Crève, salope, comme on dit. Alors le mot est évité. À cause de tout ce qu'il recouvre. Dans le camp des agressées, comme chez les agresseurs, on tourne autour du terme. C'est un silence croisé. (...) Je suis furieuse contre une société qui m'a

éduquée sans jamais m'apprendre à blesser un homme s'il m'écarte les cuisses de force, alors que cette même société m'a inculqué l'idée que c'était un crime dont je ne devais pas me remettre.»

Extrait de DESPENTES Virginie, King Kong Théorie, Le livre de poche, 2007, pages 38-40 et 47

Les stratégies d'occultation des violences faites aux femmes sont si prégnantes que nous incorporons la domination masculine, le mépris de nos propres corps et la culpabilité, jusqu'à nier la réalité. Et nous la nions parce que les institutions ou l'environnement disqualifient les violences subies : ainsi, seulement 1% des femmes victimes de violence portent plainte et parmi elles seules 10% ⁽¹⁾ voient leur démarche aboutir à des condamnations. L'impunité des hommes et l'occultation des violences est un phénomène organisé, non pas dans le sens d'un complot mais bien dans le fait que partout, dans les institutions, les mécanismes d'occultation sont à l'oeuvre ⁽²⁾. Lorsqu'une femme ne dénonce pas une violence, ce n'est pas du fait de son caractère, de sa faiblesse ou de sa psychologie, mais bien la conséquence d'un système où tout est fait pour camoufler, laisser dans «les affaires privées» et donc impunies ces violences.

Partager nos vécus «intimes», c'est comprendre ce qui fait système, c'est comprendre que ce n'est pas parce que c'est moi, mais parce que nous sommes femmes dans une société dominée structurellement par des hommes. Quand une témoinne, cela donne de la force à toute la classe des femmes. D'où l'importance de sortir ces vécus de la sphère privée et/ou intime.

Nous sommes déterminées à arrêter de considérer que ce qui nous arrive est dû au fait d'être «des femmes» d'un point de vue biologique (depuis les violences sexuelles jusqu'à nos difficultés à prendre la parole en public, notre manque de confiance en nous ou le discrédit que nous subissons dans les rapports de pouvoir au sein de collectifs). Les difficultés que nous rencontrons sont loin d'être individuelles, elles sont le résultat du conditionnement social dont nous faisons l'objet (une fille ne se bat pas, reste polie, douce, serviable, ne rigole pas trop fort). Ce n'est ni une question de faiblesse, ni une question de gênes ! Nous pensons nécessaire de faire la guerre à cette psychologisation et cette essentialisation permanente.

(1) Selon les associations de défense des victimes de viol, dont le collectif féministe contre le viol (CFCV).

(2) Patrizia Romito explique très bien en quoi ça constitue des «stratégies» (Cf. page 16 du Livre Central).

ESSENTIALISATION OU NATURALISATION

L'essentialisation, ou naturalisation, est un phénomène consistant à considérer comme biologiques l'ensemble des différences physiques et cognitives entre hommes et femmes, justifiant ainsi la hiérarchisation entre les sexes : les qualités innées des femmes les amèneraient à prendre naturellement en charge l'éducation ; les pulsions sexuelles naturellement incontrôlables des hommes justifieraient leur accès à la prostitution... «Des différences (.....) ont (donc) pu être constatées mais rien n'indique qu'elles soient le résultat d'un quelconque déterminisme biologique. De nombreux effets sociaux entrent en compte : éducation genrée, mais aussi menace du stéréotype ou encore effet pygmalion. Quand on voit l'ampleur de ces phénomènes sur, par exemple, des performances en mathématiques ou quand on compare les sociétés occidentales à d'autres types de société, on se rend compte que les conditionnements sociaux ont un rôle essentiel dans les différences entre sexes ; l'influence biologique a sans doute un rôle très mineur – voire inexistant – sur les différences psychologiques entre sexes»⁽¹⁾.

Par exemple, des chercheur-euses ont démontré que certaines différences physiologiques, sont en fait déterminées par des facteurs sociaux qui, au fil des générations, vont influencer sur la génétique. Ainsi, par exemple, si les femmes, sont en moyenne plus petites que les hommes, ce n'est pas le résultat d'une qualité innée mais un dimorphisme acquis au fil des siècles, causé par des rapports différenciés à l'alimentation. En effet, femmes et hommes ont longtemps été en compétition alimentaire, ce qui a donné naissance à une discrimination : les femmes s'alimentant moins que les hommes, notamment en viande (ce qui a de fait réduit leur accès aux protéines). Cette inégalité a influé sur la croissance des femmes : ce qui était une question de survie est devenu un «ordre social» évident, «une domination qu'on ne remarque pas tellement elle va de soi». Cette inégalité perdurant pendant des millénaires aurait donc contribué à produire la différence de taille. «L'existence de deux genres – autrement dit la création de deux catégories d'individus qui seraient radicalement différents en fonction de leur sexe – induit une hiérarchisation des sexes. Il est difficile d'imaginer

(1) Antisexisme, «Petits rappels sur le genre», 21 mai 2011
<http://antisexisme.net/2011/05/20/petits-rappels-sur-le-genre-reminders-on-genders/>

qu'on puisse arriver à l'égalité entre sexes sans la suppression des genres : on peut difficilement créer deux catégories distinctes d'individus sans essayer de les hiérarchiser, de chercher laquelle est la «meilleure». Le sexe devrait donc être considéré pour ce qu'il est : un trait physique, et rien de plus.»⁽¹⁾

Refaire collectif autour de nos vécus permet cette prise de conscience-là. D'où l'importance des espaces en non-mixité pour nous permettre de libérer nos paroles, même si nous sommes toutes différentes et que la classe des femmes est loin d'être homogène, nous partageons un point de vue situé en tant que femmes dans la société (cf. «Point de vue situé» page 45 du Livret Central). La bienveillance, la volonté d'échange ou d'alliance ne peuvent en aucun cas suffire à un réel partage des oppressions racontées. Pour ne citer qu'un exemple en lien avec notre histoire : lorsqu'une femme raconte à d'autres femmes une agression verbale, physique, morale de la part d'un homme, celles-ci partagent des ressentis, des vécus et donc un début de compréhension commune tandis que des hommes ne pourraient accéder à ce ressenti et à cette compréhension de la même manière. Pour ne pas avoir à subir des jugements, des analyses ou des décisions qui seraient le fait de personnes extérieures au groupe dont les intérêts explicites ou implicites seraient contraires, les femmes doivent pouvoir créer ces espaces sécurisés. Ce sont ces espaces qui ouvrent la possibilité de partager des oppressions et de prendre conscience des mécanismes de dominations patriarcales. Les espaces non-mixtes permettent également d'élaborer des stratégies collectives et individuelles donnant aux opprimées des moyens de lutter contre cette organisation sociale. Bien entendu, la non-mixité ne préserve pas de l'imbrication d'autres rapports de dominations ou de pouvoir au sein de la classe des femmes tels que des rapports sociaux de «race» ou de classe.

Petite histoire...

Lors d'un séminaire (une rencontre autour des savoirs et de la transformation sociale, où nous nous sommes rendues à plusieurs collègues du réseau), nous avons assisté à plusieurs démonstrations de domination masculine, en particulier dans la répartition des tâches entre femmes et hommes par exemple (organisation logistique majoritairement tenue par les femmes organisatrices pendant que les hommes de l'organisation se retrouvent à la tribune).

L'exemple qui suit nous a particulièrement marqué : une intervenante chilienne a présenté son travail. Elle était traduite par un membre de l'organisation. Durant son court exposé (elle disposait de 20 min traduction comprise donc moitié moins de temps que les autres intervenant-es),

(1) Voir le film «Pourquoi les femmes sont-elles plus petites que les hommes ?», <http://www.arte.tv/guide/fr/045331-000/pourquoi-les-femmes-sont-elles-plus-petites-que-les-hommes>

le «traducteur» s'est autorisé des reformulations, des blagues de connivence avec le public, des moqueries sur un prétendu chauvinisme de l'intervenante qui ont passablement énervé plusieurs camarades femmes dans l'assemblée. À l'occasion d'un temps de retour sur la journée, en plénière, une camarade a dénoncé ces faits, pointant notamment que c'était toujours la parole des femmes qui était empêchée (une autre intervenante, faute de temps, n'avait pu présenter son travail ce même jour). Deux autres camarades ont renchéri malgré les sourires entendus des organisateurs hommes concernés. Suite à ces prises de parole, dans un temps de bilan en interne, l'une des organisatrices s'est sentie suffisamment légitime pour dénoncer ce qu'elle avait subi depuis plusieurs mois au sein du même collectif d'organisation (tentative d'agression sexuelle, discrédit, non prise en compte de sa situation de mère en charge d'enfants dans l'organisation). Nous n'avons pas toujours les moyens de réagir mais cet exemple nous prouve une fois de plus qu'à chaque fois que nous réagissons (en dépassant tous les freins qui se présentent ou parce que nous avons pu avoir des espaces collectifs), cela permet de libérer la parole et donne de la force à d'autres femmes pour dénoncer des faits que, sinon, elles seraient seules à porter et qui les abîmeraient d'autant plus.

LE CORPS DES FEMMES COMME OBJET

Quand nous avons commencé l'analyse de ce qui avait contribué à «autoriser» cette agression dans notre réseau, nous avons pu relever des éléments spécifiques à notre groupe que nous avons détaillés précédemment. Nous tenions également à faire part d'éléments plus généraux, présents dans la société et qui ne sont pas spécifiques à notre milieu. Des éléments qui ont influé notre construction d'individu-es genré-es dans la société patriarcale. L'un de ces éléments est la transformation permanente du corps des femmes en objet. Cette objectivation survient **quand une personne est considérée, évaluée, réduite, et/ou traitée comme un simple objet par autrui**. Il s'agit donc de séparer une personne de son corps, de certaines de ses parties corporelles ou de ses fonctions sexuelles, les réduisant au statut d'instruments ou les considérant comme étant en mesure de représenter la personne.

L'objectivation sexuelle se traduit directement par ce droit que les hommes s'octroient de juger, de sanctionner le corps des femmes. Virginie Despentes, dans King King Théorie, décrit ce droit comme le fait que *«n'importe quel connard rougi à l'alcool chauve à gros bide et look pourri pourra se permettre des réflexions sur le physique des filles, des réflexions désagréables si il ne les trouve pas assez pimpantes ou des remarques dégueulasses s'il est mécontent de ne pas pouvoir les sauter. Ce sont les avantages de son sexe. (...) Être complexée, voilà ce qui est féminin. Effacée. Bien écouter. Ne pas trop briller intellectuellement, juste assez cultivée pour comprendre ce qu'un bellâtre a à raconter»*.

Nous avons toutes fait cette expérience désagréable, dans la rue, dans un bar, à la piscine, chez nous, d'avoir la sensation d'être observée, jugée voire démembrée pièce par pièce comme un objet au service du désir des hommes. Cette expérience permanente d'objectivation sexuelle a des conséquences directes sur celles qui le subissent : d'abord le phénomène «d'auto-objectivation» : en gros, se demander en permanence «de quoi j'ai l'air», l'angoisse de se retrouver en maillot de bain sur une plage, les régimes alimentaires plus ou moins excessifs, la séance d'épilation... La liste est vraiment longue des comportements dictés par cette auto-objectivation qui ont des conséquences sur nos psychismes : augmentation de la honte, de l'anxiété, perte de l'estime de soi, dépression, anorexie ...

Cette expérience est tellement courante pour les femmes qu'elle nous conduit à ignorer, minimiser voire trouver normal ce droit des hommes à juger et commenter nos corps. Quelques chiffres pour illustrer : *«Les résultats d'une étude, dans laquelle des femmes et des hommes devaient tenir quotidiennement un journal intime sur le sexisme ordinaire, montraient qu'entre 20 à 30% des femmes avaient subi, en deux semaines, au moins un acte d'objectivation sexuelle, qui se traduisait notamment par des commentaires de nature sexuelle. Les 10 hommes qui avaient participé à l'étude n'en avaient subi aucun. Dans un rapport fédéral de 1988, 28 % des fonctionnaires américaines interrogées avaient affirmé avoir subi des regards ou des gestes sexuels non désirés sur le lieu de travail, et 35 % des remarques, blagues ou questions sexuelles, dans les deux années précédentes. Comme l'indique une enquête similaire datant de 1994, le taux de victimisation reste constant puisqu'à cette date, 29% des femmes fonctionnaires disaient avoir subi des regards ou des gestes sexuels non désirés dans les deux années précédentes. Dans ces enquêtes, on remarque cependant un progrès au cours du temps puisque les femmes ont tendance à prendre ce type de comportement plus au sérieux. En effet, en 1988, 81% des femmes considéraient que les regards et gestes déplacés étaient du harcèlement sexuel, contre 68% des hommes. En 1994, les chiffres montaient à 91% et 72%, respectivement pour les femmes et les hommes.»*⁽¹⁾

C'est donc une pression permanente qui s'exerce sur la sexualisation et la sexualité des femmes. Et ce, dès le plus jeune âge. Ainsi, dès l'approche de la puberté, l'entourage se charge de rendre publiques les transformations à l'œuvre dans le corps des petites filles devenant pubères. C'est une intrusion sociale précoce dans la vie sexuelle des petites filles. Tout cela, bien sûr, est formulé dans un ton très bon enfant : une petite remarque devant tout le monde, à coup de *«alors, ça*

(1) www.antisexisme.net/2014/01/12/objectivation-sexuelle-des-femmes-un-puissant-outil-du-patriarcat-le-regard-masculin/

pousse», «*dis donc tu deviens une jeune fille*», «*tu vas devoir bientôt acheter un soutien-gorge*». C'est imposer à la petite fille, une place sexualisée dans la communauté, qu'elle le souhaite ou non. Cela n'a rien à voir avec la discussion intime en présence d'un-e adulte qui informe sur la puberté et qui va rassurer. Cette blague, faite devant tout le monde, réduit tout un être à une partie de son corps qui est jugée, jaugée, sexualisée. Ces phénomènes contribuent à ce que les femmes ne dénoncent pas les agressions : on ancre dans nos têtes que nos corps sont d'abord des objets sexualisés dans notre société et se devant de susciter le désir des hommes. De là à se dire qu'une fois le désir suscité, les hommes peuvent se servir avec ou sans consentement, il n'y a qu'un pas...

Pour aller plus loin, nous vous conseillons ces trois articles, qui nous ont beaucoup aidées pour écrire ce petit texte :

<http://nous-et-les-autres.blogspot.fr/2012/05/la-femme-demembre.html>
<http://antisexisme.net/2013/08/13/objectivation-1-2/>
<http://antisexisme.net/2014/01/12/objectivation-sexuelle-des-femmes-un-puissant-outil-du-patriarcat-le-regard-masculin/>

Vous trouverez également l'encart sur le «sexage» de Colette Guillaumin page 75 du Livret Central.

FOCUS ET ÉLÉMENTS D'ANALYSE

CHAPITRE II : UN AN PLUS TARD : S'ENGAGER DANS UN TRAVAIL POLITIQUE

Ce deuxième chapitre est consacré à la transmission des analyses et actions que nous avons mises en place à compter de la collectivisation de la situation. Si nous racontons chronologiquement certains éléments qui ne semblent pas spontanément liés à la situation, c'est pour donner à voir, ce qui selon nous, a permis de mieux prendre nos responsabilités suite à l'agression mais aussi de faire avancer plus structurellement la reconnaissance des inégalités de genre qui traversaient notre réseau. Encore une fois, ce n'est pas que nous trouvons particulièrement exemplaire notre expérience où la façon dont nous avons mené ces chantiers, mais parce qu'il nous semble particulièrement précieux d'identifier ce qui nous a permis (ou freiné) de ne pas laisser impuni l'acte d'agression mais aussi de pouvoir en faire un travail politique de dévoilement et d'analyse nous permettant de commencer à changer nos pratiques. C'est pourquoi vous y trouverez l'exposé chronologique de nos travaux, les modalités choisies, les actions réalisées ou envisagées mais aussi des témoignages ou commentaires sur nos tâtonnements et nos découvertes.

A . SE FABRIQUER UNE CULTURE COMMUNE FÉMINISTE

I . LA JOURNÉE COMMUNE SUR LA PATRIARCAT : APPORTS THÉORIQUES

En juillet 2012 (regroupement où a eu lieu l'agression), puis en janvier 2013, l'idée de partager un moment de formation sur les rapports sociaux de sexe a fait son chemin. Ce temps est prévu pour juillet 2013 lors d'une semaine pensée comme notre premier «laboratoire politique».

Le regroupement de juillet 2013 va se dérouler comme suit :

- une journée commune plutôt théorique sur le patriarcat avec une trentaine de participant-es,
- puis trois ateliers de trois jours en parallèle avec une mise en commun lors de la dernière demie journée :

- un atelier où serait poursuivie la réflexion sur le patriarcat mais davantage appliquée à notre métier, notre vécu en interne des SCOP
- un atelier autour de l'échange de pratiques pour nourrir nos pédagogies
- un atelier sur notre lien avec le mouvement social et le syndicalisme

Une commission, composée de six personnes est mandatée pour assurer la préparation pédagogique et logistique du regroupement. Trois coopératrices se chargent de la préparation du temps commun d'apports. Elles le font sur leur temps personnel (trois week-end de lectures et de préparation pédagogique et théorique) durant l'année qui précède le regroupement.

Il est intéressant de souligner au passage que ce groupe, non-mixte de fait, sera qualifié de «*pouvoir occulte*» ou de «*putsch*» par certains camarades hommes du réseau, alors même que cette formation était une décision du réseau et que, par ailleurs, travailler des contenus (syndicaux ou sur l'éducation populaire) à transmettre aux coopératives, a toujours été valorisé jusqu'à lors dans le réseau.

Nous racontons brièvement cette première journée commune à l'ensemble des trente participant.e.s à notre regroupement, car elle a précédé la décision de rendre collective la situation d'agression. Nous essayons d'identifier les éléments qui ont pu contribuer à rendre possible la mise en travail collectif.

La journée commune s'est déroulée en deux temps :

- d'abord un atelier d'«arpentages» c'est-à-dire de lectures collectives par groupe de 3 ou 4 participant-es sur des textes féministes de différentes natures (théoriques, témoignages, romans)
- puis un apport théorique que vous retrouvez en partie dans cette revue (et également dans le Livret central).

ARPENTAGE



L'arpentage est un outil de lecture collective issu de la culture ouvrière, imaginé et utilisé en particulier par les cercles ouvriers à partir du 19ème siècle. Il s'agit de lire un ouvrage, un article ou une brochure collectivement en la découpant en plusieurs parties. Chaque participante et participant lit une partie de l'ouvrage (on peut lire d'abord seul-e ou en petits groupes à haute voix, on peut lire les mêmes parties de texte ou des parties différentes).

Des consignes sont proposées pour faciliter la restitution que chaque lecteur et lectrice fera au reste du groupe. Par exemple : «ce que j'ai compris», «les idées fortes que je retiens», «ce que je n'ai pas compris», «ce qui fait écho à ma pratique», «ce avec quoi je suis en accord ou en désaccord», «la phrase marquante de ma lecture», «ce que j'aimerais dire à l'auteur-e». La restitution a pour objectif de favoriser le partage d'une compréhension globale de l'ouvrage et d'une vision propre au groupe de son contenu. Les retours sensibles permettent de se décaler du registre scolaire dont nous avons toutes et tous hérité. L'idée c'est de rendre possible les lectures partielles, partiales, le jugement critique, l'expression de ressentis. À la fin d'un arpentage on aura fabriqué un nouveau puzzle de savoirs, inspiré par l'ouvrage lu et alimenté par les histoires, les savoirs, les doutes, les colères, etc. de chaque lecteur et lectrice.

Le témoignage du groupe de préparation : «La «nature» de la journée commune a été l'objet de plusieurs discussions lors de sa préparation. Nous avons finalement choisi de le faire sous forme de «cadeaux de lectures» car cela nous permettait de rester dans le théorique. On voulait éviter de traiter, à 30, directement des enjeux internes à nos SCOP : le terrain nous paraissait trop glissant vu les réactions antérieures de certains de nos collègues sur ces questions. Nous craignions que ça crée trop de tensions le premier jour de notre regroupement et de ne pas avoir les bonnes conditions (notamment de durée) pour traiter ces tensions. Nous sentions qu'il valait mieux commencer par s'outiller, se conscientiser. L'entrée théorique nous permettait de créer du commun, de la prise de conscience, sans que les enjeux propres aux groupes rentrent en ligne de compte. Le travail d'analyse à partir des enjeux propres aux SCOP se ferait au moment du stage de 3 jours avec les 15 participant-es qui avaient choisi cet atelier.

Commencer par des lectures en petits groupes sur des textes conscientisants nous paraissait une bonne entrée en matière. Puis, l'idée de «cadeaux de lectures» nous a plu : nous voulions partager ce qui nous avait instruites, outillées dans nos lectures et ça nous permettait de ne pas nous positionner en «sachantes», détentrices d'un savoir que nous allions délivrer à l'ensemble de nos collègues formateur-rices... position, qui, aussi parce qu'elle était inédite au niveau du réseau, ne nous mettait pas dans une situation confortable»

DES CADEAUX DE LECTURE :



C'est la restitution de lectures théoriques. Ce travail est le fruit de lectures collectives sous forme d'arpentages d'ouvrages ou d'articles de sociologues, philosophes, ethnologues... féministes. Ces cadeaux de lectures ont été proposés dans une démarche politique et pédagogique.

Nous pensons que les premières rencontres en non mixité de femmes du réseau ont confirmé que nous avons envie de nous instruire sur les dominations que nous vivons. Nous avons constaté l'invisibilisation des antagonismes de classes existants au sein des SCOP et du réseau et pour certains des collègues un refus de reconnaître le patriarcat comme un système de domination à part entière. Nous constatons également un manque important de cadrage théorique auquel se référer pour pouvoir produire une critique et des propositions étayées de mise en œuvre dans nos organisations internes et dans nos contenus de formation.

Nous souhaitons proposer un éclairage sur des théories critiques permettant des prises de position en conscience et un enrichissement de nos démarches d'éducation populaire. Nous voulions partager les prises de conscience que nous avons eu à la lecture de ces écrits féministes et la possibilité de présenter une application concrète à notre organisation qui revendique, depuis sa création, «un fonctionnement égalitaire». Afin de faire conflit sur une certaine vision de l'égalité.

Nos interrogations et nos craintes pendant la construction et la présentation de l'exposé ont porté sur les résistances de certains de nos collègues à envisager une division interne produite par des causes structurelles. Pour résoudre ces craintes nous avons décidé de commencer cette présentation par situer notre propos dans nos parcours respectif, en disant d'où nous parlons et quels effets ces lectures avaient eu sur nous. Nous avons choisi de présenter cet exposé sous forme de cadeau de lecture pour que le propos ne soit pas perçu comme donneur de leçon. Nous avons travaillé dur pour pouvoir répondre aux questions éventuelles et enfin nous nous sommes entraînées en présentant l'exposé aux camarades du groupe non mixte la veille au soir de la présentation.

Avantages de cet outil ?

- *Appropriation d'une base de lecture commune.*
- *Approche sensible qui permet à chacune et chacun d'être touché par le propos théoriques.*
- *Avoir de la matière pour nos postures d'éducatrice populaire.*
- *Travail de conscientisation, possibilité de faire classe.*
- *Se permettre, en tant que femmes, de faire des apports théoriques.*

Limites ?

- *L'exposé descendant ne permet pas de tout s'approprier.*
- *La démarche pédagogique de s'instruire collectivement peut être détournée et le propos récupéré.*

2 . DES PRISES DE CONSCIENCE

La première demi-journée consacrée aux lectures en sous-groupes a eu des effets conscientisants pour nous tous et toutes mais aussi pour la collègue victime de l'agression.

Durant cette journée, des coopératrices ont lu puis ont longuement discuté d'un texte de Léo Thiers-Vidal sur le traitement des violences faites aux femmes dans le milieu anarchiste et de la responsabilité collective, notamment des hommes, sur la manière dont ces crimes sont rendus possibles dans ces milieux dits pro-féministes. Puis elles ont pu discuter de ce texte avec la collègue victime de l'agression. Cet échange a permis de faire des parallèles entre notre situation et celles présentées dans le texte et de se rendre compte que des mécanismes similaires se jouaient dans (et hors) notre réseau. Ce texte présentait également des actions collectives et des stratégies politiques possibles dans ce type de «situation-limites», ouvrant ainsi nos imaginaires sur le travail politique que nous pouvions accomplir par la suite.

Un autre fait nous a marqué : suite à la présentation théorique autour du patriarcat (sur le système patriarcal, les mouvements et courants féministes et la sociologie critique sur les rapports sociaux de domination de classe, de «race» et de sexe), un temps de «réactions à chaud» a été ouvert. L'ensemble de l'assemblée était enthousiaste : les nouvelles connaissances, les prises de conscience, les perspectives que cela ouvrait pour nourrir nos interventions étaient saluées. Mais nous avons également constaté que la quasi majorité des prises de parole masculines tournaient autour de la

difficulté et de la violence, en tant qu'homme, d'accepter de se sentir «privilegié» par le système patriarcal. Globalement, cette journée a eu un effet de libération de la parole des femmes qui se sont témoignées, après coup, leurs vécus individuels du système patriarcal mais aussi leur soulagement de ne plus se sentir seules à vivre telle ou telle chose, de leur prise de conscience, de leur sentiment de «faire classe». Pour les hommes, cette journée a également permis des prises de conscience de leur place dans ce système et de raconter comment eux aussi avaient pu exercer de la violence (tout en tentant, souvent, de la justifier).

Cadeau de lecture par une coopératrice :

Léo Thiers-Vidal, «Culpabilité personnelle et responsabilité collective : le meurtre de Marie Trintignant par Bertrand Cantat comme aboutissement d'un processus collectif⁽¹⁾»

Je souhaitais partager ce que m'avait apporté la lecture d'un texte de Léo Thiers-Vidal parce qu'il m'a permis de comprendre l'importance de réaliser un travail spécifique sur la question du patriarcat au sein même de notre réseau. Mais aussi car je crois que ce texte a joué un rôle important dans la décision de mise au travail collective de la situation de Judith. Ce texte, en décryptant des exemples similaires à ce que nous vivons et dénonçons, nous a donné des éléments pour légitimer notre démarche, c'est-à-dire pour proposer un travail collectif permettant de déchiffrer l'ensemble des comportements du groupe social des hommes qui participaient à l'oppression des femmes. Il permettait également de se questionner sur les comportements qui avaient autorisé l'agression au sein de notre réseau se revendiquant pourtant d'une dynamique profémministe.

En prenant l'exemple du meurtre de Marie Trintignant par Bertrand Cantat, ce texte permet de comprendre comment les hommes issus de la gauche radicale pouvaient investir une certaine forme de socialisation masculine hétérosexuelle, source de privilèges considérables. L'une des caractéristiques de cette socialisation est la pratique «d'une culture politique désincarnée», c'est-à-dire que «la socialisation de gauche implique souvent une projection de ce qui pose problème dans un autre abstrait - le système capitaliste, l'État, les multinationales - ou dans un autre concret - les patrons, les politiciens, les policiers. La rencontre avec le féminisme donne alors souvent lieu à une intégration de la critique féministe selon ce même mode : l'autre

(1) Publié en 2004 [en ligne] sur liberfaire.free.fr/LeoThiersVidal05.html

abstrait devient le système patriarcal, la socialisation genrée, l'autre concret, les machos, les violeurs. Cette culture politique désincarnée empêche alors souvent ces hommes de jeter un regard politique sur leurs propres pratiques, sur celles au sein de leurs propres collectifs ou organisations et sur celles au sein de leurs vies personnelles». Cette culture politique désincarnée empêche tout regard critique sur soi, puisque le problème c'est toujours le salaud d'à-côté (le pourri de patron ou l'ordure de violeur). Ce phénomène empêche donc toute transformation concrète des comportements oppressifs. Et quand il s'agit d'être interrogé par un autre groupe social (au hasard, les femmes !) la réflexion politique devient carrément impossible puisque quasiment toutes les remarques sont remises en cause ou considérées comme injustifiées sous prétexte que ces hommes se clament profémistes et qu'en plus ils étendent le linge à la maison ! Tout travail sur la responsabilité collective du groupe social homme est rendu impossible par ces comportements de défense individuelle («mais, non, je ne suis pas un macho !») et, si les femmes insistent pour poursuivre ce travail, on se confronte à d'importants conflits. Il est clair qu'il peut paraître difficile de se reconnaître comme faisant partie du problème, d'en bénéficier et vouloir, en même temps, contribuer à sa résolution, c'est-à-dire accepter de perdre les privilèges qui vont avec.

Ce texte m'a également fait distinguer les notions de culpabilité individuelle et de responsabilité collective qui s'appliquaient précisément dans ce que nous avons vécu en ce qui concerne les actes de Pierre. Pour cela, Léo Thiers-Vidal, prend pour référence Arendt : «la notion non-politique de culpabilité s'applique à des personnes et est fonction directe de leurs actes : dans ce sens, Bertrand Cantat est seul coupable de ses actes meurtriers – au sens légal et moral. La notion de responsabilité collective, par contre, fait référence à un registre politique et est fonction de l'appartenance à une communauté sociopolitique. Ce qui distingue la responsabilité collective, c'est le fait que celle-ci est indirecte (vicarious) et involontaire : elle concerne donc des choses que la personne citoyenne n'a pas faite elle-même et elle résulte d'une appartenance non-choisie (au sens plein du terme) à une communauté politique. L'idée d'une responsabilité collective peut alors être comprise comme l'obligation politique d'appréhender les charges autant que les bénéfices liés à l'appartenance à un groupe sociopolitique précis.»

Enfin, ce texte donnait l'exemple d'un collectif féministe ayant vécu un viol lors d'un de ses séminaires. Les femmes avaient refusé que la seule solution soit l'exclusion du violeur. «Elles demandaient à tous les

hommes présents de relire leurs comportements et vécus en postulant cette continuité oppressive, refusant ainsi que le «problème patriarcal «soit projeté de façon déresponsabilisante sur l'homme violeur. Elles exigeaient que les hommes – en tant que membres d'un groupe social – effectuent un travail critique personnel et collectif sur leur propre participation à l'oppression des femmes et rendent concrètement accessibles – c'est-à-dire par écrit - les retours critiques sur leurs propres comportements et ce qui avait selon eux rendu possible ce viol». Voilà, donc une partie des éléments qui me semblaient importants à partager, dans ce qu'ils m'ont permis de comprendre ce qui faisait système dans la situation que nous vivions depuis un an.

B . GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PATRIARCAT À PARTIR DE LA SITUATION LIMITE DE L'AGRESSION

Après cette journée commune, quinze personnes commencent l'atelier patriarcat. L'équipe d'animation propose un premier moment en binôme autour d'une enquête de conscientisation. À l'issue de chaque enquête, les participant-es peuvent extraire un exemple de situation qu'il ou elle aurait vécue, mettant en jeu les rapports sociaux de sexe. Ces situations seraient ensuite travaillées en sous-groupe via la méthode «d'entraînement mental» (voir la fiche méthodologique «Entraînement Mental» page suivante).

ENQUÊTE CONSCIENTISANTE



Les «enquêtes de conscientisation» ou «enquêtes sensibles» visaient, dès le 19e siècle, à connaître les conditions de vie des classes populaires et à permettre aux «questionné-es» d'en prendre conscience et de se mobiliser. Longtemps oubliée comme méthode d'éducation populaire, elle permet, tant pour l'enquêteur-ice que l'enquêté-e, de partager des réalités, de co-construire des analyses et d'en finir avec le sentiment d'impuissance ou d'isolement. C'est ainsi un outil potentiel de construction de revendications politiques ou sociétales basé sur la perception qu'ont les gens de leur réalité.

Nous avons construit une enquête conscientisante sur les rapports sociaux de sexe (en général et dans nos structures) dans un esprit de réciprocité pour les deux personnes qui s'enquêtent. Nous avons donc proposé aux participant-e-s de l'atelier patriar-

cat de se mettre par deux, par affinité, et de s'enquêter mutuellement à l'aide du questionnaire conscientisant et de consignes de restitutions en groupe : dévidoir sensible – les points identifiés qui ressortent de l'enquête et qui méritent d'être travaillés dans l'atelier patriarcat – comment «faire conflit» sur les questions de patriarcat dans le réseau – formuler des situations concrètes insatisfaisantes que vous aimeriez travailler dans l'atelier.

Enquête patriarcat :

- 1) Raconte une prise de conscience de ta classe sociale*
- 2) Raconte une prise de conscience de ton sexe, du point de vue du genre*
- 3) Raconte une prise de conscience du point de vue de ta sexualité*
- 4) Raconte une prise de conscience où ton sexe a favorisé ou empêché de penser, dire ou faire certaines choses*
- 5) Se penser comme dominant-e ou dominé-e dans les rapports sociaux de sexe : qu'est-ce que tu en penses, qu'est-ce que ça te fait ?*
- 6) Fais la liste des privilèges que tu as ou n'as pas dans les rapports sociaux de sexe*
- 7) Quelle image te fais-tu du féminisme ? Raconte un moment où tu as croisé le féminisme dans tes pratiques sociales ?*
- 8) Est-ce que ta situation conjugale/familiale a un impact sur ton travail ou ton engagement ? Quel impact ?*
- 9) Est-ce que la question des inégalités homme/femme est discutée au sein de ton travail, de ton collectif, de ton asso, de ton lieu d'engagement ?*
- 10) Est-ce que tu as identifié des points qui te posent question dans ton travail ou ton lieu d'engagement autour de :*
 - La répartition des tâches*
 - Le travail visible, invisible*
 - Le rapport au savoir*
 - La légitimité*
 - La prise de notes*
 - La prise en charge des émotions*
 - L'accueil des nouveaux*
 - La gestion financière*
 - La prise de parole*
- 11) Quels sont les trois points qui te préoccupent le plus ?*
- 12) Dans tes pratiques d'éducation populaire ou dans ton engagement est ce que tu prends en compte la question des inégalités*

homme/femme ?

l 3) As-tu identifié des craintes ou résistances à prendre en compte ces questions ?

l 4) Comment penses-tu que l'on puisse mener une action d'éducation populaire féministe ?

C'est après avoir vécu cette enquête conscientisante que Judith propose de faire un travail collectif d'analyse à partir de la situation d'agression qu'elle a subie l'année précédente et par là-même de la rendre publique. Lorsqu'elle en fait part à l'atelier patriarcat, l'ensemble des participant-es, au vu des enjeux et de la complexité de la problématique, décident de travailler collectivement et uniquement sur cette situation.

ENTRAÎNEMENT MENTAL



La méthode de l'entraînement mental est une pratique commune à l'ensemble des quatre structures du réseau. Nous l'utilisons en interne, dans nos équipes et nous nous en inspirons sur les stages afin de travailler collectivement les situations professionnelles et/ou associatives vécues par les stagiaires, c'est ce que nous appelons le travail des « chantiers ». L'entraînement mental est une méthodologie d'analyse et de complexification en vue de développer notre vigilance intellectuelle et notre esprit critique. L'entraînement mental permet de lire une situation en distinguant plusieurs dimensions :

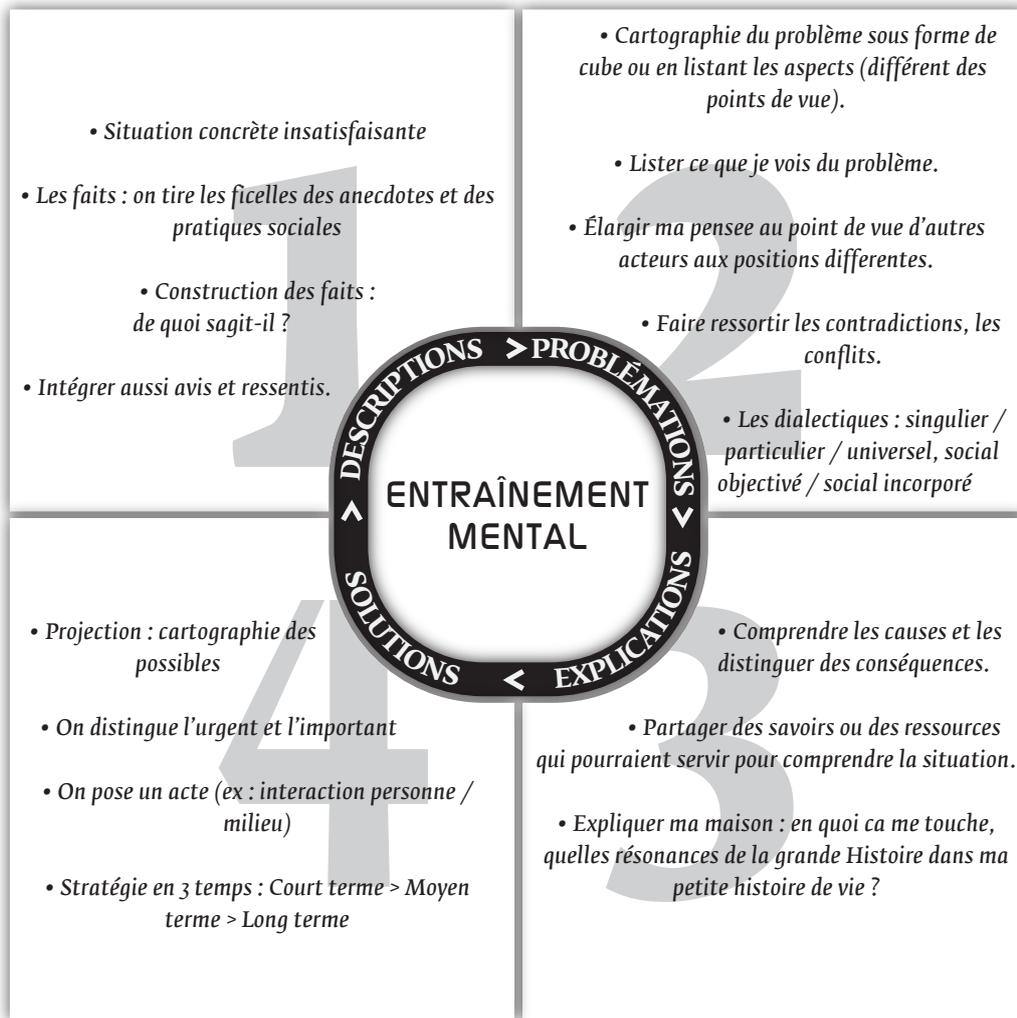
- sa dimension logique (les questions qu'elle pose en termes d'argumentation, de définition des termes, de validité des énoncés que nous pensons comme rationnels),*
- sa dimension dialectique (les questions qu'elle pose en termes de complexité, tensions, contradictions),*
- sa dimension éthique (les questions qu'elle pose en termes de morale, valeurs, principes et de responsabilité par rapport à nos actes).*

L'entraînement mental (EM) désigne une méthode particulière pour déterminer une action à entreprendre face à une situation concrète insatisfaisante (SCI). Il est utilisé pour favoriser la rationalisation en prenant conscience des aspects affectifs, des stéréotypes et des interprétations hâtives, des projections idéologiques plus ou moins dogmatiques et des réflexes routiniers. L'EM encourage, par des expériences et des exercices appropriés une dynamique de pensée mêlant la « pratique » et la « théorie » en ten-

sion active d'interrogation réciproque. Ainsi, y est limité le risque de la réflexion habituellement binaire qui finit souvent par privilégier, face à la complexité, soit le repli défensif sur la pratique (l'activisme), soit la fuite en avant dans la théorie (l'intellectualisme).

Élaboré par des militants issus de la Résistance française, à l'École d'Uriage (40-42) puis diffusé par équipes volantes au travers du massif du Vercors dès que les forces vives d'Uriage basculèrent dans la Résistance (novembre 1942), l'EM s'est élargi, dès 1945, explicitement comme tel, dans le champ de «l'éducation populaire», principalement comme «formation intellectuelle pratique» des cadres militants de la vie associative, coopérative et syndicale. Joffre Dumazedier en est un des fondateurs avec Benigno Caseres. Il est sociologue de l'éducation des adultes et président-cofondateur du mouvement «Peuple et Culture» naguère innovant. En 1942, il nomma **entraînement mental** l'ensemble des «exercices mentaux» qu'il préconisait alors - observation, documentation, représentation, mise en relation, etc. - comme exercice de la pensée, en appui sur l'expérience de la prise de responsabilités et marqué d'une rationalité proche de celle qui caractérise la démarche scientifique.

Ce qui est intéressant, c'est la façon dont un problème est traité, où nous voyons des rapprochements évidents avec l'approche systémique. Par ailleurs, la façon dont le groupe est utilisé pour aller plus loin et mieux apparente cette démarche à celles d'auto-socioconstruction des savoirs. Le groupe est surtout utilisé pour se dégager plus facilement de sa subjectivité, pour confronter les points de vue, pour enrichir l'analyse en conjuguant des compétences différentes et pour stimuler la créativité dans la recherche de solutions. L'EM permet d'admettre qu'il y a plusieurs sources de problèmes. C'est pour répondre au besoin de décaler la grille de lecture et analyser la situation sous d'autres angles. Il permet également de confronter les représentations, de mettre des mots sur les tabous, de rationaliser l'analyse, et de sortir de l'émotif face à une situation insatisfaisante.



LE DÉROULEMENT GÉNÉRAL DE L'ATELIER «PATRIARCAT»

Les participant-es de l'atelier patriarcats sont donc parti-es de la «situation concrète insatisfaisante» selon le terme consacré, nommée par la personne qui la vit.

La progression de l'analyse de la situation de départ s'est faite en 4 étapes :

• **Faits** • **Problèmes** • **Explications** • **Solutions**

Une demi-journée a été consacrée à l'étape des faits sur l'agression en elle-même et à ce qui s'était passé ou non depuis. Puis une journée complète sur la phase des problèmes et des explications et enfin une dernière grosse demi-journée sur les pistes de solutions.

La méthode a permis de travailler au sein du réseau sur l'urgent (enfin, un an après..!) : le traitement de l'agression sexuelle et de ses conséquences, et sur l'important : en interrogeant les mécanismes du patriarcats à l'œuvre hors et dans le réseau.

Pour commencer le travail voici comment Judith a nommé la «situation concrète insatisfaisante» :

«Un homme du réseau m'a agressée sexuellement l'été dernier lors du regroupement inter-SCOP. Je me sens en difficulté dans le groupe.»

En vue de l'analyse collective d'une situation réelle, dans un groupe de 15 personnes, en mixité, en présence des premier-es concerné-es (victime, proches qui ont vécu et gèrent la situation depuis un an et avec également la présence de l'agresseur, non pas dans le groupe de travail mais sur un autre stage sur le même lieu), il a été décidé de mettre en place des consignes spécifiques pour traiter cette situation. Par exemple, dans les premières étapes du processus d'entraînement mental, les prises de parole étaient priorisées : Judith s'exprimait d'abord, puis ce sont les personnes impliquées dans les jours qui suivirent l'agression qui prenaient la parole (salariée de la SCOP employeuse notamment). Lors des questions posées à Judith sur les faits, ce sont toujours les femmes

qui ont commencé à poser les questions. Venaient dans un deuxième temps les questions des hommes. Cette consigne a permis de réduire les effets du patriarcat sur les prises de parole⁽¹⁾ comme les effets de reformulation de la parole des femmes par des hommes, ou encore d'autocensure. Le souhait était également d'éviter les questions qui remettraient en cause d'emblée le point de vue de l'agressée ou les questions sous-tendues par un jugement renvoyant la responsabilité à celle-ci dans l'acte d'agression. Si ces contraintes libératrices n'ont pas toujours réussi à contrer l'ensemble de ces effets-là, cette précaution a néanmoins permis de créer un cadre plus sécurisant et légitimant pour la parole des femmes, à commencer par celle de Judith.

Il avait également été décidé de faire porter l'analyse sur les différents niveaux de responsabilités (au sens étymologique «d'avoir à répondre de..») engagés dans la situation : celle de Pierre, celle du réseau (qu'est ce qui a autorisé/favorisé dans nos fonctionnements le fait que l'agression se produise), celle des hommes du réseau (comme vecteurs et bénéficiaires du système patriarcal).

Après coup, on s'est rendu compte que c'était vraiment complexe de mettre autour de la table, sur un même «pied d'égalité», des personnes dont les places, et donc les intérêts, pouvaient être si contradictoires. On a pensé à des consignes permettant de prendre en compte que les hommes et les femmes n'avaient pas la même place «socialement», en donnant la parole d'abord aux femmes. Mais on a moins pris en compte le fait qu'à l'intérieur de la classe des femmes, nous n'étions pas aux mêmes places : entre l'agressée qui souhaite que les faits soient reconnus et qu'une forme de justice ait lieu, et la collègue assumant la fonction d'employeuse de l'agresseur avec tous les intérêts à défendre que cela comporte (de défense de structure, ou économique), l'analyse de la situation et les intentions ne peuvent être que traversées par des contradictions.

Comme souvent, nous nous sommes heurté.e.s à une forme d'idéalisme : on présuppose de l'égalité en pensant donner une place égale à chacun.e. Mais, ce faisant, on ne tient pas compte des différentes places (sociales ou liées à la situation) et donc on a une base inégalitaire. Ce qui a pour conséquence qu'une même personne soit parce qu'elle est à la fois féministe et employeuse, soit parce qu'elle est à la fois proche affectivement de l'agresseur et ayant pour mandat de faire aboutir

(1) Pour nous, le langage revêt une importance toute particulière dans l'expression des dominations entre les hommes et les femmes. Résister au langage imposé et à la façon dont il rend efficient le patriarcat au quotidien est plus que nécessaire. Nous abordons peu cet aspect ici mais vous pourrez trouver, page 10 du Livret Central, un tract de Solidaires étudiant.e.s qui propose un décryptage de la langue «macho» et des pistes pour l'éviter.

une sanction, se retrouve traversée par toutes ses contradictions. Cela a eu des effets culpabilisants pour la personne et des conséquences sur d'autres.

PARTAGE D'UNE ANALYSE COMPLEXE

Ces trois jours ont été denses, éprouvants et d'une certaine façon enthousiasmants dans ce que cela a permis de dévoiler et de conscientiser. L'un des enjeux a été de partager ce travail long (trois jours !) et complexe, en seulement quelques heures avec celles et ceux qui n'avaient pas vécu l'ensemble de l'analyse de la situation. En effet, trois stages travaillaient en parallèle comme nous l'avions prévu. Cela a créé un véritable décalage entre les trois groupes, le groupe travaillant sur le patriarcat ayant un rythme (temps de travail qui débordaient sur les temps informels) et des besoins différents des autres groupes (besoin de conseils extérieurs et paradoxalement besoin de confidentialité sur leurs échanges). Il a pu être difficile de partager, de comprendre et de concilier les vécus différents des participant-es durant les temps collectifs.

Ainsi, les participant-es de l'atelier patriarcat ont choisi de retransmettre à l'ensemble du groupe, sur la dernière demi-journée commune, les propositions tirées de notre travail d'analyse. Le groupe s'est appuyé sur une «carte mentale» (présentant les problèmes relevés et leurs explications) présentant l'analyse produite pendant ces journées. Nous la retranscrivons ci-dessous un peu retravaillée pour faciliter la compréhension en tentant - et croyez nous, ça n'a pas été simple - de ne pas trop «jargonner».

Des stratégies de déni, occultation, invisibilisation de l'agression sont à l'œuvre : des tendances à considérer que «ce n'est pas si grave» ou que ce n'est pas de notre ressort d'agir sont constatés.

La qualification des faits n'a pas été faite par une instance collective après un travail contradictoire.

La volonté d'accompagnement et de réparation vis-à-vis de Judith rend confus et empêche d'aller vers la justice : garder le secret semble protéger la victime mais contribue aussi à empêcher le travail collectif autour de la situation.

Ce qui participe à freiner un travail de justice

Nous avons eu du mal à penser le lien entre les possibilités de recours à la justice et la responsabilité d'employeur pour mener un travail de justice interne : nous étions très mal renseigné-e-s sur les possibilités et obligations d'actions dans le cadre du travail et craignons le «tribunal populaire».

Nous nous sommes retrouvé-e-s dans une situation où il était compliqué pour nous de penser à la fois la sanction et la réinsertion.

Impunité de l'agresseur.

AGRESSION SEXUELLE ET CONSÉQUENCES ...

On a constaté un climat de proximité / promiscuité physique dans le cadre des temps de réseau : il y aurait une norme implicite à se prendre dans les bras, se toucher, se masser...

«Starification du réseau des Scops» et «avant-garde éclairée» : la nature de nos activités (conférence gesticulée, position de formateur...) confère un ensemble de privilèges qui renforce des inégalités préexistantes.

En quoi le réseau contribue à la situation

Confusion récurrente entre espace privé et espace professionnel au sein du réseau : par exemple mélange temps loisir / travail de manière institué...

En général et au delà du droit du travail, dans le réseau, nous n'avons pas de «culture de la sanction» : par exemple dans nos fonctionnements démocratiques internes.

«Découverte» des inégalités structurelles qui conditionne le consentement : le consentement des femmes n'est pas qu'une question de volonté, nous ne sommes pas égaux entre hommes et femmes dans l'accès à son désir propre et dans la fabrication, formulation, application de ce désir.

Décalage entre les discours politiques et leur mise en actes : une solidarité féministe peut être énoncée par les hommes sans qu'il y ait une volonté de perte de privilèges pour autant.

La difficulté est de travailler en mixité la lutte contre le patriarcat quand simultanément tous ne reconnaissent pas des inégalités entre les sexes.

Les fondamentaux nécessaires pour pouvoir travailler dans un climat de confiance en mixité ne sont pas toujours réunis

... AU SEIN DU RÉSEAU DES SCOP

Culpabilité en chaîne : on a constaté une culpabilité multiple des femmes à plusieurs moments (sur la «responsabilité» des femmes de ne pas avoir dit non, de l'avoir embauché, de ne pas s'être méfiées...). Ce processus empêche les femmes d'être sujettes dans la situation et déresponsabilise les hommes dans leurs actes.

Responsabilisation de la Scop employeuse de Pierre / Déresponsabilisation du réseau.

Les écueils liés au dévoilement de l'agression que nous n'avons pas anticipés

Risque global de psychologisation : ne pas penser que c'est un problème structurel et penser que c'est un problème de personnes, lié à la psychologie des individus (femmes fragiles, sensibles ; hommes séducteurs).

Risque d'«ostracisation» : on remet toute la responsabilité sur une personne qui devient bouc émissaire, sans interroger la continuité entre la culpabilité individuelle de l'agresseur dans l'acte et la responsabilité collective dans la situation.

Une coopératrice : «Il y aurait beaucoup à raconter sur les différentes phases par lesquelles on est passé. Ce que je retiens, c'est que ces trois jours ont été réellement précieux. Malheureusement nous n'avons que trop rarement le temps pour décortiquer, s'expliquer ce que nous vivons en tant que femmes et pour s'outiller pour que ça change. Parce qu'aussi, malgré la gravité des sujets traités, moi ça a accru ma conscience de «classe de femmes», ça m'a permis de mieux comprendre les micros espaces où se nichait le patriarcat, partout, tout le temps. Ça donne de la force.... ça a, comme qui dirait, «décuplé ma pilule rouge».. (C'est une image qu'utilisent des féministes en référence au film Matrix pour dire que quand on commence à repérer les effets et mécanismes du système patriarcal, on ne peut plus revenir en arrière... et c'est exponentiel.)

Enfin, parce que nous avons fait un travail collectif intelligent. Même s'il a eu ses limites... On a tâtonné entre les intérêts contradictoires, pas toujours pris en compte les places dans lesquelles les collègues étaient.

On avait réfléchi en amont sur le fait de faire ou non cet atelier en non-mixité. On a opté pour la mixité. Ça a eu des bons et des mauvais effets. Je me souviens surtout (pour les mauvais effets) de deux moments où, après un travail très collectif, des hommes se proposent, pour faire avancer le travail et réduire la fatigue du groupe, de synthétiser ou de présenter des travaux. Certaines femmes ont vite ressenti un malaise : les termes avaient été reformulés, on ne trouvait plus la complexité ou la richesse de la production du groupe, même le terme d'«agression» avait disparu ! Pour le coup, j'ai mieux compris ce que racontent Corinne Monnet ou Patrizia Romito... Il a fallu qu'on s'en cause à quelques-unes pour stopper le truc et réajuster. C'est très conscientisant. Seule, on ne fait rien, on comprend, on peut s'expliquer le pourquoi du comment mais ça passe à la trappe. Si on n'avait pas réagi, les analyses auraient peut être pris une autre tournure. C'est de la vigilance permanente. On a incorporé ce «faire taire nos intuitions» comme les hommes ont incorporé des mécanismes d'occultation des violences, de reformulation etc.».

C . L'ÉTAPE DES DÉCISIONS ET PERSPECTIVES

Il s'agit là de partager l'aboutissement du travail d'entraînement mental lors de l'atelier patriarcat suite à l'exploration de la «situation concrète insatisfaisante». Nous avons envisagé plusieurs types de solutions, nourries de nos réflexions durant ces trois jours.

Nous y ajoutons a posteriori nos commentaires actuels (*en italique*).

I . CE QUE NOUS AVONS ACTÉ :

Le regroupement au sein duquel se déroulait cet atelier n'étant pas un temps et un espace de prise de décisions mais plutôt d'instruction collective, les participant-es à l'atelier patriarcat ont cependant proposé l'adoption immédiate de deux propositions au regard de son caractère urgent :

La mise en place d'une commission d'enquête.

Les participant-es à l'atelier patriarcat ont imaginé qu'un groupe de quatre personnes issues des quatre coopératives puisse devenir la commission d'enquête interne. Au sein de l'atelier patriarcat, des conflits sont apparus autour de la question de l'enquête et des sanctions, révélant les intérêts contradictoires des personnes participantes à ce groupe. Certains détails du fonctionnement de la commission n'ont pas pu être précisés par ce groupe en difficulté pour se mettre d'accord. Voilà les seuls éléments enregistrés que nous avons retrouvés lors de l'écriture de cette brochure mais dont les membres de la commission d'enquête n'ont pas pu disposer lors de leur travail : *«Il y a trois phases. Une phase de récolte des faits : ça, ça veut dire préparer une enquête, des questions, ça veut dire faire des auditions. Une deuxième phase serait de produire un travail de conclusion, d'analyse des faits : quelque chose d'organisé et d'argumenté. Ensuite, il y a un travail de définition des sanctions.»*.

Le soutien financier à Judith en cas de plainte au pénal

Le réseau a acté le fait que si Judith voulait entamer une procédure judiciaire, il la soutiendrait financièrement dans ses démarches.

À la suite de cet «atelier patriarcat», un sentiment de soulagement a été exprimé par Judith. Elle a alors décidé quelques mois plus tard de porter plainte.

L'ensemble des démarches (dépôt de plainte, entretien conseil, etc...) ont été effectivement faites sur son temps de travail.

Certaines des autres propositions ont été validées au regroupement suivant, en janvier 2014 :

Des propositions concernant la responsabilité de Pierre :

Les participant-es à l'atelier patriarcat ont proposé que Pierre prenne un congé sans solde de trois semaines avec obligation de produire des propositions à son retour sur différentes dimensions : individuelles, interpersonnelles, au niveau de sa SCOP et au niveau du réseau, éventuellement dans le potentiel groupe hommes. Il s'agissait de le responsabiliser, dans le sens étymologique d'avoir à

«répondre de», d'assumer les conséquences de l'acte. L'idée était que la responsabilité des suites ne repose pas uniquement sur le réseau et encore moins sur les femmes du réseau. «L'«esprit» de cette décision n'a pas été suivi de faits. Avec le recul, il nous apparaît que Pierre n'a, à aucun moment, été force de propositions, à l'initiative ou tout simplement à prendre en charge les conséquences de l'agression. Il a participé aux temps que mettaient en place ses collègues femmes et ses collègues du réseau, il a «accepté» la mise en travail (lors des temps collectifs ou quand ses collègues lui faisaient des retours) que lui proposaient ses collègues femmes et ses collègues du réseau mais n'a jamais à proprement parler fait des propositions au réseau ou à sa SCOP».

Organiser une formation interne au réseau sur les «inégalités hommes/femmes».

«Ça n'est toujours pas le cas. À l'été 2015 une formation portant sur l'ensemble des rapports sociaux de domination (de sexe, de «race», de classe) est envisagée. Au sein de certaines coopératives, des formations d'une à deux journées à destination de l'équipe salariée ou ouvertes à un public extérieur ont été réalisées par une intervenante de Questions d'égalité (association féministe basée à Rennes)».

Avoir systématiquement un temps en non mixité hommes et en non mixité femmes :

Non obligatoire, à chaque regroupement de réseau, le groupe non mixte hommes ayant également pour visée de travailler les questions du patriarcat. «Nous n'avons pas systématisé les groupes non mixtes femmes, malgré la volonté depuis 2012 de le faire, et la conscience, après les avoir expérimentés, que ces moments étaient précieux. Non systématisés, ces moments sont donc parfois passés à la trappe (parce qu'il y a toujours de l'urgent et de l'important à gérer) ou ont été «improvisés» pendant un temps de repas ce qui a, de fait, rajouté des temps de «travail» aux femmes du réseau. Mais sinon, on progresse».

Produire et diffuser une brochure sur le patriarcat avec une entrée théorique et pratique, en s'appuyant entre autres sur le travail collectif de l'agression, abordée de manière politique et anonyme. Son comité de rédaction est non mixte.

C'est ce que vous êtes en train de lire...

2 . LES PROPOSITIONS QUI N'ONT PAS ÉTÉ ACTÉES MAIS QUI AVAIENT ÉTÉ IMAGINÉES PAR «L'ATELIER PATRIARCAT»

Nous avons trouvé intéressant de partager les propositions non mises en place (et dont on n'a pas vérifié la faisabilité) car elles constituent des pistes inexplorées :

Des propositions juridiques :

- une plainte collective des femmes du réseau sur les agressions sexuelles subies dans leurs vies personnelles antérieures ?
- une plainte déposée par la Grenaille, en tant que personne morale, sur l'agression sexuelle commise pendant un temps collectif du réseau ?

Des propositions concernant la responsabilité des hommes du réseau :

L'atelier patriarcat a proposé la mise en place de temps en non mixité hommes pour contribuer au travail de conscientisation et du travail politique du patriarcat. Il était envisagé que ces temps soient possiblement préparés et restitués en mixité, avec l'idée d'un groupe femmes en ressource ou en contradiction. *À notre connaissance, il n'y a qu'une seule coopérative qui a mis en place ces regroupements en non mixité hommes.*

Différents sujets auraient pu y être travaillés :

- énoncer et analyser des privilèges masculins dans le réseau et en dehors. *Cela s'est fait au sein d'une SCOP lors des «apéros non mixtes» (cf. partie 2)*
- identifier les mécanismes d'occultation présents dans les rapports de domination
- prise en charge de l'accompagnement et du «contrôle» de Pierre, sous formes de référent-e-s, par exemple un-e par SCOP. *«Sans surprise, ça ne s'est pas improvisé... À notre connaissance, ce qui est certain c'est que ce sont les femmes de la SCOP de Pierre et du réseau en général qui ont assumé l'ensemble des conséquences de l'agression».*

Des propositions concernant la responsabilité du réseau

- La reconnaissance collective de l'agression sexuelle au travers d'un «texte de positionnement» affirmant le caractère structurel de la domination masculine. *C'est ce qui se produit par l'intermédiaire de cette brochure (qu'il faudrait idéalement pouvoir compléter par de prochaines publications permettant plus de recul en ayant une rédaction axée sur les transformations mises en œuvre et vécues).*

- La mise en place par chacune des SCOP d'un temps de travail sur les rapports de domination dans le réseau, soit en reprenant en interne un travail d'analyse sur l'agression, soit en choisissant d'autres situations énoncées. L'idée étant de mettre en débat la responsabilité des structures, et d'en rendre compte lors du prochain temps collectif du réseau. *Dans l'une des SCOP, ce travail est entamé.*

- Les connaissances en matière d'obligation des employeurs en cas d'agression sexuelle sur le lieu du travail nous ayant cruellement fait défaut, les participant-e-s de «l'atelier patriarcat» ont proposé de se former sur le droit, aux aspects juridiques des violences faites aux femmes dans le cadre du travail, et d'acquérir des réflexes juridiques

- L'organisation au regroupement suivant d'un temps de travail, en se centrant cette fois-ci sur nos pratiques internes d'animation et d'autogestion, les questions d'éducation à la sexualité, le flou sur la nature de notre réseau (professionnel, amical, militant, affectif).

- La mise en place de grilles d'observation sur le travail de la conversation selon le sexe ou d'autres rapports sociaux.

- La grève du travail invisible des femmes par exemple dans la conversation (écoute attentive, hochements de têtes approuvateurs, sourires et autres gestuelles facilitatrices) – *Cf. le travail de la conversation page 6 du Livre Central*

- Tou-te-s les coopérateurs-rices expérimentent en binôme l'enquête consciencieuse utilisée dans «l'atelier patriarcat»

- La ritualisation de temps non mixtes au sein de chaque SCOP afin de créer du droit et de ne pas avoir besoin de renégocier à chaque fois en interne de chaque SCOP. *Cela s'est fait dans une des SCOP (cf. apéros non mixtes - Partie 2).*

- D'un point de vue logistique : remettre en cause nos modalités d'hébergement (chez l'habitant, souvent peu programmées, avec peu d'intimité préservée pour chacun-e). La systématisation de la proposition de non-mixité dans les espaces de couchage.

Bien que cette proposition n'ait pas été «décidée», les organisatrices des temps de regroupement ont dès lors veillé à la possibilité de garantir des espaces de couchages non-mixtes de façon systématique. Le travail est en cours, des pratiques ont été modifiées (davantage de recours à l'hôtel, vigilance sur la non mixité des couchages dans les temps de réseau). Cependant, aucune règle formelle n'a été posée au sein des équipes ce qui laisse donc à la charge des individus la mise en œuvre de cette proposition.

La plupart de ces dernières propositions restent donc pour le moment soit inexplorées soit faisant l'objet de tâtonnements en interne de l'une ou l'autre des coopératives.

D . LE TRAVAIL DE LA COMMISSION ENQUÊTE

Le travail collectif a permis la mise en place d'une commission d'enquête au sein du réseau, en s'inspirant du droit du travail. Dans le code du travail, «l'employeur qui souhaite sanctionner un salarié doit le faire dans un délai de deux mois à compter du jour où il a eu connaissance de la faute commise par celui-ci» (article L1332-4). Or, cette décision est prise un an après les faits et donc trop tard pour pouvoir s'inscrire dans le cadre du droit du travail mais collectivement nous pensions qu'il était tout de même intéressant de s'appuyer sur cette procédure légale, profitant ainsi d'un cadre d'action précis.

Le choix des membres de la commission d'enquête dans chacune des SCOP a mélangé divers critères : priorité donnée aux délégué-es du personnel du réseau, volonté de mixité dans la commission, différentes contraintes pour certaines structures (disponibilité, implication affective dans la situation, aucun-e ou unique volontaire)... Aucun des membres de la commission enquête n'avait participé au travail de «l'atelier patriarcat». Ce n'était pas un choix mais un état de fait lié aux difficultés à choisir les quatre représentant-es de cette commission.

Le premier travail de cette commission a été de penser son fonctionnement, ses attributions, ses missions, son cadre de travail. En effet, la commission d'enquête n'a pas pu disposer des écrits de «l'atelier patriarcat», faute de compte-rendu prêt à ce moment-là. Ce manque de lien entre le travail politique collectif réalisé au regroupement de l'été 2013 et le travail d'enquête a été dommageable. Par exemple, c'est ce qui a contribué à rendre le mandat difficilement interprétable pour la commission enquête : un certain nombre d'informations manquait, une partie des discussions et des réflexions qui avaient eu lieu pendant «l'atelier patriarcat» se sont répétées, à partir de zéro, au sein de la commission.... Le seul point clair étant le fait que la commission devait enquêter – comme son nom l'indique – c'est-à-dire entendre tous les acteurs et actrices de cette affaire. Par contre, la question de son rôle, notamment vis-à-vis des sanctions est restée très vague. Devait-elle faire des propositions ? Imposer des actes ? À qui : l'employeur de l'agresseur, le réseau ? Quelle était la nature de l'accompagnement proposé à l'employeur de l'agresseur ? Devait-elle également faire des propositions à l'employeur de l'agressée ? Était-elle légitime à décider seule ? Le cadre exact de sa mission était ouvert et a donc été l'objet de nombreuses discussions au sein de la commission, dilapidant par là une partie de son énergie et du temps imparti.

Les membres de la commission d'enquête ont défini comme objectifs :

- d'entendre tou-te-s les protagonistes ;
- de qualifier les faits ;
- d'accompagner une prise de décision dans le réseau en particulier sur la place de Pierre ;
- de proposer un accompagnement à la coopérative dans laquelle il travaille.

La mise en œuvre de ces objectifs posera néanmoins plusieurs difficultés :

D'abord, les conditions matérielles de la commission d'enquête se révéleront insuffisantes pour que celle-ci puisse réaliser pleinement sa mission. Globalement, même si des jours de travail ont été attribués à cette mission, la complexité du travail, le manque de clarté du mandat et la difficulté à coordonner les agendas des quatre membres de la commission ont rendu difficile la mise en œuvre de réunions de travail suffisamment conséquentes pour être efficaces au regard de la difficulté de la tâche à accomplir... À cela s'ajoutait une surcharge de travail structurelle des différentes SCOP.

Ensuite, cette commission d'enquête a été perçue par les membres du réseau comme «LA» solution au problème, elle a suscité un espoir sur-dimensionné quant aux débouchés du travail mené. Mais on sait le peu de chance qu'une baguette, qu'on penserait magique, a de combler tous les espoirs qu'elle inspire. Et une fois le travail réalisé, celui-ci a été sévèrement critiqué, chacun-e y allant de son avis. Ces divergences ont généré de nombreux conflits difficiles à travailler car il y avait peu de moyens pour satisfaire tout le monde, dans le cadre spatio-temporel attribué.

Enfin, certains choix de la commission ont eu des conséquences complexes à gérer. Ainsi, la commission a choisi d'entendre l'agressée, l'agresseur ainsi que les premiers témoins dans chacune des deux SCOP, sous forme d'entretiens enregistrés. Ces derniers permettant à la commission de qualifier les faits, ils ont été réalisés sous le sceau de la confidentialité. De fait, cette confidentialité des entretiens a produit par ricochets une confidentialité des échanges au sein de la commission. Il a donc été de plus en plus difficile de consulter les collectifs de travail, chaque membre ne sachant plus ce qui pouvait être dit ou non. Pour les autres collègues, au fil du temps, il est devenu difficile voire impossible de se saisir de l'ensemble des éléments invoqués, de contribuer à la réflexion, de partager leurs attentes.

Même si finalement, la qualification des faits a été simple (l'agresseur ayant reconnu l'agression), la difficulté résidait plutôt sur la manière de prendre une décision concernant la place de l'agresseur dans notre réseau : fallait-il se donner les moyens de permettre à tout le monde de participer à une décision collective sur la place de l'agresseur au sein du réseau et de ces instances ? Ou bien prendre une décision pour tou-te-s, ce qui pose la question de l'ingérence entre nos structures ? Question toujours épineuse : jusqu'à quel point je peux interférer dans un collectif de travail qui n'est pas le mien mais dont les décisions ont des conséquences sur ma propre structure... ?

La commission a donc décidé de partager le fruit de ses réflexions et de ses choix lors d'un temps collectif, une fois le travail terminé. Mais faire cela à vingt personnes, dans un temps de travail non-extensible était risqué. Entre les avis contradictoires et la volonté de ne pas rentrer dans un débat à vingt (car le débat paraissait trop sensible, complexe, et pouvait surtout blesser des protagonistes présent-es), les collègues se trouvaient au pied du mur et n'avaient pas d'espaces pour questionner les décisions prises. De plus, la confidentialité des éléments des entretiens a parfois provoqué chez certain-es membres un conflit de loyauté avec leur propre SCOP, plaçant les personnes dans des rapports humains difficiles. Cela a renforcé le sentiment d'isolement des membres au sein de leur collectif de travail et empêché d'autant plus de poser les questions de manière collective.

De nombreuses questions restent en suspens, suite à ce travail de la commission : était-ce le rôle de la commission de décider d'une sanction pour l'agresseur (ce qu'elle n'a pas fait) ? Ou avait-elle vocation à proposer un cadre de travail pour une prise de décision collective sur cette question (ce qu'elle a essayé de faire) ? Le groupe mandaté pour mener cette commission a été fortement remis en cause sur cet aspect-là. Décider à vingt personnes d'une sanction n'est pas simple, notamment avec l'émotion que suscitent les relations personnelles. Par ailleurs, la prise en compte des intérêts divergents ont été difficilement conciliables, dans un espace-temps limité.

La volonté d'associer l'agressée au travail politique et de sanction dans le réseau a été complexe. Plusieurs moments ont fait ressurgir cette tension entre la reconnaissance de la place de Judith en tant que victime de l'agression et sa place en tant que coopératrice prenant part au débat politique. Il fallait dans le même temps, reconnaître la place de victime pour reconnaître l'agression, mais ne pas réduire Judith à cette place uniquement et simultanément qu'elle prenne part au travail collectif.

Ce travail dialectique a été complexe à appréhender pour chacun-e des participant-e-s, avec des spécificités selon la place de chacun : collègue de la même SCOP, de la SCOP de l'agresseur,

les mandats ponctuels ou non, portés par les coopérateur-rices (en commission de préparation des temps collectifs, membre de la commission enquête etc.)

E . RESTITUTION DE LA COMMISSION ENQUÊTE ET DÉCISIONS DU RÉSEAU

C'est lors d'un regroupement début 2014 que la commission d'enquête va proposer un temps de travail afin d'acter une décision collective sur l'avenir de Pierre dans le réseau. Aucune sanction formelle n'a encore été prise envers Pierre. Pour la commission, il s'agit donc de se positionner formellement sur une sanction au sein du réseau mais également de poser un acte visant à protéger formellement la victime.

La commission d'enquête décide donc de mettre au débat, avec l'ensemble du groupe, les sanctions qu'elle a envisagées durant son travail. Elle propose alors deux heures de débat en pétales à la vingtaine de salarié-es présente afin de trancher définitivement la situation. Il ne s'agit pas de supplanter la justice d'état, ni de remplacer l'éventuelle démarche judiciaire que Judith pourrait entamer. Le rôle du réseau n'est pas de rendre justice mais de définir un cadre professionnel acceptable et d'en tenir les limites.

Avant de définir trois types de sanctions, la commission enquête a longuement discuté des questions de punition, de réparation (travail de fond), de protection (mise à distance de Pierre de Judith, sans qu'elle ait à porter cela seule). Il s'agit collectivement d'entériner le fait qu'il y a eu faute grave et d'agir en conséquence. Les propositions sur lesquelles la commission d'enquête propose que le groupe se positionne via le débat en pétale sont :

- exclusion symbolique du réseau ;
- exclusion temporaire des temps de réseau (pendant ces temps Pierre travaille sur ces questions) ;
- exclusion définitive des temps de réseau.

LE DÉBAT EN PÉTALES



Plusieurs tables sont disposées en cercle, chaque table étant une pétale de la fleur. Cet outil sert à prendre une décision à un grand nombre (plus de vingt) en permettant à chacun et chacune d'émettre ses objections et d'améliorer la proposition initiale. Les propositions à arbitrer sont rédigées clairement et mises à disposition de chaque table

Les participantes et participants ont un temps pour déterminer les zones d'accords et de désaccords avec la proposition initiale, et déterminer si possible les aménagements à faire pour rendre cette proposition acceptable par tous les membres du groupe. Chaque table n'est pas obligée d'arriver à un accord en son sein. À la fin de ce temps chaque table nomme une représentante ou un représentant qui va rejoindre une table centrale. S'ensuit alors une phase où c'est le cœur de la fleur (les représentant-es) qui a la parole. Les autres sont réduits au silence mais peuvent noter leurs réactions et propositions. Les représentantes et représentants doivent parvenir à un accord ou, le cas échéant, exprimer clairement les désaccords et les marges de manœuvre. Alors le débat retourne dans les pétales pour une nouvelle séquence. En assistant au débat entre les représentants et représentantes, les personnes participantes adoptent une posture de consensus et recherchent alors une solution viable pour tous plutôt que de persister dans leur choix. Il se peut qu'au deuxième tour, on arrive à un accord. Parfois un troisième aller/retour peut être nécessaire pour fixer les modalités de la décision et sa mise en œuvre : qui, quand, où et comment ?

Interrogations avant l'animation

Avant de proposer cette méthode d'animation, la commission s'est beaucoup interrogée sur la faisabilité d'une prise de décision aussi sensible à vingt personnes parmi lesquelles : l'agressée, ses collègues directs, les collègues de l'agresseur, des hommes, des femmes, des personnes très au courant des faits, d'autres pas ou très peu. La commission d'enquête a imaginé plusieurs alternatives d'animation : prise de la décision par les femmes (mais cela ne devrait pas être aux femmes de prendre encore en charge cette affaire), prise de décision par les hommes (mais cela resterait très insatisfaisant et discutable d'un point de vue situé), espaces de discussions non mixtes dans le débat (mais la commission y a renoncé)...

Et puis, on s'est lancé-es...

Au final, la commission a choisi de garder le principe d'un débat en pétales : toutes les autres solutions présentaient des travers trop insatisfaisants ou n'étaient pas réalisables dans le temps imparti (deux heures). Elle décide également de présenter en amont du débat, un texte très formel, qu'elle a écrit, sur les événements et son travail : qualification des faits, rappel chronologique des différents événements, enjeux de cette prise de décision. Elle choisit également de ne pas répondre

aux questions qui pourraient émerger suite à cette lecture, pour que ces questions ne débouchent pas sur un débat qui opposerait trop de points de vue contradictoires ou sur un débat opposant la commission et le reste du groupe.

Et alors, ça a donné...

Nous avons réussi à prendre une décision même si elle a failli être remise en cause quelques heures plus tard par des personnes qui ne reconnaissaient pas la validité du temps de travail proposé. Mais ce travail n'a pas réellement permis de complexifier les choses, de s'interroger sur le sens de la peine, sur celui de faire justice hors de l'institution, sur la manière dont cette agression a été rendue possible par nos fonctionnements collectifs, sur la raison d'une sanction un an et demi après les faits. Bref, nous n'avons pas pu avoir un véritable temps d'analyse en groupe. À titre de comparaison, il avait fallu trois jours de travail à «l'atelier patriarcat» pour avoir tous ces éléments de compréhension, c'est pourquoi il semblait difficile de faire le même travail en deux heures, en ajoutant la recherche d'une décision la plus consensuelle possible.

Cela reste l'un des moments les plus rudes que nous ayons vécu, sur le moment et dans ses effets à moyen et long terme. Certes, nous avons pris une décision mais cela nous a laissé à tou-te-s un sentiment «d'apprentis sorcier.e.s» face à des enjeux colossaux. Une grande majorité des participant-es étaient mal à l'aise et ont souffert de ce moment. Les allers et retours entre les pétales et le centre, très minutés, ont cristallisé des tensions. Les personnes les plus proches de la situation, impliquées depuis un an et demi dans le travail des conséquences de l'agression, ont mal vécu que des personnes plus éloignées et moins informées argumentent sur telle ou telle proposition, voire portent des jugements sur l'état de la situation actuelle. Certain-es participant-es se sont senti-e-s contraintes à «jouer le jeu» comme prises au piège du collectif.

Ce temps a également fait ressortir le manque de clarté du mandat donné à la commission d'enquête au sortir du regroupement de l'été 2013. Certain-es pensaient que cette commission devait proposer une sanction et la faire appliquer par le réseau ; d'autres qu'elle devait, dans un premier temps, proposer un temps de réflexion, de discussion afin de partager les enjeux de la situation ; d'autres encore que la commission d'enquête devait accompagner l'employeur de Pierre à prendre une sanction, le réseau devant être un facilitateur dans cette démarche. Parmi toutes ces attentes contradictoires, mêlant des intérêts divergents et des places différentes, il était difficile, quoi qu'il arrive, de trouver une méthode qui aurait permis un travail serein et satisfaisant pour tou-te-s. Alors, évidemment, la prise de décision sur une sanction à vingt personnes en moins de deux heures, avec des niveaux d'information et d'implication très hétérogènes, a été d'autant plus violente et improductive.

Ce temps de travail a laissé ensuite la place à des discussions dans les couloirs qui ont duré des heures : les rapports à la justice, l'impression de tribunal populaire, la non-adhésion aux trois propositions de départ présentées etc. Judith a été laissée de côté, comme si nous considérions tou-te-s qu'il était difficile de l'associer en tant qu'actrice. Elle retrouvait alors sa place de personne victime, avec tout ce que cela comporte d'impuissance d'agir.

Et maintenant...

Ce bout de notre histoire nous laisse tou-te-s amè-res, chacun-e pour des raisons différentes, mais nous savons qu'il a été le résultat d'un processus lié à la gravité de la situation, ainsi qu'aux fonctionnements de nos structures. Aujourd'hui, l'écriture de cette brochure nous permet aussi de revenir sur les mécanismes qui nous ont mis dans de telles situations, de les comprendre et de les analyser.

À partir des éléments d'analyse que nous avons portés, voici quelques vigilances que nous aurions pu avoir :

- l'importance pour la commission d'avoir un mandat clair et écrit ;
- l'importance du suivi de la décision (pour le réseau, dans ce cas, l'accès aux écrits de l'atelier patriarcat ou la présence d'un-e membre de l'atelier au sein de la commission) ;
- maintenir plus de liens entre le collectif et la commission, au fil de l'avancée de ses travaux ;
- des conditions matérielles (temps et espaces) de travail pour la commission adaptées à la complexité de la situation ;
- autoriser la commission à modifier les échéances ;
- ne pas croire en la baguette magique...

F . ACCOMPAGNEMENT ET DÉCISIONS DE LA SCOP EMPLOYEUSE DE L'AGRESSEUR

Le réseau a donc validé l'accompagnement de la coopérative dans laquelle est salarié Pierre à l'issue de la commission d'enquête. L'objectif est de soutenir la coopérative dans les suites à donner au travail d'enquête et notamment dans l'évaluation de la période d'observation. Si une sanction au sens du droit du travail n'est plus envisageable compte-tenu des délais, il semblait primordial d'envisager les conditions concrètes de la poursuite du travail de Pierre au sein de la coopérative et d'en mesurer tous les enjeux.

Après avoir étudié et écarté un accompagnement extérieur au réseau des SCOP, la coopérative a choisi d'être accompagnée par deux personnes de la commission enquête pour assurer l'animation d'un temps d'équipe de trois jours. Cette intervention est préparée en amont avec chaque salarié e, sous la forme d'un entretien d'environ une heure portant sur les enjeux de ces trois jours, les attentes, les craintes et ce qui pourrait faciliter ce temps de travail et de décision.

La coopératrice et le coopérateur de la commission d'enquête vont donc proposer à l'équipe un déroulement pour cet accompagnement, centré principalement sur les divers scénarios possibles à l'issue de ce temps de travail.

Le déroulement de la prise de décision

Les différents scénarios possibles (départ définitif ou temporaire, nouvelle période probatoire, modification du profil de poste, etc.) sont listés sans débat, ni positionnement individuel. On va identifier pour chacun-e les éléments nécessaires afin d'en mesurer la faisabilité, les avantages et les inconvénients. Ces différents éléments sont ensuite triés et regroupés par thématiques à creuser, puis hiérarchisés en fonction de différents aspects (politiques, relationnels, pédagogiques...) dans la durée (court terme/ long terme) et dans l'espace (au sein de la SCOP, au sein de la ville de la coopérative, au sein du réseau des SCOP, au sein d'autres réseaux).

Entre temps, chacun-e fait un retour sur l'évaluation des différents critères posés il y a deux ans et sur la façon dont ils perçoivent l'évolution des comportements de Pierre au regard de ces critères. C'est un moment d'expression individuelle, sans débat ni discussion.

Pour rappel, ces critères concernaient la distinction entre une casquette professionnelle et personnelle dans les cadres d'intervention de la coopérative, une tendance à penser ou parler à la place des autres, la difficulté à communiquer, parler de soi, parler de ses difficultés, la conscience de bénéficier d'une forme d'autorité en tant que formateur, les dérives d'une posture de séduction, le fait d'avoir des rapports affectifs et sexuels avec des stagiaires qui participent à des sessions de formation, la capacité à s'éprouver, à vivre des idéaux politiques, l'humilité, le rapport au mensonge, la place faite à ses collègues femmes dans le cadre des interventions de la coopérative, le travail de cette situation dans d'autres espaces que celle du réseau...

Deux groupes se répartissent les scénarios pour les développer et en étudier les conséquences possibles : sur les relations entre les coopératives, au sein de la Grenaille, avec les différents partenaires, au niveau du réseau local de la coopérative. Ce travail par groupe va permettre

de complexifier puis d'élaguer les scénarios pour les réduire finalement à quatre propositions qui seront affinées autant que possible.

Le lendemain et après avoir décidé de la place de chacun-e dans la décision (tout le monde s'exprimera mais la position des coopérateur-rices salarié-es sera prééminente) tous les participant-es se positionnent individuellement sur un scénario et présentent leurs arguments, parfois longuement, au groupe. Il était prévu de prendre un temps important pour aboutir à un arbitrage final notamment en cas de désaccord, cependant un consensus est apparu dès le premier tour de positionnement. Chacun-e exprime l'impossibilité de continuer sans, au minimum, un temps de rupture. Au regard de l'évaluation et devant l'impossibilité manifeste de travailler dans un sentiment de confiance avec Pierre, une rupture définitive du contrat de travail s'est finalement imposée à l'équipe.

Une collègue de Pierre : «Ce qui m'a confortée dans mon positionnement de ne pas continuer à travailler avec lui, c'est ce moment où on a découvert qu'au cours de ces 2 dernières années de travail, il a eu des relations de type sexuelle et/ou amoureuse avec une «dizaine» de stagiaires qui suivaient nos formations ! En plus, je m'en foutais de sa vie sexuelle, ça me saoulait d'être contrainte d'aller le questionner là-dessus mais ça a été un révélateur pour nous tou-te-s de l'absence totale de travail de sa part (et surtout comparé à tout ce qu'on s'était fait ch...). Alors que suite à l'agression avait été posé, le concernant, un cadre explicite à ce sujet. Malgré tout ce qu'on avait bossé, il n'a rien mis en travail, rien dit, jamais rien demandé qu'on l'aide sur ses rapports de séduction qui entachait son travail de formateur. Se rendre compte que, comme dans d'autres registres, il n'avait rien bossé, et que ses beaux discours de repentance qu'il nous servait, de confiance envers son équipe c'était du flan. En fait, depuis deux ans il n'avait fait que dissimuler. Il n'a jamais rien requestionné sur ses pratiques, ne serait-ce qu'avec un-e d'entre nous (parce qu'en équipe, ça peut être compliqué) et malgré la demande expresse (et c'était un minimum) du réseau et de la SCOP. Avec tout ce qu'on avait mis en place pendant deux ans, le souci, la contrainte à le contrôler, l'accompagner. Merde, quoi ! C'était des situations vraiment pénibles, et là particulièrement. Il fallait sacrément avoir conscience que l'intime est politique pour assumer d'aller le questionner sur sa sexualité dans notre cadre de travail. En fait, il n'avait aucune intention de changer ses comportements ou de perdre des privilèges.»

Le contexte de la coopérative en amont de l'accompagnement

Nous avons pu identifier certains éléments qui ont facilité une mise au travail relativement sereine c'est-à-dire un terrain favorable à un processus de prise de décision permettant d'envisager n'importe quel scénario :

- Des événements personnels chez plusieurs salarié-es nécessitaient, de fait, un réaménagement du fonctionnement indépendamment de la décision. Le contexte général de la transformation de la coopérative n'était donc pas uniquement focalisé sur la poursuite du travail avec Pierre.

- Afin de rendre possible la mise en place de n'importe quel scénario, la rentrée 2014 a été anticipée et les conditions matérielles ont été aménagées plusieurs mois auparavant. Aussi, au fil des discussions concernant l'application de l'une ou l'autre des décisions, les enjeux économiques ou matériels ont eu moins d'impact sur la prise de décision finale. De plus, la coopérative était en mesure de supporter des changements, comme une baisse d'activité ou un changement de modèle économique, durant une période relativement courte.

- Préparé-es depuis plusieurs mois au travail qui les attendait, chaque coopérateur-riche a pu, dans une démarche individuelle, solliciter des tiers de confiance, sans liens avec la situation, et éloigné-es de la structure et des collègues. Cette démarche a permis de prendre du recul, de consulter des perceptions distancées pour décaler les positions, d'objectiver le plus possible les différents points de vue et ainsi de vérifier, en connaissance de cause, ce qui semblait pouvoir être assumé à l'avenir. La multiplication des regards extérieurs sur la situation, dans une démarche de confiance, a également permis de multiplier les grilles d'analyses, et les aspects de la situation.

Le possible départ de Pierre a fait l'objet d'un travail préparatoire en équipe : dès le mois d'avril, il a fallu discuter de cette question, afin de valider collectivement les changements envisagés pour la rentrée. La possibilité du départ a pu alors être nommée et donc envisagée concrètement. Les préoccupations et inquiétudes vécues individuellement et difficilement abordables en équipe vont également alimenter des discussions informelles (au bureau, en intervention, durant les trajets). Ces échanges vont aider à analyser et complexifier, partager des opinions et ainsi autoriser la mise en mouvement de nos réflexions. Ce que le processus proposé a permis, autorisé durant les trois jours d'accompagnement.

Nous l'avons vu plus haut, le travail proposé avait une entrée pragmatique : au démarrage l'élaboration des différents scénarios possibles puis l'analyse de leurs conséquences. Le travail n'a pas été commencé par du récit ou par l'historique des deux années passées.

Durant les deux premiers jours, personne n'a dû se positionner ou argumenter sa position. Au contraire, l'enjeu était de tirer le fil de chaque scénario et d'envisager sa faisabilité quelles que soient les positions de chacun-e. Tous les enjeux dans l'animation ont été cadrés et présentés, permettant ainsi à chacun-e de connaître les objectifs de chaque moment donc de ne pas être «perdu.es» ce qui a permis un certain confort de réflexion.

Cette démarche a donc permis :

- de sortir de l'affectif et de prendre du recul en débutant le travail par de l'analyse ;
- de penser la situation, non seulement à partir des places de chacun-e mais aussi en pensant aux conséquences «pour la structure» et ce en sortant de nos places respectives;
- de prendre le temps d'ouvrir des possibles, d'envisager des scénarios alternatifs ;
- d'identifier l'ensemble des «nœuds» de chaque scénario, c'est-à-dire les éléments à discuter ou à creuser pour prendre la décision ainsi que les domaines et aspects touchés par chaque scénario ;
- d'éviter un débat contradictoire, éventuellement long et stérile, et de préférer aller au bout de l'analyse de l'ensemble des scénarios possibles, sans en exclure aucun, ni aucune des objections et interrogations soulevées par chacun d'entre eux, avant la phase de décision.

Nous retenons également de cette expérience que les rares moments de partage de récit ou de ressentis personnels sur la situation ont été les seuls moments de tensions, sans doute à cause de la charge affective en jeu.

Ainsi, il semble que ce choix pragmatique d'une analyse plus distanciée à partir des différents scénarios et des conséquences nous ait permis d'avancer et d'aller vers une décision la plus élaborée possible. Au terme de ce processus et à l'unanimité, le scénario retenu a été celui d'une rupture conventionnelle du contrat de travail.

À l'heure où nous rédigeons cette brochure, trois années se sont écoulées depuis l'agression dont une année et demi de travail politique initiée par «l'atelier patriarcat». Le passage à l'écrit dans le cadre de la production de ce témoignage a conduit le comité de rédaction non-mixte à énoncer différents nœuds. Certains de ces nœuds et questionnements persistent aujourd'hui notamment sur nos vécus et nos conceptions de la justice...

À l'heure de l'achèvement de l'écriture de cette brochure, Judith n'a encore reçu aucune nouvelle officielle de l'enquête policière. Pierre a quitté le réseau mais l'accompagnement dont il a fait l'objet a suscité de nombreux conflits entre nous et a eu des conséquences complexes à assumer pour ses collègues qui ont causé la démission de l'une d'entre elles.

Si le réseau a été fragilisé du fait de l'acte d'agression, nous considérons que le travail politique complexe qui a été mené a permis d'ouvrir de nouveaux questionnements, de nouveaux chantiers en lien avec nos modalités d'organisation, nos manières d'envisager notre métier ainsi que nos pratiques dans et entre les coopératives. À de nombreuses reprises, ce travail est venu interroger nos rapports à la sanction : de quelles règles peut-on se doter face aux comportements qui « autorisent » l'agression, quelles sanctions ou travail politique peut-on imaginer face à des comportements sexistes ? Les moments de rédactions ont en effet été des temps précieux pour la poursuite du travail amorcé. Pendant nos différents regroupements, nous nous sommes racontées des anecdotes, des expériences qui témoignent de nos relations à nos collègues (proximité affective, blagues et séduction etc.), de nos fonctionnements internes (rapports aux savoirs théoriques, co-animation, répartition des tâches etc.) et nous avons commencé à y déceler du commun, des « analyseurs » de la domination masculine. C'est le travail politique de la situation d'agression qui nous a permis de faire des liens avec ces récits qui, d'un premier abord, auraient pu nous sembler relever de problématiques bien distantes. Dans la deuxième partie de cette brochure, nous vous faisons donc part de nos trouvailles, de nos perspectives et de nos stratégies pour tenter de traduire en « droits » et en actes ces enseignements nés des échanges en non-mixité.

LIVRET CENTRAL

SOMMAIRE

INTRODUCTION 5

1. Le sexe du langage 6

A . CORINNE MONNET : LA RÉPARTITION DES TÂCHES DANS LE TRAVAIL DE LA CONVERSATION 6

B . PISTES DE RÉSISTANCES 10

LISTE (À COMPLÉTER) POUR UNE LANGUE PLUS ÉGALITAIRE... 10

TRACT SYNDICAL DE SOLIDAIRES ÉTUDIANT.E.S : LA LANGUE «MACHO» 10

2. Les violences faites aux femmes 16

A . LES STRATÉGIES D'OCCULTATION DES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES 16

«STRATÉGIES»? 16

LES DIFFÉRENTES STRATÉGIES 18

L'ENJEU DES CHIFFRES 20

CRIMES D'HONNEUR 21

B . INTERVIEW DE L'ASSOCIATION DE SANTÉ SOLIDAIRE ET DE PRÉVENTION DES AGRESSIONS SUR LA NOTION DE CONSENTEMENT 22

3. Féminismes 29

A . FÉMINISME MATÉRIALISTE 30

PRÉSENTATION DE QUESTIONS D'ÉGALITÉ, UNE ASSOCIATION PARTENAIRE DU RÉSEAU DES COOPÉRATIVES 34

B . FÉMINISME QUEER 37

C . DIFFÉRENTIALISME 39

D . BLACK FEMINISM 39

4. Savoirs et point de vue situé 45

A . LE POINT DE VUE SITUÉ 45

B . CROISEMENT DES SAVOIRS À ATD QUART MONDE 48

5. RAPPORTS SOCIAUX, RELATIONS SOCIALES ET PRATIQUES SOCIALES 58

- A . RAPPORTS SOCIAUX 58
 - DIMENSION IDÉELLE 59
 - DIMENSION MATÉRIELLE 60
- B . RELATIONS SOCIALES ET PRATIQUES SOCIALES 61
 - LES RELATIONS SOCIALES 62
 - LES PRATIQUES SOCIALES : LE LIEU STRATÉGIQUE DE LA TRANSFORMATION SOCIALE 62

6. ARTICULATION DES RAPPORTS SOCIAUX 64

- A . «CONSUBSTANTIALITÉ» ET «COEXTENSIVITÉ» DES RAPPORTS SOCIAUX 64
- B . QUELQUES PRINCIPES D'UTILISATION DES RAPPORTS SOCIAUX 68
- C . CAPITALISME ET PATRIARCAT : UNE CONTRE-HISTOIRE DANS CALIBAN ET LA SORCIÈRE 70

7. PATRIARCAT 71

- A . PATRIARCAT ET MODE DE PRODUCTION DOMESTIQUE 71
 - LE TRAVAIL DOMESTIQUE 72
 - L'EXPLOITATION DES FEMMES EN TANT QUE CLASSE 74
 - LA DOUBLE EXPLOITATION DES FEMMES 74
- B . LE SEXAGE 75
 - LES FORMES DE L'APPROPRIATION 76
 - LES MOYENS DE L'APPROPRIATION 79
- C . RAPPORTS DE DOMINATIONS ET PRIVILÈGES 80
- D . LE MASCULINISME 85

Introduction

Nous avons choisi de réunir dans ce livret central, des écrits plus théoriques qui sont le fruit des lectures critiques et collectives que nous avons eues.

Nous avons fait ce choix car le contenu de la brochure est un récit incarné, maillé d'analyses, et y insérer des encarts théoriques supplémentaires aurait allourdi la lecture.

Le choix des thématiques abordées ici n'est pas anodin, il est le fruit d'une nécessaire analyse et compréhension du système patriarcal contre lequel nous luttons. Nécessaire car nous avons eu besoin de confirmer ou d'infirmer nos intuitions fondées sur ce que nous vivons, constatons ou subissons.

Cette dimension théorique a aussi permis de nous légitimer dans notre recherche collective basée sur des allers retours permanents entre théorie et pratique.

La préparation et le partage sous forme d'exposé, en juillet 2013 lors de notre université d'été du réseau, de ce que vous allez lire ici et amendé depuis, a pour certaines produit des prises de conscience importantes qui font partie des choses qui ont fondé le groupe des femmes.

Le privé est politique ! C'est ce que nous souhaitons rendre public en s'appuyant sur la recherche féministe universitaire et militante, prendre conscience que ce que nous subissons individuellement, professionnellement, sur le plan militant ou personnel, est structurel et doit être l'affaire de toutes, pour imaginer ensemble les voies de la libération.

1. Le sexe du langage

C'est grâce aux mouvements et études universitaires féministes que la recherche s'est intéressée à la relation entre genre et discours. Quelques textes apparaissent dans les années 50, mais c'est dans les années 70 que les linguistes s'emparent réellement du sujet.

A. CORINNE MONNET : LA RÉPARTITION DES TÂCHES DANS LE TRAVAIL DE LA CONVERSATION

En 1997, Corinne Monnet écrit «La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation», dans le cadre des études de genre à Genève. Elle se réfère essentiellement à des études menées dans le courant des années 70 et 80.

Nous avons choisi ce texte car il synthétise ces apports antérieurs, et dévoile le travail des femmes dans la conversation, ainsi que les inégalités de répartition de ce travail. Le texte complet est disponible sur le site : <http://infokiosques.net/spip.php?article239>

Le silence des femmes dans la conversation ainsi que leur exclusion de la communication conduisent à leur invisibilité dans le monde. Si la parole est déterminante dans la construction de la réalité, ceux qui contrôlent la parole contrôlent aussi la réalité ⁽¹⁾

Tout se passe comme si nous ne percevions pas le pouvoir qui est en jeu dans le travail de la conversation, comme si on ne retrouvait pas dans la conversation les dominations qui sont à l'œuvre dans la société. Or, parler plus longtemps que les autres, empêcher l'autre de développer son propos est à l'évidence un bon moyen pour gagner du pouvoir et de l'influence. L'hypothèse de Corinne Monnet, **c'est que non seulement les inégalités dans la conversation sont un miroir de ce qui se passe dans la société, mais aussi qu'elles confortent et renforcent la domination patriarcale,**

(1) Toutes les citations dans cette partie sont issues du texte de Corinne MONNET sus-cité.

qu'elles réaffirment les inégalités de genre.

Pour commencer l'analyse, elle part d'un stéréotype communément admis (Dale Spender⁽¹⁾) : les femmes sont plus bavardes que les hommes. Or, à ce jour, aucune étude n'a démontré ça. En revanche, plusieurs études démontrent que les hommes parlent davantage que les femmes. Et ce depuis l'école : pour ne citer que cet exemple, une étude (Sadker et Sadker, 1989) montre qu'en classe les garçons parlent trois fois plus que les filles, ce que les enseignant.e.s renforcent et légitiment par leurs réactions et comportements, souvent inconscients.

Pourquoi un tel décalage entre la réalité et le stéréotype de la femme bavarde ? Parce qu'on ne compare pas, explique Corinne Monnet, la quantité de paroles des femmes avec celle des hommes ; on compare la parole des femmes à leur silence. Puisque une femme doit être silencieuse, alors chaque parole est une parole de trop. Le stéréotype de la femme bavarde se fonde là-dessus.

On demande d'ailleurs avant tout aux femmes d'être vues plutôt qu'entendues et elles sont en général plus observées que les hommes

(Henley, 1975).

En s'appuyant sur le concept de «double standard» développé par les féministes (un comportement va être perçu positivement, s'il est le fait d'un homme, et négativement s'il est le fait d'une femme), elle explique qu'on a une perception erronée des prises de paroles des femmes ; **une femme parlant la même durée qu'un homme sera perçue comme faisant des contributions plus longues.**

Elle introduit ensuite la notion de «travail dans la conversation», et donc de travail invisible des femmes dans la conversation. Pour parvenir à avoir une conversation, il faut un accompagnement, une «confirmation minimale» : si aucun signe de la personne qui écoute n'est donné, la personne qui parle finit par se répéter, hésiter, faire des longs silences et se taire. **Si lorsque je parle, l'autre**

(1) Nous ne reproduisons pas ici les références des études et auteur.e.s cité.e.s par Corinne MONNET. Pour accéder aux sources, voir les références dans son article en ligne <http://infokiosques.net/spip.php?article239>

ne fait ni relance, ni acquiescement, ni tout autre signe ou réaction montrant son écoute, s'il écrit, regarde ailleurs, je vais abandonner mon propos.

Dans sa démonstration et les analyses qu'elle mobilise, Corinne Monnet met en lumière le fait que les femmes font largement ce travail, là où les hommes ne le font pas, ou peu. Les femmes posent par exemple 2,5 fois plus de questions, et témoignent ainsi de l'intérêt. S'appuyant sur les travaux de Candace West et Don H. Zimmerman dans *Language and Sex*, elle rappelle que les hommes se servent d'autres stratégies pour imposer le silence aux femmes :

- le chevauchement : ne pas attendre la fin de l'énoncé de la parole de l'autre, ne pas laisser de silence après les phrases ;
- l'interruption, couper la parole ;
- les réponses minimales sont retardées : les réponses minimales comme «oui»/ «mhm» démontrant de l'attention constante sont moins fréquentes et/ou retardées.

Parmi les observations relevées dans l'étude portant sur des dialogues enregistrés de 20 couples non mixtes (10 femme/femme, 10 homme/homme) et 11 couples mixtes, nous notons quelques éléments significatifs :

- les interruptions sont beaucoup plus fréquentes en mixité (48) que dans les dialogues non mixtes (7) ;
- seuls 3 des 10 dialogues non mixtes comportent des interruptions contre 10 sur 11 dans les dialogues mixtes ;
- dans 96% des cas, ce sont les hommes qui interrompent les femmes ;
- «la répartition des silences dans les dialogues non mixtes est pratiquement symétrique alors qu'en mixité les femmes ont tendance à tomber en silence, surtout après avoir été interrompues». Après les 3 types de stratégies décrites au-dessus, 62 % des femmes sont silencieuses et leurs silences sont 3 fois plus longs qu'en non mixité ;
- les deux seules interruptions dues à une femme se passent dans un dialogue où la femme a un statut social plus élevé que son interlocuteur (chargée de cours et étudiant). Mais, dans une autre étude faite par West en 1984, portant sur des interactions entre médecins et patients, il ressort que le genre constitue un statut plus important que la profession. «Les patientes femmes sont interrompues

par les médecins hommes, mais les médecins femmes sont aussi interrompues par les patients hommes.»

Les stratégies mobilisées par les hommes pour réduire au silence les femmes, ou bien pour solliciter les femmes dans la conversation aux seules fins de soutenir leur discours, fonctionnent aussi comme mécanisme de contrôle des sujets de conversation. Le fait d'amener un sujet ne veut pas dire qu'il sera traité réellement. West et Zimmerman ont observé la proportion de sujets traités selon que le locuteur soit un homme ou une femme : sur 47 sujets introduits par des femmes, seuls 17 seront traités. Dans le même temps : 27 des 28 sujets des hommes seront traités.

De même qu'il était considéré dans la nature des femmes d'élever les enfants, il est également considéré dans leur nature de soutenir la conversation. Cette naturalisation du travail accompli par les femmes permet encore une fois de les asservir sans que beaucoup y trouvent grand-chose à redire... Penser qu'il est dans la nature des femmes d'avoir un style coopératif par exemple a pour conséquence d'obscurcir leur réel travail pour mieux le nier [...] et revient à confondre et à abolir dans l'innéité lce qui est inné, *ndlll* de la nature toute valeur d'acquisition et donc de qualification.

L'asymétrie dans la répartition des tâches dans le travail de la conversation est donc flagrante. Les femmes soutiennent le dialogue par des questions, des relances, des réponses minimales et fournissent ces efforts conversationnels. Les hommes contrôlent les sujets, le temps de parole, la parole des femmes, l'évolution du dialogue. **«Finalement, les femmes sont requises dans la conversation pour être disponibles aux hommes»** [Spender, 1980]

Enfin, Corinne Monnet évoque une deuxième forme de contrôle, répressive, lorsque les femmes adoptent d'autres pratiques conversationnelles que celles qui leur sont assignées. Si une femme tient à son sujet et le rappelle, ne se tait pas après avoir été interrompue, n'apporte pas le soutien tant désiré ou transgresse n'importe quelle loi de la discussion genrée, **elle pose un acte subversif et obtient comme réaction de l'hostilité et de la stigmatisation** : elle sera jugée comme bavarde, voulant le pouvoir, avec un comportement agressif, castrateur ou au contraire de séduction.

B. PISTES DE RÉSTANCES

LISTE (À COMPLÉTER) POUR UNE LANGUE PLUS ÉGALITAIRE...

- Faire des grilles d'observation des prises de parole d'un point de vue du genre (durée des interventions, nombre de prises de paroles, sujets traités ou non, nombre d'interruptions) lors d'une réunion. Voir un exemple de grille d'observation en page 178
- Faire la grève : ne pas faire le nécessaire travail de conversation ou user des mêmes stratégies que les hommes.
- S'exercer à continuer son propos lorsqu'on est interrompue.
- Organiser des groupes non mixtes de femmes, pour se conscientiser, pour pouvoir, dans les groupes mixtes, prendre soin les unes des autres, se soutenir et résister aux sanctions et à la répression.
- Mais aussi : faire des ateliers de désintoxication de la langue patriarcale⁽¹⁾, féminiser les discours et les écrits⁽²⁾, appeler un chat un chat (par exemple : «violences patriarcales» et non «domestiques» ou «conjugales», ces derniers termes invisibilisant les auteurs et les victimes des violences).
- À compléter par toutes les résistances que vous croisez ou que vous expérimentez...

TRACT SYNDICAL DE SOLIDAIRES ÉTUDIANT.E.S : LA LANGUE «MACHO»

Un décryptage de la langue «macho» et des pistes pour l'éviter, dans un tract rédigé par Solidaires étudiant.e.s. que nous reproduisons ici.

(1) Voir à titre d'exemple le texte «C'est une pute» disponible sur internet : imagesetmots.fr/pages/litterature/languefrancaise_femme.htm

(2) Voir également les travaux de Éliane Viennot cité au début de cet ouvrage «À propos de la féminisation» page 12 ou l'émission de radio radiobreizh.bzh/fr/episode.php?epid=13646

LA LANGUE «MACHO»

Plus souvent qu'autrement, ce sont les hommes qui, même minoritaires, dominent les activités des groupes mixtes. On peut presque parler d'un «schéma masculin de comportement» ; non parce qu'il n'arrive jamais qu'une femme s'exprime de cette façon, mais parce que ce sont généralement les hommes qui ont le privilège d'agir impunément de la sorte. Et ces comportements ont pour effet d'entretenir ce privilège, en aliénant celles et ceux qui recherchent des échanges plus égalitaires et efficaces. Certaines personnes ont déjà commencé à identifier leurs schémas de pouvoir et à assumer la responsabilité de s'en défaire. voici une liste des comportements qu'ils cherchent à changer (...) : les caractéristiques de la «langue macho»... Commençons par arriver à l'entendre, autour de nous et dans nos propres interventions.

JOUER AU «SOLUTIONNEUR» DE PROBLÈMES

Être toujours celui qui donne la réponse ou la «solution», avant que les autres n'aient eu quelque opportunité de contribuer à l'échange.

MONOPOLISER LE CRACHOIR

Parler trop souvent, trop longtemps et trop fort.

PARLER EN «MAJUSCULES»

Présenter ses opinions et ses solutions comme le point final sur tout sujet, attitude renforcée par le ton de la voix et l'attitude physique.

ATTITUDE DÉFENSIVE

Répondre à toute opinion contraire à la sienne comme s'il s'agissait d'une attaque personnelle.

COUPER LES CHEVEUX EN QUATRE

Soulever chaque imperfection des interventions des autres et une exception à chaque généralité énoncée.

DIRIGER LA SCÈNE

Prendre continuellement la responsabilité des tâches-clé avant que les autres n'aient la chance de se porter volontaires.

REFORMULER

Reprendre en ses propres mots ce qu'une personne (le plus souvent une femme) vient de dire de façon parfaitement claire. Embarquer sur la conclusion d'une intervention pour la récupérer à ses propres fins (phénomène du «recouvrement»).

CHERCHER LES FEUX DE LA RAMPE

Se servir de toutes sortes de stratagèmes, de mises en scène, pour attirer un maximum d'attention sur soi, ses idées, etc.

RABAISSE

Commencer ses phrases avec des effets du genre : «Auparavant je croyais cela, mais maintenant...» ou «Comment peux-tu en venir à dire que...»

PARLER POUR LES AUTRES

Faire de ses opinions la voix d'une collectivité pour leur donner plus de poids : «Beaucoup d'entre nous pensons que...». Interpréter à ses fins ce que disent les autres : «Ce qu'elle veut dire, en fait, c'est que...».

FAIRE DU «FORCING»

Imposer comme seuls valables la tâche et le contenu, en éloignant le groupe de l'éducation de chacun-e, ainsi que d'une attention au processus de travail collectif et à la forme des productions.

DÉPLACER LA QUESTION

Ramener le sujet de la discussion à quelque thème que l'on maîtrise, de façon à briller en donnant libre cours à ses dadas.

NÉGATIVISME

Trouver quelque chose d'incorrect ou de problématique à tout sujet ou projet abordé.

N'ÉCOUTER QUE SOI

Formuler mentalement une réponse dès les premières phrases de la personne qui parle, ne plus écouter à partir de ce moment et prendre la parole à la première occasion.

INTRANSIGEANCE ET DOGMATISME

Affirmer une position finale, sur un ton indiscutable, même à propos de sujets mineurs.

JOUER À LA HIÉRARCHIE

S'accrocher à des positions de pouvoir formelles et leur donner plus d'importance qu'il ne faut.

ÉVITER TOUTE ÉMOTION

Intellectualiser, blaguer ou opposer une résistance passive lorsque vient le temps d'échanger des sentiments personnels.

CONDESCENDANCE ET PATERNALISME

Infantiliser les femmes et les nouveaux arrivants. Phrase typique : «maintenant, est-ce qu'une des femmes a quelque chose à ajouter ?»

DRAGUER

Traiter les femmes avec séduction, se servir de la sexualité pour les manipuler. «Humour» ambigu, pro-féminisme de façade.

JOUER AU COQ

Aller chercher l'attention et le soutien des femmes en entrant en compétition avec les hommes face à elles.

ESTUDIANTITE AIGÛE

Concentrer jalousement les informations-clé du groupe entre ses mains pour son propre usage et profit. Ces

comportements-là affaiblissent grandement la pleine richesse des connaissances et des aptitudes que pourrait se donner le groupe. Les femmes et les hommes qui ont moins d'assurance que les autres, surtout face à un climat de compétition, se voient en effet exclues et exclus de l'échange d'expériences et d'idées.

Si l'on ne met pas fin au sexisme à l'intérieur même des groupes qui visent un changement social, il ne pourra y avoir de mouvement pour un véritable changement. Non seulement le mouvement s'enlisera-t-il dans des divisions, mais on n'arrivera même pas à envisager clairement une libération des rapports d'oppression imposés aux femmes.

Tout changement de société demeure incomplet s'il n'inclut pas une émancipation des femmes et des hommes des structures qui reproduisent ces rapports d'oppression.

Voici quelques façons concrètes de prendre enfin nos responsabilités pour sortir de la «langue macho».

N'INTERROMPRE PERSONNE

On a remarqué que dans un groupe mixte, près de 100% des interruptions étaient le fait des hommes. Un bon exercice à tenter est de se donner une pause de quelques secondes entre chaque intervention.

OFFRIR UNE BONNE ÉCOUTE

Il est aussi important de bien écouter que de bien parler, autrement autant parler tout seul chez soi. Bien écouter ne signifie pas qu'il faille se retirer lorsqu'on ne parle pas. Au contraire, écouter attentivement est aussi une forme de participation.

RECEVOIR ET DONNER DU SOUTIEN

L'entraide est essentielle dans un groupe où certaines personnes cherchent à reconnaître et à mettre fin à leurs «patterns⁽¹⁾ de contrôle des autres». Chacun des membres du groupe doit prendre ses responsabilités en ce sens afin

(1) Modèle schématique qui exprime la structure d'un comportement individuel ou collectif

d'éviter que ce ne soit toujours le rôle des femmes. Cette prise en charge permettra aussi aux femmes de sortir de leur rôle traditionnel qui les force généralement à prendre soin des besoins des hommes en ignorant les leurs.

CESSER DE PARLER EN RÉPONSES/SOLUTIONS

On peut communiquer ses opinions et ses idées de façon convaincue mais non-compétitive face à celles des autres. On n'est pas obligé de parler de tous les sujets, ni d'exprimer chacun des idées qui nous viennent, surtout en grand groupe.

NE RABAISSEZ PERSONNE

Apprendre à se surveiller pour s'arrêter au moment où on s'apprête à attaquer quelqu'un-e. Se demander, par exemple : «Qu'est-ce que je ressens exactement ? Pourquoi est-ce que je ferais cela ? De quoi ai-je vraiment besoin ? Qu'est-ce qui profitera le mieux au groupe ?».

RELAXER

Le groupe peut très bien se passer de nos petites attaques d'anxiété. Il s'en portera d'autant mieux.

INTERROMPRE LES SCHÉMAS D'OPPRESSION

Il appartient à chacun et chacune de nous, de prendre dès maintenant la responsabilité d'interrompre, chez un collègue ou un ami, un comportement d'oppression qui nuit aux autres et qui paralyse le propre développement de cette personne. Ce n'est pas de l'amitié que de permettre à qui que ce soit de dominer ceux et celles qui l'entourent. Apprenons à ajouter un peu de franchise et d'exigence à nos rapports d'amitié.

2. Les violences faites aux femmes

A. LES STRATÉGIES D'OCCULTATION DES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

Les éléments qui suivent sur les violences faites aux femmes sont des reformulations et extraits tirés de l'ouvrage de Patrizia Romito «Un silence de mortes. La violence masculine occultée»⁽¹⁾, et sont inspirés d'un contenu de formation proposé par l'association féministe Questions d'égalité⁽²⁾ à Rennes.

Parmi les stratégies d'invisibilisation du système patriarcal, l'occultation des violences faites aux femmes est particulièrement féroce. Cela entrave la prise de conscience des femmes de leur place dans une classe dominée. Patrizia Romito est professeure de psychologie sociale à l'université de Trieste en Italie. Elle travaille sur la santé mentale des femmes et les réponses sociales aux violences qu'elles subissent. Elle décrit les violences faites aux femmes comme un moyen de maintien du patriarcat et dévoile les mécanismes d'occultation de cette réalité. Ces mécanismes d'invisibilisation de la violence se retrouvent par ailleurs dans d'autres rapports sociaux de domination (racisme, capitalisme...).

«STRATÉGIES» ?

Parler de stratégies et de tactiques nous donne l'idée d'une synergie, d'un mouvement organisé dans lequel plusieurs acteurs s'emploient, par leurs moyens propres, à obtenir un même résultat : c'est une image qui en fait correspond mal à la complexité et aux contradictions des sociétés modernes. Mais en fait, pour qu'il y ait «stratégie», il n'est pas nécessaire que ses acteurs agissent en toute conscience du but poursuivi. Exemple : un policier qui conseille à une femme battue de retirer sa plainte contre un mari violent aura

(1) Patrizia ROMITO, «Un silence de mortes. La violence masculine occultée.» Collection «Nouvelles Questions féministes», Paris, Éditions Syllepse, 2006.

(2) questionsdegalite.org Voir l'entretien avec Isabelle en page 34 du Livret Central

plusieurs raisons d'agir de la sorte : il peut croire sincèrement que c'est la meilleure façon de l'aider, ou vouloir se dispenser d'un travail, ou ignorer la loi, ou enfin, étant lui-même un mari violent qui se sent solidaire de l'agresseur, être convaincu «que faire filer doux» sa femme est un droit du mari. [...] Les conséquences pour la femme sont identiques. En résumé on peut parler d'un «système» et de stratégies destinées à consolider ce système lorsque des actions différentes convergent toutes vers un même but, et cela même si les acteurs eux-mêmes n'en ont pas pleinement conscience.

On entend par «tactiques» et «stratégies» des opérations mentales, des façons de voir, de conceptualiser et de nommer la réalité qui se matérialisent sous forme de comportements, tendent à se couler dans le sens commun, deviennent idéologie lorsqu'elles coïncident avec des intérêts du pouvoir dominant et parviennent à «s'institutionnaliser» sous forme de lois, de théories scientifiques ou pseudo-scientifiques, de modes de fonctionnement des services sociaux et de procédures judiciaires. [...] Elles orientent et parfois conditionnent notre façon de percevoir la réalité, et par là même nos réactions, nos sentiments et nos comportements.

(...)

On ne peut affirmer que tous les hommes soient violents (...). En revanche, il s'avère que tous les hommes, y compris ceux qui ne sont pas violents, récupèrent certains avantages de la violence exercée contre les femmes. Avantages tels que facilité d'accès aux relations sexuelles, gratuité des services domestiques, accession privilégiée à des postes de travail plus élevés et mieux rétribués, avec tous les bénéfices psychologiques qui en découlent.

LES DIFFÉRENTES STRATÉGIES

Patrizia Romito identifie ainsi les stratégies d'occultation :

Le déni

Considérer que les violences spécifiques contre les femmes n'existent pas.

La symétrisation

Considérer qu'il y a autant de violences vécues par les hommes et qu'elles sont de même nature. Pour exemple, parler de conflit conjugal, entre l'homme et la femme, quand il y a violence envers la femme, constitue une symétrisation très courante. Ou encore dire «mais il y a aussi des hommes battus» dès qu'on parle des violences faites aux femmes, ou «mais la publicité exploite aussi le corps des hommes»...

L'euphémisation

Considérer que ça n'est pas si grave que ça.

Les exemples sont quotidiens, dans les médias (et les autres institutions) : citons les propos du pédopsychiatre Marcel Rufo, à propos des victimes d'inceste, qui considère que «L'immense majorité des enfants «abusés» vont bien !», et qui conseille à une auditrice de demander au violeur désigné si cela était vrai avant de croire les «fantasmes» de sa fille. Ou encore du viol perpétré par Dominique Strauss Khan, maintes fois requalifié dans les médias de «libertinage» ou de «troussage domestique»⁽¹⁾.

La naturalisation

Partir du principe que les violences contre les femmes sont la conséquence de la vulnérabilité naturelle (faiblesse physique) des femmes, et de l'agressivité naturelle des hommes (pulsions sexuelles irréprouvables des hommes qui les pousseraient à violer). Par exemple, Freud se base sur

(1) Voir les analyses dans : «Un troussage de domestique», Collection «Nouvelles Questions Féministes», Éd. Syllepse, Coord. Par Christine DELPHY, août 2011.

une «naturalisation» en voulant expliquer le psychisme des femmes par leur anatomie (absence de pénis).

La psychologisation

Du côté des hommes violents : concevoir la violence des hommes comme un problème psychologique, individuel et non structurel lié au patriarcat. Les hommes violents auraient des problèmes psychologiques, ils seraient malades, il faudrait les soigner.

Du côté des femmes, c'est la nature psychique proprement masochiste des femmes qui expliquerait qu'elles se retrouvent si souvent dans ces situations !

La culturalisation

Concevoir la violence des hommes comme un problème lié à leur appartenance à une culture. Ce serait un problème culturel : le machisme des maghrébins (en France), des sud-américains (en Espagne), des roumains (en Italie), etc.

Dans son livre, Patrizia Romito rappelle la façon dont ont été présentés les viols collectifs quand ils se passent en banlieue.

La presse a présenté des cas de viols de groupe – dits «tournantes» – non pas comme une autre typologie de violence sexuelle et patriarcale mais comme un problème exclusif des banlieues et des jeunes hommes contraints d'y habiter – la plupart «issus de l'immigration»- (Mucchielli, 2005)⁽¹⁾. Alors que de façon générale, la question du viol est très peu traitée, politiquement et médiatiquement en France.

Cette stratégie, fortement à l'œuvre, légitime des lois racistes comme par exemple les lois islamophobes sur le port voile.

(1) Laurent MUCHIELLI : «Le Scandale des «tournantes» : dérives médiatiques, contre-enquête sociologique», Éd. La Découverte, 2005.

L'ENJEU DES CHIFFRES

Malgré les réactions de certains antiféministes qui utilisent l'expression dénigrante de «féministes à chiffres», ou des attaques régulières sur les sources à base de «les chiffres, ça se manipule», les féministes ont à cœur de poursuivre et d'étendre les études sur les violences masculines. Car ce travail permet de lutter contre une des principales stratégies d'invisibilisation : le déni des inégalités structurelles⁽¹⁾.

Patricia Romito nous décrit ces enjeux dans son ouvrage⁽²⁾ :

Ce livre n'est pas seulement un rapport sur la violence contre les femmes mais sur ce que la société fait, ou ne fait pas, en réponse à cette violence. On comprendra alors pourquoi les données chiffrées sont cruciales : puisque c'est bien par l'observation, chiffres à l'appui, de l'extension et de la fréquence des violences masculines que l'on pourra en mesurer l'ampleur, non moins que la détermination et la désinvolture manifestées pour les couvrir. [...] Le manque de données dans ce domaine traduit en fait un choix politique et constitue l'un des instruments d'occultation de cette violence.

La multiplication, dans les 30 dernières années, des études statistiques et des enquêtes, est là encore le fait de la pression des mouvements féministes pour qu'elles adviennent. Patricia Romito salue dans son introduction le chemin accompli en 30 ans sur le fait de nommer ces violences, sur l'information grandissante et sur les changements de législations tardifs, insuffisants mais importants : pour ne donner qu'un exemple, c'est seulement en 1981 que l'Italie abolit le «crime d'honneur» qui réduisait la peine d'assassins de conjoints «deshonorés».

(1) Pour quelques chiffres sur les violences faites aux femmes, voir notre encart sur l'Enquête Nationale des Violences Faites aux Femmes (ENVEFF) dans la partie 1 du présent ouvrage *Récit et analyse collective d'une agression sexuelle dans un réseau d'éducation populaire* page 30

(2) Voir également les études citées, ainsi que les productions de l'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail www.avft.org

CRIMES D'HONNEUR

Actes de violences, le plus souvent des meurtres, commis par des membres masculins d'une famille à l'encontre de ses membres féminins, lorsqu'ils sont perçus comme cause de déshonneur pour la famille toute entière.

Définition de l'ONG Human Rights Watch.

En Europe, la plupart des états ont fini par abroger la prétendue «exception conjugale» qui ne considérait pas le viol d'une femme par son mari comme un délit (France 1980, Hollande 1991, Royaume-Uni 1994, Allemagne 1997). Mais ces conquêtes sont fragiles et contradictoires : inefficacité des dispositifs de protection, non formation des travailleurs sociaux sur ces aspects, droits formels non suivis de droits «réels»⁽¹⁾, difficulté des recours à la justice, régression des comportements impliquant dénigrement et mise en danger des victimes, déni des violences. Pour ne prendre qu'un exemple, en France, la totalité des plaintes pour violence sexuelle est passée de 2823 en 1986 à 5068 en 1991 mais le pourcentage de condamnations a baissé de 22% à 14,5%.

Le constat est partagé dans les recherches : les victimes de violences sexuelles ne sont pas plus, ni mieux protégées aujourd'hui que par le passé. On enjoint les victimes – ou les rescapées – à parler. Pour rappel, le slogan : «En cas de violence, brisez le silence !». Or, la quasi-totalité des victimes parlent à un proche ou une personne telle qu'un médecin ou un gendarme. Mais quand elles ne subissent pas insultes ou menaces, elles sont rarement crues, écoutées, accompagnées.

(1) C'est-à-dire qu'un droit formel ici entendu comme reconnu, formalisé, d'un point de vue juridique n'est pas suivi de droit réel pour les personnes : par exemple, le viol conjugal est reconnu par la loi et pourtant très peu de procédures pénales dans des situations (très nombreuses) de viol conjugal sont entamées ou aboutissent.

Quant à la place grandissante que prennent les faits divers ou plus généralement les violences faites aux femmes dans les médias, Patricia Romito explique :

« On l'accepte de « briser le silence » à la seule condition que chaque épisode de violence soit présenté comme un cas isolé. Et si les auteurs apparaissent au cœur d'une situation d'exception, sous l'emprise d'émotions ou malades, ou parce que « d'une autre culture » - entendons issus de l'immigration ou musulmans – alors on veut bien, à la rigueur, parler de violence, mais jamais de violence masculine. »

B. INTERVIEW DE L'ASSOCIATION DE SANTÉ SOLIDAIRE ET DE PRÉVENTION DES AGRESSIONS SUR LA NOTION DE CONSENTEMENT

Retranscription de l'interview de M^{lle} de l'Association de Santé Solidaire et de Prévention des Agressions (ASSPA).

C'est quoi l'ASSPA ?

“ C'est une association grenobloise qui propose des stages d'autodéfense pour femmes et adolescentes et qui travaille autour de l'accès aux soins des femmes et des minorisé-e-s sexuel-le-s. Pour plus d'infos, prendre contact ici : asspa@gresille.org. »

Comment pourrait-on définir le consentement ?

“ Le consentement est une notion qui permet de parler du fait de se mettre d'accord sur ce qu'on partage, échange ou ce qu'on pratique dans la sexualité. En général, on parle souvent du viol ou des agressions sexuelles qui sont des situations de non consentement, mais on peut aussi parler du consentement au-delà de ces situations. Ça permet de ne pas figer la réalité de manière binaire, comme si il y »

avait des moments entièrement consentis, et d'autres entièrement non consentis et rien d'autre entre. Il serait plus juste de parler d'une forme de continuum entre du consentement et du non consentement, sans remettre en cause l'existence de situations complètement non consenties que sont les viols et les agressions sexuelles.

C'est une affaire de comportement individuel ?

“ *On peut affirmer que la question du consentement ne concerne pas que les relations interpersonnelles et que c'est aussi – et plutôt d'abord – une question sociale. On est dans une société où les situations non consenties dans la sexualité sont très fréquentes (en France, 75 000 femmes sont violées chaque année, en moyenne une toutes les 7 minutes). De plus, on est dans une société où des violences sexuelles sont banalisées voire prônées. Cette société «pro-viol» se construit à travers diverses représentations et réalités sociales. En voici quelques exemples.*

“ *Du côté des représentations, on peut citer, entre autres, la publicité, dans laquelle on retrouve beaucoup d'images esthétisées de femmes en situation de subir une agression sexuelle. On trouve aussi des appels au viol dans de nombreuses chansons. On peut aussi parler de l'opinion bien répandue que les non des femmes ne sont pas de vrais non. Qui n'a pas déjà entendu des blagues sur le fait que quand une femme dit non, en fait elle dit oui ? Il y a là un côté «prophétie auto réalisatrice» puisque les hommes ne vont pas reconnaître les non de femmes en tant que tels, et insister face à un premier refus ou une hésitation, et les femmes vont finir par douter de leurs non.*

“ Par ailleurs, le viol est réprimé comme un crime depuis une période assez récente en France : considéré comme crime depuis 1810, il n’est réprimé comme tel qu’à la fin des années 1970, suite au procès d’Aix en Provence⁽¹⁾. Ce crime (et les agressions sexuelles considérées comme délits) reste aujourd’hui difficile à faire reconnaître par la justice car d’une part la victime doit prouver l’agression et d’autre part le discours de l’agressée et de l’agresseur sont mis sur le même plan comme si c’était un conflit avec une responsabilité partagée de chaque partie. On ne parle pas ici que des viols et agressions, mais ce contexte social est un arrière-plan idéologique qui a un impact sur la manière dont on envisage le consentement.

C’est donc aussi une affaire de socialisations distinctes entre les femmes et les hommes qui nous rendent inégaux face à la question du consentement?

“ Effectivement, on peut assez vite voir qu’en tant que garçon ou fille, on n’est pas socialisé de la même manière. Dans la sexualité, les femmes sont plutôt construites dans un rôle passif alors que les hommes sont construits dans un rôle actif.

“ **La masculinité est construite sur l’initiative sexuelle**, on insuffle aux hommes l’idée qu’ils sont capables de lire dans les pensées de leur partenaire et de lui faire plaisir sans leur poser de questions. Ils sont censés tout savoir et ne pas poser de question ! À part la fameuse interrogation finale «alors heureuse/x ?».

(1) En 1978, «Le procès D’Aix-en-Provence a marqué une étape cruciale de la criminalisation du viol - autrement dit de la reconnaissance judiciaire et sociale de sa gravité.» Voir www.feministesentousgenres.blogs.nouvelobs.com/proces-d-aix/

“ **Concernant les femmes, la figure repoussoir de la vamp qui prend les devants n'est jamais très loin, et pour être bien vue en tant que femme, il vaut mieux se garder de toute initiative.** En plus de devoir être dans une attitude plutôt passive, on attend aussi des femmes qu'elles ne s'expriment pas trop sur ce qu'elles aiment ou non, car ça risquerait de vexer profondément l'ego de leur prince charmant. Tout ça relève d'une injonction à la passivité et ne place pas les femmes dans une posture active par rapport à leur propre sexualité et donc à leur capacité à consentir.

“ **Ce qui rend les femmes et les hommes inégaux face à la question du consentement, c'est aussi l'appropriation différenciée de son corps sexué.** Par exemple, la masturbation chez les femmes est encore assez taboue alors que c'est une pratique qui permet de connaître son corps, son plaisir. Simultanément la masturbation chez les hommes est considérée comme relevant de l'évidence. On pourrait penser que c'est annexe par rapport au consentement mais si on ne connaît pas son corps, on a plus de difficultés à communiquer à ce sujet avec d'autres personnes. Par ailleurs, il y a aussi les restes de la notion de «devoir conjugal» avec l'idée qu'«une femme doit honorer son mari». **À travers ce devoir : être disponible pour les autres. Les femmes se construisent plus comme des objets de désir que comme des sujets de leur propre désir.** Enfin, on est encore dans une société patriarcale où les femmes et les hommes ne sont pas dans les mêmes positions de pouvoir et cela à des conséquences. Quand l'as pas le pognon, c'est plus difficile de dire non... alors si en plus on ne l'a pas appris à dire non...

“ **C'est dans les interactions entre des personnes de sexes différents que l'impact de cette**

socialisation est la plus évidente, mais ça ne veut pas dire que ces socialisations n'ont pas d'impact aussi dans les relations entre personnes de même sexe. Au-delà d'une socialisation genrée, une personne qui a déjà vécu des situations d'agressions sexuelles (ce qui est assez fréquent chez les femmes) aura potentiellement aussi davantage de difficultés à exprimer son (non)consentement.

Y a-t-il d'autres éléments qui rendent difficile le fait d'aborder la question du consentement ?

“ *Pour moi, ça concerne aussi comment la sexualité est envisagée dans notre société. À ce sujet, je dirais que déjà on associe les relations amoureuses avec la sexualité, et ce de façon systématique. Et cette association systématique empêche de rendre visible le consentement ou le non consentement, dans le sens où à partir du moment où des personnes sont en «relation amoureuse», le partage de sexualité devient comme évident, plus à négocier. D'autant que la sexualité est censée se passer de mot. Ben oui, on n'est pas censé parler, c'est plus magique !!!*

“ *La sexualité est aussi envisagée avec un déroulé **systématique** qui commence par un bisou et se termine par un coït vaginal, avec entre temps les dits «préliminaires»... Cet enchaînement d'événements est partagé socialement, et donc on ne va pas se poser la question de «qu'est-ce qu'on fait après ?» alors qu'on sait ce qui est censé se passer. Ce scénario posé comme étant le rapport sexuel normal ne crée donc pas non plus un terrain favorable à l'explicitation du consentement.*

Comment pourrait-on travailler le consentement ?

“ *Pour travailler le consentement, il faudrait déjà prendre en compte cette différence de socialisation*

et tenter de la déconstruire – reconstruire. On peut aussi dénoncer la société pro-viol. Ça passe par la visibilité sociale de ces questions, un travail politique, quoi !

“ *Ensuite, on peut individuellement se poser des questions sur sa pratique du consentement. Ça peut passer par exemple par se rendre compte qu'en tant qu'individu, et au-delà de ma socialisation (même si elle est importante à prendre en compte), je suis parfois à l'origine de situations de non-consentement. Se demander «Y a-t-il des stratégies que j'utilise pour avoir le consentement de mon/ma partenaire ?» permet de voir que moi aussi parfois je suis concerné.e : faire du chantage affectif, insister, faire des reproches... les moyens sont multiples pour obtenir de quelqu'un-e ce qu'on veut. Identifier ces mécanismes permet de mieux pouvoir les combattre.*

“ *Dans les relations interpersonnelles, on peut se poser la question comment reconnaître le non-consentement de ses partenaires. Certaines choses peuvent paraître faciles à déceler comme le fait de dire non. Mais quid des hésitations, de l'immobilité, du silence, des excuses... ? Se donner les moyens d'être sûr-e du consentement de son/ sa partenaire paraît bien complémentaire : demander explicitement à l'autre ce qu'il ou elle a envie de faire avant, pendant, après, obtenir des réponses claires, attendre que l'autre prenne l'initiative, rester attentif/ve tout le long du moment de sexualité, faire des pauses... voilà plein de pistes ! Pour être sûr-e de son propre consentement, on peut aussi définir ses limites à l'avance. En tout cas, réintroduire du dialogue et casser le scénario habituel du rapport sexuel peuvent être un bon début. Enfin, on peut aussi réfléchir à qui a la responsabilité du consentement dans un rapport sexuel : est-ce qu'il faut attendre que mon/ma partenaire exprime ses limites*

ou est-ce à moi de le lui demander ? Pour qui est-ce plus facile ?

S'assurer du consentement, ça passe forcément par la parole ?

“ *Non, il y a plein de signes du consentement et du non consentement, la question est plutôt de savoir ce qu'on partage et si l'autre est d'accord. Il y a le langage non verbal, la gestuelle est aussi une source d'information à ce sujet. Pour travailler ça avec nos partenaires, on peut se mettre d'accord en amont sur les signes du consentement ou du non consentement. Il faut aussi partir du fait que le consentement n'est jamais acquis, et ce n'est pas parce qu'on a dit oui à un bisou qu'on a dit oui à tout et cela vaut pour les deux personnes.*

“ *Si on est plus dans le verbal, on peut réfléchir à nos formulations «est-ce que je peux poser ma main sur ton ventre ?» ne dit pas la même chose que «est-ce que tu as envie que je pose ma main sur ton ventre ?» ! Tout verbaliser peut paraître un peu fastidieux mais on peut envisager ça aussi comme un chouette jeu, comme préparer un bon repas à deux. «Est-ce que tu aimes quand c'est salé ?»*

“ *Se mettre en position d'être sûr.e du consentement de son/sa partenaire peut être aussi flippant car cela nous met en position d'être susceptible de recevoir un non, et donc potentiellement de le vivre comme une forme de rejet. Mais finalement, on peut aussi se dire qu'avec quelqu'un.e qui te dit non, tu peux être sûr.e que ses oui seront des vrais oui.*

3. Féminismes

Le féminisme est un ensemble de mouvements et d'idées politiques, économiques, philosophiques et sociales, qui partagent un but commun : définir, établir et atteindre l'égalité politique, économique, culturelle, personnelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes. Le féminisme a donc pour objectif d'abolir, dans ces différents domaines, les inégalités homme-femme, dont les femmes sont les principales victimes, et ainsi de promouvoir les droits des femmes dans la société civile et dans la sphère privée.

Le féminisme est une lutte pour l'égalité.

Comme nous l'explique Elsa Dorlin, philosophe féministe, les théories féministes s'attachent à problématiser les différentes dimensions de ce qu'on appelle communément «sexe». Dans son introduction⁽¹⁾, elle nous rappelle que le sexe peut désigner trois choses :

- le sexe biologique, tel qu'il nous est assigné à la naissance : sexe mâle ou femelle,
- le rôle ou le comportement sexuels qui sont censés lui correspondre : le genre,
- le fait d'«avoir» ou de «faire» du sexe et l'identité sexuelle : la sexualité.

Il existe plusieurs courants féministes. Nous nous situons dans le courant du féminisme matérialiste. Les choix de lectures, et d'apports dans ce livret se situent dans ce courant de pensée. Nous évoquons les autres courants soit parce qu'ils nous inspirent des réflexions, soit parce que nous les dénonçons.

(1) Elsa DORLIN, Sexe, genre et sexualités, Paris, Presses Universitaires de France «Philosophies», 2008

A . FÉMINISME MATÉRIALISTE

Historiquement, **le matérialisme insiste sur le fait que nos idées sont le reflet de nos existences matérielles.**

«Le mode de production de la vie matérielle domine en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuel. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est au contraire leur existence sociale qui détermine leur conscience.» ⁽¹⁾

Le matérialisme permet de comprendre l'histoire en repartant des situations réellement vécues par les être humains, les rapports sociaux qui les traversent, le rapports entre classes sociales par exemple.

La place où chacun·e est situé·e, du point de vue de son sexe, sa classe sociale, sa «race» sociale, détermine sa trajectoire, ses marges de manœuvre.

Comme le dit Saïd Bouamama : «Une approche matérialiste s'insurgerait par exemple contre l'idéologie omniprésente du «si on veut, on peut !», ou encore contre l'idée que si les pauvres ne mangent pas d'alimentation bio, c'est parce qu'ils ne veulent pas» ⁽²⁾ et non parce qu'ils n'en ont pas les moyens (et pas seulement financiers).

C'est Christine Delphy qui pose le concept de féminisme matérialiste en 1975. Elle le définit sous deux aspects philosophiques :

*Premier aspect, c'est une théorie constructiviste, elle incorpore l'idée que le monde est un monde construit par le regard et l'action de la société, c'est à dire des humains et ceci concerne aussi le monde physique. Le deuxième aspect, plus marxiste, est que la **structure de toute société est le résultat de l'affrontement, pour le pouvoir, de groupes sociaux et que les modes de***

(1) Karl Marx. Contribution à la critique de l'économie politique, Traduit de l'allemand par Maurice Husson et Gilbert Badia. Éditions Sociales, 1972 (Première publication, 1859).

(2) Saïd BOUAMAMA, Conférence proposée le 27 février 2009 à Paris, Cercle communiste de région parisienne, Sur le matérialisme dialectique. www.dailymotion.com/video/x9165d1. Le matérialisme dialectique.

production de la vie matérielle sont eux-mêmes produits par des modes de coopérations et de rivalités. Le mode de coopération fait partie des moyens de production.⁽¹⁾

D'un point de vue féministe, le matérialisme s'oppose à l'idée qu'hommes et femmes sont différents par nature (contrairement au différentialisme) mais affirme que les mécanismes de domination sont le fruit d'une tension entre deux groupes sociaux (hommes et femmes) ayant des intérêts divergents (répartition des tâches domestiques, place dans les instances politiques et économiques, etc.).

Pour le féminisme matérialiste, le genre est un système global qui existe dans tous les domaines de la pensée et de l'activité humaine. Ce système divise en deux l'humanité pour la hiérarchiser. Cette hiérarchie a les mêmes buts que toutes les hiérarchies : la domination par une moitié de l'humanité de l'autre moitié de l'humanité dans tous les domaines d'activité, économique, politique, sexuel, intellectuel... Elle a les mêmes moyens que toutes les hiérarchies, la contrainte physique et la violence, la contrainte idéologique et symbolique, et surtout l'exploitation économique qui est à la fois un des buts de cette hiérarchie mais qui en est un des moyens central puisqu'elle rend difficile voire impossible pour les femmes de subsister sans se mettre sous la dépendance d'un des membres du groupe dominant.⁽²⁾

Pour aller plus loin, voir la partie sur le patriarcat comme mode de production domestique, chapitre 7 de ce livret.

Christine Delphy, dans «L'ennemi principal»⁽³⁾ dénonce que dans la plupart des travaux féministes on retrouve un présupposé non étudié: celui de l'antécédence du sexe sur le genre. Avec les avancées des travaux sur les stéréotypes, on montre les indépendances possibles du sexe et du

(1) DELPHY Christine, Le féminisme matérialiste, la Sorbonne le 11 décembre 2013, <https://www.youtube.com/watch?v=QKboHv8V2ig>

(2) Ibid

(3) Christine DELPHY, «L'ennemi principal (Tome 2): penser le genre», Syllepse, Paris, 2001.

genre en montrant qu'un sexe mâle peut avoir une identité genrée plus ou moins masculine et il en est de même pour un sexe femelle. Donc on pense la variabilité plus ou moins grande du genre par rapport au sexe mais on ne repense pas globalement le lien entre sexe et genre. Et du coup implicitement on pense que le sexe explique le genre, plus ou moins certes, mais qu'il l'explique...

Delphy va donc analyser ce présupposé. Pour l'analyser, elle pose des hypothèses de raisonnements : **Première hypothèse : le sexe biologique explique le genre.**

Pour justifier ce lien de causalité, elle trouve des éléments dans la division minimale du travail : la procréation. Mais si cette division minimale du travail peut avoir des conséquences pendant le temps de la procréation, qu'est ce qui viendrait justifier que ça envahisse bien plus que la sphère de la procréation ? Pour expliquer cette non-limitation au champ de la procréation, on introduit d'autres éléments sociaux. Donc en fait, cette division minimale du travail échoue à expliquer le genre autrement que par des supputations qui réintroduisent toujours en amont ce que cela explique en aval. Par ailleurs, la division actuelle mâle/femelle n'est pas une division des individus « aptes à la procréation/ non aptes à la procréation » : que faire des femmes et hommes stériles par exemple?

Deuxième hypothèse : il n'y a pas de lien de causalité entre le sexe et le genre.

Cependant, elle exclut vite ce scénario de travail car il y a trop de corrélations, il est difficilement pensable que ce ne sont là que des coïncidences. **Troisième hypothèse : le genre précède le sexe.**

Pour justifier ce lien de causalité, elle trouve des éléments dans un système de hiérarchie sociale qu'est le genre et dont le sexe n'est qu'un marqueur pour classer les personnes. Le sexe est juste un moyen de reconnaître et d'identifier les dominants des dominés mais il n'explique pas la domination.

Donc, pour Delphy, cette troisième hypothèse est la plus valide et elle nous montre aussi que lorsqu'on compare sexe et genre, on ne compare pas du naturel à du social, mais du social à du social. Et parce qu'il n'existe aucun marqueur prêt à l'emploi dans une société, c'est déjà un acte social.

Pour la plupart des gens les organes sexuels, ou dits reproductifs, sont considérés comme un point de départ, un substrat naturel sur lequel peut se faire une construction sociale. C'est le contraire,

c'est la hiérarchie qui crée une division sociale du travail entre deux groupes. Ces groupes sont ensuite repérés grâce à des marqueurs sur les individus. Dans le système de genre c'est le sexe et dans le système de «race» c'est la couleur ou les traits du visage. Mais ces marqueurs ne sont pas premiers dans la division qui existe. Pourquoi ne sont-ils pas premiers ? Parce qu'ils ne peuvent pas en eux-mêmes expliquer l'exploitation. L'exploitation ne peut être expliquée que par elle-même. **Et pour une autre raison épistémologique qui est qu'il est impossible que la nature nous fournisse des catégories de pensée, des catégories sociales, cognitives. La cognition est un domaine en soi, qui ne peut pas être porté par la nature.**⁽¹⁾

Pour comprendre les positions matérialistes du féminisme, il faut également appréhender les concepts de rapports sociaux, intersectionnalité, système de «race», de classe... abordés dans les chapitres 5, 6 et 7 de ce livret.

La théorie du féminisme matérialiste portée par Christine Delphy ou Colette Guillaumin dans les années 70, qui reconnaît le système de genre ou le système de «race» comme des systèmes de domination à part entière, donc comme modes de production et idéologies les justifiant, n'a pas eu un accueil des plus chaleureux chez les marxistes orthodoxes de l'époque. Le discours dominant et qui reste d'actualité dans les groupes militants considère le capitalisme comme cause première à tous les types d'oppressions vécues, l'antagonisme de classe prolétaire et capitaliste comme seule explication de la réalité matérielle, la domination de classe ou de «race» étant une conséquence secondaire du rapport social capitaliste.

Nous voyons bien dans le contenu de notre ouvrage et dans l'histoire de notre réseau que certaines des divergences politiques que nous avons sont le reflet de cet héritage.

(1) DELPHY Christine, Le féminisme matérialiste, la Sorbonne le 11 décembre 2013, <https://www.youtube.com/watch?v=QKboHv8V2lg>

PRÉSENTATION DE QUESTIONS D'ÉGALITÉ, UNE ASSOCIATION PARTENAIRE DU RÉSEAU DES COOPÉRATIVES

Rencontre avec Isabelle, fondatrice de l'association.

- “ *Questions d'Égalité est une association féministe créée à Rennes au printemps 2010. Son objectif est de promouvoir une réelle égalité entre les femmes et les hommes. Les inégalités sexistes à l'encontre des femmes persistent dans toutes les sphères de la société. Pourtant, les lois existent et la recherche en sciences sociales produit une quantité croissante d'études pour décrire et analyser les inégalités.*
- “ *Pour faire le pont entre la recherche universitaire et associative et les publics, Questions d'Égalité met en place des conférences, des formations, des ateliers, des spectacles.*
- “ *Questions d'Égalité est une association dont l'objectif est un peu différent des groupes informels féministes, mais se veut complémentaire de leurs actions. L'association est née du constat que les recherches sur le genre commençaient à se développer à l'université, et que les féministes non universitaires accumulaient aussi énormément de savoirs. Toutes ces connaissances issues de l'analyse féministe restaient, selon nous, trop cantonnées aux milieux militants et universitaires. On avait vécu trop de soirées féministes dans lesquelles on se retrouvait entre nous. C'était bien, mais pas suffisant. On voulait davantage faire connaître les géniales chercheuses que nous avons découvertes dans nos lectures. Ces femmes qui produisaient des réflexions, des analyses féministes de la société dans plein de domaines différents, et qui pourraient intéresser*

les gens et les gentes. Je ne veux pas dire par là que les autres groupes féministes se complaisaient dans l'entre-soi. Au contraire, leur objectif était aussi celui de diffuser la pensée féministe au plus grand nombre. Mais nous pensions que transmettre ces savoirs au-delà de ces sphères, à une plus large partie de la population nécessitait de mobiliser plus de temps et de moyens. C'est pour ça qu'on a choisi de monter une structure qui serait en capacité de salarier des personnes qui auraient les conditions d'un engagement à plein temps.

“ *Pour nous la connaissance est un outil indispensable pour que les volontés collectives de faire changer les choses atteignent leurs objectifs. Nous contribuons donc à la diffusion d'analyses sur les rapports hommes-femmes et les inégalités, hors les murs de l'université. Nous voulons que cette diffusion soit accessible au plus grand nombre et à un public le plus divers possible, afin que chacun et chacune puisse s'emparer des débats et contribuer à construire une société non sexiste*

“ *Il ne suffit pas de dévoiler les mécanismes de dominations, il faut aussi les moyens matériels nécessaires à l'appropriation des connaissances et à la construction des mobilisations collectives. On a aussi besoin de «méthodes» et de «postures» qui favorisent l'émergence de prises de conscience, puis de mises en mouvement collectif (par ces méthodes, on reconnaît l'histoire de chacune et chacun et le fait qu'on progresse toutes et tous à des rythmes différents avec un cheminement qui nous est propre). Nous, au début, à Questions d'Égalité, on se contentait de la première étape (dévoilement des inégalités), qui est une étape nécessaire, dans l'état actuel de l'ignorance des inégalités entre les hommes et les femmes. Mais au cours de notre histoire et de nos rencontres, on a pris conscience de tous les*

autres éléments nécessaires à l'action. On garde les conférences «classiques» comme diffusion de savoirs. Mais globalement, on a envie d'aller au-delà. Donc, dans nos pratiques de formation, on essaie d'aider les gens à aller vers de la transformation. Par exemple, dans une formation sur les inégalités femmes-hommes dans l'animation socio-culturelle, on demande aux personnes qui sont en formation d'identifier un problème d'injustice qu'elles rencontrent ou dont elles sont témoins, et sur laquelle on va travailler ensemble pour tenter de trouver des stratégies pour faire changer la situation. Pour pallier le sentiment d'impuissance que peut provoquer le dévoilement des dominations, on explique aussi que les avancées contre les inégalités femmes-hommes se sont faites par la lutte. On explique un peu l'histoire du mouvement des femmes. On montre des exemples d'actions. Ça donne des idées. La rencontre avec une des coopératives d'éducation populaire, et avec ce qu'on a compris de l'éducation populaire, nous a fait prendre conscience que nos formations ne devaient pas être que des cours, mais aussi de l'encouragement à l'action.

“ *Le féminisme c'est au départ des femmes qui «s'enseignent mutuellement la contestation de l'ordre social» et ici, il s'agit de contester l'ordre social sexué, la hiérarchie de la domination masculine, du patriarcat.*

“ *On oublie souvent que faire de la politique, ça s'apprend, et pas toute seule, ça nécessite une éducation mutuelle pour apprendre à poser des problèmes, à débattre, à interpeller, à poser des points de vue et à les faire valoir. Apprendre à observer, analyser, identifier : Où se situent les injustices ? Qui sont les victimes ? Qui sont les bénéficiaires des rapports de domination ?*

“ L'éducation au politique, c'est aussi une «pédagogie de l'indignation», de la contestation, comme dit Paulo Freire, «faire surgir les problèmes», les nommer, trouver les mots qui disent qu'une situation est injuste. Conquérir les espaces de parole. Cette formation au politique, appliquée au féminisme, ce serait : apprendre à construire des tribunes pour les femmes, un espace d'expression publique et d'action collective sur le politique. Et le politique, c'est l'organisation de notre société, par exemple, comment se répartissent les richesses, le pouvoir, le travail... Du coup, le féminisme ça devrait être ça !

B . FÉMINISME QUEER

Le féminisme queer est un ensemble de discours et de pratiques associés pour transgresser l'hétéronormativité.

Issu de communautés minoritaires (gouines, trans...) choisissant de se réapproprier le stigmaté social de «bizarre» (queer en anglais), le féminisme queer prend en compte, de manière centrale, la sexualité et produit, entre autres, une critique de la norme hétérosexuelle. Pour les féministes queer, ce qui pose problème n'est pas le genre en soi mais le caractère binaire du genre. Ainsi, la question du genre est directement liée à la question de la sexualité, notamment dans la mesure où le genre découlerait de l'hétérosexualité obligatoire, et donc de la nécessité de se voir attribuer un sexe, mâle ou femelle. **Le queer a permis de théoriser l'hétérosexualité comme système d'organisation social. Ces analyses sont axées moins sur le genre que sur l'hétérogenre.**

Les féminismes matérialiste et queer ont en commun de considérer le sexe et le genre comme un construit social. Les deux théories s'accordent sur le fait que le sexe biologique est une «production politique permettant l'oppression des femmes à travers la hiérarchie hétérosociale/

sexuelle, et que le genre n'est rien d'autre qu'une construction sociale donc transformable»⁽¹⁾.

Plus largement, je place le queer dans un vaste contexte idéologique marqué par le rejet de l'analyse en termes de rapports sociaux et qui présuppose la fin de la modernité, des classes, des utopies, du travail, et maintenant : du genre ! Ce n'est pas un hasard si le queer se distingue des études gays et lesbiennes et des «politiques de l'identité», qui ont mis l'accent depuis le début des années soixante-dix sur la défense des droits des homosexuel-le-s, et passe à l'analyse du langage et des discours qui produisent un savoir et des pratiques autour du sexe.⁽²⁾

Une des théoriciennes du courant queer est Judith Butler, qui développe le concept de «performativité»⁽³⁾ du genre en expliquant qu'en jouant sur le genre et donc en démultipliant les différents genres, on «trouble» la norme et des résistances apparaissent contre le système de domination patriarcal.

Cette théorie est critiquée par les féministes matérialistes car elle n'admet pas une hiérarchie et un système composé de groupes antagonistes genrés. Elle reconnaît des espaces, des temps de la domination et du pouvoir mais pas reliés à des groupes sociaux déterminés.

En terme de stratégie, le fait de porter comme moyen de lutte la performativité ou multiplicité du genre rend compliqué la possibilité de se constituer en classe d'opprimées subordonnées dans un rapport social. Comment transformer individuellement son genre, quand toute la société assigne et relaie les rapports sociaux de domination ?

Cela ne permet pas non plus le travail réflexif de notre place dominante en tant que blanche dans le système de «race» par exemple et donc l'indispensable travail sur les privilèges dont nous

(1) Sabine MASSON, Léo THIERS-VIDAL, «Pour un regard féministe matérialiste sur le queer», Revue Mouvements, Numéro sexe : Sous la révolution, les normes ; n° 20, 2002/2. Article reproduit à l'adresse : <http://libertaire.free.fr/LeoThiersVidal12.html>

(2) ibid

(3) Définition performatif : qui réalise une action par le fait même de son énonciation.

bénéficients ou non dans une classe de femmes hétérogène.

C . DIFFÉRENTIALISME

Pour le courant différentialiste, les différences entre les sexes seraient naturelles. Il ne s'agirait donc pas de lutter contre ces différences mais de valoriser davantage les «attributs» naturels des femmes, que ce courant définit comme complémentaires de ceux des hommes. Ces valeurs et comportements «typiquement» masculins et féminins seraient préexistants à l'organisation sociale, et donc la justifieraient.

Cette pensée prétend combattre les inégalités (de salaires, de droits civiques..) sans remettre en cause les catégories genrées. Ce faisant, elle justifie l'ordre établi, sans lutter contre l'origine des inégalités, le système de genre socialement construit et antécédent au sexe biologique. Plus consensuelle, elle est très dominante dans la société (médias, psychologie, pédagogie, médecine, école) jusque dans les mentalités.

Nous critiquons cette vision qui légitime le social par le naturel, selon nous, puisqu'on ne peut pas lutter contre la nature. Reconnaître le caractère naturel des différences genrées (valorisées ou non) interdit de lutter contre elles, et donc contre les causes de la domination patriarcale et ses conséquences concrètes sur les femmes (violences, plafond de verre⁽¹⁾, assignation du travail domestique...).

D . BLACK FEMINISM

«Cet homme là-bas dit que les femmes ont besoin d'être aidées pour monter en voiture, et qu'on doit les porter pour passer les fossés, et qu'elles doivent avoir les meilleures places partout. Personne ne m'aide jamais à monter en voiture, ou à passer les fossés, ou ne me

(1) Cette expression est apparue aux États-Unis à la fin des années 70. fr.wikipedia.org/wiki/Plafond_de_verre : «Elle reprend une notion présente dans le film d'Elia Kazan, Le Mur invisible (1947). Elle s'est fait connaître en 1986 à la suite d'un article publié dans le Wall Street Journal ; elle désigne le fait que, dans une structure hiérarchique, les niveaux supérieurs ne sont pas accessibles à certaines catégories de personnes» (les femmes, les racisés.e.s etc.). Voir le film Le Plafond de verre, les défricheurs (2005) de Yamina Benguigui.

donne une meilleur place! [...] Et ne suis-je pas une femme? Regardez-moi! Regardez-moi! Regardez mon bras! [...] J'ai labouré, planté, et rempli des granges, et aucun homme ne me précédait! Et ne suis-je pas une femme? Je pouvais travailler autant qu'un homme, et manger autant qu'un homme – quand j'avais assez à manger – ainsi que supporter tout autant le fouet! Et ne suis-je pas une femme? J'ai mis au monde treize enfants, et vu la plupart d'entre eux être vendus comme esclaves, et quand j'ai pleuré avec ma douleur de mère, personne à part Jésus ne m'écoutait! Et ne suis-je pas une femme ?...»

Sojourner Truth intervenant lors de la Convention des droits de la femme dans l'Ohio, prononce son célèbre discours : «Ain't I a woman» en 1851.

À partir des années 70, l'émergence du Black Feminism, courant féministe critique inscrit dans la continuité des luttes des femmes Noires depuis la période de l'esclavage, ré-interroge les études des minorités ethniques et les études féministes dans leur propre re-production de la pensée dominante: celle de l'androcentrisme [envisager le monde uniquement ou en majeure partie du point de vue des hommes] et de l'hégémonie blanche [du point de vue des blanc.he.s]: «*Celles-ci* (les black feminists) reprochent aux féministes une vision globalisante des femmes conçue sur le modèle des «femmes blanches des classes moyennes» et aux spécialistes des relations raciales, militants ou universitaires, de considérer que tous les «Noirs», et par extension tous les membres des minorités ethniques ou raciales, sont des hommes. Dans les deux cas, disent-elles, ce sont les femmes «noires» et les spécificités de leur situation qui s'évaporent.» [Poiret 2005]

Elles se situent au sein de ces deux mouvements comme opprimées à la fois en tant que noires et en tant que femmes: «Toutes les femmes sont blanches, tous les noirs sont hommes, mais nous sommes quelques-unes à être courageuses» [titre de l'ouvrage publié par Gloria T. Hull, Patricia Bell Scott, Barbara Smith en 1982]. Cette phrase souligne l'expérience commune vécue par les femmes africaines-américaines vis-à-vis des oppressions à la fois racistes, de genre ou de classe.

Elles viennent souligner et ré-interroger le fait que leurs expériences et leurs rapports par exemple au travail ou à la famille ne pouvait être lus avec les mêmes grilles de lecture que celle

des féministes blanches. Parler d'émancipation par le travail, alors qu'elles travaillent depuis bien longtemps et que leurs boulots c'est souvent celui de la reproduction (garder les enfants, ménages...) ou encore désigner la famille comme l'institution la plus oppressive alors que pour la plupart des femmes noires, et malgré le sexisme qui la traverse, c'est peut être celle qui est la plus sécurisante et protectrice, particulièrement concernant les rapports de dominations racistes.

Les Blacks Feminists vont travailler à reconstruire le sujet politique du féminisme à la fois à un niveau sociologique (monde académique) en pensant l'articulation des différents rapports de domination, mais aussi à un niveau politique (monde militant) en proposant des stratégies de coalition entre minorités politiques par la construction d'un sujet collectif. Elles vont non seulement réfléchir à la catégorie particulière des femmes noires (ou de couleur) mais aussi développer une critique de la domination systémique et globale susceptible de concerner toute personne ou groupe opprimé.

Le courant appelé Black Feminism ne se destine cependant pas à représenter la seule identité, le seul féminisme des femmes Africaines-Américaines: *«Par Black Feminism, il ne faut cependant pas entendre les féministes «noires» mais un courant de pensée politique qui au sein du féminisme, a défini la domination de genre sans jamais l'isoler des autres rapports de pouvoir, à commencer par le racisme ou le rapport de classe, et qui pouvait comprendre dans les années 70, des féministes «chicanas», «natives américaines», «sino-américaines» ou du Tiers Monde.»*⁽¹⁾

C'est en 1974 que se fonde le groupe pionnier : Le *Combahee River Collective* (CRC), dont nous pouvons souligner qu'il a contribué à poser de nombreuses bases du féminisme Noir et particulièrement ses tendances les plus progressistes et radicales. En Avril 1977, Le CRC publie «La déclaration du Combahee River Collective». Jules Falquet qui l'a traduit en français, remarque que *«cette déclaration pose au moins quatre principes absolument novateurs à l'époque et toujours actuels : (1) le CRC propose une politique de l'identité (2) mais conçoit l'identité dans un sens multiple et mouvant. (3) Il théorise pour la première fois l'imbrication des différents systèmes d'oppression et (4) il lutte simultanément non pas contre trois, mais contre quatre systèmes imbriqués : de «race», de sexe, de classe et hétérosexuel. De plus, le CRC se revendique*

(1) «Aux sources du féminisme africain-américain» -p 21, Introduction de Elsa Dorlin, dans «Black Feminism, Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000», Textes choisis et présentés par Elsa DORLIN, Bibliothèque du Féminisme aux éditions l'Harmattan, 2007.

clairement socialiste».⁽¹⁾

Le Combahee River Collective regroupe des femmes noires, féministes, antiracistes et lesbiennes. Elles posent de manière claire et radicale que *«La politique la plus profonde et potentiellement la plus radicale émane directement de notre propre identité – et non pas de luttes pour en finir avec l'oppression d'autres personnes»*. Elles s'engagent dans la déconstruction des processus d'essentialisation des groupes opprimés : *«En tant que femmes Noires, nous estimons que n'importe quel déterminisme biologique constitue une base politique dangereuse et réactionnaire»*.

La pensée féministe noire développe des théories alternatives telles que la «connaissance située» (standpoint theory). Cela révèle le caractère situé de toute connaissance (chercheur.se.s, enquêté.e.s, observé.es...) à la fois par la position sociale, l'histoire, le sexe, la «race», la classe... et donc la possibilité d'en extraire une analyse réflexive.

Dans cette perspective, et concernant l'analyse de la domination, sera développée «la double conscience» (bifurcated consciousness). Il s'agit d'intégrer les catégories de l'expérience individuelle dans la constitution des savoirs. Ce concept mobilise le point de vue du dominé.e comme étant le plus pertinent puisqu'il-elle expérimente en même temps l'intérieur et les marges du système : *«En partant du fait que la catégorisation sociale est le privilège du groupe dominant qui marque ceux qu'elle désigne du sceau d'une différence privative. Ce sont les minoritaires (les femmes, les «Noirs»...) qui sont vus comme «différents» tandis que les majoritaires (les hommes, les «Blancs»...) sont vus comme «normaux»»* [Rothenberg, 2002]. Il s'agit donc, en partant du point de vue des opprimé-e-s, de contester toutes les conceptions anhistoriques et essentialistes des catégories de genre, de «race», d'ethnicité...

Le concept d'intersectionnalité s'appuie sur les analyses des Black Feminists qu'il vient compléter.

Il est élaboré par la juriste Kimberlé W. Crenshaw en 1989 : *«Par ce terme elle critique d'une part les stratégies politiques des mouvements féministes et anti racistes et, d'autre part, elle développe avec d'autres, un champ d'analyse- ce qu'on appelle outre Atlantique la Critical Race Theory- qui entend montrer comment les dispositifs législatifs de lutte contre les*

(1) Jules Falquet, «Le Combahee River Collective, pionnier du féminisme Noir», Les cahiers du CEDREF (En ligne), 141 2006, mis en ligne le 19 mai 2009, Consulté le 09 mars 2015. URL : cedref.revues.org/457

discriminations réifient (font exister) des catégories exclusives, telle que «le sexe» ou la «race» ou la classe» [Dorlin, 2009].

En introduisant le concept d'intersectionnalité, Kimberlé W. Crenshaw permet une nouvelle analyse du point de vue des personnes sujettes à de multiples oppressions. Elle l'utilise pour mobiliser une *«méthodologie qui essaie de mettre fin aux tendances à concevoir la «race» et le genre, comme des catégories exclusives ou séparables» [Crenshaw, 1991]⁽¹⁾.*

Le terme d'intersectionnalité ne rend compte cependant que d'une conceptualisation possible de la question. Le texte fondateur du «Combahee River collective» définit ainsi le concept d'*imbrication* de plusieurs systèmes d'oppressions [1979]. Patricia Hill Collins parle elle d'une *matrice des dominations* [1990], Danièle Kergoat amène pour sa part les termes de *«consubstantialité»* et de *«coextensivité»* [2009]. (Voir chapitre 6 de ce livret *Articulation des rapports sociaux*)

Bell hooks inscrira sa vision dans l'imbrication des rapports sociaux : *«sur le lien entre la lutte contre le sexisme, le racisme et le classisme, hooks [1984 : 4-5] conteste le discours féministe moderne qu'elle analyse comme fondé sur le fait que toutes les femmes sont opprimées et que des facteurs comme la classe, la «race» ou les préférences sexuelles ne créent pas une diversité d'expériences déterminant le poids du sexisme dans les vies individuelles des femmes. Selon elle, bien que beaucoup de femmes souffrent du sexisme, cela ne suffit pas à forger une sororité, «un lien entre toutes les femmes». Au contraire, les positions de classe et de «race» créent des différences de statut social, de style et de qualité de vie qui l'emportent sur l'expérience que les femmes partagent» [Poiret 2005]. Elle inscrit ces réflexions dans la capacité des femmes noires à être actrices des transformations de leur expérience de marginalité par la création d'un rapport de force collectif.*

Ainsi est réinterrogée la construction de la catégorie identitaire «Nous les femmes» au sein du mouvement féministe des droits des femmes aux États-Unis. Ce «Nous» invisibilise la diversité des expériences des femmes et par là la multitude des formes de leurs oppressions. Ce «Nous» hégémonique se constituait en effet autour d'une figure idéale typique de la femme blanche, hétérosexuelle, de classe moyenne et supérieure et s'adressait- englobait les «Autres» femmes. Ce

(1) «Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence Against Women of Color», Crenshaw, Kimberlé Williams (1991). Stanford Law Review, vol. 43:1241, p. 93-118.

«Nous» légitimait peut-être sa construction dans la nécessaire unification des femmes pour peser dans le rapport de force nécessaire aux mouvements de lutte pour l'égalité des droits : *«tout se passe comme si on supposait une expérience «pure» du sexisme, condition de possibilité nécessaire et de légitimité d'une mobilisation féministe»* (Dorlin,2009).

Chandra Talpade Mohanty, féministe post-coloniale⁽¹⁾, héritière du féminisme indien, est une des premières auteures à souligner la tendance orientaliste de la pensée féministe occidentale en dévoilant les formes de *«colonisation discursive de la diversité matérielle et historique de la vie des femmes»*⁽²⁾. En créant une catégorie hégémonique des femmes, cette pensée crée une voie unique vers l'émancipation, une façon unique d'advenir comme sujet. Elle identifie ce qui dans la pensée féministe «occidentale» renvoie à des formes de colonialisme orientalisant : *«le problème n'est pas tant que le «Nous» qui s'exprime parle abusivement au nom de toutes les femmes; le problème réside plutôt dans le fait que ce «Nous» qui parle s'adresse aux Autres femmes comme à des objets de discours: aux femmes du «Tiers-Monde» qui, en plus du sexisme, subissent d'autres discriminations»* (Monhanty).

Lélia Gonzalez est une intellectuelle et féministe Noire et Brésilienne, elle a été une des premières voix dans les années 80 du développement de la critique vis-à-vis du féminisme hégémonique au Brésil. Son champ de recherche s'inscrit dans l'étude des trajectoires de résistance au système patriarcal, portées par des femmes, Noires et Indiennes au Brésil, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Analysant les situations d'exclusion et de discriminations des femmes elle défend l'analyse de *«l'articulation entre les catégories de «race», classe, sexe et pouvoir»* pour démasquer *«les structures de domination d'une société»*.⁽³⁾

Par le double mouvement de contestation de l'hégémonie des discours des blancs et blanches et de la mise en lumière de leurs positions de dominées actrices et «sachantes», les Black Feminist ont grandement contribué à rendre légitime le fait que leur position particulière au croisement de

(1) L'apport des études post-coloniales au féminisme a été de fournir de nouveaux outils permettant de contester la «pensée blanche» de la majorité du mouvement féministe occidental et de remettre en question les histoires traditionnelles du féminisme dominant (Haase-Dubosc et Lal 2006 : 40-42)

(2) «Sous le regard de l'Occident : recherche féministe et discours colonial» Chandra Talpade MOHANTY dans «Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination»(op.cit.)

(3) «Intersectionnalité et colonialité, Débats contemporains.» coordonné par Jules FALQUET et Azadeh KIAN, Les Cahiers du CEDREF, 2015.

différentes formes d'oppressions leur permettait de mieux connaître et dévoiler les rapports sociaux de domination. Elles ont permis de mettre à jour les mécanismes de l'oppression qui jusque-là invisibilisaient leur(s) pensée(s) et contribuaient à créer des représentations dominantes, statiques et biologisantes de leur(s) identité(s).

4. Savoirs et point de vue situé

A. LE POINT DE VUE SITUÉ

La «théorie du point de vue» est introduite dans l'université par les sociologues, ethnologues, philosophes... féministes de divers champs des sciences sociales, mais aussi dans les sciences dites «dures». Cette théorie part du constat que toute la recherche est produite principalement par des hommes, depuis un point de vue androcentré.

Elsa Dorlin donne l'exemple d'Evelyn Fox Keller, qui s'intéresse particulièrement à ce qu'elle appelle «le travail symbolique du genre»⁽¹⁾, et notamment au rôle des métaphores genrées dans le langage scientifique et l'activité scientifique elle-même.

Le but de Fox Keller est de montrer que les études féministes des sciences ne sont donc pas de l'«anti-science» comme on se plaît à le croire, mais qu'elles participent à l'élaboration d'une science plus «objective». (Dorlin, p.27)

Les métaphores genrées à l'œuvre dans les sciences constituent un obstacle à la compréhension de certains phénomènes comme la fertilisation. Jusque dans les années 80, la fertilisation était «objectivement» décrite comme un processus centré sur l'activité du spermatozoïde,

(1) Elsa DORLIN, Sexe, genre et sexualités, Paris, Presses Universitaires de France «Philosophies», 2008.

qui sème ses rivaux, qui creuse la membrane de l'ovocyte, la pénètre, délivre ses gènes... par opposition à la cellule ovocyte passivement transportée, se laissant glisser, assaillir, pénétrer, fertiliser. Emily Martin, anthropologue ⁽¹⁾ dans «The Egg and the sperm» [1991] ⁽²⁾ montre que cette métaphore genrée est produite par des croyances culturelles et sociales qui ont poussé les chercheurs à orienter leurs études sur les éléments pouvant corroborer cette activité des spermatozoïdes, aux dépens de l'activité de l'ovocyte, totalement ignorée. L'introduction d'une activité de l'ovocyte, rendue possible par les critiques portées sur la vision androcentrée de la recherche scientifique a permis, dans les années 70 et 80, de comprendre la fertilisation en reconsidérant l'activité du spermatozoïde : par exemple en comprenant que la «flagelle» [petit queue du spermatozoïde] n'est pas assez puissante pour pénétrer la membrane de l'ovocyte, c'est donc cette dernière qui, grâce à de fins bras, attire le spermatozoïde à l'intérieur.

Un autre exemple édifiant est celui de la représentation anatomique du sexe féminin et notamment de l'invisibilisation du clitoris par la médecine et les études scientifiques pendant des siècles.

Les exemples sont, de fait, innombrables, du fait du «sexe de la science» puisque les conditions de production et les producteur.rices du savoir sont socialement situées. Cela influe sur le choix des objets de recherche ou de certaines expériences, le vocabulaire utilisé, les «évidences» non questionnées...

De la même manière, la question des rapports sociaux de «race», très peu étudiée avant les années 2000, ne l'est quasiment jamais du point de vue de ceux qui subissent la domination raciste, puisque les études sont menées principalement par des blancs.

Comme Christine Delphy l'a ironisé lors d'une conférence à Lausanne en 2012 ⁽³⁾ :

De la même façon que ce qui concerne les études féministes, si une nouvelle compréhension du racisme se dessine aujourd'hui en France, c'est qu'il est né depuis une dizaine d'années, un mouvement antiraciste venant des

(1) Dans Delphine GARDEY, «Les sciences et la construction des identités sexuées», Annales. Histoire, Sciences Sociales, 2006. www.cairn.info/revue-annales-2006-3-page-649.htm.

(2) Emily MARTIN : «The Egg and the sperm : How science has constructed a romance based on stereotypical male-female roles», Signs, 1991.

(3) Conférence «Race et genre : des systèmes sociaux comparables», 6ème congrès international des recherches féministes francophones, 29 août au 2 septembre 2012 ; wp.unil.ch/rff2012/programme-complet/programme-par-type/conferences/

populations socialement racisées elles-mêmes et qui se distingue à la fois par sa composition sociale et par ses analyses de l'antiracisme traditionnel. Celui-ci était, et est toujours, majoritairement blanc, et entend bien le rester pour ne pas perdre son objectivité.

La théorie du point de vue vient remettre en question les principes épistémologiques⁽¹⁾ de la neutralité. En effet, ces chercheuses revendiquent, au contraire, un point de vue situé, subjectif, basé sur différents déterminismes et trajectoires sociales, qu'elles s'appliquent à nommer en introduction de leurs productions. D'où l'importance de «dire d'où l'on parle», les parcours, les origines sociales, les expériences, car une recherche neutre n'existe pas. **On a toujours reproché aux études féministes leur dimension partisane, alors qu'en assumant et en situant leur propos, les féministes ont pu démontrer que la production de savoir est emprunt des choix épistémologiques du chercheur.**

Donc, pour qu'une connaissance tende vers l'objectivité, les positionnements des scientifiques doivent être «conscients et explicites quant à leur caractère historiquement et socialement situés». Certaines féministes ajoutent que **pour que la science soit davantage démocratique, il faudrait que ces positionnements soient véritablement antisexistes et antiracistes car le fonctionnement routinier de la science repose sur un statut quo maintenu par une élite, sur une «matrice de privilèges»⁽²⁾ de classe, de genre, de «race», de sexualité, d'âge...**

C'est grâce à la théorie du point de vue que le terme épistémologie nous est apparu plus clairement : la manière dont nous sommes construites socialement va inspirer nos postulats, fonder ce que nous produirons comme savoirs.

L'ouvrage intitulé «Sous les sciences sociales le genre - Relectures critiques, de Max Weber à Bruno Latour»⁽³⁾, montre comment les sciences sociales se sont construites sur des points de vue androcentrés. Par exemple, quand on lit des travaux sur la structuration de la société et de la place que tiennent les pratiques des femmes, la plupart des auteurs assimilent la place des femmes dans

(1) L'épistémologie, c'est la «science de la science», l'étude ou la théorie de la connaissance : comment sont produites les connaissances, par exemple.

(2) Voir dans ce livret : «Rapports de domination et privilèges»

(3) Danielle CHABAUD-RYCHTER, Virginie DESCOUTURES, Anne-Marie DEVREUX, Eleni VARIKAS (dir.), Sous les sciences sociales, le genre. Relectures critiques de Max Weber à Bruno Latour, La Découverte, 2010.

la société à celle des femmes dans la sphère familiale, des travaux qui se centrent sur la «solidarité conjugale» [Durkheim], sur la «parenté» [Strauss] ou «l'intimité» [Giddens].

Une question s'est donc posée aux études féministes : les femmes y sont-elles des objets (de l'échange, de la domination consentie pour certains auteurs) ou des sujets agissants au même titre que les hommes ? Les femmes sont un élément essentiel de structuration de la société mais présentées comme un élément passif.

La théorie du point de vue vient remettre en cause la manière dont la connaissance se fonde et montre comment la sociologie du genre est une discipline transversale. Elle permet la critique de la «neutralité» et son pendant, l'universalisme (blanc, homme, occidental) présenté comme tel⁽¹⁾.

B . CROISEMENT DES SAVOIRS À ATD QUART MONDE

Interview d'ATD Quart Monde :

«La coopération suppose un rééquilibrage des pouvoirs»

Entretien avec Hervé Lefeuvre, volontaire permanent à ATD Quart Monde, responsable des «ateliers des croisement des savoirs»

ATD Quart Monde est une ONG internationale dont le but est de lutter contre la misère, où qu'elle soit. Cette lutte passe, entre autres, par le fait de donner la parole à tous, et notamment aux plus vulnérables.

Quelles sont vos intentions ?

“ *La finalité de toute notre action est de réaliser des transformations nécessaires pour que des personnes ne soient plus contraintes de vivre dans des situations intolérables de grande pauvreté. Ce qui nous préoccupe, c'est la réalisation de l'ensemble des droits fondamentaux, des valeurs démocratiques. Il ne faut jamais perdre cela de vue. En effet, avec cette mode de la participation, on ne sait parfois plus ce qu'on vise et nous, notre identité,*

(1) Voir la partie II. Articuler féminisme et éducation populaire B.Pour une approche féministe matérialiste intersectionnelle de notre ouvrage page 149

notre raison d'être, c'est vraiment la destruction de la misère. Il y a une radicalité et un objectif qui est absolument clair, indiscutable et il faut souvent le négocier, le rediscuter avec les associations ou les institutions qui nous sollicitent parce que pour elles l'objectif ce n'est pas forcément cela. Pourtant, on rejoint leur priorité qui est à l'origine de lutter contre les mécanismes qui génèrent de la pauvreté et de l'exclusion.

Quelle est la démarche du «croisement des savoirs» ?

“ *C'est une démarche, lancée dès 1995 et qui s'est poursuivie sous différentes formes. Entre 1996 et 1998, un premier programme de recherche est lancé : «Quart Monde Université». Ce programme a réuni des universitaires belges et français, des militants⁽¹⁾ d'ATD Quart Monde et des volontaires permanents d'ATD. Le but de ce programme était de démontrer scientifiquement la validité et la pertinence du croisement des savoirs. Il s'agissait d'établir qu'il existe bien trois catégories principales de savoirs – savoirs d'expériences (représentés par les militant-e-s), d'actions (volontaires et professionnels) et académiques (universitaires) – et qu'en mettant ces savoirs en réciprocité, en dialogue, les acteurs parvenaient à produire des connaissances concernant la lutte contre la pauvreté plus justes et fondées que celles élaborées indépendamment dans des sphères différentes (professionnelle, universitaire, individuelle). Ce programme a permis de démontrer que l'hypothèse d'une augmentation, d'un enrichissement de connaissances par le dialogue, par la*

(1) «Les militants Quart Monde sont des personnes qui vivent ou ont vécu la grande pauvreté et qui choisissent de rejoindre ATD Quart Monde parce qu'ils s'y reconnaissent. Ils apportent leur réflexion et leur expérience et s'engagent activement à rechercher et soutenir des personnes encore plus démunies.»

atd-quartmonde.org/qui-sommes-nous/nos-membres/les-militants-quart-monde/

confrontation, par la co-construction, était juste.

“ *Cette démarche s’est poursuivie avec le programme «Quart Monde Partenaire» (2000 -2001), qui avait pour objectif de construire un dispositif de formation mutuelle entre professionnel-le-s et personnes en situation de pauvreté, dans le but de lutter contre la pauvreté. En effet, ce n’est pas tout de marteler que les personnes en grande pauvreté doivent être complètement associées à l’élaboration des politiques publiques, à leur mise en œuvre et à leur évaluation. Encore faut-il définir les conditions nécessaires de ce partenariat, et pouvoir s’y former mutuellement. Une des bases de ce travail a été de comprendre ce qui allait permettre à des gens très pauvres et à des intervenant-e-s professionnel-le-s de se former ensemble pour acquérir et consolider des compétences leur permettant d’être plus capables de plus travailler ensemble, de travailler l’inter-compréhension, de travailler le collectif, d’améliorer l’interaction... Ce programme a abouti à la publication de «Croisement des pratiques»⁽¹⁾, et, à partir de ces expériences, nous avons développé, à partir de 2002-2003, des co-formations à destination de structures professionnelles, d’institutions, par le croisement des savoirs.*

“ *Ces deux programmes ont été conçus, menés et pilotés dans un partenariat entre ATD Quart Monde et des universités, des institutions professionnelles. C’est une dimension importante parce que cette démarche du croisement des savoirs continue à être portée par ATD mais aussi par un ensemble de personnes – professionnelles ou universitaires – qui réfléchissent ensemble à cette question et qui s’engagent à soutenir son développement.*

(1) Le croisement des pratiques. Quand le Quart Monde et les professionnels se forment ensemble, Paris, Ed. Quart Monde, 2002.

Quels sont les principes qui sous-tendent le croisement des savoirs ?

“ Ce qui est premier c'est la parole réflexive, le raisonnement, le point de vue des personnes en grande pauvreté. **Il s'agit vraiment d'arriver à faire une vraie place aux personnes confrontées à la pauvreté et aux savoirs qu'elles dégagent de cette expérience.** C'est partir du principe que ce savoir-là est source de transformations, de changements, à la condition qu'il entre en dialogue, le plus possible à parité avec d'autres types de savoirs. Il ne s'agit pas simplement de considérer une égalité entre différentes catégories de savoirs, on n'essaie pas simplement de rapprocher des points de vue différents ou des réflexions différentes, il s'agit bien de reconsidérer ce qu'on sait, ce qu'on a appris en tant que professionnel-le ou universitaire à partir de l'intelligence que détiennent les personnes en grande pauvreté. Il y a une véritable recherche de dialogue, mais c'est toujours à partir du point de vue des personnes en grande pauvreté, parce que ce qu'on veut, c'est réfléchir les relations, les pratiques, les institutions, nos sociétés à partir des réalités de vie des gens.

“ Donc, notre démarche est de faire comprendre aux institutions qu'elles vont être amenées à se repenser, à se remettre en question à partir de ce que vivent les personnes en situation de pauvreté, à partir de ce à quoi elles sont confrontées. **C'est donc amener les institutions à aller vers les personnes en situation de pauvreté pour se repenser, se refonder et se réfléchir, et non de demander aux personnes en situation de pauvreté de rejoindre les institutions pour aller dans le sens de leur projet.** Il y a quelque chose de révolutionnaire là-dedans, il y a un chemin qu'on inverse complètement.

Quelles sont les méthodes que vous utilisez pour favoriser ce travail ?

“ Nous utilisons notamment le travail par groupe d'appartenance appelé également «groupe de pairs». En effet, pour qu'il puisse y avoir le plus possible de parité et le moins possible de dissymétrie entre les participant-e-s, il faut permettre aux personnes en grande pauvreté de se réunir pour pouvoir s'adosser à leur expérience, se soutenir mutuellement – du fait qu'elles se reconnaissent entre elles, qu'elles ont les mêmes combats, les mêmes luttes, les mêmes aspirations – et pouvoir défendre une parole collective. **On oublie souvent que les savoirs que nous détenons sont des savoirs collectifs.** Et le savoir que chaque professionnel-le détient – propre à sa discipline, à son métier – est en réalité un savoir collectif qui se construit en permanence, dans les institutions, dans les formations, entre pairs. À l'inverse, les personnes en grande pauvreté, du fait de leurs conditions de vie, ont peu de moyens et de lieux, pour construire leurs propres savoirs collectifs.

“ C'est donc bien dans ces groupes de pairs que chacun des acteurs impliqués dans le croisement des savoirs cherche, individuellement et avec ses pairs, ce qu'il va vouloir soutenir comme raisonnement, comme réflexion ou argument au contact et dans un dialogue avec un autre groupe. Cette étape d'élaboration des savoirs spécifiques à chaque groupe est extrêmement importante, parce que cela va permettre la confrontation et la réciprocité entre les différents collectifs. En effet, il y a besoin pour chacun-e de pouvoir être sécurisé-e, encouragé-e dans son propre groupe pour pouvoir, ensuite, rencontrer les autres groupes. Et c'est d'autant plus vrai pour les personnes en situation de pauvreté. En effet, si elles étaient individuellement, ou même en groupes, mélangées à d'autres acteurs, sans travail

préparatoire, elles seraient complètement incapables de prendre la parole ou ce qu'elles diraient serait complètement inaudible ou complètement instrumentalisé par les autres groupes. Le groupe d'appartenance est vraiment un outil qui permet de soutenir le plus possible l'élaboration de cette parole réflexive, tellement difficile à construire pour les gens en situation de pauvreté.

“ ***Il faut donc que les plus pauvres puissent construire leur parole ensemble, mais il est également essentiel qu'elles puissent en être propriétaires, qu'elles puissent avoir la maîtrise de ce qu'elles veulent soutenir auprès des autres. S'il n'y a pas une grande vigilance, très vite, leurs propos sont retraduits en d'autres termes par ceux-celles qui les écoutent, et ils peuvent se faire embarquer très vite dans des directions qui ne sont plus les leurs.*** Il faut un-e animateur-riche qui puisse dire «on va s'arrêter là avec les professionnel-le-s ou les universitaires, et on va se remettre en groupe de pairs, et vous allez réfléchir à ce que vous avez entendu pour être sûrs que ce que vous tenez à dire n'a pas été transformé». Dans ce travail, l'animateur-riche n'est pas neutre. La préoccupation, la responsabilité de l'animateur-riche qui soutient les militant-e-s est de s'assurer que les personnes vont pouvoir vraiment dire ce qu'elles pensent, qu'elles vont pouvoir soutenir leur raisonnement et leurs arguments devant d'autres et qu'elles vont pouvoir entrer dans la dialectique, le questionnement avec d'autres. Il faut que chaque groupe se laisse interpeller par ce qui vient des autres, sinon, il n'y a pas de réciprocité, de co-construction.

“ Chaque animateur-riche, dans chaque groupe, pousse les participant-e-s à faire ce travail intellectuel, de raisonnement qui n'est pas facile. Il faut, à la fois, permettre aux plus pauvres de consolider leur

engagement, leur responsabilité pour qu'ils puissent collectivement faire valoir et soutenir devant d'autres ce que la vie leur a appris et, en même temps, il faut aussi que les gens très pauvres se laissent questionner, interpeller par des savoirs d'une autre nature, que ce soit universitaires ou d'actions. Si on parle de réciprocité c'est bien parce qu'on souhaite que chaque type de savoir s'enrichisse, s'augmente au contact de l'autre. Alors, il y a bien une fécondation des savoirs. Et cela se produit par le jeu du dialogue, de la confrontation, de la recherche. Mais il faut toujours rappeler que le point de départ, le cœur de cette dynamique reste l'expérience et les connaissances des personnes ayant l'expérience de la pauvreté et que ce travail doit avant tout permettre aux gens très pauvres de sortir de la misère, d'accéder à des droits, à des moyens, qui vont leur permettre de vivre en dehors de conditions de vie destructrices. Notre critère d'évaluation est avant tout l'amélioration des conditions de vie des gens.

Et comment réagissent les nouveaux militant-e-s aux méthodes pédagogiques proposées (notamment le groupe de pairs) ?

“ *Certains peuvent dire qu'on recrée des catégories sociales mais c'est franchement très minoritaire. **Car ce sont les gens très pauvres eux-mêmes qui nous ont appris que c'est collectivement qu'elles peuvent trouver la force de construire et de soutenir une parole.***

“ *Cependant, cela reste un travail difficile pour tout le monde, y compris les personnes en situation de grande pauvreté, car cela demande un très grand effort, parce que cela rappelle des fragilités, des vulnérabilités. S'elles ont fait des chemins dans leur vie et que cela va mieux, on leur demande toujours d'accueillir quelqu'un qui va à nouveau interro-*

ger ce que les gens tenaient déjà pour des certitudes. Quand on fait de co-formations, les groupes de militant-e-s sont constitués d'environ cinq personnes, avec des gens qui sont expérimentés et des gens qui ne le sont pas du tout, pour éviter de s'installer dans des schémas, des propos répétitifs. L'originalité, c'est la volonté de l'inédit, apporté par des gens qui arrivent, qui sont nouveaux-elles, les plus éloigné-e-s de la parole, de la participation, des droits et qui, ainsi, ferment quelque chose. Cette parole décalée, nouvelle, inédite doit rester inscrite dans nos valeurs, nos objectifs, notre volonté, sinon on recrée des experts, des spécialistes.

Y a-t-il des résistances ?

“ *Nous sommes convaincus que ce principe pédagogique du croisement des savoirs est fondamental mais il est très souvent contesté, récusé par les partenaires avec lesquels nous travaillons. En effet, les professionnel-le-s s'inscrivent à ces co-formations parce qu'elles souhaitent se mélanger à des personnes en grande pauvreté, pour pouvoir discuter « librement », se poser des questions, pour être à égalité mais elles découvrent rapidement que la pédagogie va être tout autre. On explique alors que, pour que chaque savoir puisse se construire en autonomie avant la réciprocité, avant la confrontation, avant la co-construction, les participant-e-s vont se séparer en se mettant par groupe de pairs. On insiste sur le fait que cette distinction est fondamentale car c'est cela qui va permettre de confronter, de rapprocher. On donne le sens, la raison de ce dispositif mais les professionnels, même s'ils sont au courant auparavant (lecture des programmes, explications sur la pédagogie...), vivent cette séparation assez difficilement.*

“ La plupart du temps, illes trouvent cela difficilement acceptable car illes sont à la recherche d’une certaine «égalité» dans le partage et les méthodes utilisées vont à l’encontre de cela. C’est donc progressivement et en acceptant d’expérimenter que les professionnel-le-s vont découvrir l’intérêt et l’importance de ce processus. Mais il y a des gens qui vont rester complètement réfractaires. En effet, ils découvrent que **les gens en grande pauvreté en se mettant en groupe acquièrent un pouvoir d’expression bien plus important et déstabilisant que lorsqu’on est dans une relation interpersonnelle avec eux. Le travail par groupe leur permet de prendre un pouvoir bien plus important que quand ce sont les professionnel-le-s qui guident la discussion avec leurs propres questions, leurs propres remarques...**

“ Notre rôle est de garantir et d’accompagner cette démarche qui est difficile car elle demande du temps pour des gens extérieur au monde de la pauvreté, pour les institutions. Il faut y aller par étape, progressivement. On ne cherche pas à faire des métamorphoses immédiates. On peut être idéaliste en restant réaliste ! On sait que cette parole des gens très pauvres bouscule, déstabilise et qu’elle amène à reconsidérer complètement les choses, à déconstruire des savoirs. Il est donc essentiel d’accompagner ce travail de déconstruction et de reconstruction des connaissances afin que cela produise de réels effets positifs et que cela construise d’autres manières d’être et de s’engager avec les gens très pauvres.

Il y a aussi la prise de conscience d’un rapport de domination dans lequel on est dominant-e, qui est assez violente.

“ Évidemment, c’est très déstabilisant de prendre conscience de cela. Et, en effet, **le croisement des**

*savoirs induit aussi un croisement des pouvoirs, car il y a la découverte que cette parole collective des gens très pauvres, justement parce qu'elle se bâtit collectivement avec des moyens spécifiques, a une force, remet bien plus en question les rapports de places, de pouvoir. Cette parole a une force qui interroge en profondeur les pratiques, les représentations, les normes. Il y a une force qui vient des groupes qui dérange. Mais nous ne cherchons pas à inverser un rapport de force, nous cherchons, à travers les groupes de pairs, à ce qu'aucun groupe ne prenne un pouvoir sur l'autre, qu'on soit dans un croisement des pouvoirs. Et, l'équipe d'animation est là pour faire en sorte que les échanges entre les différents groupes conduisent à une co-construction, à une élaboration commune que ce soit d'hypothèses, de problématiques ou de propositions d'actions. Il s'agit bien que l'ensemble des participant-e-s atteigne un objectif ensemble en franchissant plusieurs étapes. S'il n'y a pas une progression de la pensée, de la réflexion pour tou-te-s, à ce moment-là, il ne se passe rien, il n'y a pas de croisement, il n'y a que de l'affrontement ou de la juxtaposition. Il faut qu'il y ait quelque chose qui bouge. C'est là où les gens comprennent qu'on n'utilise pas les pauvres pour faire le procès des institutions, régler des comptes aux institutions, pour contraindre les institutions. **On essaie de vivre la coopération mais la coopération suppose un rééquilibrage des pouvoirs.** Le groupe de pairs est au service de ce rééquilibrage des pouvoirs.*

Ces pratiques sont-elles consensuelles dans le mouvement ?

“ Oui, et le croisement du savoir est même inscrit dans «les engagements communs du Mouvement international». Il n'empêche que partout (au sein de mouvement, à l'extérieur, et même de manière

personnelle) cette parole des très pauvres bouscule tout, ce qu'on est, ce qu'on fait, ce qu'on croit savoir... Donc ce n'est pas facile et chacun offre des résistances par rapport à cela. Il faut accepter les jeux de pouvoir qu'on a avec les gens, surtout avec les gens très pauvres, et il faut accepter de les revoir.

5. Rapports sociaux, relations sociales et pratiques sociales

A . RAPPORTS SOCIAUX

Les rapports sociaux structurent l'ordre social et nos façons de penser et de vivre.

Toute relation sociale entre des groupes ou des individu.e.s est déterminée par ces structures sociales.

Le concept de rapport social a été produit pour décrire les effets sur la société et les personnes, du cadre macrosocial, des rapports collectifs de pouvoir, des modes de production (capitalisme, patriarcat, colonialisme, etc.), et enfin de la division sociale du travail de production et de reproduction. C'est la place dans les rapports sociaux de production et dans les rapports de pouvoir et de domination qui définit l'appartenance à un groupe.⁽¹⁾

Les rapports sociaux – aussi appelés rapports de domination – sont définis comme une tension entre deux groupes sociaux ayant des intérêts divergents, et donc conflictuels, autour des enjeux de production et de reproduction. Les deux groupes ou «classes» occupent des positions sociales hiérarchisées (l'un est dominant, l'autre dominé), ce qui participe à l'organisation de la

(1) Jessy CORMONT, «Rapport social», dans «Dictionnaire des dominations», Collectif Manouchian, éd. Syllepse, 2012.

société. Une population est donc divisée en deux catégories, dans la mesure où chaque individu appartient, majoritairement, à l'un ou l'autre des groupes.

Selon Danièle Kergoat⁽¹⁾, un rapport social est caractérisé par le fait qu'il y a exploitation (un groupe tire profit du travail de l'autre groupe), domination (un groupe exerce un pouvoir sur l'autre) et oppression (mauvais traitement ou discrimination systématique d'un groupe par l'autre).

La plupart des définitions considèrent comme rapports sociaux les rapports de sexe, de «race», et de classe ; d'autres incluent également les rapports de sexualités, d'âge, etc.

Ces différents rapports sociaux ont une dimension matérielle, qui caractérise les conditions matérielles d'existence de chaque groupe, et une dimension idéale, qui permet de justifier et légitimer la domination.

DIMENSION IDÉELLE

La dimension idéale se compose d'une idéologie, de croyances, d'une philosophie, d'une manière d'appréhender et de comprendre le monde qui justifient, nient ou légitiment la hiérarchisation de l'organisation sociale (c'est-à-dire l'existence de groupes sociaux dominants et dominés).

Différentes justifications permettent de légitimer les inégalités sociales :

- Le différentialisme explique les destins sociaux par la biologie, une différence fondamentale entre hommes et femmes, notamment reliée aux fonctions biologiques de procréation. Ce type de raisonnement a également permis de justifier l'esclavage (l'exploitation des noirs par les blancs). Ainsi, Colette Guillaumin explique⁽²⁾ : «l'idée de nature (race et sexe) : les dominants sont rattachés à la culture, la raison, la science, la civilisation. Les dominés sont

(1) Elsa DORLIN (dir.), «Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination», Paris, PUF, 2009 (Actuel Marx. Confrontation).

(2) Colette GUILLAUMIN, «Pratique du pouvoir et idée de Nature -2. Le discours de la Nature». Questions Féministes, février 1978.

rattachés à la nature, l'émotion, les forces occultes / l'obscurantisme / le sauvage / le primitif.»

- Le culturalisme. Au milieu du 20^{ème} siècle, alors que le racisme biologique devient illégitime et exclu de l'argumentation raciste, le culturalisme permet de rechercher des causes culturelles pour expliquer les difficultés ou les inégalités subies par une personne ou un groupe social. Cela opère par l'homogénéisation des cultures, alors unifiées et privées d'histoire, et subissant une sur-interprétation du facteur culturel, en niant la diversité des pratiques, des histoires, des conditions matérielles de vie, etc.
- Le psychologisme est une autre forme de différentialisme, qui s'appuie sur des prétendues différences psychologiques, psychanalytiques, ou neurobiologiques plutôt que physiques. Un exemple affligeant (par sa médiocrité et son succès) de ce courant est l'auteur John Gray et son livre «Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus».

Différentes stratégies permettent aux dominants de justifier ou d'invisibiliser les rapports sociaux dont ils bénéficient, parmi lesquelles :

- l'individualisation des problèmes sociaux : c'est le fameux : «quand on veut, on peut !» véhiculé par la pensée libérale ;
- l'accusation de se complaire dans la victimisation : «arrêtez de vous plaindre et remontez vos manches» ;
- la symétrisation : le racisme anti-blanc, les hommes battus, la souffrance des bourgeois à l'injonction à la performance ;
- l'euphémisation de la domination : minimiser les violences, les effets des discriminations, des humiliations quotidiennes et des inégalités ;
- la négation des discriminations.

DIMENSION MATÉRIELLE

La dimension matérielle caractérise les conditions matérielles d'existence : accès à tel ou tel type d'emploi, niveau de salaire, logement, liberté de circuler, accès aux soins, possibilité de vivre

dans un environnement sûr, etc. C'est aussi l'expression concrète de la domination par l'exploitation et l'oppression. Elle permet aux dominant-e-s de tirer profit des inégalités (exploitation), et de maintenir cette situation (oppression).

Par exemple, dans un rapport de classe, le patron retire une plus-value du travail du salarié. Christine Delphy⁽¹⁾ explique en quoi, dans le rapport de genre, l'économie du patriarcat s'appuie sur l'exploitation dans le couple du travail domestique gratuit (tâches ménagères, soin des enfants, et des personnes dépendantes) effectué par les femmes au bénéfice des hommes.

Selon Colette Guillaumin, l'idéal découle du matériel, et non l'inverse. Il y a cohérence entre les deux, et dans cette perspective, il ne suffit pas de «changer les mentalités» pour supprimer les dominations, mais il faut s'attaquer à la structure matérielle qui reproduit les préjugés. La lutte contre les seuls préjugés est insuffisante.

B . RELATIONS SOCIALES ET PRATIQUES SOCIALES

Nous nous appuyons ici sur l'article de Danièle Kergoat «Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux»⁽²⁾, qui a profondément nourri nos analyses.

(...)Mais allons plus loin dans l'analyse des propriétés des rapports sociaux avec un autre exemple ; je parlerai ici du sentiment de nombre de femmes, et en particulier de nombre de jeunes femmes, que l'égalité est acquise ou à tout le moins réalisable rapidement, qu'une pleine réussite professionnelle est possible et que le partage des tâches est un problème de négociation interindividuelle dans le couple, de «bonne volonté». Ce sentiment est évidemment paradoxal puisqu'il ne correspond pas à la réalité, telle que nous pouvons la vivre, mais aussi telle que permettent de l'appréhender les statistiques. Cette illusion provient du fait que *savants comme profanes amalgament trop souvent deux niveaux de réalité, celui des relations sociales et celui des rapports sociaux. Les*

(1) Christine DELPHY, «L'ennemi principal I : Économie politique du patriarcat», Paris, Syllepse, 1998. (Réédité en 2009 par Syllepse)

(2) Dans Elsa DORLIN (dir.)

relations sociales sont immanentes aux individus concrets entre lesquels ils apparaissent. Les rapports sociaux sont, eux, abstraits et opposent des groupes sociaux autour d'un enjeu.

LES RELATIONS SOCIALES

Les relations sociales sont des relations concrètes entre plusieurs individus. Opérer la distinction entre relations et rapport sociaux permet de montrer que si une situation change en matière de relations sociales entre les sexes dans un couple hétérosexuel – par exemple parce que l'homme prend en charge les tâches ménagères, le soin de la famille, les courses etc.– le rapport social continue, lui, à s'exercer.

Opérer la distinction entre relation sociale et rapport social permet de faire apparaître que si la situation a effectivement changé en matière de relations sociales entre les sexes et dans les couples, le rapport social, lui, continue à opérer et à s'exprimer sous ses trois formes canoniques : exploitation, domination, oppression (que l'on pourrait illustrer par : différentiel de salaires, plafond de verre⁽¹⁾ et violences). En d'autres termes, s'il y a bien déplacement des lignes de tension, le rapport social hommes/femmes reste intact.

LES PRATIQUES SOCIALES : LE LIEU STRATÉGIQUE DE LA TRANSFORMATION SOCIALE

Nous faisons un lien direct entre ce que Danièle Kergoat nomme pratiques sociales et les pratiques d'éducation populaire que nous portons. Stratégiquement, ces trois niveaux de définition nous ont permis de situer notre action en tant qu'éducatrices populaire et militantes féministes. Pour ne pas s'épuiser dans la lutte, pouvoir nommer l'adversaire ou l'ennemi, différencier responsabilité collective et culpabilité individuelle... C'est une des grilles de lecture qui nous aide à conserver une approche matérialiste c'est à dire dialectique, rigoureuse dans l'analyse et exigeante sur le plan politique.

À l'inverse, ce sont les pratiques sociales – et non les relations sociales – qui peuvent dessiner des formes de résistance et être donc porteuses de

(1) Voir définition en note de bas de page, page 39 du Livret Central

changement potentiel au niveau des rapports sociaux. Je prendrai l'exemple de la Coordination infirmière, mouvement social de la fin des années 80. Dans les réunions, les formes de convivialité étaient indéniablement féminines : s'appeler par son prénom, prendre des nouvelles de la santé, remarquer un nouveau vêtement ou le passage chez le coiffeur, etc. Il s'agit bien là de relations soiales qui ont certes adouci le climat des réunions mais elles n'ont entamé en rien la dynamique de domination hommes/femmes au sein du mouvement. Dès qu'un enjeu se profilait à l'horizon, les mécanismes se remettaient en place (exemple : qui va parler devant les médias ? Ce qui a permis d'ébranler les rapport sociaux de sexe, ce sont les pratiques sociales collectives : décision par exemple que ce seront des femmes qui auront les responsabilités formelles (présidence de l'association 1901) et les responsabilités pratiques (responsabilité du service d'ordre durant les manifestations), décision qu'il y ait un apprentissage collectif à la prise de parole en public, etc.

Je continue le raisonnement en allant plus loin : en d'autres termes, ce n'est pas parce qu'elles sont des femmes que les infirmières ont été à même de subvertir le rapport social de sexe – on voit bien à travers cet exemple que le sujet des luttes ne se juxtapose pas avec le sujet de la domination. Mais c'est parce qu'elles sont devenues un sujet collectif producteur de sens et acteur de sa propre histoire. Ce faisant, elles sont sorties de la figure de la féminité imposée pour devenir des femmes ayant le pouvoir d'agir dans la construction et le développement des rapports sociaux. À travers elles, le groupe social femmes s'est approprié d'autres manières de penser et de faire, d'autres formes de production sociale de l'existence humaine.

6. Articulation des rapports sociaux

A. «CONSUBSTANTIALITÉ» ET «COEXTENSIVITÉ» DES RAPPORTS SOCIAUX

L'existence de différents rapports sociaux pose un certain nombre de questions. En effet, si on accepte qu'il y a différents rapports de domination avec, pour chaque rapport, une catégorie dominante et une catégorie dominée, alors il est difficile de faire converger les luttes vers un ennemi commun, et il peut également être difficile de «faire classe» dans un même groupe. Car on peut appartenir au groupe dominant dans un rapport et, en même temps, appartenir au groupe dominé dans un autre. Par exemple : **si je suis blanche, je suis dominante dans le rapport de «race», femme donc dominée dans le rapport de sexe, issue de classe populaire donc dominée dans le rapport de classe.**

Les discriminations multifactorielles, les dominations croisées, *l'intersectionnalité*, sont des questions qui ont largement été portées par les femmes noires américaines (voir plus haut *Black feminism*). Elles étaient investies, à la fois dans le mouvement des droits civiques aux États-Unis, et dans le mouvement de libération des femmes. Cette expérience singulière du mouvement social leur a permis de questionner à la fois les privilèges des hommes noirs dans la lutte pour leurs droits, et ceux des femmes blanches dans la lutte féministe.

Danièle Kergoat et Elsa Dorlin s'appuient dans leurs travaux sur la pertinence du *Black feminism* qui a avancé la «race» comme modalité possible d'expérience d'appartenance à une classe dominée croisée avec l'appartenance d'une autre classe dominée, la classe des femmes, et qui a ainsi permis de mettre l'expérience et le sujet au centre du raisonnement, permettant alors de ne pas rester dans l'analyse purement sociologique de la domination mais de poser le problème des résistances, de la révolte et de l'émergence des mouvements sociaux.

À partir de ces travaux, Danièle Kergoat nous fait part dans son article «Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux»⁽¹⁾ de la mécanique entre les rapports sociaux. Elle définit donc les rapports sociaux comme :

- *Consubstantiels* : les rapports sociaux sont semblables (ils exploitent, dominent et oppriment) et inséparables les uns des autres. Ils ont la même «substance». Chaque personne appartient simultanément à plusieurs groupes sociaux. D'un point de vue théorique, on peut distinguer ce qui vient du racisme, du sexisme ou du classisme. Dans la vraie vie, ces rapports sociaux s'entremêlent et on les reproduit ou on les subit, soit en tant que dominant.e, soit en tant que dominé.e.
- *Coextensifs* : c'est-à-dire qu'en se développant, ces rapports sociaux de classe, de genre, de «race» se co-produisent mutuellement. Ces rapports interagissent les uns sur les autres et structurent ensemble nos existences et l'organisation sociale. Ainsi, on pourrait dire «qu'ouvrière n'est pas le féminin d'ouvrier»⁽²⁾. Plus que de s'additionner, les dominations vont se complexifier et se multiplier en s'exerçant simultanément, entremêlant le rapport social de classe, de sexe et pour certain.e.s de «race».

Danièle Kergoat décrit ainsi les rapports sociaux pour répondre au problème de la hiérarchisation entre les rapports sociaux de sexe, de classe, de «race» : elle rappelle que la classe est «genrée» ou que le genre est «classé» par exemple. Il y a du genre dans la classe et de la classe dans le genre. Pourtant peu de travaux s'emparent de ces interactions et de leurs conséquences sur un même groupe. Ce sont les questions que posent Rokhaya Diallo, qui est femme et noire. Comment se conjuguent le racisme et le sexisme dans son expérience ? Quelle forme spécifique prend le racisme vécu par une femme ? Quelle forme prend le sexisme vécu par une noire ?⁽³⁾

Danièle Kergoat propose donc ces nouvelles catégorisations car elle juge que les travaux existants, qui parlent «d'intersectionnalité», fabriquent une image trop figée des rapports sociaux, comme si ces rapports sociaux se juxtaposaient les uns à côté des autres, alors que les concepts de consubstantialité et de coextensivité insistent sur les interactions entre ces rapports sociaux. **Ces**

(1) Dans Elsa DORLIN (dir.)

(2) Danièle KERGOAT, *Se battre, disent-elles...*, Paris, La Dispute, coll. «Le genre du monde», 2012.

(3) Conférence de Rokhaya DIALLO, organisée par l'association Questions d'Égalité. Écoute en ligne : <http://www.questionsdegalite.org/sexisme-racisme/>

deux concepts ont également le mérite de rendre la hiérarchisation des rapports de domination impossible, et de montrer qu'ils s'agencent en permanence en fonction des situations.

Après ces constats, des questions – complexes – demeurent : Qu'est-ce que ça donne dans la vie concrète ? Comment ces croisements, ces articulations s'opèrent dans ma vie de tous les jours ? Et comment je fais pour lutter contre la patriarcat sans renforcer les rapports de classe et de «race» ?

Selon Colette Guillaumin⁽¹⁾, **il faut pouvoir penser simultanément cette classe des femmes de manière homogène ET hétérogène :**

- homogène pour que cela serve d'arguments et de leviers pour celles qui ne sont pas encore conscientisées sur ce système de domination, et du point de vue politique de la lutte, de pouvoir agréger et «faire classe».
- hétérogène pour comprendre l'imbrication des rapports de domination à l'intérieur de cette catégorie.

Voici ce qu'en disent respectivement Danièle Kergoat et Audre Lorde.

Il s'agit donc de comprendre les mécanismes de domination et leur complexité. Mais simultanément, de prendre en compte et de penser l'hétérogénéité, de la classe des femmes par exemple, leurs différences, leurs antagonismes, tout en sauvegardant l'idée d'un rapport social de sexe, constituant des classes de sexe, lesquelles sont coexistantes aux autres classes.⁽²⁾

Nous devons dès à présent accepter les différences entre les femmes – qui sont nos égales, ni inférieures, ni supérieures – et imaginer de nouvelles façons de nous emparer de ces différences afin d'enrichir nos visions du futur et nos luttes communes.⁽³⁾

(1) Citée dans Danielle JUTEAU, ««Nous» les femmes : sur l'indissociable homogénéité et l'hétérogénéité de la catégorie», L'Homme et la société 2010/2 (n° 176-177).

(2) IRESMO, Articuler les luttes contre les différents rapports sociaux inégaux, Entretien avec Danièle KERGOAT, août 2011. <http://iresmojimdo.com/2011/08/03/articuler-les-luttes-contre-les-diff%C3%A9rents-rapports-sociaux-in%C3%A9galitaires/>

(3) Audre LORDE, «Age, race, classe sociale et sexe : les femmes repensent la notion de différence», tiré de Sister Outsider – Essais et propos d'Audre Lorde sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme... Ed. Mamamélis, 2003 (co-publication avec les éditions Trois).

Nous reproduisons ci-dessous un extrait de ce que dit Audre Lorde dans son discours d'ouverture, prononcé en juin 1981 lors de la conférence de l'Association Nationale des Études Femmes, à Storrs dans le Connecticut⁽¹⁾.

En ce lieu, nous parlons loin des évidences les plus criantes de notre condition de femmes assiégées. Que cela ne nous cache pas l'importance et la complexité des forces qui se dressent contre nous, et tout ce qu'il y a de plus humain dans notre environnement. Nous ne sommes pas ici en train d'analyser le racisme dans un vide social et politique. Nous agissons dans les rouages d'un système dont le racisme et le sexisme sont des piliers fondamentaux, établis et nécessaires au profit. La réponse des femmes au racisme représente un sujet tellement dangereux que, lorsque les médias locaux tentent de discréditer cette conférence, ils choisissent, comme stratagème de diversion, d'attirer l'attention sur l'hébergement des lesbiennes pendant la conférence – comme si le Courant de Hartford n'osait pas mentionner le sujet choisi ici pour nos discussions, le racisme, de peur qu'il ne devienne trop évident que nous, femmes, essayons d'analyser et de changer tous les aspects répressifs de nos vies. Les médias dominants ne veulent pas que des femmes, en particulier des femmes blanches, réagissent contre le racisme. Ils veulent qu'on accepte le racisme comme une donnée immuable dans la trame de notre existence, comme le coucher du soleil ou le rhume des foies.

Ainsi, nous travaillons dans un contexte d'opposition et de menace, dont la cause n'est certainement pas due à ces colères qui existent entre nous, mais plutôt à cette haine violente braquée contre toutes les femmes, les gens de couleur, les lesbiennes et les gays, les pauvres – cette haine contre toutes celles et ceux qui cherchent à analyser comment résister aux oppressions, et qui s'acheminent ainsi vers une alliance et une action effectives.

Toutes les femmes qui veulent réellement un débat sur le racisme doivent reconnaître et utiliser la colère. Parce qu'elle est vitale, cette discussion doit être franche et créative. Nous ne pouvons à aucun prix laisser notre peur de la colère nous détourner, ou nous séduire et nous amener à accepter moins

(1) Titre original : «The Uses of Anger : Women Responding to Racism». Tiré de l'ouvrage *Sister Outsider - Essais et propos d'Audre LORDE sur la poésie, l'férolisme, le racisme, le sexisme...* Ed. Mamamélis, 2003 (co-publication avec les éditions Trois).

que la difficile tâche de rechercher l'honnêteté ; nous devons prendre très au sérieux le choix de ce sujet et les colères qu'il contient car, soyons certaines que nos adversaires sont très sérieux dans leur haine envers nous et envers ce que nous essayons d'accomplir ici.

B . QUELQUES PRINCIPES D'UTILISATION DES RAPPORTS SOCIAUX

Cependant, un des risques de cette approche très «fluctuante», est de fabriquer des catégorisations trop «fourre-tout». Pour anticiper ce risque, Danièle Kergoat nous propose quelques principes d'utilisation et impératifs pour travailler les rapports sociaux.

L'impératif matérialiste : les rapports sociaux dont nous parlons ici (sexe, classe, «race») sont des rapports de production. Ils croisent donc exploitation, domination et oppression. Il est indispensable d'analyser minutieusement comment se fait l'appropriation du travail d'un groupe social par un autre. Ce qui suppose de revenir aux enjeux (matériels et idéels) des rapports sociaux. Par exemple, en ce qui concerne le rapport social de sexe, ces enjeux sont la division du travail entre les sexes⁽¹⁾ et le contrôle de la sexualité et de la fonction reproductrice des femmes.

L'impératif d'historicité : le caractère dynamique des rapports sociaux est central pour l'analyse. Ils doivent être traités avec des méthodes historiques, car ils possèdent à la fois une structuration qui leur assure une certaine permanence, et connaissent des transformations qui correspondent à des périodes historiques et à des événements qui peuvent en accélérer le cours. Les historiciser, mais en veillant toutefois à ne jamais historiciser un seul rapport social au détriment des autres. Car cela reviendrait à transformer le rapport en catégories caractérisées par leur méta-stabilité.

(Kergoat, 2000)

(1) Voir Patriarcat 7 I du Livret Central

Prendre en compte les généalogies des rapports de domination permet de mettre en lumière qu'ils sont héritiers de l'Histoire et des histoires, qui encore aujourd'hui peuvent agir sur eux comme des principes actifs. On a besoin de comprendre d'où viennent les rapports sociaux pour mieux en saisir les mécanismes et pouvoir y résister (histoire de l'esclavage, de la colonisation, du patriarcat, du capitalisme...).

L'impératif des invariants : cerner des invariants dans les principes de fonctionnement des rapports sociaux. Prenons l'exemple de la division du travail : alors que les formes de celles-ci sont d'une extrême mobilité et sont changeantes dans le temps et dans l'espace, il n'en demeure pas moins qu'elle a deux principes organisateurs : le principe de séparation (travail d'homme versus travail de femme) et le principe de hiérarchie (un travail d'homme «vaut» plus qu'un travail de femme). Nécessité enfin d'être toujours attentifs-ves à la façon dont les dominé-e-s réinterprètent, subvertissent le sens des catégories : une telle approche interdit de réifier, de rendre concrètes ou de faire exister les dites catégories. Reste que là encore la subversion ne pèse sur les rapports sociaux que si elle est collective.

(Kergoat, Op. cit.)

Les personnes définies par des catégories pourraient ne pas les reconnaître, penser qu'elles ne définissent pas leurs réalités. Certaines femmes au sens biologique du terme ne se reconnaissent pas dans cette catégorie et se définissent comme lesbiennes ou gouines, considérant que cette autre catégorie définit mieux les réalités sociales avec lesquelles elles doivent faire au quotidien.

C. CAPITALISME ET PATRIARCAT : UNE CONTRE-HISTOIRE DANS CALIBAN ET LA SORCIÈRE

Dans son ouvrage qui traite de la transition du féodalisme au capitalisme à l'aune de la chasse aux sorcières, Silvia Federici⁽¹⁾ introduit son travail comme suit :

«L'accumulation primitive» est le terme que Marx emploie dans le livre I du Capital pour caractériser le processus historique sur lequel s'est fondé le développement des rapports capitalistes. (...) Mon analyse se distingue cependant de celle de Marx de deux façons. Là où Marx envisage l'accumulation primitive du point de vue du prolétariat salarié masculin et du développement de la production des marchandises, je l'examine en fonction des changements qu'elle a induit dans la position sociale des femmes et la production de la force de travail. Ma description de l'accumulation primitive comprend ainsi un ensemble de phénomènes historiques absents chez Marx et qui ont pourtant été extrêmement importants pour l'accumulation capitaliste.

Ce sont : (1) le développement d'une nouvelle division sexuée du travail assujettissant le travail des femmes et leur fonction reproductive à la reproduction de la force de travail ; (2) la construction d'un nouvel ordre patriarcal, fondé sur l'exclusion des femmes du travail salarié et leur soumission aux hommes ; (3) la mécanisation du corps prolétaire et sa transformation, dans le cas des femmes, en une machine de production de nouveaux travailleurs. Le plus important a été d'introduire au cœur de mon analyse de l'accumulation primitive les chasses aux sorcières des XVII^e et XVIII^e siècles, démontrant que *la persécution des sorcières, en Europe comme dans le Nouveau Monde, a été aussi importante pour le développement du capitalisme que la colonisation et l'expropriation de la paysannerie européenne.*

L'approche de Silvia Federici permet une lecture de l'histoire qui nous fait regarder l'articulation entre patriarcat et capitalisme à partir d'éléments d'une oppression spécifique. Cette lecture nourrit

(1) Silvia FEDERICI, Caliban et la sorcière. Corps et accumulation primitive, Entremonde, traduit de l'anglais (États-Unis) par le collectif Senonevero, 2014.

l'analyse que nous faisons aujourd'hui du patriarcat. Federici nous montre comment la chasse aux sorcières, qui s'est étendue sur deux siècles (XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles) et a fait plusieurs centaines de milliers de victimes, est un moment clé dans la mise en place d'une nouvelle forme de pouvoir centralisé. Les institutions ont pris le relais de l'Église et, conjointement, ont perpétué le contrôle sur les femmes, et au travers d'elles, sur la reproduction de la force de travail. **En même temps que la gestion de la reproduction est laissée aux femmes, les pouvoirs en place ont toujours eu intérêt à tenter de la contrôler via, entre autres, les dogmes religieux, le contrôle des naissances, la criminalisation des infanticides et des avortements...**

Les féministes comprirent rapidement que des centaines de milliers de femmes n'avaient pas pu être massacrées et soumises aux plus cruelles tortures sans avoir menacé la structure du pouvoir. Elles réalisèrent aussi qu'une telle guerre contre les femmes, menée sur une période de plus de deux siècles, était un tournant dans l'histoire des femmes en Europe, le «péché originel» du processus d'avilissement social subi par les femmes avec l'avènement du capitalisme. Il fallait revisiter ce phénomène si l'on voulait comprendre la misogynie qui imprègne toujours les pratiques institutionnelles et les relations hommes-femmes.⁽¹⁾

7. Patriarcat

A. PATRIARCAT ET MODE DE PRODUCTION DOMESTIQUE

À la fin des années 60, Christine Delphy, sociologue militante féministe, a fait un travail de recherche sur la circulation du patrimoine au sein de la famille et sur l'économie domestique. Elle considère la famille plutôt comme une unité de production que de consommation. Elle s'intéresse au travail ménager, à «la condition féminine» pour élaborer le concept de «travail domestique». À partir

(1) FEDERICI Silvia, Op. cit.

de ce concept, elle pose l'hypothèse qu'il existe un mode de production domestique. Nos sociétés ne sont pas seulement régies par un mode de production capitaliste, mais aussi par un mode de production domestique. **Cela signifie que le patriarcat est pensé comme un mode de production autonome, fonctionnant à côté du capitalisme.**

Christine Delphy pose trois thèses ou hypothèses de travail⁽¹⁾:

- 1/ Le patriarcat est le système de subordination des femmes aux hommes dans les sociétés industrialisées contemporaines.
- 2/ Ce système a une base économique.
- 3/ Cette base est le mode de production domestique.

Pour elle, le patriarcat est synonyme de domination masculine, et elle met l'accent sur les **dimensions matérielles** de cette domination.

Le mode de production domestique est la base du patriarcat. Elle l'explique avec deux entrées principales : l'appropriation du travail domestique des femmes effectué gratuitement, et l'exploitation des femmes en tant que classe.

LE TRAVAIL DOMESTIQUE

Parenthèse chiffrée

Les chiffres de l'INSEE indiquent qu'en moyenne, les femmes en France passent trois fois plus de temps que les hommes à faire le ménage, la cuisine, les courses, ou s'occuper du linge ; et deux fois plus de temps à s'occuper des enfants ou d'un adulte à charge à la maison. Pour se rendre compte de l'ampleur des inégalités sur la répartition du travail domestique, on peut consulter le site «Observatoire des inégalités» www.inegalites.fr/spip.php?article245⁽²⁾.

(1) Christine DELPHY, «L'ennemi principal I. Économie politique du patriarcat», Paris, Syllepse, 2009.

(2) On peut également explorer le dossier pédagogique téléchargeable en ligne sur le site ladominationmasculine.net/themes/41--taches-menageres.html et, malgré la gravité de la situation, écouter ce qu'on peut appeler un «sketch» de Christine DELPHY, lors d'une intervention dans les années 90, sur le partage des tâches ménagères (et notamment à la 11ème minute, lorsqu'elle ironise sur le calcul des chiffres par l'INSEE...) : [youtube.com/watch?v=rqOGC-VgAzg](https://www.youtube.com/watch?v=rqOGC-VgAzg)

La gratuité des services domestiques ne vient pas du caractère spécifique des tâches réalisées par les femmes dans le cadre domestique. Preuve en est, tous ces services domestiques existent sur le marché : restaurant, gardes d'enfants, prise en charge des personnes âgées... Ce sont les femmes qui sont exclues du marché, et non leur production. La production gratuite par les femmes, de ces services, est assurée dans le cadre d'un rapport social spécifique, traduit dans une relation avec leurs époux ou leurs conjoints.

Il y a donc une grande différence entre le mode de production capitaliste et le mode de production domestique : dans le mode de production capitaliste, les dominé-e-s sont rémunéré-e-s alors que dans le mode de production domestique, les dominées sont «entretenues».

Il s'agit de deux formes d'exploitation : une exploitation quantitative (en valeur monétaire) et une exploitation qualitative (en mode de rétribution). Par exemple, quand une femme reçoit un manteau, elle ne reçoit pas la valeur de ce manteau. La différence entre salariat et rétribution en nature crée la différence entre consommation libre et consommation non libre.

Il y a d'autres différences entre les modes de production capitaliste et domestique. Dans le mode de production capitaliste, le salarié vend sa force de travail contre un salaire fixe en fonction d'heures de travail et de qualifications définies. Alors que dans le mode de production domestique, les prestations de la femme ne sont pas précises, elles dépendent des effets de la domination et de comment hommes et femmes l'ont incorporée. Les prestations reçues par les femmes sont indépendantes du travail fourni. Par exemple, pour l'«élevage» de trois enfants, une femme d'ouvrier ou de PDG ne recevra pas le même «entretien», ce qui explique la course au «bon mariage». Une femme qui se marie avec un homme de la classe possédante lui fait élever son niveau de vie, sans pour autant la faire rentrer dans cette classe. Elle ne possède pas elle-même les moyens de production, et elle est dans un rapport de «servage» à son mari ou conjoint.

L'indépendance des prestations reçues par les femmes par rapport au travail fourni vient de l'impossibilité d'échanger ce travail, issu de la difficulté de changer d'«employeur». Il suffit de comparer le nombre de femmes divorcées qui se remarient au nombre de travailleurs qui changent

d'emploi dans une même année. Alors que le salarié dépend du marché, donc théoriquement d'un nombre illimité d'employeurs, la femme mariée dépend d'un individu : son mari ou son conjoint.

L'EXPLOITATION DES FEMMES EN TANT QUE CLASSE

Même si toutes les femmes sont célibataires à un moment de leur vie, les probabilités sont si fortes pour une femme d'être mariée ou en couple à un moment quelconque de sa vie, que toutes les femmes hétérosexuelles sont vouées à entrer dans ces rapports de production. En tant qu'être destiné à devenir «la femme de...», les femmes destinées au même rapport de production ne constituent qu'une seule classe.

Les femmes mariées à des bourgeois n'en deviennent pas bourgeoises pour autant (si elles ne possèdent pas de moyens de production). Elles n'appartiennent pas à la classe des possédants mais à la classe des femmes. Delphy nous fait remarquer qu'*«il est à peu près aussi juste de dire que les femmes de bourgeois sont elles-mêmes bourgeoises que de dire que l'esclave d'un planteur est lui-même planteur»* (Delphy, op.cit.). La famille est le lieu de l'exploitation économique des femmes. Il est intéressant de rappeler que familia en latin désigne «l'ensemble des terres, esclaves, femmes et enfants soumis à la propriété du père de famille».

LA DOUBLE EXPLOITATION DES FEMMES

Les femmes sont exploitées dans le mode de production domestique, mais aussi dans le mode de production capitaliste, où l'accès à un emploi à temps plein bien payé est plus difficile que pour les hommes. Ces deux types d'exploitation se relaient. Habituellement on a tendance à penser que les contraintes familiales rendent l'accès des femmes au marché du travail plus difficile. Christine Delphy nous propose de renverser ce lien : la discrimination systématique à l'encontre des femmes sur le marché du travail joue un rôle d'incitation objective au mariage. D'ailleurs, il est intéressant de rappeler que, jusqu'en 1965, la force de travail entière de la femme est appropriée puisque son mari peut s'opposer à ce qu'elle travaille à l'extérieur.

Quand, en couple, on calcule ce que gagne une femme qui va travailler en dehors du foyer,

on déduit le plus souvent les frais de garde, de transport... aux revenus de la femme, et non pas aux revenus du couple. Procédant ainsi, on considère que ces tâches devraient être produites exclusivement par la femme. Une partie de son salaire est nul, servant à payer ce qu'elle aurait dû faire gratuitement.

B . LE SEXAGE

Notre cheminement nous a amené à croiser les écrits de Colette Guillaumin, qui définit en 1978 dans un article de la revue Questions féministes ⁽¹⁾, un concept qui nous a aidé à comprendre le patriarcat : le «sexage». Ses travaux rendent compte du rapport social de sexe dans ses deux dimensions : la dimension «matérielle», c'est-à-dire la réduction des femmes à l'état d'objet matériel, l'appropriation de la classe des femmes par la classe des hommes, et la dimension «idéelle», soit l'idéologie, les discours qui justifient ce rapport de pouvoir ⁽²⁾.

Si nous cherchons à transmettre ces démonstrations datant de 1978, c'est que nous pensons que, structurellement, le concept d'appropriation des femmes par les hommes régit toujours les rapports de sexe. Même si certaines formes de l'appropriation ont changé, elles n'en sont pas moins existantes. Ainsi, le sexage est défini comme l'appropriation matérielle du corps des femmes, de leurs individualités physiques, dans la relation contractuelle de mariage ⁽³⁾. Cette appropriation se décline sous quatre aspects ; ce sont les formes de l'appropriation. Nous verrons ensuite les moyens de cette appropriation.

(1) Colette GUILLAUMIN, «Pratique du pouvoir et idée de Nature (I) L'appropriation des femmes». Questions Féministes No. 2, les corps appropriés (février 1978).

(2) Voir Dimension matérielle et idéelle dans Rapport sociaux, page 58 du Livret Central

(3) Nous gardons les termes utilisés par Colette GUILLAUMIN dans son texte. On peut penser au concubinage en lieu et place du mariage.

LES FORMES DE L'APPROPRIATION

L'appropriation du temps

Guillaumin explique que le temps du travail des femmes est approprié explicitement dans le contrat de mariage. Celui-ci ne stipule aucune mesure de temps exprimée sous forme horaire, ni aucune limitation à son emploi, contrairement à un contrat de travail. Le temps approprié ne concerne pas seulement l'épouse, mais aussi les membres du groupe des femmes en général : sœurs, tantes, grands-mères...

Toujours et partout, dans les circonstances les plus «familiales» comme les plus «publiques», on attend que les femmes (la femme, les femmes) fassent le nettoyage et l'aménagement, surveillent et nourrissent les enfants, balayent ou servent le thé, fassent la vaisselle ou décrochent le téléphone, recousent le bouton ou écoutent les vertiges métaphysiques et professionnels des hommes, etc.

L'appropriation des «produits du corps»

Globalement, l'appropriation des «produits du corps» se matérialise par le fait que les enfants appartiennent au père, et que le nombre d'enfants n'est pas soumis à contrat. De plus, il y a absence en 1978, pour une grande partie des femmes, malgré la loi sur le droit à l'avortement votée en 1975, de possibilités de contraceptions et d'avortement. Aujourd'hui, nous constatons que, même si ce droit est «conquis», il subit des attaques régulières.

Le statut de l'avortement, si longtemps clandestin, existant sans exister, vérifiait cette relation ; l'avortement étant le recours des femmes dont l'homme ne voulait pas l'enfant, autant que celui de celles qui n'en voulaient pas elles-mêmes. (Guillaumin, Op. cit.)

L'obligation sexuelle

L'obligation sexuelle, ou autrement dit «service sexuel», «devoir sexuel» ou «cuissage», traduit l'une des formes de l'appropriation du corps des femmes. Ainsi, le «droit de cuissage» est le privilège de ceux qui jouissent du droit ; les femmes, elles, accomplissent le devoir. Aux droits des uns correspondent les devoirs des autres.

Colette Guillaumin distingue deux usages physiques sexuels : celui directement monnayé via la prostitution, et celui par contrat non monétaire via le mariage. Dans le cadre du contrat de mariage, le premier devoir est celui de l'obligation sexuelle. Si les femmes refusent de se soumettre à l'exercice du «devoir conjugal», c'est légalement considéré comme une cause d'annulation du contrat de mariage. Cette notion n'est pas nommée telle quelle dans la loi, mais est contenu dans l'idée de «communauté de vie», qui sous-tend une «communauté de lit».

Parenthèse sur l'évolution de la notion de «devoir conjugal»

La notion de «devoir conjugal» s'est modifiée ces dernières années, au moins légalement. Si auparavant, cette notion recouvrait l'obligation à des relations sexuelles avec le mariage, l'émergence (difficile !) de la notion de viol entre époux permet de préciser que le «devoir conjugal» ne peut être contraint par l'époux. Rappelons que c'est seulement en 2010 qu'a été retirée, entre autres, la phrase suivante de l'article 222-22 du Code Pénal : «La présomption de consentement des époux à l'acte sexuel ne vaut que jusqu'à preuve du contraire». Cependant, dans les faits, il n'existe que très peu de plaintes déposées pour viol conjugal, et encore moins de condamnations.

En revanche, pour les hommes, toujours selon Colette Guillaumin, le recours à la prostitution n'est pas considéré comme un adultère et il n'est pas cause de divorce. Pourquoi donc ? Parce qu'il est légitimé par la soi-disant idée de «besoins sexuels irrépressibles des hommes», et aussi parce que le corps des prostituées n'est pas considéré comme «pris en main». Il y a adultère s'il y a appropriation d'une autre femme, car cela briserait la monogamie, qui est, en France, la forme conventionnelle de l'appropriation d'une femme. On peut ici rappeler que, en France, jusqu'en 1975, l'adultère de la femme était passible d'une peine d'emprisonnement.

On observe que c'est le corps entier des femmes qui est approprié, l'homme possède «la machine à force de travail». Cela nous permet de comprendre une autre distinction entre le mode de production capitaliste, où le dominé ne vend «que» sa force de travail, alors que dans le patriarcat, c'est la «machine à force de travail» qui est appropriée.

La charge physique des membres invalides du groupe ainsi que des membres valides de sexe mâle

Les femmes, dont le corps et les produits sont appropriés, doivent rendre des services matériels permanents à leurs conjoints ou aux autres membres de la famille qui dépendent de lui ou lui «appartiennent» : enfants, parents, beaux-parents. **Cette tâche n'est pas réalisée mécaniquement dans l'indifférence, c'est aussi une réalité mentale. Les femmes «se diluent» dans d'autres individualités.** Quand on est appropriée matériellement, on est dépossédée mentalement de soi-même.

En fait que veut dire «entretien matériel physique» ? D'abord une présence constante. Pas de pointeuse ici, une vie dont tout le temps est absorbé, dévoré par le face-à-face avec les bébés, les enfants, le mari ; et aussi les gens âgés ou malades. Face-à-face, car leurs gestes, leurs actions tiennent directement la mère-épouse-fille-belle-fille dans leur mouvance. Chacun des gestes de ces individus est plein de sens pour elle et modifie sa propre vie à chaque instant : un besoin, une chute, une demande, une acrobatie, un départ, une souffrance, l'oblige à changer son activité, à intervenir, à se préoccuper de ce qu'il faut faire immédiatement, de ce qu'il faudra faire dans quelques minutes, à telle heure, ce soir, avant telle heure, avant de partir, avant que Z ne vienne... Chaque seconde de temps – et sans espoir de voir cesser à heure fixe cette préoccupation, même la nuit – elle est absorbée dans d'autres individualités, détournée vers d'autres activités que celle qui est en cours. (Guillaumin, op.cit.)

LES MOYENS DE L'APPROPRIATION

L'appropriation passe par différents moyens : le marché du travail, le confinement dans l'espace, la démonstration de force, la contrainte sexuelle, l'arsenal juridique et le droit coutumier.

Le marché du travail impose un taux de chômage plus élevé aux femmes qu'aux hommes. Cela génère pour elles l'obligation de trouver un «emploi d'épouse», l'obligation de «se vendre».

Le confinement dans l'espace produit une «intériorisation de la clôture» par deux mécanismes. Le «dressage positif» passe par la valorisation du statut de femme au foyer, de bonne mère, de bonne ménagère. Nous pouvons repérer ces formes de dressage positif via des expressions comme «tu es la reine du foyer», «une bonne maîtresse de maison», «tu allaites tes enfants, et c'est bon pour eux». Le «dressage négatif» passe par un accès restreint à l'extérieur : «si tu sors, tu seras en danger, des hommes pourront t'agresser», «tu ne peux pas marcher seule la nuit» «si tu sors, mes congénères te traqueront». Ce «dressage négatif» a des conséquences sur l'ensemble de la classe des femmes puisqu'il provoque par exemple des situations qui entravent la liberté des femmes dans l'espace public.

La démonstration de force, c'est le droit que s'arrogent les hommes sur l'ensemble des femmes à les «corriger» si «elles ne marchent pas droit».

La contrainte sexuelle sous forme de viols, provocations, dragues, épuisements etc. est le moyen de coercition pour soumettre et apeurer la classe des femmes. D'autre part, toute femme non appropriée (femme non mariée ou agissant seule) est l'objet d'un concours entre hommes qui dévoilent la nature collective de l'appropriation.

Les bagarres pour une femme c'est cela, et j'ai toujours été bouleversée de fureur en voyant que la plupart d'entre nous acceptait cette monstruosité et n'apercevait même pas qu'elles étaient traitées comme une place au rugby ou un camembert, qu'en fait elles acceptaient la 'valeur' qui leur était immanente :

celle d'un objet dont on dispose. (Guillaumin, Op. cit.)

Enfin, l'arsenal juridique et le droit coutumier recouvre tout ce qui justifie cette appropriation, juridiquement, et dans les normes sociales. Par exemple, le fait que les femmes changent de nom de famille en se mariant, ou que les enfants portent plus systématiquement le nom du père, révèle la non propriété de soi-même. Les femmes sont d'abord la propriété du père, puis du mari.

C . RAPPORTS DE DOMINATIONS ET PRIVILÈGES

Qu'est-ce qu'un privilège ? c'est comme un diplôme invisible, dès la naissance, qu'on aurait rien fait pour «mériter» et dont on jouit par son appartenance à une classe dominante.

Je n'ai rien à faire, en tant que blanche, pour que ma couleur de peau ne constitue pas un frein à l'obtention d'un emploi, d'un appartement ou d'un rendez-vous administratif ou médical. Je n'ai rien à faire, pour qu'on m'attribue spontanément la maîtrise de ma langue ou des codes sociaux (au moins dans ma classe sociale). Si je fais beaucoup d'enfants, on ne me soupçonne pas d'en faire trop par non choix ou par intérêt économique.

Ces exemples sont inspirés par les travaux de Peggy McIntosh⁽¹⁾, chercheuse américaine blanche, militante féministe et antiraciste. Elle fait le lien entre le refus d'identifier les privilèges masculins dans la société, et celui de reconnaître le «privilège blanc» par celles et ceux qui en bénéficient...

Dans un rapport social de domination, où une classe subit de l'exploitation, de l'oppression ou de l'aliénation, le corollaire peut sembler théoriquement évident : les classes dominantes jouissent de privilèges et des bénéfices liés à cette domination⁽²⁾. Pour construire de l'égalité, il faut certes

(1) Lire en ligne l'intégralité de l'article millebords.org/spip.php?article8087.
Extrait tiré de «Working Paper 189». «White Privilege and Male Privilege : A Personal Account of Coming To See Correspondences through Work in Women's Studies» (1988), par Peggy McIntosh.

(2) Voir également la citation de Patrizia Romito sur les hommes qui jouissent de la violence faites aux femmes, page 19 du Livret Central

augmenter les droits des catégories dominées, mais aussi diminuer les bénéfices dont jouit la classe dominante. Et pourtant, dès que la notion de «privilèges» est énoncée, elle provoque des réactions fortes de la part des membres de la classe dominante concernée.

Peggy McIntosh explique qu'«on enseigne avec soin aux Blancs à ne pas reconnaître le privilège blanc, tout comme on enseigne aux hommes à ne pas reconnaître le privilège masculin». Elle définit ainsi le privilège blanc :

Un emballage invisible de biens non mérités sur lesquels je peux compter en en profitant chaque jour, mais au sujet desquels j'étais «supposée» rester inconsciente. Le privilège blanc est comme un sac à dos invisible et sans poids de fournitures spéciales, de cartes, de passeports, de carnets d'adresses, de visas, d'habits, d'outils et de chèques en blanc.

Elle a donc commencé à identifier 50 situations de sa vie quotidienne sur lesquelles les personnes socialement racisées⁽¹⁾ de son entourage ne peuvent pas compter. Par exemple :

- *Je peux allumer la TV ou regarder la première page du journal et voir les gens de ma race largement représentés.*
- *Que j'utilise des chèques, des cartes de crédit ou du cash, je peux compter sur ma couleur de peau pour ne pas mettre en question l'apparence de ma fiabilité financière.*
- *Je peux jurer, ou porter des vêtements de seconde main, ou ne pas répondre à des lettres, sans que les gens n'attribuent ces choix à une mauvaise moralité, la pauvreté ou l'analphabétisme de ma race.*
- *On ne me demande jamais de parler au nom de tous ceux de mon groupe racial.*
- *Si un flic de la circulation m'ordonne de me ranger ou que l'inspection des impôts examine ma déclaration, je suis sûre que je n'ai pas été sélectionnée à cause de ma race.*

(1) «Racisé·e» signifiant renvoyé·e à une «race» (socialement), quand bien même la race est sans fondement biologique.

• Si j'ai peu de crédit comme dirigeante, je peux être sûre que ma race n'est pas le problème.

Cette approche permet de prendre conscience et de dévoiler ces bagages invisibles dont nous héritons. Comme le souligne McIntosh, c'est insaisissable et fugitif. Elle témoigne oublier sans cesse de ces prises de conscience avant de les avoir écrites.

Cette approche nous semble précieuse à plusieurs autres égards. Elle nourrit la notion de «point de vue situé» (du côté des dominant.e.s et des dominé.e.s) et met en lumière l'indispensable renoncement, par les membres d'une classe dominante, aux privilèges dont ils ou elles jouissent. Elle va à l'encontre du mythe de la méritocratie et des logiques «capacitaires» qui nous apprend à voir notre vie comme dépendant uniquement de notre volonté individuelle.

Par ailleurs, comme l'écrit Saïd Bouamama :

À un niveau global, les privilèges organisent un système de concurrence entre forces de travail. Ce système est producteur d'une tendance à la segmentation (âgiste, sexuée, raciste, etc.) du marché du travail, par le biais des discriminations systémiques. Dans la phase ultralibérale de la concurrence pour l'accès aux biens rares (emploi, logement, santé, etc.), la non prise en compte des systèmes de privilèges conduit à un aveuglement sur l'accroissement des inégalités internes aux classes et milieux populaires.⁽¹⁾

Peggy McIntosh nous invite à étoffer une «taxonomie⁽²⁾ de privilèges».

Je crois que nous avons besoin d'une taxonomie de privilèges beaucoup plus finement différenciée, car certaines de ces variétés sont seulement ce que tout le monde aimerait pour chacun dans une société juste et d'autres autorisent à être ignorants, inconscients, arrogants et destructifs. Je vois une constante qui traverse la matrice du privilège blanc, une constante de suppositions qui m'ont

(1) Dans «Dictionnaire des dominations», Collectif Manouchian, éd. Syllepse, 2012

(2) Au sens premier, «La taxinomie, ou taxonomie est une science, branche de la biologie, qui a pour objet de décrire les organismes vivants et de les regrouper en entités (...) afin de les identifier puis les nommer et enfin les classer» <https://fr.wikipedia.org/wiki/Taxinomie>

été transmise comme personne blanche. Appartenant à la culture principale, je pouvais aussi la critiquer assez librement. Dans la proportion où mon groupe racial était construit confiant, confortable et inconscient, d'autres groupes étaient apparemment construits sans confiance, sans confort et aliénés. La «blanchitude» m'a protégée de beaucoup de sortes d'hostilités, de détresses et de violences, qu'on m'a subtilement formée à infliger en retour aux gens de couleur.

Un autre article a largement nourri nos analyses. C'est celui de Horia Kebabza⁽¹⁾, «L'universel lave-t-il plus blanc ?» : «Race», racisme et système de privilèges», où elle traite de la notion de «blanchitude» et d'universel⁽²⁾. Elle y décrit des travaux et extensions – au sein du groupe «Race et Genre»⁽³⁾ dont elle fait partie – inspirés de la notion de «privilège» de Peggy McIntosh. En voici un extrait.

Un outil pour la singularité contre l'universel ?

Au sein du groupe Race et Genre, frappées par la pertinence du propos, nous avons décidé de créer un outil de conscientisation, pour rendre visible les systèmes d'oppression, dans une perspective anti-raciste et anti-sexiste.

(...)

Nous avons décidé d'étendre les énoncés à des formes de privilèges de genre, comme : «Si je n'ai aucune crédibilité en tant que patron.ne ou porte-parole d'un groupe, jamais je ne penserais que c'est à cause de ma «race» ou mon sexe», ou bien : «Je peux marcher seule dans la rue à n'importe quelle heure sans avoir peur».

(...)

Cet outil donne sens à cette conscience de l'oppression raciste, que j'ai parfois éprouvée lors de situations très concrètes (recherche d'appartements, de

(1) Horia KEBABZA (sociologue), «L'universel lave-t-il plus blanc ?» : «Race», racisme et système de privilèges», Les Cahiers du CEDREF (Centre d'enseignement, de documentation et de recherches pour les études féministes), n° 14, 2006, «(R)articulation des rapports sociaux de sexe, classe et «race»», p. 145-172. Lire la version intégrale en ligne cedref.revues.org/428 mis en ligne le 03 décembre 2009

(2) Voir dans la deuxième partie de notre ouvrage «le masque du modèle universel»

(3) «Il rassemble des chercheuses qui travaillent depuis longtemps sur le racisme, sur les rapports sociaux de sexe, notamment au sein des populations dites «issues de l'immigration» d'origine maghrébine et africaine, et sur l'histoire du féminisme et des mouvements sociaux antiracistes, ici et à l'étranger.» (Horia KEBABZA, Op. cit.)

boulots, interactions quotidiennes diverses, surtout dans les commerces...). Ce sentiment, comme l'a si bien décrit Sandra Lee Bartky (1976), peut être parfois voisine d'une certaine paranoïa. Cet exemple : «Si je suis contrôlé-e dans un lieu public, je suis certain-e que ce n'est pas en raison de ma "race"», exprime bien cet avantage relatif que connaissent les dominant-e-s, non-racisé-e-s.

Mais essayons de décrire un peu mieux cette idée de «privilège». Prenons l'énoncé suivant : «Je peux être premièr-e de la classe ou gagner un prix, sans être présenté-e comme un modèle d'intégration».

Au premier abord, il peut paraître abusif de parler de privilège dans cette situation. D'abord, parce qu'il n'existe pas de référence directe à une discrimination, ensuite parce qu'on peut considérer que l'enfant ou l'adolescent-e en face, n'est absolument pas responsable de la situation. Si son/ sa camarade de classe, sénégalais-e, algérien-ne, vietnamien-ne, tsigane, etc... réussit scolairement, on peut considérer que c'est une chance d'être présenté-e comme exemplaire, ce n'est donc pas si terrible. Quel avantage pouvons-nous donc y déceler pour l'enfant ou l'adolescent-e non racisé-e ?

Tout d'abord, l'avantage de n'être pas «nommé-e», catégorisé-e. Or dans un contexte de relations raciales, la catégorisation, qui fait référence implicitement à un «point zéro» (supposé neutre, non-dit, et impensé), est souvent associée à une position dominante, et s'accompagne d'une hiérarchisation.

C'est ensuite, celui d'être considéré-e comme un-e individu-e, et non comme représentant-e de son supposée groupe d'appartenance. En effet une caractéristique du racisme est de nier l'individualité des personnes minorisées, et de les définir d'abord en référence à leur groupe réel ou supposé.

A contrario, l'enfant ou l'adolescent-e racialisé-e qui réussit, est vu-e comme une «anomalie», puisqu'on suppose ses capacités moindres, en raison de ce qu'il/elle est (sa race en l'occurrence, ou sa classe). En l'état actuel de nos réflexions, il me semble que si l'enfant blanc en face, ne fait que jouir de son droit d'être regardé comme un individu, l'agglomérat de ses droits, mis en relief par leur absence chez les personnes altérisées, constitue une situation privilégiée.

Enfin, cette simple phrase, met à jour la rhétorique intégration/assimilation qui continue à nourrir tous les débats – intellectuels ou politiques – sur la présence de certain-e-s immigré-e-s et de leurs descendant-e-s, en France ou en Europe. Cet énoncé, ainsi que d'autres, permettent de montrer

toutes les micro-agressions invisibles, contenues dans le fait de vouloir repérer le degré, ou le niveau d'intégration d'un individu ou d'un groupe, et de lui délivrer un certificat de bonne ou mauvaise conduite en conséquence.

Mais au-delà des avantages – et préjudices – individuels au quotidien, ces logiques renvoient également à des avantages plus systémiques, comme l'accès à l'emploi, aux ressources économiques (...).

En dévoilant des logiques invisibles, lors d'interactions quotidiennes auxquelles tout le monde peut se trouver confronté, il permet un dépassement de la posture d'extériorité, liée au fait de n'être pas soi-même victime, ou acteur/actrice de racisme. «Enfin» avais-je encore écrit à l'époque, «le regard se centrait sur les dominant-e-s», et pas sur les victimes du racisme, «enfin, j'avais le sentiment que l'expérience du vécu de l'altérité se trouvait renversée. Enfin, ce n'était pas encore et toujours sur moi, sur «nous» que le regard se posait...»

Lors des ateliers que nous avons animés, cette expérience a bien sûr provoqué des réactions diverses, allant de l'adhésion à la règle du jeu, à des attitudes plus circonspectes, voire réticentes, surtout en ce qui concerne l'idée de race. (Kebabza, op. cit)

D . LE MASCULINISME

Nous reprenons ici l'extrait d'un article du collectif féministe québécois «Les hyènes en jupons»⁽¹⁾. Vous le retrouverez dans son intégralité sur le site du collectif grenoblois «Stop le masculinisme !»⁽²⁾.

Le masculinisme est un «mouvement social réactionnaire qui prétend que les hommes souffrent d'une crise identitaire parce que les femmes en général, et les féministes en particulier, dominent la société et ses institutions»⁽³⁾. C'est une forme spécifique d'antiféminisme.

(1) hyenesenjupons.com/ Collectif féministe québécois

(2) stop-masculinisme.org/?p=141

(3) Francis Dupuis-Déri, «Le «masculinisme» : une histoire politique du mot (en anglais et en français)», Recherches féministes, vol. 2, n°2, 2009.

En 2005, la Coalition anti-masculiniste a décrit le masculinisme comme...

... une mouvance réactionnaire qui s'oppose au changement social porté par le mouvement féministe. Il défend une vision traditionnelle de la famille et des rapports sociaux entre les sexes (...). Certains masculinistes se cachent sous des dehors conciliateurs, et disent souhaiter repenser la place des hommes dans la société. (...) Qu'on le nomme masculinisme ou hominisme⁽¹⁾, ou qu'on tente de le faire passer sous couvert d'un discours de gauche, pour nous ce mouvement reste le même, un mouvement réactionnaire, rétrograde, voire misogyne et anti-féministe.⁽²⁾

Extraits de l'article «L'insidieuse infiltration du masculinisme en travail social»⁽³⁾ :

Sujets de prédilection des masculinistes à partir desquels ils affirment que les hommes sont souffrants à cause des féministes :

- Le suicide des hommes.
- La paternité et les luttes des pères pour les droits de garde.
- Le décrochage scolaire des garçons et le système d'éducation féminisé qui ne serait pas adapté aux hommes.
- La violence faite aux hommes.
- La crise de la masculinité.

Récupération d'éléments issus du féminisme :

Le masculinisme a pour particularité de reprendre à son compte divers éléments développés par le mouvement féministe :

- L'analyse en termes de rapports sociaux de sexe élaborée par les féministes est utilisée pour affirmer que les hommes sont victimes de la «prise de pouvoir» des femmes au sein de la société.
- Parler de matriarcat, en opposition au concept de patriarcat avancé

(1) Et on pourrait rajouter «meninism» aujourd'hui (ndlr), voir sur le net.

(2) Coalition anti-masculiniste (2005), citée dans dans Dupuis-Déri (2009), Op. cit. erudit.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/revue/rf/2009/v22/n2/039213ar.html

(3) hyenesenjupons.com/2015/02/26/linsidieuse-infiltration-du-masculinisme-en-travail-social/

par les féministes.

- Le concept d'empowerment, très présent dans l'intervention féministe, en arguant que les hommes doivent arriver à développer leur pouvoir d'agir sur leur situation et leurs conditions de vie, ébranlées par la place importante des femmes dans la société.
- Certains moyens d'intervention issus des milieux féministes, tels les groupes de parole et les groupes de prise de conscience non-mixtes.

Il n'est pas rare d'entendre que le masculinisme serait le pendant masculin du féminisme, travaillant lui aussi dans une perspective d'atteinte de l'égalité des sexes. **Le masculinisme n'est pas l'équivalent du féminisme** : il part de la prémisse que les hommes, à cause des avancées féministes, peuvent être perçus comme un groupe social opprimé de la société, occultant ainsi l'analyse féministe des rapports sociaux de sexes. Tel que mentionné précédemment, le masculinisme est un mouvement en réaction au féminisme qui vise à maintenir ou rétablir les privilèges masculins qu'il voit menacés au sein d'une société où les hommes en tant que classe sont définitivement favorisés. La notion «d'égalité» qu'ils mettent en avant s'appuie sur leur vision déformée de la réalité selon laquelle les femmes formeraient le groupe social privilégié et dominant à confronter pour que les hommes puissent s'émanciper. Dans cette perspective, féminisme et masculinisme ne peuvent travailler de concert dans un projet pour l'égalité, le second étant construit en réaction au premier.

PARTIE II : ARTICULER

FÉMINISME ET ÉDUCATION

POPULAIRE

Que se passe-t-il, se crée, se dénoue ou se crispe, fait désaccord quand l'éducation populaire... , ou plutôt quand des femmes qui exercent dans l'éducation populaire, mettent en commun leurs indignations, leurs intérêts et leurs cultures féministes ? Cela bouleverse - vous pourrez en lire quelques signaux forts - et surtout cela soulève des champs entiers d'expérience jusqu'ici invisibles. Cela nous a permis d'attribuer de la valeur à notre expérience et aussi, de poser en réflexion et en acte notre volonté d'organisation collective en conséquence pour obtenir des changements dans notre travail. Ces transformations que nous portons représentent un vrai travail d'ordre syndical.

Ce travail que nous avons fait et que nous faisons était, pour le début, appuyé par une volonté forte mais inexpérimentée. Nous n'avions pas forcément construit une conscience commune et savions que nous n'étions pas à l'abri de reconduire certaines erreurs. Mais ce que nous savions aussi, c'est que si on ne fabrique pas du savoir stratégique, on n'apprend pas de l'histoire. Et, il y avait de ce côté là un vide sidéral, c'est à dire que nous n'avons pas trouvé grand chose d'écrit sur la place des femmes dans l'histoire de l'éducation populaire (et, en même temps, comment aurait-il pu en être autrement ?).

On a donc décidé de partager avec vous nos prises de conscience, nos questionnements, nos expérimentations, les transformations que nous avons obtenues et les enseignements que nous en retirons. Dans tous ces chemins qui ont croisé, mêlé le féminisme à nos histoires et pratiques d'éducation populaire, nous avons appris ensemble et parfois à nos dépens, mais aussi avec enthousiasme. C'est cet élan et les perspectives que cela a ouvert pour nous que nous voulions partager.

Comment le féminisme a modifié nos pratiques d'éducation populaire politique et réciproquement ? Nous sommes convaincues que cela les a modifiées dans la pratique et sur le plan de nos repères théoriques. Attention : ce livre ne se veut pas un livre de recettes mais plutôt un recueil de témoignages de notre expérience qui cherche à résonner avec d'autres histoires de dominées dans d'autres circonstances, d'autres groupes, d'autres luttes.

Chapitre I. Besoins, désirs et nécessités de faire classe

Nous avons choisi de retranscrire quelques événements, moments, fonctionnements que nous nous sommes racontés à l'occasion de l'écriture de cette brochure. Ces exemples, récits d'expérimentations, de prises de conscience, se déroulent dans cet espace professionnel commun que constitue notre réseau. Non qu'il porte *en soi* un intérêt particulier, mais parce que ça a été et c'est notre terrain de recherche. Ce qu'on partage ici, ce n'est pas par nombrilisme ou pour vous dire «regarder c'est horrible ou génial ce que nous vivons ou faisons» mais parce que ce contexte partagé, décortiqué, met en lumière des mécanismes et des tendances qui se jouent aussi ailleurs, et qui nous ont servi à replacer notre histoire dans un système global.

Chapitre II. Institutionnalisation et réinvention : faire bouger les lignes

Peu à peu, la question des rapports sociaux de domination, via l'avancée des questions féministes, a pris de la place dans notre réseau, en interne et dans nos interventions : mise en place de sensibilisation/formation en interne, organisation d'interventions en lien avec les rapports sociaux et les discriminations, travail avec d'autres collectifs (Questions d'égalité, P.H.A.R.E pour l'égalité...). Ce qui nous semble essentiel et précieux, c'est que ces changements ont permis de légitimer une autre approche de nos métiers et d'enrichir nos pratiques d'éducateur-rices populaires. Et ce terreau a contribué à une critique plus vaste de nos fonctionnements autogestionnaires et à l'émergence de nouvelles expérimentations (comme nous le développons dans la dernière partie).

CHAPITRE I : BESOINS, DÉSIRES ET NÉCESSITÉS DE FAIRE CLASSE

À ce stade, il nous faut préciser ce que nous entendons par «démarche d'éducation populaire». Dans nos pratiques, nous nous sommes inspiré-e-s des travaux de Christian Maurel qui met en lumière l'articulation entre conscientisation et éducation populaire. Ce processus, décrit par Maurel, s'appuie sur quatre phases qui s'entremêlent, se nourrissent et s'entrecroisent : la conscientisation, l'émancipation, l'augmentation de la puissance d'agir, et la transformation sociale et politique dans une visée plus égalitaire. L'utilisation de cette grille de lecture a fait largement écho à nos cheminements féministes.

Ce que l'on nomme conscientisation, c'est le processus par lequel une personne ou un groupe social dominé prend conscience de son aliénation, des intérêts qu'il sert et de ses mécanismes de fonctionnement. La conscientisation permet aux dominé-e-s de s'éveiller à leurs réalités, de comprendre les aliénations et les déterminismes qu'ils subissent pour s'affirmer en tant que sujets de leur histoire. On retrouve ici le concept de «conscience de classe» : *«ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence ; c'est au contraire leur existence sociale qui détermine leur conscience»* (Marx, 1863).

L'idée c'est que seules les personnes touchées par une oppression sont capables de s'en libérer. Il s'agit pour nous femmes d'être capables de lire notre réalité sociale dans ce réseau, de comprendre la place qu'on y occupe (ou que l'on pourrait ou devrait y occuper), et de comprendre les forces sociales qui pèsent sur chacune de nous pour pouvoir s'en libérer. Il n'y a pas de conscientisation sans contenu idéologique et politique, sans prise de position vis-à-vis du système d'exploitation et de reproduction de l'ordre social. Il s'agit donc d'enquêter et de se fabriquer une lecture critique et collective de la réalité sociale.

Ce qui nous a parlé également dans cette grille de lecture, c'est le lien inextricable qu'on a vécu entre nos moments de conscientisation et nos moments d'émancipation. S'émanciper, c'est s'affranchir d'une autorité, d'une dépendance, d'une domination, d'une servitude, d'une contrainte morale ou intellectuelle, d'un préjugé ou bien d'une aliénation... Les oppressions sont diverses et concrètes ; leurs registres peuvent évoluer en fonction du contexte favorable ou non, de la

reconnaissance de telle ou telle expression ou de celle de tel ou tel groupe, des offres de politisation, et peuvent, le cas échéant, se cumuler. L'émancipation consiste à sortir, même partiellement, de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux. L'émancipation est un cheminement, son temps est celui du long terme. Les exemples ci-dessous, identifiés lors de moments pendant lesquels nous nous sommes racontées, donnent à voir nos processus de conscientisation collective, déclencheurs de transformations dans nos pratiques.

A . LA NON MIXITÉ COMME FIL ROUGE

La première fois que des coopératrices se sont retrouvées en non-mixité lors d'un regroupement du réseau, ça n'était pas volontaire : «On s'est retrouvées entre femmes dans le groupe de travail sur le projet politique du réseau, le fond, bref, ce qui nous anime quoi... Et on s'est questionné sur le fait qu'aucun homme ne participe à ce temps. Et puis on s'est lâchées, on s'est senties à notre place (...). Les échanges y étaient riches et agréables. On y parlait de nos utopies transformatrices et puis ça nous a amenées à parler de ce qu'on vivait nous dans nos équipes, celles qui ont des enfants, les autres...».

Après cette expérimentation, et désireuses de pousser plus loin l'hypothèse que «fondamentaux politiques» et «vécus entre femmes» n'avaient pas rien à voir, elles ont proposé aux autres femmes du réseau que soit instauré un temps formel en non-mixité. «Nous l'organisons dans les jours qui suivent. C'est court, puisqu'il faut caler ça dans notre programme déjà chargé. Nous prenons 30 minutes à l'occasion de la pause déjeuner pour échanger. On parle de nos quotidiens de femmes dans les SCOP, de la répartition des tâches, de nos agacements, colères... On apprécie particulièrement – on en est même surprises – comment on sent notre parole non censurée, libérée et on perçoit assez vite l'utilité politique et pragmatique de ces temps. Nous souhaitons dès lors reconduire l'expérience».

Nous avons donc vécu, avant même de se retrouver pour écrire cette brochure, d'autres temps entre femmes, parfois organisés et conscients, parfois inattendus. L'idée n'est pas ici de les énumérer, mais de vous en transmettre quelques-uns et de montrer comment, c'est en nous les racontant que nous avons pu identifier ce qu'ils ont permis et produit.

À la question comment je suis devenue féministe, voici une des réponses apportée par une coopératrice de la conférence gesticulée collective sur le plaisir féminin: *«(...) Ce sont surtout mes camarades femmes du réseau (de La Grenaille) et de l'association «Questions d'Égalité», notamment au travers du groupe de la conférence gesticulée «Le Clito, un petit nom qui en dit long. Plaisir et politique au pays de la sexualité féminine», des premières discussions autour de notre sexualité en groupe non mixte, qui m'ont formée et ma colère intérieure a rencontré le positionnement politique d'autres femmes, tout en partageant une sensibilité commune, quelque chose que je n'avais jamais vécu avant, de profonde considération pour la valeur de chacune d'entre nous (son corps et son esprit pensant), que je retrouve aujourd'hui avec beaucoup d'émotion dans la construction collective de La Trouvaille et dans le groupe de fabrication de cette brochure».*

Nous sommes attachées à la non mixité. Ces moments d'échanges nous ont permis de dévoiler nos oppressions vécues et parfois, pour certaines d'entre nous, d'en prendre conscience. Ces regroupements nous ont permis également de «faire classe» et de nous donner de la force et de l'énergie collective pour agir sur nos pratiques.

S'autoriser des espaces en non mixité de classe (par exemple entre salarié.e.s sans les supérieurs ou le patron, entre personnes «racisées», entre pauvres, entre femmes), c'est permettre d'aller chercher les savoirs spécifiques que crée le fait de vivre une oppression. C'est donc un point de départ, à fort enjeu de conscientisation, pour élaborer des stratégies de luttes. Dans les espaces non-mixtes dont nous parlons, les personnes peuvent partager un vécu commun : sentiment d'être un objet sexuel, répartition des tâches domestiques, rapport à la prise de parole etc. Ces espaces permettent de comprendre l'intériorisation de ces mécanismes de domination ainsi que leur reproduction.

D'autres groupes ont expérimenté la non-mixité

L'entretien avec Hervé Lefeuvre, volontaire permanent à ATD Quart Monde (*que vous trouverez page 48 du Livret Central*) présente les effets de ce qui est nommé «groupes de pairs». Il ne s'agit pas de dire que le groupe non mixte est une recette en soi pour l'émancipation. Ça n'est pas suffisant de se réunir entre femmes, entre pauvres, entre personnes socialement «racisées» pour élaborer de la critique ou pour s'émanciper. C'est pourtant la condition de production de savoirs et de revendications non censurées qui permet de faire avancer l'égalité dans les espaces mixtes. Cet aller-retour entre les espaces est indispensable. Il faut avoir en tête que ces groupes sont également traversés par d'autres contradictions d'intérêts ou d'autres rapports de pouvoir (liés au savoir, à l'appartenance de classe sociale, au fait d'être blanc, etc.).

Réactions et conséquences de la non-mixité

Lors d'un regroupement en 2012, les femmes ont choisi de se réunir en non-mixité, ce qui a déclenché des réactions d'opposition. Dans l'informel, plusieurs hommes du réseau dénoncent l'aspect non-démocratique de ce temps et se comportent de façon puérile (blagues, musique à fond, jeux de ballon autour des femmes, danses avec les balais et les chiffons, etc.) : message reçu, les hommes ne vivent pas bien ce temps.

À un autre moment, un groupe de femmes a été accusé de faire un «putsch» alors qu'elles préparaient des apports théoriques pour une journée commune sur le patriarcat, journée décidée collectivement par le réseau. Nous entendions des conversations évoquant un «pouvoir occulte» pour désigner le groupe de préparation.

Bien sûr, l'idée n'était pas de ne plus travailler, élaborer, échanger avec les hommes. Et cela ne voulait pas dire non plus que nous n'avions pas vécu, et ne vivions pas, des moments enthousiasmants, coopératifs avec des collègues masculins. Ou qu'au contraire, nous ne vivions jamais des moments entre femmes où d'autres choses se jouaient et où l'une d'entre nous se sentait moins légitime, moins à sa place... Mais faire l'expérience et éprouver les différences de fonctionnement dans un groupe de femmes ou en mixité, que ce soit en binôme ou en groupe plus vaste, permet de repérer finement de quoi nous avons besoin pour créer une égalité concrète. Il ne suffit pas de décréter de l'égalité. Officiellement, il n'y a pas de spécialisation des tâches dans les coopératives : l'idée étant d'avoir des places, pas forcément identiques mais égalitaires. Il n'y a pas d'un côté des personnes qui animent et d'autres qui ont en charge l'administratif. Pourtant, cela ne suffit pas à contrer des différences de bagage (diplômes, trajectoires), de confort ou de sentiment de légitimité, de pouvoir... Ainsi, dans l'organisation collective et dans l'exercice même de notre métier, plusieurs collègues ont pu témoigner d'une répartition inégalitaire des tâches et de ressentis différenciés selon qu'elles travaillaient avec un ou une collègue.

Évidemment cette brochure, rédigée en non mixité, a permis de multiplier ces espaces qui nous ont enthousiasmées (malgré souvent la gravité de ce que nous traitions et la conscience aigüe de l'ampleur du travail qu'il restait à accomplir). Nous avons pu faire avancer collectivement des analyses (qu'on imaginait parfois n'être que des intuitions) à partir de situations que nous vivions chacune dans notre coin.

B . DE L'ASSIGNATION DE GENRE DANS NOS ORGANISATIONS COLLECTIVES

Être engagé-e dans l'éducation populaire n'empêche en rien le fait d'être «agent du sexisme». Il nous semble important de mettre en lumière à travers des situations d'oppressions sexistes qu'elles révèlent à la fois une dimension individuelle mais aussi sociétale. Ces dimensions s'articulent autour d'un imaginaire hérité des modèles binaires hommes/femmes, levier de construction de «rôles de sexe» et instrument central de leur hiérarchisation.

L'éducation populaire est vidée de son sens quand elle sert à masquer les figures du modèle dominant. C'est le cas, par exemple, sur la question de la répartition des tâches domestiques dans le cadre de notre travail. C'est aussi le cas quand, sous couvert d'humour et de blagues, on peut refuser de se mettre en travail et pacifier un rapport social existant.

Et pourquoi accepter de se mettre en avant individuellement dans les médias ? Quel sens donner à ce genre de comportements ? Cette partie tente de relater ce que nous avons vécu au sein du réseau et ce que nous avons essayé de mettre en place pour déconstruire toutes ces postures et privilèges.

I . UNE RÉPARTITION GENRÉE DES TÂCHES

Comme nous organisons des formations et des formes d'interventions se rapprochant beaucoup de l'animation, nous prenons en charge l'organisation collective de nos interventions, que ce soit dans le cadre de nos activités extérieures ou dans le cadre interne des coopératives ou du réseau. Sur cette question d'organisation collective et de répartition des tâches, nous constatons une coloration patriarcale : il n'est vraiment pas rare que les femmes soient assignées de façon un peu «évidente» ou tacite à la prise en charge de l'organisation matérielle et collective, sous prétexte de posséder les savoirs nécessaires ou d'être plus compétentes (et donc plus efficaces) que les hommes dans ces tâches.

SUR UN TEMPS DE RÉSEAU

«Je ne faisais pas partie de la commission ni d'orga, ni de prépa de ce temps de réseau. Mais cette année-là, c'est notre coopérative qui se chargeait de l'organisation logistique. La majorité des filles est arrivée dès le samedi

en fin d'aprem. Le temps de réseau allait débiter le lundi à 14h. Les collègues organisateur. rice.s chargé.e.s d'arriver avec les courses et tout le matos sont arrivés le lundi plus tard que prévu (genre une heure avant que ça commence). Et sans stress, tranquille... Et comme si c'était une évidence, je me suis donc retrouvée à faire la gouvernante / guide touristique / maîtresse d'hôtel / animatrice de colo / maman / infirmière etc. ; bref, la gentille nana qui accueille tout le monde avec un sourire, un café, fait visiter les lieux, distribue les lits selon les attentes de chacun.e, explique comment ça fonctionne, etc. Et tout ça à la chaîne puisque tout le monde est arrivé en échelonné !

Et ce qui m'a le plus fait chier, c'est que dès le premier jour, tout le monde venait vers moi naturellement. Personne n'est allé vers les personnes de la commission ou les autres collègues (hommes) de la coopérative organisatrice pour cela. Et ces casquettes m'ont suivies toute la semaine ! Dès que quelqu'un.e cherchait quelque chose, avait besoin d'une info d'ordre logistique etc., et ben c'est bibi qui s'y collait. Jusqu'au dernier repas du soir où il a fallu continuer à bosser en mangeant pour la suite de nos travaux et donc, on a dû se mettre à l'écart. Et ben les gens, ils continuaient à me demander toutes sortes d'infos sur le retour, et comment faire, et comment on paye, et comment on fait avec les draps, bref, tout ça, tout ça... Et là, après quelques jours plus qu'intenses, je me suis énervée (avec le soutien de quelques copines)... Non sans remord d'ailleurs ! Le soir même, je n'ai pas pu m'empêcher d'aller revoir les personnes concernées pour leur donner leurs réponses et expliquer ma réaction (voire même m'excuser). J'ai beaucoup entendu : «ben c'est normal qu'on vienne vers toi car tu fais ça très bien ! T'es accueillante et souriante, c'est agréable ! Et puis tes collègues, ils sont largués !». La re-voilà la maman ! Ça m'a encore plus énervé... contre mes collègues, le réseau et contre moi-même. J'ai encore du boulot de déconstruction à faire là-dessus mais ça bouge !».

Depuis tout petits, les garçons sont amenés à se projeter dans des figures de héros exceptionnels évoluant dans des univers de combats. Les filles, elles, sont des

Comment je suis...

C'est une question difficile...

C'est une question que je ne m'étais jamais posée.... c'était même un mot que j'employais peu.

Pourtant, je pense que cela fait longtemps que je le suis dans mes actes, dans mes valeurs, dans mon travail... mais que je n'utilisais pas ce mot, je n'en avais pas pris conscience...

Quand j'étais enfant, l'histoire des femmes de ma famille a été marquée à plusieurs reprises par des violences commises par des hommes. À l'époque, on n'en parlait pas, on en disait rien, j'avais peur. En plus ces hommes je les aimais en même temps que je les détestais... dure contradiction pour une adolescente en construction.

J'ai fait ma vie et je suis devenue éducatrice spécialisée... Sans hasard, j'ai travaillé plusieurs années avec des femmes, vivant à la rue, victimes de violences...

protagonistes d'histoires du quotidien : petites mamans équipées de poussettes, s'occupant de ménage et de cuisine. Leur univers est marqué par le maternage, la douceur et l'apparence, tandis que celui des garçons est axé sur le combat, le dépassement de soi voire même la violence ⁽¹⁾. Et puis les années passent et ces enfants grandissent, avec ces assignations genrées bien ancrées dans leurs esprits et donc dans leurs comportements.

Là, bien sûr j'étais féministe, j'étais en résistance, en colère contre cette domination masculine que je commençais à nommer, et à combattre bien sûr ! Mais surtout, cette lutte inscrite au quotidien dans mon travail me permettait de ne pas me poser trop de questions sur mon histoire. Et puis finalement j'ai compris que cette domination masculine je l'avais intégrée... j'ai pendant très longtemps refusé ma féminité, je ne portais que des vêtements larges, pas de décolleté, pas de jupe... Pourquoi ? Mais parce que je craignais la violence des hommes et ces regards qui me rendent objet. Et puis je ne voulais pas être remarquée dans la rue, dans les bars, par peur de me faire agresser, violer...

Aujourd'hui je parle de toutes ces questions, ces craintes avec d'autres femmes. Ce sont ces échanges qui m'ont fait prendre conscience que j'étais féministe. Je suis toujours en colère, en révolte face à cette violence, fasse au déni, face à cette domination».

... devenue féministe

Ainsi, certains hommes du réseau sont en effet très à l'aise dans leurs postures d'éducateurs populaires et de formateurs et assument complètement leurs positions. Ça leur va d'être visibles dans un travail politique et intellectuel, mais de là à penser et anticiper l'organisation d'un stage, c'est une autre histoire. Ce n'est pas vraiment valorisant de faire des menus, des courses, de répartir les chambres pour les stagiaires. Et on entend souvent que les femmes s'approprient ces questions-là (on peut appeler ça la question du «care», concept mêlant l'attention, le soin, la responsabilité, la prévenance, l'entraide, etc.), qu'elles ne laissent pas la place aux autres pour cela, et souvent on le leur reproche. Et puis... elles font ça tellement bien !

C'est en échangeant lors de temps non-mixtes que nous, les femmes du réseau avons mis en lumière cette problématique d'assignation de genre dans l'organisation collective. Nous prenons souvent en charge les fournitures, le ménage, les menus et nous anticipons. Des stratégies ont été mises en place, comme celle de l'absence par exemple (laisser faire les hommes). Mais comment faire quand nous savons pertinemment qu'il manque telle ou telle chose, que telle tâche ne sera pas faite au risque

(1) - AIRAL Sylvie, RAIBAUD Yves, Pour en finir avec la fabrique des garçons - vol. 1 : à l'école.

de marquer tout le stage et le relationnel avec les participant-e-s ? Doit-on laisser faire et lâcher prise (faire grève) ? Doit-on tout de même faire les choses, tout en faisant remarquer que les tâches n'ont pas été faites, au risque de passer pour une collègue qui contrôle le travail des autres ? Doit-on s'énerver ? Bref, cela pose plein de questions sur les stratégies à adopter pour nous les femmes...

QUELQUES CHIFFRES DES INÉGALITÉS HOMMES/FEMMES

Parce que parfois les chiffres parlent plus que de grands discours...

Dans la vie citoyenne, politique, dans les espaces de pouvoir :

- *L'Assemblée Nationale compte en 2015 27% de femmes députées*
- *Le Sénat compte 25% de femmes sénatrices*
- *Depuis les élections municipales de 2014, la part des femmes dans les conseils municipaux est de 40,3% toute taille de ville confondue (ça a augmenté depuis 2008). Mais bizarrement seul 16% des maires sont des femmes (ah bah la parité c'est juste quantitatif pas qualitatif) et pour les 41 communes de plus de 100000 habitants en France il n'y a que 6 femmes maire (observatoire des inégalités 2015).*
- *40% c'est le taux de femmes adhérentes à au moins une association. Dans les conseils d'administration de ces associations plus le niveau de responsabilités croît, moins on voit de femmes : il n'y a que 33% de femmes présidentes d'une association. (Ministère du travail 2009)*
- *20% de femmes sont présentes dans les conseils d'administration des grandes entreprises du CAC40 et on ne retrouve que 2% de femmes PDG dans ces mêmes entreprises. (observatoire des inégalités 2014)*

Dans l'emploi :

- *Le salaire mensuel net moyen des hommes est de 2339 euros pour un équivalent temps plein en 2012, celui des femmes est de 1890 euros soit un écart de 449 euros (c'est rien, c'est juste un demi SMIC)*
- *Les hommes perçoivent en moyenne un salaire supérieur de 24% à celui des femmes (en équivalent temps plein)*
- *31% des femmes salariées travaillent à temps partiel contre 7% pour les salariés hommes.*
- *Dans le secteur privé, on trouve 39% de femmes chez les*

cadres.

- Les femmes constituent 51% de la fonction publique d'État, mais seulement 20% des emplois supérieurs. (Observatoire des Inégalités 2014)

Dans la vie quotidienne :

- Le temps que les hommes consacrent aux tâches domestiques n'a pas vraiment évolué en 25 ans. En 2010, les hommes effectuent 2h13 min de tâches domestiques en moyenne par jour, en 1990 c'était le même chiffre et en 1986 c'était 2h07 min... Et la répartition de ce temps au cours de la journée n'a pas varié non plus d'ailleurs. Ces tâches domestiques comprennent le soin aux enfants, la cuisine, le ménage, le bricolage, le jardinage... (INSEE, Regard sur la parité, 2012)
- Les femmes, elles, y consacrent en moyenne 4h03 min par jour. (INSEE, Regard sur la parité, 2012)
- Pour deux enfants, dont un âgé de moins de trois ans, une mère consacre 2h35 de soins aux enfants, contre 0h56 pour les hommes. (INSEE regard sur la parité 2012). «On voit donc que «les nouveaux pères» étaient malheureusement absents lorsque l'INSEE a fait ses enquêtes, c'est pas de bol, non vraiment !» (extrait du blog les entrailles de Mademoiselle)
- Après la naissance d'un premier enfant, 17% des mères passent à temps partiel, 11% changent de poste, 7% démissionnent et 4% prennent un congé parental à temps complet, quand 91% des pères ne déclarent aucun changement dans leur situation professionnelle (étude du CEREQ 2011).

2 . BLAGUES ET RAPPORT DE SÉDUCTION

Face à la banalité des comportements, attitudes, paroles sexistes, il est impératif de réagir pour comprendre, dénoncer, désamorcer ce qui, trop fréquemment paraît anodin, voire semble aller de soi pour trop d'hommes et de femmes... Les blagues et les rapports de séduction sexistes révèlent une mécanique ordinaire de la domination masculine qui est invisibilisée parce qu'elle se forme autour de représentations dominantes bien souvent incorporées (l'instinct maternel et l'homme fort par exemple). Ce type de comportements est monnaie courante entre coopérateurs et coopératrices, en particulier lors des temps collectifs du réseau.

Dans l'une des coopératives, un homme blague de manière récurrente à propos de la répartition et de la non-spécialisation des tâches au sein de l'équipe salariée : «*En fait, il nous faudrait UNE secrétaire*». Quand les coopératrices relèvent le caractère sexiste de cette remarque, elles se voient rétorquer par leurs homologues masculins que «*ce n'est que de l'humour !*».

DÉFINITION D'UNE BLAGUE SEXISTE

Espace de production du sexisme où les hommes se font mousser par des blagues douteuses, disqualifiant les femmes (par exemple en les assignant en objets de désir) en croyant ceci, ou justement son contraire : que cet humour fédère et permet de mettre à l'aise tout le monde (ha, ha, ha!).

«*Deux collègues du réseau se rencontrent sur la co-animation d'un stage organisé entre leurs deux coopératives. Dans la soirée et en présence de sa collègue femme, le coopérateur reçoit un coup de téléphone de sa compagne à qui il affirme ironiquement «mais non, ne t'inquiètes pas je ne coucherai pas avec elle». Une fois la conversation téléphonique terminée, le coopérateur revient sur ses propos en suggérant qu'ils étaient «peut-être» déplacés. Bien que blessée, sa collègue, mal à l'aise, ne réagit ni à la blague, ni à la suggestion.»*

Blagues et rapport de séduction sexistes sont des mots et des actes d'hommes en tant qu'hommes envers des femmes en tant que femmes. Il ne s'agit pas seulement de désigner les «uns» et les «autres» (processus de différenciation), il s'agit aussi de renvoyer ces «autres», les femmes, à leur identité sexuée stigmatisante ou disqualifiante.

C'est Christine Delphy qui explique dans «Classer, dominer. Qui sont les «autres» ?»⁽¹⁾ que la division se construit en même temps que la hiérarchie. La hiérarchie opère des divisions sur l'échelle sociale, qui classent les individus et les groupes sur des positions allant du supérieur à l'inférieur. Les critères de classement ne sont pas individuels mais se réfèrent à un système de valeurs sur ou sous-estimant les personnes et les groupes. Il y a les «Uns» et les «Autres», et même s'il apparaît que ces formes de classement sont sans cesse utilisées, la désignation et les bénéfices qui en résultent reviennent au groupe social et culturel en position dominante. «*L'Autre est celui que l'Un désigne comme tel. L'Un c'est celui qui a le pouvoir de distinguer, de classer.*»

(1) Christine Delphy *Classer, dominer. Qui sont les «autres» ?* Éditions La Fabrique, Paris, 2007

Si l'humour et les rapports de séduction trahissent des rapports sexistes, c'est un sexisme qui avance néanmoins «masqué» et que l'on nomme «sexisme ordinaire» : ils invisibilisent les mécaniques sexistes et participent à l'incorporation des rapports sociaux de sexe. Que ce soit par un clin d'œil (corps), ou par un compliment vestimentaire (mots), c'est en tant que «femme» que nous sommes interpellées. Ces processus contraignent les femmes à être définies et à se définir à travers et en tant que membres d'une catégorie identitaire imaginaire. C'est ce que nous nommerons : l'assujettissement.⁽¹⁾

Par exemple, Virginie Despentes explique la fabrication d'images «**d'idéal-type**», de ce que devraient être la femme et l'homme, la référence à un imaginaire construit par les dominants. Elle reprend l'idée, développée par Judith Butler, qui affirme que le genre est un modèle imitatif de rien, l'illusion de l'idée d'un genre parfait, une idéalisation de l'hétérosexualité parfaite. Ce modèle idéal est décrit ici par l'autrice comme celui d'une femme à la fois héroïne et asservie: «*Parce que l'idéal de la femme blanche, séduisante mais pas pute, bien mariée mais pas effacée, travaillant sans trop réussir (...) cette femme blanche heureuse qu'on nous brandit tout le temps, sous le nez, celle à laquelle on devrait faire l'effort de ressembler (...) je ne l'ai croisée nulle part. Je crois bien qu'elle n'existe pas.*» Despentes, 2007, p.13

RAPPORT DE SÉDUCTION : VIGILANCE !

Sur un regroupement de Réseau : «*Ce premier temps fort du réseau suscite l'enthousiasme des participant-e-s entre lequel-le-s s'installe une proximité physique qui va caractériser la culture du réseau : séances de massages collectifs, franchises accolades, bises et autres gestes tactiles...*»

Cette culture de groupe crée un flou relationnel : professionnel, amical, de séduction... laissant de l'espace disponible à des rapports de séduction pouvant servir l'assignation de genre. Même s'ils sont constitués de compliments ou d'attentions, les rapports de séduction servent parfois une logique stratégique (mise en potiche, assignation à des rôles, amadouement pour les enjeux de pouvoir), ou un paternalisme hétérocentré servant à l'entretien de la mécanique patriarcale.

(1) L'assujettissement, «souligne avant tout le processus par lequel on fait entrer de manière plus ou moins durable quelque chose - une pratique, une représentation - dans l'esprit ou dans les dispositions corporelles de quelqu'un. L'assujettissement contraint les dominés à se définir avec les catégories qu'il impose, qui parfois même s'inscrivent, au-delà de leur conscience, sur leur corps et leurs automatismes les plus réflexes». Danilo MARTUCCELLI

«Une coopératrice a récemment rencontré l'un de ses collègues masculin. Lors d'un temps de regroupement du réseau, ce dernier lui prend les mains pour lui affirmer qu'elle le bouleverse en mélangeant des arguments professionnels et personnels. Sur le moment, la coopératrice ne trouve pas de réaction à apporter, le malaise lié à la situation l'emporte.» Cet exemple illustre selon nous une notion fondamentale qui nous a nourries dans la compréhension des rapports de genre : **l'appropriation du corps des femmes.**

ENCART THÉORIQUE – APPROPRIATION DU CORPS DES FEMMES



Cette analyse produite en 1978 par Colette Guillaumin peut paraître dépassée, mais son ancrage dans les mœurs, les pratiques, les comportements restent transversaux aux rapports hommes/femmes encore aujourd'hui.

Le sexage est défini comme l'appropriation matérielle du corps des femmes, de leurs individualités physiques, dans la relation contractuelle de mariage par la classe des hommes. Cette appropriation se décline sous quatre aspects – l'appropriation du temps des femmes – l'appropriation des produits du corps – l'obligation sexuelle – la charge physique des membres invalides du groupe ainsi que des membres valides de sexe mâle. Ça peut paraître démodé, passé de temps, mais si nous cherchons à transmettre ces démonstrations datant de 1978, c'est que nous pensons que, structurellement, le concept d'appropriation des femmes par les hommes régit toujours les rapports de sexe. Même si certaines formes de l'appropriation ont changé, elles n'en sont pas moins existantes.

L'appropriation passe par différents moyens : le marché du travail, le confinement dans l'espace, la démonstration de force, la contrainte sexuelle, l'arsenal juridique et le droit coutumier.

Pour mieux comprendre : explication et exemples page 75 du Livre Central

Nombreuses sont les femmes à avoir souri et à avoir été gênées, voire humiliées par les flots pervers des mots, regards et attitudes de certains hommes. Nombreuses sont les femmes à avoir réagi face à une blague ou à un compliment. Mais quoi de plus «normal» qu'apparaissent ces situations ! La hiérarchisation des rôles sociaux se traduit dans nos manière de réagir en tant que dominée. Il ne suffit pas d'être conscientisées sur la question des inégalités structurelles qui régissent nos relations

sociales pour avoir la bonne réaction, le bon «réflexe». Nous avons toutes incorporé, au travers de l'idéologie sexiste et du discours de nature, l'idée que nous serions inférieures physiquement, que nous sommes appropriables. Malgré un travail intense de déconstruction, cette incorporation reste tenace et les tentatives pour s'en émanciper ne peuvent jamais être totales. Si nous pouvons collectivement nous libérer, par l'analyse, par le fait de qualifier l'oppression et de penser des stratégies, s'émanciper complètement de cette forme de «dressage» est un idéalisme.

Les femmes qui témoignent insistent sur le sentiment de culpabilité qui les a poursuivies après ces situations : bien que sensibilisées aux questions de dominations, elles se sont retrouvées dans l'impossibilité de trouver une réaction, sur le moment, qui soit pour elles satisfaisante face au comportement de leurs collègues. De fait, le registre de l'interaction les a désarmées : comment affirmer un désaccord voire contrer politiquement un acte ou un propos qui est amené par le compliment ou par l'humour ? Toute critique est alors rendue inaudible car elle passe pour illégitime. Insidieusement, un rapport de subordination est introduit entre les protagonistes masculins et féminins : chacun-e étant assigné-e à une position de dominée ou de dominant, qui n'était pourtant pas censée exister entre eux. Ces événements marquent durablement les relations entre les premier-e-s concerné-e-s : les femmes relatent la difficulté de se sentir à l'aise avec leurs collègues, tant qu'elles ne leur ont pas renvoyé le caractère inapproprié et violent de leurs comportements : c'est-à-dire rendre politique ce qui les assujettit.

3 . LE RAPPORT AUX MÉDIAS

Pour tout collectif, il est important de penser son rapport aux médias, d'imaginer une stratégie de communication. Dans chacune des SCOP, l'élaboration de ces stratégies a été compliquée. Entre la peur panique de l'interview pour certaines et la réticence politique face aux médias de masse pour d'autres... De fait, ce sont des hommes qui se sont retrouvés sur le devant de la scène médiatique.

«Un jour France Culture nous propose une interview. Il semble qu'il y ait des accointances politiques possibles avec la journaliste, et rendez-vous est pris. Prenant en compte la facilité de certains à parler aux médias, à être à l'aise devant un micro et décidant que, pour une fois, ce ne serait pas toujours le même collègue qui répondrait aux médias, nous, les deux femmes de la structure, préparons la rencontre avec la journaliste. Pour nous, préparer c'était pouvoir décider à deux de ce qui semblait pertinent de dire à la journaliste, et se sentir plus sereines à l'idée d'affronter un micro. On passe une heure d'enregistrement à répondre à des questions

très théoriques. La journaliste est ravie : «Trop bien d'entendre des meufs avec un discours radical». Après cette interview, elle rencontre nos collègues hommes. Résultat : à l'antenne, on entend quasiment qu'un seul collègue, qui répète les mots de la conférence d'un gesticulant bien connu autour de la langue de bois et de l'analyse du système qui va avec, sans citer ses sources. La journaliste avait trouvé une «figure» capable de personnifier, d'incarner la réflexion et le travail collectif. On ne passe même pas deux minutes dans l'heure d'émission et uniquement sur du récit...».

Les médias ont besoin de héros, d'experts, de figures emblématiques toujours présentées en dehors des structures qui rendent possible leurs réflexions et leurs actions (organisation politique, collectif de travail) et qui vont répondre à leurs attentes. La présence médiatique de ces figures va permettre régulièrement de donner un écho au travail en cours. Ici, dans les coopératives, la mise en scène d'un personnage charismatique invisibilise le travail collectif sur lequel s'appuient ses discours. Il devient d'ailleurs très difficile de ne pas citer ces figures pour situer le travail des collectifs et donc, de ne pas citer des hommes.

«Lors d'une action publique, l'équipe de la coopérative est sollicitée pour mettre en lumière un travail collectif réalisé. Toute l'équipe se rend au rendez-vous avec le journal pour faire cet article. Un collègue accepte de prendre la pause, seul, devant le photographe et de donner son point de vue personnel sur le travail en cours. Quand l'article sort, il est constitué d'une photo pleine page du collègue et relate en quelques mots sa seule vision du travail réalisé. Symboliquement, une égérie est née et derrière elle, publiquement, le collectif est passé à la trappe».

Comment je suis...

«J'avais 20 ans et quelques et j'avais bien mieux à faire que de m'apitoyer sur mon sort. Être féministe pour moi c'était comme de mettre un serre-tête, c'était un truc pour les femmes qui veulent être des femmes, et moi j'étais une personne comme les autres... Et puis à force que les copines féministes autour de moi aient plein de choses à dire, j'ai fini par les entendre.

J'ai résisté un peu et j'ai pris une grande baffe. J'étais une femme et si j'y réfléchissais un peu, ça avait plein d'incidences dans ma vie. J'ai réinterrogé ma courte existence à l'aune de ce nouvel élément, j'ai ressorti des cartons quelques événements que je m'étais appliquée à cacher au fond de mes poches et j'ai nommé viol ce que jusqu'ici j'avais appelé «moment désagréable». J'ai nommé prise en charge des soins aux autres, le fait de me rendre disponible pour écouter les petits et les grands malheurs des autres et que jusque-là je pensais être

C . LA PRÉSENCE DU PATRIARCAT DANS NOS PRATIQUES D'ÉDUCATION POPULAIRE

un trait de ma personnalité. J'ai nommé prédation et harcèlement de rue ce pourquoi jusqu'alors je me trouvais gonflée de ne pas savoir apprécier qu'on me trouve jolie et qu'on me le dise avec insistance dans la rue. J'ai nommé répartition genrée de la parole en groupe le fait de ne pas pouvoir en placer une en réunion. J'ai nommé confiscation du savoir par les dominants, la peur que j'avais d'ouvrir un livre théorique. Et j'ai renommé bien d'autres détails de ma vie. Au début j'ai pas aimé. Je me suis sentie faible, fragile et puis j'ai compris qu'on était nombreuses, très nombreuses à partager ces réalités et ça m'a donné plein de force, plein d'alliées et de nouvelles pistes pour faire chavirer ce monde. J'ai ouvert des livres, j'ai appris à dire et en particulier à dire non».

...devenue féministe

«J'aimerais simplement dire que, pour moi, les interventions en binôme non-mixtes sont complètement différentes des binômes mixtes. Et même si je prends un grand plaisir à bosser avec tous mes collègues, j'avoue avoir des coups de cœurs, des p'tites pépites dans mon esprit qui me suivent beaucoup dans ma vie et qui concernent les interventions que j'ai faites avec des collègues femmes. Par exemple, pour la dernière en date, la veille, je n'en menais pas large parce que j'avais travaillé seulement une fois ce qu'on allait aborder dans cette formation. Mais dès que le stage a commencé, je me suis sentie légitime, à ma place. On a essayé de construire le plus possible le stage avec les participantes (neuf femmes et un gars), ce qui a réduit la pression. Mais je suis intimement persuadée que si j'avais co-animé ce stage avec un de mes collègues gars, et ben j'aurais été beaucoup moins à l'aise, beaucoup moins à ma place, beaucoup moins dans le partage, bref, je me serais sentie peut-être moins légitime. Et le stage aurait été différent...».

Notre travail est de questionner les rapports de domination à l'œuvre dans les groupes, de travailler les différentes contradictions et conflits qui les traversent et de permettre aux participant-e-s de faire émerger leurs savoirs et analyses. Pour mener ces interventions, nous avons un principe d'animation que nous essayons de maintenir le plus possible : l'animation en binôme. Par conséquent, nous intervenons très souvent en binôme mixte, binôme traversé par des rapports de dominations de genre, notamment dans la répartition des tâches ou nos rapports au savoir. Nos analyses ont permis de mettre en lumière un «mode viril d'intervention» souvent incarné par les hommes du réseau mais pas uniquement. Nous avons souhaité questionner cette tendance.

La «fluidité» ou le «confort» ressenties dans nos productions ne viennent pas de nulle part. Nous développons certains éléments d'analyse dans d'autres entrées thématiques de cette partie : la répartition genrée des tâches au sein du travail, des différences dans les prises de parole, dans les rapports aux savoirs, de rapports aux médias, de postures de formation, de rapports à la séduction, d'objectivation sexuelle (considérer son/sa partenaire sexuel-le comme un objet sexuel et/ou érotique). Autant d'effets très concrets qui ont des conséquences sur ce que nous produisons dans nos interventions, mais aussi qui empêchent les femmes de se sentir légitimes ou d'être «sujettes» dans l'exercice de leur métier (et ailleurs évidemment) et pas seulement dans le fait d'accueillir les stagiaires ou de faire la liste de courses et les menus du stage.

I . POSTURE D'ANIMATION, DE FORMATION

Nous réfléchissons beaucoup sur nos pratiques, notre métier d'éducation populaire. Nous visons la réappropriation collective de savoirs et de méthodes et nous sommes conscient-e-s que le statut de formateur-riche, ou de sachant-e en général, confère du pouvoir.

À propos de cette posture d'animation/formation, la question du patriarcat est tout aussi prégnante et souvent difficile à aborder avec certains de nos collègues hommes. Dans les éléments que nous avons qualifiés de «mode viril d'intervention», nous avons repéré différents aspects liés à des anecdotes vécues.

Heureusement, il nous arrive aussi de travailler de façon fluide avec des collègues hommes ; des femmes ont pu se sentir très légitimes dans certains binômes avec leurs collègues hommes et à l'inverse, des binômes entre femmes ont pu produire d'autres types d'illégitimité. Mais les exemples et expériences partagées ont permis de mettre en lumière cette tendance et le pourquoi de tous ces ressentis.

COOPÉRATION, COLLABORATION, COMPÉTITION, VIRILITÉ...

Pour prendre notre place dans ces contextes de formation, nous devons parfois la gagner. Nos échanges ont mis en lumière que, sans certaines conditions ou stratégies préalables, nous pouvons nous retrouver enfermées dans des tâches d'organisation, de prise de notes, d'assistanat, logistiques... Nos collègues, eux, libérés de ces contraintes, vont tirer des bénéfices par la rhétorique, par la monopolisation de la parole et vont asseoir encore plus leur légitimité, à partir de savoirs, de pratiques pourtant élaborées collectivement.

Voici un témoignage d'une collègue du réseau sur une co-animation avec un collègue homme. *«C'était lors d'une intervention avec un collègue. C'était lui qui avait eu le contact avec la structure dans laquelle on intervenait, lui qui avait imaginé les contenus de notre travail avec cette association et, au milieu de notre intervention, il jouait sa conférence gesticulée sur un thème très proche de ce qu'on devait travailler pendant les deux jours. Une fois sur place, ça a pris moins d'une heure pour que je me transforme en potiche. Je pouvais plus en placer une. Mais je me suis pas laissée abattre et j'ai réussi à prendre en charge la prise de note !»*. Cet exemple n'illustre pas franchement notre idéal de coopération !

Comme le soulignent les deux témoignages précédents, nous avons remarqué que les coopératrices, de par leurs déterminismes sociaux, avaient davantage de facilités à co-élaborer ou co-construire (et y prenaient un malin plaisir) leurs interventions et leurs savoirs entre elles. Deux raisons nous sont apparues à cela :

- un intérêt au travail collectif pour des questions de besoin d'assurance et de légitimité ;
- la sensation parfois de ne pas trouver d'autres espaces que celui de la compétition quand elles travaillent avec des coopérateurs.

Un des éléments révélateurs est notre rapport différencié de façon «genré» à la préparation : nous avons effectivement plus facilement recours à davantage de préparation pour nous rassurer, et prendre notre place, notamment dans le cas où nous devons fournir un apport théorique. Pour certaines d'entre nous, il peut être difficile d'assumer de faire un «topo» théorique et il y a donc une évidence, pour nous, de travailler ces apports et analyses en les préparant seule ou à deux. Souvent, notre stratégie sera plutôt de choisir la coopération et le fait de s'y mettre à plusieurs pour se nourrir, se rassurer et essayer de résister à cette posture «formateur-super-star-au-savoir-inné».

Par ailleurs, la coopération en binôme passe par des moments de tâtonnements qui peuvent tourner à la négociation. Dans le cadre de co-animations avec des hommes, on a pu entendre ce type de remarque : «*Je ne veux pas me battre avec toi sur ce contenu*», «*j'ai pas envie de me disputer là-dessus*», etc. Qu'est-ce que ce vocabulaire guerrier a à faire ici et qu'est-ce qu'il provoque en nous ? Un grand sentiment de culpabilité («*ah bah mince, j'y suis sûrement allée un peu fort là*», ou «*je suis un peu chiant(e) à pinailler sur tout*», etc.) et hop, un p'tit effet magique, et on renonce à défendre notre point de vue ou à chercher ensemble, alors qu'on n'a jamais eu en tête de se battre. L'enjeu est plutôt d'éprouver le sens que nous mettons à construire ensemble, à trouver ensemble des enseignements sur nos métiers et ses conditions d'exercice ou sur nos savoirs.

Ces quelques analyses, nous les avons aussi mises en lien avec ce qui peut se vivre à l'école pour les garçons et pour les filles. Les études féministes à l'école montrent comment celle-ci disqualifie la dimension relationnelle du métier d'enseignant-e et privilégie l'approche rationnelle considérée comme plus professionnelle. Cette posture reproduit de façon très efficace les rapports sociaux de sexe favorables aux garçons. Pour nous, la misogynie institutionnelle de l'école, son recours systématique à la compétition, au défi et à tous les attributs de la virilité peuvent expliquer les postures de certains collègues hommes.

Comment je suis...

«J'ai vraiment commencé à devenir féministe quand j'ai rencontré des féministes, au moment même où j'affrontais à nouveau des obstacles dans mon travail et dans mon couple qui relevaient de ces questions. Question de nécessité, pour survivre en terrain miné. Obligées de s'auto-organiser. Ce sont ces situations limites et la possibilité de les interpréter dans un cadre commun politique avec d'autres femmes qui m'a petit à petit entraînée vers et dans le féminisme...

Entre 2003 et 2011, j'ai découvert pendant mes années de lecture militante liées à mes semaines de recherche libre, plein de militantes, résistantes, d'autrices, dont on ne m'avait jamais parlé. Cela m'a mise à la fois en colère, d'avoir été privée de cette fierté, que l'apport de ces femmes m'ait été dissimulée, et en même temps j'ai eu une grande joie à faire cette découverte, cela m'a donné de l'élan pour m'inscrire, nous inscrire dans une histoire collective.

Extrait de CHAMBAT Grégory, «Femmes pédagogues – Pédagogues femmes ?» - Revue N'AUTRE école, n°36, automne 2013

Mais ce sont surtout mes camarades femmes du réseau (de La Grenaille) et de l'association Questions d'Égalité, notamment au travers du groupe de la conférence gesticulée «Le Clito, un petit nom qui en dit long. Plaisir et politique au pays de la sexualité féminine», des premières discussions autour de notre sexualité en groupe non mixte, qui m'ont formée et ma colère intérieure a rencontré le positionnement politique d'autres femmes, tout en partageant une sensibilité commune, quelque chose que je n'avais jamais vécu avant, de profonde considération pour la valeur de chacune d'entre nous (son corps et son esprit pensant), que je retrouve aujourd'hui avec beaucoup d'émotion dans la construction collective de La Trouvaille et dans le groupe de fabrication de cette brochure.

...

«(...) Nous avons voulu questionner (de façon «expérimentale» et sans aucune prétention «scientifique») quatre revues pédagogiques et militantes (...). Sur l'ensemble des 12 numéros étudiés, les signatures féminines représentent 44,6 % des textes publiés. Un chiffre à mettre en parallèle avec la part des femmes dans l'enseignement, tous niveaux confondus, qui s'élève à 66 % (80,7 % dans l'enseignement primaire public, 90 % dans le privé). Si l'on frôle la parité, ce chiffre est loin de refléter la proportion des femmes travaillant dans l'enseignement. On relèvera des écarts significatifs selon les thèmes abordés : moindre présence dans les numéros consacrés au handicap à l'école, à l'analyse de la refondation de l'école, au questionnement sur le métier d'enseignant ou aux problèmes d'orientation ; en revanche, sur la pédagogie sociale, l'accompagnement éducatif, les sorties scolaires, la pédagogie différenciée et l'histoire-géographie, les contributions féminines dominent. Certes, il faudrait élargir l'étude à un panel de numéros beaucoup plus vaste, mais on peut émettre l'hypothèse que plus le numéro accorde de place aux témoignages et aux récits de pratiques, plus la présence féminine y est sensible. Inversement, les numéros plus «généraux» et théoriques voient la part de contributions décliner. (...) Ce type d'intervention constitue l'essentiel des contributions féminines (70 % sont écrites par des femmes) au détriment des textes théoriques (25 % de ces textes sont signés par des femmes et ce type de contributions féminines) ou des textes mêlant apports théoriques et pratiques (30 à 60 % sont rédigés par des femmes). Autre élément à souligner, une plus grande propension

chez les femmes à écrire à plusieurs : soit avec une ou plusieurs autres femmes, soit avec un ou plusieurs hommes.»

LA PLACE DU DOUTE, DU TÂTONNEMENT ET DE L'ERREUR

Dans nos formations, on prône l'expérimentation, le tâtonnement et le droit à l'erreur. Pour casser une hiérarchie sachant-e-s/ignorant-e-s, souvent inhérente à la situation de formation, nous assumons politiquement de ne pas avoir toutes les réponses aux questions posées par les stagiaires. Du moins, c'est ce que nous croyions. Pour nous, cette posture limite les sentiments d'impuissance que peut générer une posture de «formateur super star». Cependant, nous avons remarqué à plusieurs reprises que certains de nos collègues hommes préféraient raconter des «bêtises» plutôt que de reconnaître face au groupe qu'ils ne sont pas sûrs d'eux ou qu'ils n'ont pas la réponse.

LE «SORS-TOI LES DOIGTS DU CUL» OU «L'EFFET CRÊPE»

Nous assumons nos parti-pris politiques, notre radicalité, et visons des processus de conscientisation, mais cela se traduit chez certains collègues par des expressions, utilisées à la suite de formations comme «*on a tout arraché*», «*on les a retournés*». Il est également arrivé que cette identité précède nos interventions ; ainsi nous avons entendu des stagiaires nous confier après un stage : «*Je ne comprends pas, je ne me suis pas faite retourner... C'est pas normal !*».

Ces modalités nous semblent aller à l'encontre de notre vision d'éducation populaire dans laquelle nous prônons le fait de nous instruire collectivement pour nous révolter et de légitimer les savoirs dominés. C'est comme si nous considérions que les participant-e-s à nos formations arrivaient vides, sans vécu, sans savoir, sans analyse, sans critique et

...

L'été 2014, j'ai écrit une lettre d'admiration à une copine, en me disant que c'était important, comme le raconte une féministe de Toulouse (Maïté de l'Apiaf) quand elle fait part de l'expérience des groupes de parole Femmes (de conscientisation féministe des années 1970), de nous donner entre nous de la valeur, qui est pour moi la base de l'autodéfense féministe. Car si on n'a pas conscience de notre valeur, c'est très difficile de se défendre, de prétendre qu'il faut changer radicalement la situation. Maïté disait que les groupes Femmes leur avait donné l'espoir fort de changer les choses, de pouvoir se plaindre et d'être reconnue, de s'admirer et de s'intéresser aux autres femmes. J'espère fortement que cette brochure saura aussi participer de cet élan valeureux pour les femmes au-delà de notre groupe.

...devenue féministe

que nous étions une avant-garde éclairée dépositaire de l'éducation populaire (rien que ça) ! Certains de nos collègues hommes utilisaient la formule «l'effet crêpe», ce qui signifiait qu'ils avaient «retourné» les stagiaires «comme des crêpes».

On pourrait croire que nos collègues hommes sont juste orgueilleux ou individualistes ou encore qu'ils manquent de modestie. Mais cette analyse psychologisante ou essentialisante nous empêche de penser le système patriarcal dont ils sont le fruit : une socialisation qui les pousse à ne pas douter (ou ne pas montrer qu'ils doutent), à faire la preuve de leur efficacité ou de leur puissance, à ne pas rester dans l'ombre. C'est une assignation qu'ils subissent mais qui leur confère des pouvoirs et des privilèges (cf. *«Rapports de dominations et privilèges» page 80 du Livre Central*).

RAPPORT AU LANGAGE ET INÉGALITÉS

En tant que femmes, nous avons aussi intégré le fait que souvent ce sont les hommes qui apparaissent comme plus légitimes à construire et transmettre des savoirs à un groupe. Comme le met en lumière Corinne Monnet ⁽¹⁾ (cf. *page 6 du Livre Central*), il n'existe pas de rapport égal à la parole entre hommes et femmes. Ses observations ont montré qu'à l'école, les profs interagissent plus souvent avec les garçons : ils les interrogent plus souvent, leur laissent plus de temps pour répondre et passent plus de temps à répondre à leurs interventions. Les garçons sont également moins souvent réprimandés que les filles s'ils ont parlé sans demander la parole au préalable. La parole des femmes est donc moins valorisée, moins encouragée, et cela se traduit par des moments de crise de confiance ou de légitimité, dans lesquels on va s'excuser avant de parler, ne pas se sentir de porter une analyse sur un sujet qu'on connaît pourtant bien, etc. Le temps de parole et le soutien dans les prises de paroles est aussi genré. Le soutien se fait majoritairement par les femmes (ce que Corinne Monnet nomme «travail de la conversation») et la parole est, quant à elle, quantitativement plus masculine, malgré les idées reçues en la matière. Et «si la parole est déterminante dans la construction de la réalité, ceux qui contrôlent la parole, contrôlent aussi la réalité».

Noam Chomsky, linguiste et philosophe américain, rappelle comme d'autres que nous pensons la réalité du monde avec les mots. Selon les mots que nous utilisons, notre réalité du monde change. Lors d'une formation en interne au moment de la création de certaines coopératives, les femmes ont pu noter que certaines de leurs questions restaient sans réponse alors que la plupart des

(1) Monnet Corinne, *La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation*, 1997

questions posées par des hommes avaient les leurs, questions qui portaient essentiellement sur des aspects économiques (approche rationnelle de la création d'une structure).

Dans cette même formation, on a rapidement observé, entre autres, la posture «virile» du formateur. En effet, le vocabulaire et la sémantique utilisées lors de ce temps tournaient essentiellement autour de la puissance, du courage, de la force, etc. Dans les exemples pris, les sujets agissants étaient toujours des hommes... Des expressions comme «couilles», «mecs», «pas se faire baiser», etc. étaient courantes. Or, l'utilisation de ce genre de vocabulaire viril ainsi que la sexualisation des fonctions (ex : le comptable, le co-gérant, la secrétaire) tend à invisibiliser les femmes, que ce soit dans leurs corps comme dans leurs rôles. Suite à cela, les premiers temps informels ont été utilisés par les femmes pour en discuter et pour questionner le formateur sur cette posture dont il n'avait pas conscience. Le fait d'employer un vocabulaire qui invisibilise les femmes, à l'image de ce que nous avons vécu dans ce temps de regroupement, participe de la reproduction des dominations à l'intérieur d'un groupe. Nous avons à mettre en place des stratégies collectives entre coopératrices pour ne pas nous retrouver invisibilisées ou pour que le travail collectif ne soit pas accaparé par certains de nos collègues.

2 . LE RAPPORT AU SAVOIR

Dans nos pratiques, nous avons observé que notre rapport au savoir se manifestait de manière très genrée et inégalitaire.

CONTENUS THÉORIQUES ET PRÉPARATION

Concernant le temps de préparation des «topos», contenus que l'on va transmettre sur les formations, nous avons constaté que les formatrices revendiquent de pouvoir préparer leur intervention, l'écrire, la confronter aux collègues avant d'aller la présenter. Puisque, globalement, nous disposons de très peu de temps dans notre organisation professionnelle pour préparer nos contenus et la manière dont nous allons les transmettre, cette préparation est souvent faite sur du temps personnel, et les temps de préparation officiels concernent davantage les modalités pédagogiques générales du stage et les réajustements pendant le stage.

Cette exigence de préparation, de recherche, pour nous formatrices, est aussi un moyen de nous rassurer sur la manière dont nous allons prendre la parole devant le groupe pour transmettre,

mais elle est raillée par certains de nos collègues qui ironisent devant «tant de perfectionnisme» ou de «stakhanovisme». Face à des collègues nouvellement arrivé.e.s, hommes comme femmes, ce mode viril d'intervention a conduit les anciens à ne pas envisager les temporalités de l'appropriation de contenus, comme si ces savoirs étaient inévitablement déjà maîtrisés, dès l'arrivée dans une coopérative.

Une des coopératrices/formatrices parlant d'une co-animation avec un collègue : *«Une fois, je prépare mon topo sur un papier que je relis, je me concentre et il se moque un peu, mais pas méchamment : «Ben dis donc, t'es vraiment la seule à faire ça ! Ça fait tellement longtemps que tu fais ce topo !»».*

Une autre raconte : *«Les temps de prépa sont les temps sur lesquels on fait «culture commune». Et si beaucoup de temps en mixité sont bâclés, ça questionne sur la culture commune qui existe avec les femmes ! Et ça interroge sur le non-transfert du savoir des hommes aux femmes, alors que les femmes transfèrent leurs savoirs.»*

SAVOIRS ET TRAJECTOIRES SOCIALES

Nous ne sommes pas exempt-e-s, dans notre réseau, des inégalités qui s'illustrent dans le rapport au savoir. La pratique dominante laisse penser que le savoir et la manière de le transmettre sont innés, naturels, évidents et qu'avec un peu de rhétorique et d'improvisation cela ne demande pas (ou plus) de travail. Nous tenons beaucoup à référencer nos apports théoriques ou d'expériences, non pas par intellectualisme (et bien sûr pas en citant des auteurs ou des collectifs militants à gogo pour briller), mais pour mettre en lumière qu'il n'y a de savoirs que collectifs, et que notre accès aux savoirs critiques que nous manipulons exige des conditions qui sont tout sauf des talents naturels ou des intelligences innées. Le fait de ne pas citer ses sources, les contextes ou processus dans lesquels on s'approprie ou comprend des contenus théoriques ou des savoirs de lutte a pour conséquence de privatiser à son seul profit ou prestige ces productions collectives.

Nous n'avons pas tou-te-s le même rapport au savoir mais nous n'avons pas non plus les mêmes conditions matérielles d'accès au savoir ou de production du savoir (temps à y consacrer, moyens, projection familiale pour les études ou non etc.). Après un questionnement collectif entre femmes, nous nous sommes aperçues que ces conditions matérielles (espaces collectifs dédiés à la fabrication de savoir par exemple) et le soin que nous prenons pour les faire vivre sont le plus souvent la condition de notre libération, de notre émancipation.

Là où certains hommes de notre réseau semblent avoir un rapport beaucoup plus compétitif, qui permet d'asseoir leurs privilèges (démonstrations rhétoriques qui confèrent de la notoriété, fabrication d'un mythe, illusion d'une avant-garde éclairée...), les femmes ont une relation de coopération et de production collective de nouvelles connaissances et de partage des découvertes faites. Les conditions matérielles de la fabrication de ce savoir sont souvent initiées et entretenues par les femmes : l'organisation matérielle et logistique (courses, apport du matériel, etc.) des moments et espaces collectifs, les prises de notes... Ces conditions profitent pourtant à la fabrication de nouvelles réflexions ou pratiques, à une nouvelle connaissance de terrains de lutte, transférables dans les collectifs de travail mixtes.

Cette idée selon laquelle nous serions égaux-ales face aux savoirs théoriques et à la démonstration rhétorique place les plus dominé-e-s d'entre nous dans une situation d'injonction paradoxale (c'est-à-dire que la personne est placée entre deux obligations contradictoires), dans une situation de mise en échec, qui produit (reproduit) une grande culpabilité chez ces dernier-e-s. Culpabilité pouvant engendrer dans certains cas des formes de souffrance au travail sans fin puisque la question de ces inégalités est majoritairement traitée à l'aune du «libre arbitre» et de la volonté de chacun-e. Il suffirait de «se sortir les doigts» comme diraient certains, pour «rattraper le retard». D'ailleurs, sur les rapports de classe et de sexe, certain-e-s d'entre nous ne jouissant pas du même capital culturel (non pas par choix mais du fait de leur trajectoire sociale, de leur sexe, et donc des handicaps et des privilèges qui leur sont associés) relatent ce double mépris, cette double peine : se sentir mal à l'aise dans la transmission de savoirs théoriques face à un groupe mais aussi se sentir jugé par certains collègues pendant les préparations.

Comment je suis...

En tous les cas ce n'est ni à l'école, ni au lycée que j'ai eu accès à des grilles de lecture féministe ! Par contre, à l'école, j'ai été rapidement confrontée au sexisme, et à la violence sexuelle. J'ai cultivé alors des colères, des sentiments d'injustice. En soi, des trucs dont on ne sait pas quoi faire... Des résistances, de la culpabilité, des incorporations qui s'entremêlent, s'entrechoquent. Et puis, le BAC en poche et les emplois jeunes aidant, à 18 ans, j'ai tout de suite trouvé un boulot à temps plein : animatrice socio-culturelle. Maison des jeunes, séjours d'été, activités : un quotidien bien rythmé, et là j'ai pris conscience de plein de trucs.

....

Ainsi, la pratique dominante incarnée par certains hommes sur la présentation des «topos» se traduit souvent en un recours à la rhétorique, à sa capacité à convaincre : faute de préparation sur le fond, la forme doit être particulièrement convaincante, «en mode cow-boy».

...

Pour résoudre les petits soucis des jeunes filles pour qui je bossais, j'ai mis en place des activités non mixtes (mais je n'appelais pas ça comme ça à l'époque). En fait c'était des «sorties filles», ou des «temps filles» en séjours. C'est sûr que pour parler de comment on met un tampon, comment marchent les règles ou pour savoir comment on fait avec son clitoris, c'est plus simple d'être entre filles. Et effectivement, c'était assez magique ! On a causé, nous nous sommes racontées ces jeunes filles et moi (qui étais à peine un peu plus âgée...). Ça a permis de libérer la parole, et j'ai pris en pleine figure des témoignages de discriminations de genre et d'agressions sexuelles jamais nommées auparavant ; ça a aussi été des joies de se raconter et de comprendre ! Et grâce à ces temps partagés sur plusieurs années, j'ai pu relire d'une autre façon mes propres blessures, ces agressions dont j'avais été victime, c'était pas rien.

...

«Pour moi, il y a essentialisation [renvoi à des compétences biologiques, comme si c'était naturel, ndlr]. C'est comme si eux avaient tout à disposition et comme si toi tu n'y arrivais pas... alors qu'en fait, ils sont assis sur des privilèges dont ils ne prennent pas conscience.»

COOPÉRATION ET ÉDUCATION POPULAIRE

Les situations d'intervention en formation sont souvent une prise de risque, car nous tentons d'être sur une démarche critique et d'apporter un propos qui, quelque fois, peut déranger et peut donc faire réagir les participant-e-s. Or, la préparation et la réflexion sur nos fonctionnements en binôme sont nécessaires pour assumer des situations d'animation complexes. Dans le cas contraire, quand, en difficulté, on se sent isolé.e, cela renforce les dispositions personnelles : les plus dominants «retournent les cerveaux», tandis que d'autres vont s'effacer. À ce stade, la coopération au sein du binôme d'animation est terminée, et le travail politique avec le groupe de stagiaires s'en ressent.

En tant qu'éducatrices populaires, nous réfutons l'adage «ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément», et nous portons haut l'idée «d'interpeller l'autre comme un sujet sachant et à même d'en savoir toujours plus»⁽¹⁾, quelle que

(1) - ROCHE Pierre, «Approche clinique et éducation populaire», dans Pratiques de consultations, N°7, L'Harmattan, 2002.

soit sa trajectoire sociale. Un des fondamentaux de l'éducation populaire dont nous nous revendiquons est le travail de dé-hiérarchisation des savoirs. Mais nous nous sommes rendues compte qu'en interne, au sein des SCOP, ce sont toujours les savoirs les plus légitimés socialement (théoriques, militants, universitaires, politiques) qui restent les plus valorisés. Or, cette dé-hiérarchisation des savoirs doit, selon nous, pouvoir être faite en interne dans les règles qui régissent notre autogestion. Quel partage possible dans nos missions de formation si nous ne pouvons pas nous appliquer à nous-mêmes la reconnaissance d'un savoir critique, produit d'une éducation mixte, de l'analyse de nos places et trajectoires sociales et du travail de conscientisation ?

Il nous semble indispensable aujourd'hui, pour prétendre œuvrer à une éducation populaire politique luttant contre toutes les formes de dominations, d'expérimenter différentes modalités concrètes de mise au travail des questions sur le rapport au savoir et de s'éprouver à l'intérieur même de notre réseau et également de modifier nos pratiques d'interventions. Par exemple, nous pourrions porter l'idée d'une praxis (allers/retours permanents entre expérimentations et théorisations), pas seulement sur le plan théorique, mais aussi dans nos pratiques d'animations, de vie d'équipe... Nous pourrions expérimenter des temps en non-mixité pour se raconter et analyser nos trajectoires sociales en vue d'élaborer des revendications permettant de réduire les inégalités.

Il nous faut également lutter contre la confusion entre savoir critique et politique et savoir-faire rhétorique (la démonstration ne fait pas le propos, aussi séduisante soit-elle). Dans les stages, nous pourrions renoncer aux transmissions descendantes de savoirs et arrêter de considérer que le groupe entier a, a

...
C'était ma première prise de conscience féministe, c'est sûr... Et chemin faisant, après de belles rencontres avec des femmes féministes, des échanges nouveaux avec ma mère, j'ai su nommer les choses, nommer cette oppression vécue, nommer ces injustices et comprendre les culpabilités qui me tiraillaient. Je suis devenue maman à mon tour, ça a été un électrochoc, j'ai tout de suite voulu résister à toutes les assignations de genre pour elle : hors de questions qu'elle soit lookée comme une princesse et qu'elle ne puisse pas grimper aux arbres ! L'accès aux lectures féministes, sociologiques ça a été bien plus tardif. Et ce que nous avons choisi de construire avec les copines éducatrices populaires ça m'a permis de remettre en ordre tous ces éléments éparpillés qui font que je suis féministe !».

...devenue féministe

priori, besoin de tel ou tel apport. Nous pourrions également inventer des espaces de construction de savoirs collectifs dans les stages (*voir par exemple, le travail d'ATD Quart Monde, cf interview Hervé Lefeuvre, Cf. page 48 du Livret Central*).

Nous revendiquons la production d'un savoir qui libère, et permet l'émancipation de toutes parce qu'il est le fruit de l'analyse de nos conditions matérielles respectives, de nos trajectoires, de nos histoires sociales et politiques et des oppressions que l'on a subies ou dont nous avons été témoins. Nous revendiquons de partager ce savoir en respectant et en visibilisant leurs initiatrices.

(...) Laurence, dans sa lettre, ne se plaint pas, mais met en mots lucides et impitoyables ce que nous savons toutes. (...) Elle évoque les bonnes élèves, bosseuses, voire besogneuses, qui savent qu'elles sont tolérées pour autant qu'elles restent inoffensives. On laisse parler les hommes (dans les réunions, dans les colloques et même, peut-être dans les livres) parce que beaucoup de nos collègues ne nous pardonneront d'être intelligentes que si nous renonçons à être brillantes. La modestie est une vertu cardinale (pour les femmes, bien sûr). On exécute, on fait la petite main, on applique sagement ce qu'on nous a appris, mais on n'invente pas, ou alors seulement aux marges, sur les questions sans prestige auxquelles les hommes ne consacraient pas une heure de peine. Rien de très réjouissant dans tout ça. D'autant moins réjouissant que la gifle de rappel n'est jamais loin. (...) Les ténors de la faculté sont, comme il se doit, tous des hommes. Pas étonnant, un homme qui prend la pose, se scandalise et en appelle à l'équité, à l'honnêteté intellectuelle et à la dignité académique est un homme qui a le sens des valeurs universelles ; une femme qui fait de même est une hystérique.

DESPRET Vinciane, STENGERS Isabelle
Les faiseuses d'histoires. Que font les femmes à la pensée ?
La Découverte, 2011

Les différentes enquêtes statistiques actuelles confirment toutes que la division des tâches entre hommes et femmes continue, pour l'essentiel, à présenter aujourd'hui les mêmes processus inégalitaires que ceux pointés par la critique féministe il y a une génération. Si les femmes ne sont pas naturellement vouées à confectionner des tartes aux pommes, alors les hommes ne sont pas naturellement voués à faire la guerre !

Prendre conscience de ces assignations et de leurs effets pour les déconstruire ne se fera pas sans résistance de la part de certains hommes. Mais, comme le montrent bien les études de Judith Butler ou de Christine Delphy, sans une réflexion de fond et un travail politique sur la force des normes qui s'exercent sur nous toutes et nous tous pour devenir un homme ou une femme (et ce, dès le plus jeune âge), il sera difficile de sortir concrètement de ces assignations de genre. Ce travail de déconstruction est un travail permanent, tant pour les hommes que pour les femmes (qui ont aussi incorporé ces assignations). De même, la hiérarchie de valeurs entre le travail effectué par les femmes et le travail effectué par les hommes doit être remise en question : le travail des femmes est moins reconnu dans le réseau que celui des hommes, que celui-ci ait été qualifié de «masculin» ou de «féminin».

Ce combat est indispensable : les hommes du réseau ont à s'occuper des tâches dites domestiques dans tout ce qui touche à l'organisation, doivent assurer les prises de notes, visibiliser le travail théorique ou politique de leurs collectifs et de leurs collègues femmes, etc. Ils doivent favoriser les conditions matérielles qui permettent aux coopératrices de gagner en légitimité : dans leurs prises de parole, dans les médias, la représentation de l'axe politique et intellectuel de ce réseau...

Dans le chapitre suivant, nous racontons les avancées expérimentées ainsi que les mécanismes de (ré)pression vécus ; nous présentons comment les prises de conscience et les expérimentations ont transformé nos pratiques d'éducatrices populaires. C'est un début ; mais un vaste chantier, complexe et enthousiasmant, attend ce réseau et touche au cœur de son travail politique et à ses pratiques. Il doit nous permettre de cesser de présupposer de l'égalité, en prenant en compte l'effet des assignations de genre et les inégalités structurelles qui en sont à l'origine ; et ce faisant, continuer de transformer et de nourrir nos actions pour une éducation populaire politique.

Ces récits échangés depuis plus de deux ans, toute cette matière et cette analyse collective ont eu des conséquences (positives et négatives) sur nos structures respectives, que ce soit par exemple une pression vécue presque quotidiennement pour certaines, des résistances fortes de la part de certains hommes ou des petites phrases en tout genre qui annulent toute la dimension politique et transformatrice de ce travail ; ou que ce soit les lignes qui bougent dans certaines coopératives, des temps de travail collectif sur la question du patriarcat mis en place, des pratiques et des méthodes qui évoluent.

Jusqu'à ce qu'une des coopératives fasse le choix de se dissoudre pour faire renaître deux nouvelles structures, dont une entièrement constituée de femmes !

Cette partie relate tout ce long processus, qui ne s'est pas mis en place sans douleur mais aussi avec des appétits partagés pour travailler toutes ces questions.

A . RETOUR DE BÂTON

En mettant en place un gros travail sur le féminisme et sur la question structurelle du patriarcat dans notre société, cela a ouvert des «brèches» chez certains hommes, qui ont souvent eu des réactions virulentes voire épidermiques face à ces analyses et à ces prises de position.

Dans la partie qui suit, nous avons tenté de mettre en lumière cette oppression, s'ajoutant à toutes les autres, qui est celle de la pression quotidienne de la part des hommes, pression qui a pour but de décrédibiliser ce travail politique et justement de le rendre plus lisse.

I . EXEMPLES DE (RÉ)PRESSIONS (OU OPPRESSIONS) AU QUOTIDIEN

Entre femmes, se témoigner de tout ça, c'est rude, ça fait froid dans le dos et, en même temps, ça donne de la force et de l'enthousiasme. Cela permet de mettre fin à nos isolements, parce que notre intime devient politique, parce que ça arrête ou plutôt ça freine nos habitudes intériorisées à dénigrement, à culpabilité...

Sur une formation auprès d'animateurs et animatrices

Deux collègues femmes animent une formation auprès d'animateurs et animatrices. L'un des participants à la formation, à l'occasion d'une des consignes que nous utilisons pour éviter que seules les grandes gueules prennent la parole, refuse la consigne et veut débattre (parler). Le ton monte, les méthodes des formatrices sont violemment remises en cause. Bien que déstabilisées, elles ne cèdent pas et le temps de travail reprend. Passé cet événement, les formatrices s'isolent afin de terminer la préparation du stage.

Une formatrice : *«Et là, ce qui a été sans doute le plus violent pour moi, bien plus violent que l'altercation en elle-même, c'est l'intervention hyper paterno-bienveillante du gars qui était organisateur du stage. Il nous chope en mode : «Venez voir les filles ! Bon alors ce soir, il faut que vous fassiez un temps de bilan, parce que là faut réguler le groupe... Comment ça va, c'est pas trop dur...?» Je crois que ce côté protecteur, genre «allez les petites filles, papa est là pour vous dire quoi faire», sans jamais nous demander ce qu'on avait prévu mais en s'incrutant dans notre binôme pour nous dire quoi faire, cela a été vécu comme une humiliation.»*

Une sensation forte d'être rabaisé a été ressentie par le binôme. Elles ont tout de même réussi à s'en sortir en lui disant qu'elles feraient ce qu'elles avaient prévu sans lui demander son avis dessus, qu'elles n'étaient pas en sucre et qu'elles savaient gérer ce type de situation. Bref, c'est leur boulot!

Remarque d'une des formatrices : *«Je n'ai pas pu m'empêcher de me dire : comment ça ce serait passé si j'avais co-animé avec un homme ou si l'intervention avait été faite par deux collègues hommes ?! Ma seule certitude c'est que cette remarque paternaliste de l'organisateur et son côté tactile (il met sa main sur ton épaule pour te prendre à part) était profondément liée à notre condition de jeunes femmes.»*

Comment je suis...

«Je suis le premier enfant d'un couple qui s'est beaucoup questionné sur les rapports hommes-femmes. Si je dis «enfant» c'est parce que mes parents m'ont élevée ainsi : j'avais beau être née «fille», j'ai été autant encouragée à grimper aux arbres qu'à jouer à la dinette n'en déplaie, parfois à la famille ou aux ami-es. Mon père comme ma mère n'ont eu de cesse de me répéter qu'être une fille ne devait rien changer à mes envies, à mes colères ou à mes aspirations. Je me souviens d'ailleurs qu'un de mes albums préférés «Rose bonbon» racontait l'histoire d'une éléphante qui vivait dans une tribu où elle était destinée à devenir rose et belle comme sa maman. Elle n'avait pas le droit de jouer comme ses frères et cousins qu'elle regardait avec envie. Évidemment, un jour, elle décidait de quitter sa prison...

Janvier 2013 : Formation sur le féminisme dans l'une des coopératives

Une des coopératives propose à une association féministe d'animer deux journées de formation pour l'équipe sur les questions des rapports sociaux de sexe. L'intervenante est malmenée par les participants qui remettent en question à la fois sa méthode ainsi que certains aspects des contenus au motif qu'ils ne leur sont pas nécessaires (ex : les chiffres concernant les violences faites aux femmes). Sa légitimité est bousculée. Alors que dans leurs postures professionnelles, les coopérateurs assument et défendent la non-neutralité

Et puis, il y a eu l'école : j'ai découvert qu'il y avait dans la cour de récréation des jeux «réservés» aux garçons, d'autres aux filles ; j'ai constaté que les adultes attendaient des filles qu'elles soient sages et sérieuses, tandis que ces mêmes adultes laissaient les garçons se montrer plus dissipés. Dans les couloirs de l'école, en primaire, un camarade s'amusait à soulever les jupes des filles et à mettre ses mains sur leurs fesses. Je me souviens encore de la violence et de la honte que j'ai ressenties et contenues pendant plus d'une année me sentant incapable de mettre en œuvre les conseils de mes parents : «la prochaine fois, fais pareil : baisse lui son pantalon».

...

politique ; devenus stagiaires, ils remettent en question cette posture en invoquant la non-légitimité des contenus et suspectent l'intervenante d'apports subjectifs. Pour cela, ils recourent à la **symétrisation** ⁽¹⁾ (comme si hommes et femmes étaient sur un pied d'égalité) et argumentent sur le caractère révolu de l'oppression des femmes.

Après s'être écoutées entre femmes, avoir analysé collectivement nos vécus de répression dans nos vies et nos pratiques (militantes, professionnelles, etc.), nous avons pu mettre en lumière, entre autres, certains critères de stigmatisation et donc de domination.

Souvent, nous sommes accusées d'être trop féministes, de vouloir le pouvoir, d'invisibiliser les autres rapports sociaux, d'être excluantes avec les hommes. À des degrés divers, ces oppressions sont les effets d'une même mécanique et, à ce titre, sont à combattre légitimement.

(1) Voir la définition dans «des différentes stratégies» page 18 du Livret Central Patrícia Romito - l'occultation des violences faites aux femmes

Et tout aussi souvent, nous devons justifier que :

- non, nous ne parlons pas de lui avec sa copine, lui qui fait la vaisselle, nous lui parlons de système social de domination;
- c'est culpabilisant pour les hommes, oui un peu, comme reconnaître qu'on jouit de l'utilisation d'un téléphone portable par l'exploitation des gamins dans les mines de mercure;
- se battre contre l'oppression et l'exploitation patriarcale, ça ne veut pas dire qu'on veut défoncer les hommes ;
- se battre sur la féminisation du langage, comme contre l'impunité des viols, contre le sexisme dans les médias et la pub, ou le refus de se taper la vaisselle du collectif ce ne sont pas des détails et c'est pas pour faire chier ;
- de toutes façons, et quelles que soient les modalités qu'on choisit, il faut préciser comment on lutte.

On peut aussi entendre de la part des hommes :

- «*C'est pire ailleurs...*» ; «*En France, ça va aujourd'hui.*» ; «*Vous exagérez un peu quand même !*» : d'accord, mais comme ça existe aussi ici, il faut bien y aller ! Est-ce que, parce que des peuples ont des conditions de travail pires que les nôtres, on arrête le syndicalisme ou de défendre les nôtres ? Quand on se bat pour nos droits, ne nous battons-nous pas contre le même système oppressif que celui qui sévit ailleurs ?

- «*Ça divise les luttes*» : qui divise ? Celui qui agresse, qui ne considère pas la parole de l'autre ? Celui qui ne se pose pas de questions sur son rapport au pouvoir ou celles qui luttent contre les oppressions ?

...

Vers 15 ans j'ai trouvé de nouveaux livres dans la bibliothèque familiale : «Du côté des petites filles», «La fabrication des mâles», «Le deuxième sexe»... Ces lectures me passionnaient même si je les trouvais parfois déconnectées de mon quotidien. En classe de première, l'inimaginable se produit : celui que je considère être mon meilleur ami m'impose un rapport sexuel. J'ai eu beau dire que «non, je ne voulais pas», mon désir n'a pas compté. Sidération, anéantissement... et puis, une nouvelle fois, c'est une violence extrême qui monte en moi et que je contient.

Des années plus tard, je suis partie m'installer seule à l'autre bout du monde. Là-bas, j'ai fréquenté un groupe de femmes qui réunissait des étudiantes, des indiennes et des «paysannes sans terre». J'y ai notamment rencontré Luisa qui est devenue une grande amie et que j'ai aimé entendre dire «en fait, je ne suis pas féministe, je m'efforce de l'être tous les jours».

- «*Vous opposez les hommes et les femmes*» : non. On tente de se penser en classe consciente d'elle-même, en classe «pour soi» et de s'émanciper de l'exploitation et des oppressions qu'on subit, des violences, des privations de liberté, des assignations, des injonctions.

- «*Vos stratégies ne sont pas bonnes, ça braque les gens, c'est trop violent.*» : c'est le principe ! Quand des opprimé-e-s s'organisent, dénoncent, luttent, nombreux-euses sont les agents et allié-e-s de la classe dominante pour dénoncer la violence des opprimé-e-s.

L'éducation reçue de mes parents a pris sens dans les oppressions vécues de petite fille puis de jeune femme. C'est la vie qui m'a «faite» féministe. Certains jours je vais entendre une blague sexiste et je vais simplement quitter la pièce ou la conversation ; mais en d'autres moments il se peut aussi que je laisse exploser la violence que je sens monter en moi. Dans tous les cas, je n'ai pas à me sentir coupable de ce que je dirai ou de ce que je ne dirai pas. Je suis en lutte contre un système qui m'a violentée et qui violente au quotidien mes camarades d'ici et d'ailleurs. La forme de ma révolte dépend seulement de comment je suis et avec qui je me trouve...».

- «*Il y a des femmes qui aiment le pouvoir, il y a des femmes qui oppriment*» : oui, il y a aussi des petits chefs et des cadres qui sont vecteurs de l'exploitation de leurs collègues et même des ouvriers qui servent le discours des patrons.

- sur la nécessité de se penser comme classe de femmes : «*Alors tu te sens alliée de Margaret Thatcher ?*» (mauvaise foi).

- sur la nécessité de penser l'hétérogénéité de la classe des femmes : «*Vous êtes communautaristes*» ; et pourquoi pas, quand l'universalisme est blanc, mâle, vieux, hétéro et bourgeois ?

...devenue féministe

2 . UN GROUPE DE FEMMES QUI FAIT CLASSE

La révélation publique de l'agression et sa mise en travail lors de l'atelier patriarcat mené en réseau a amené très clairement à la constitution d'une classe de femmes, classe très hétérogène d'ailleurs. Nous habitons aux quatre coins de la France et nous sommes traversées par des conflits d'intérêts. Alors, comment faire pour que cette hétérogénéité soit une force ? Et dans ce contexte, comment ne pas systématiser la prise en compte de la grille de lecture des rapports sociaux de domination ?

Nous voyons aujourd'hui plusieurs écueils dans et autour de la constitution de notre groupe de femmes au sein du réseau la Grenaille. Ils sont de natures très différents mais nous semblent toucher plus spécifiquement le groupe des femmes. Il s'agit des conséquences de la situation sur notre groupe, notre constitution, nos places, nos divisions.

La classe des femmes a donc dû se dépatouiller de ses contradictions d'intérêt. En effet, ce n'est pas parce que nous sommes toutes physiquement constituées plus ou moins de la même manière, qu'il n'existe aucun conflit ni aucun «frottement» politique entre nous. Nous n'avons pas le même vécu, pas le même rapport au collectif, pas le même rapport au savoir, pas le même rapport au corps, etc.

De fait, des enjeux de pouvoir peuvent donc émerger entre nous. Nous n'avons pas les mêmes enjeux politiques dans nos vies (professionnelles, personnelles, militantes, etc.). Nous ne sommes pas forcément d'accord avec les stratégies à mettre en place pour cela (rapport au droit et à la justice, rapport aux syndicats, postures face aux hommes, etc.).

Or, pour l'écriture collective de cette brochure, l'hétérogénéité de notre classe a fait sens pour nous en apportant une pluralité de points de vues et donc d'analyses. Cela a donc enrichi notre travail et même fait bouger des lignes politiques pour certaines d'entre nous !

Aussi, nous vivons et travaillons dans toute la France. Nous n'avons donc pas pu nous regrouper toutes ensemble entre nos sessions de travail collectives de réseau. Cela nous a empêché de faire avancer certaines propositions qui étaient sorties de «l'atelier patriarcat».

En effet, nous n'avons pas pensé une organisation spécifique pour faciliter notre travail collectif, même à distance, au-delà des relations interpersonnelles. Pourtant conscientes de l'intérêt, nous n'avons pas ritualisé notre groupe en non mixité lors des regroupements du réseau. Nous aurions pu, dans ces moments, énoncer, discuter de nos différents points de vue, et ainsi faire groupe et renforcer notre puissance d'agir.

Nous avons tout de même pu repérer des conséquences spécifiques sur la santé de certaines femmes au sein du réseau. Nous avons constaté des dégradations des états de santé, des grandes fatigues, des pertes d'estime de soi... Cela s'est constaté physiquement mais cela s'est également traduit par une perte de légitimité de certaines en tant qu'éducatrices populaires pendant les interventions, voire même dans leurs vies militantes.

Nous avons aussi constaté que certaines d'entre nous étaient plus affectées par les conséquences de l'agression au sein des équipes de travail et du réseau. En effet, nous avons du mal à nous penser comme toutes potentiellement victimes et, pourtant, nous l'étions toutes structurellement. Cela nous a posé la question de nos marges de manœuvre et de nos libertés par rapport aux déterminismes sociaux.

Cela a aussi mis en évidence des divisions, des contradictions d'intérêts dans notre groupe de femmes jusqu'à observer des difficultés à mettre en œuvre de l'entraide entre nous. Lorsque certaines d'entre nous ont été «taxées» de constituer un «pouvoir occulte» (qui aurait fomenté un «putsch» dans le réseau), il a été difficile pour cette classe de femmes de se constituer en rapport de force collectif face aux critiques.

À la première réunion non mixte du groupe des femmes, on a eu aussi le loisir d'entendre par exemple *«tiens, voici la réunion des co-gérantes»* parce que certaines d'entre nous étaient co-gérantes dans leur coopérative. Et là non plus, nous ne nous sommes pas saisies de cette situation pour créer le débat avec les hommes et rendre ces conflits politiques.

En effet, ce premier temps non-mixte a été mal perçu par certains hommes qui le trouvaient anti-démocratique étant donné qu'il n'avait pas été décidé par eux. Mais depuis quand demande-t-on l'autorisation au patron pour faire une réunion syndicale, c'est un droit ! Et là, nous aurions pu faire un travail collectif sur l'ensemble du réseau sur toutes ces questions démocratiques et les enjeux de pouvoir qui nous traversent toutes et tous.

Pour finir, certaines d'entre nous se questionnent sur leurs tiraillements et leurs arbitrages avant que l'agression soit connue de tou-te-s : garder le secret et respecter ainsi le «choix» de la collègue agressée, convaincre la collègue de le rendre public pour faire avancer la situation ou encore en parler en ne respectant pas le «choix» de la collègue agressée ? Vastes questions qui nous suivent encore maintenant, lors de l'écriture de la brochure, du lien avec les hommes du réseau, des discussions avec nos camarades, etc.

3 . RÉVÉLER LA CLASSE DES HOMMES

Nous avons imaginé que l'analyse de l'agression aurait pu être une étape décisive dans la prise en compte collective (et mixte) des questions patriarcales. D'ailleurs, nous nous sommes appuyées sur les compétences techniques et juridiques de certains hommes, notamment dans le domaine syndical, pour trouver des résolutions à cette situation, sans se poser trop la question du point de vue situé à ce moment-là.

Or, le renvoi des hommes à une classe d'hommes est souvent vécu violemment par une grande majorité d'entre eux.

Force est de constater aujourd'hui, au regard du chemin parcouru ensemble, que les fondations de notre chantier (métaphore que nous utilisons souvent dans notre travail) reposent sur des sables mouvants. Les hommes du réseau ont entendu les grilles proposées et les ont comprises en partie. Plusieurs d'entre eux utilisent ces grilles dans leurs temps d'apports théoriques sur les stages, comme celle du travail de la conversation entre hommes et femmes par exemple; mais quand il s'agit d'utiliser ces grilles pour nos propres fonctionnements en interne, des résistances apparaissent. On a pu constater que les hommes faisaient classe spontanément et structurellement, du moins si le collectif n'organise pas systématiquement des espaces de «dévoilement» des rapports sociaux. On a pu entendre par exemple qu'il «fallait se mettre à la place de l'agresseur» pour informer l'agresseur de la plainte déposée, ou alors que «les femmes étaient trop féministes» (mais nous n'avons jamais entendu que quelqu'un-e «était trop anticapitaliste»).

Tout cela nous fait donc penser que les oppressions vécues par les femmes peinent à être prises en compte collectivement et que la prise de conscience des privilèges des hommes est longue. Par exemple, on a pu entendre *«qu'il n'y avait rien à travailler sur les inégalités entre les hommes et les femmes dans le réseau puisque les tâches n'étaient pas réparties sur des critères genrés»*.

Le chantier sera bien plus long que prévu et nous interroge sur les conditions nécessaires pour faire conflit au quotidien sur ces questions dans une perspective d'alliance...

B . POUR UNE APPROCHE FÉMINISTE MATÉRIALISTE INTERSECTIONNELLE

Le travail collectif autour du féminisme enclenché dans le réseau La Grenaille nous a permis de faire des découvertes, notamment à travers des lectures féministes.

Cela a aussi permis de modifier voire de faire évoluer notre vision des rapports sociaux et donc de faire bouger nos pratiques d'éducation populaire (et nos pratiques de vie tout court!).

Ici nous vous présentons les points clés de l'évolution de nos discours et apports théoriques qui produisent des changements dans nos façons de travailler et de militer.

On s'attache à présenter deux axes importants pour nous, d'une part, tout ce qui nous a permis de critiquer l'universalisme hérité dans nos pratiques d'éducation populaire et, d'autre part, les éléments qui constituent notre approche matérialiste.

I . CRITIQUER L'UNIVERSALISME

Si nous n'avons pas mis de majuscule à universalisme, c'est pour contrer toutes les formes de supériorité qui induisent un espace mental de colonisé-e. C'est-à-dire un universel qui produit une norme difficile à critiquer. Nous héritons d'une façon de voir le monde marqué par les Lumières que nous cherchons ici à comprendre et à contester.

Le point de vue situé (*cf page 45 du Livret Central*)

Comprendre l'intérêt de revendiquer un point de vue situé dans la production de savoir et pour penser l'action collective a été pour nous une trouvaille.

Cette théorie féministe est l'idée de privilégier le point de vue des premières personnes concernées par une situation d'oppression comme ayant un savoir «expert» puisque vivant. Cela permet ainsi la dénonciation de l'idée selon laquelle, par exemple, le point de vue d'un homme sur le sexisme serait strictement équivalent à celui d'une femme.

Elsa Dorlin parle dans *Sexe, genre et sexualités du développement* d'un «savoir féministe» caractérisé, notamment par sa pluridisciplinarité et par sa relation critique aux savoirs constitués. Le savoir féministe permet une approche inédite des rapports de pouvoir et se fonde sur un travail ayant également «permis l'émergence d'une pensée critique sur l'effacement, le recouvrement

ou l'aménagement des conflictualités et des résistances par et dans des savoirs hégémoniques» (Dorlin, 2008, p. 10).

La critique des féministes porte justement sur ce mythe d'une posture de connaissance désincarnée, qui, sous couvert d'universel et de neutralité, dissimule en fait un sujet de connaissance masculin.

À l'opposé, les philosophes féministes affirment et revendiquent le caractère situé de leur discours et des connaissances qu'elles produisent. Elles adoptent ouvertement le point de vue féministe et critiquent l'illusion qui consiste à croire que la connaissance pourrait être non-située et abstraite. Les passages entre guillemets sont le fruit d'un échange entre deux éducatrices populaire du réseau :

«C'est un apport pour notre pratique d'éducation populaire politique. On disait déjà que la neutralité des savoirs n'existe pas, mais on n'en avait pas tiré les enseignements dans la pratique pédagogique. Ça nous a amené à essayer de toujours préciser quand on commence un temps de discussion sur un thème (l'école, le travail, la sexualité...) d'où on parle, d'où on vient, pour porter tel point de vue, telle analyse, telle révolte. Si je suis une femme, née en 1973, de classe moyenne, blanche, et j'ai un niveau d'études supérieures ; par exemple, je n'ai pas vécu l'école de la même manière qu'un garçon, mais pas non plus de la même façon qu'une autre fille d'origine africaine, qui parlait très peu le français, et venait d'arriver en France. Jusqu'ici avec notre façon de faire de l'éducation populaire, on se disait qu'il suffisait de suspendre les relations de pouvoir, de donner le même temps de parole à chacun-e, pour qu'on ait «régulé» la question de l'égalité dans cet espace».

Comment je suis...

«Il n'est jamais trop tard pour commencer à être féministe ou refuser d'être un homme* !

Il m'aura fallu 41 ans pour assumer mes poils de jambes, ça donne une petite idée du chemin qui mène à la destruction du patriarcat ! Non, je rigole, je n'y arrive toujours pas (je parle de ne pas m'épiler bien sûr) !

Ce qui m'inquiète plutôt, c'est pourquoi je ne suis pas devenue féministe plus tôt.

J'ai été une petite puis jeune fille très dérangée par les violences sexuelles que j'ai subie par mon beau-père dans ma famille. J'ai survécu à ces violences comme d'autres, en refoulant les effets destructeurs que ces actes avaient eu sur moi, plus ou moins efficacement, jusqu'à prendre le chemin du droit (porter plainte contre mon agresseur), grâce à une rencontre avec le centre de thérapie familiale des Buttes Chaumont, qui n'avait rien de féministe.

* STOLTENBERG John
Refuser d'être un homme. Pour en finir avec la virilité. Traduit de l'anglais. Syllepse, 2013

J'en ai gardé une peur et une méfiance à l'égard de la classe des hommes. Encore aujourd'hui, je peux faire des cauchemars de bête ou de femme traquée, tellement j'ai été harcelée. Mais il m'a fallu attendre beaucoup d'autres années pour découvrir une lecture féministe de ces événements et comprendre leurs sous-basements, l'étendue et la force de la domination masculine, son occultation permanente, et malheureusement sa banalité aussi.

Vu ce que j'ai vécu, comme beaucoup d'autres femmes, comment se fait-il que je n'ai pas interprété ces faits d'oppression dans une perspective féministe ? Je vous pose à vous lectrices, lecteurs cette question. L'une des réponses parmi tant d'autres, c'est que j'avais accepté de ranger les oppressions vécues par les femmes comme secondaires par rapport aux injustices de classe sociale liées au capitalisme, et que je n'avais pas rencontré de féministe dans mon parcours ni militant, ni dans ma vie amicale et personnelle.

...

Le privilège épistémologique

Travailler avec la notion de privilège épistémologique (le savoir de l'intérieur d'un groupe social), mise en avant par la pensée féministe, c'est travailler avec un outil qui permet de situer sa place vis-à-vis de la question du pouvoir, notamment dans des groupes mixtes. Parce qu'on est sur le principe de la reconnaissance de la domination structurelle, cela permet une grille de lecture explicative globale qui se place du côté des opprimé.e.s : c'est le privilège épistémologique. Le rapport d'oppression est entendu comme un fait objectif et on reconnaît les trajectoires situées des individus (classe, sexe, sexualités, religion...) pour éviter les dérives de symétrisation. (cf Livret central)

Partir d'un groupe composé d'hommes et de femmes, de blanc-he-s et de noir-e-s, de prolétaires et de petit-e-s bourgeois-es, d'homosexuel-le-s et d'hétérosexuel-le-s... partir de cela garantit de mieux pouvoir travailler l'égalité.

Se reconnaître divisé.e.s et même hiérarchisé.e.s, c'est bien le contraire de la pensée universaliste des Lumières. Christine Delphy nous dit qu'à partir du moment où il y a hiérarchisation, il y a division, donc fabrication de catégories avec un groupe inférieur, une minorité, une majorité, un groupe dominant et un groupe opprimé.

LE «MASQUE» DU MODÈLE UNIVERSEL

Certaines de nos lectures du monde sont obstinément influencées par un modèle imaginaire de l'Homme, qui bloque nos imaginaires et invisibilise ou pire disqualifie les autres manières d'être, les autres histoires. Pour s'en dégager, il s'agit de démasquer cette figure lisse sacrée du modèle universel et exemplaire.

Le modèle républicain s'appuie sur des valeurs justement présentées comme «universelles», un universel «dominant» peu accessible aux expressions

des minoritaires : le racisme bien habillé, l'homophobie discrète, la domination masculine propre, qui renforcent le développement d'une pensée majoritaire individuelle et élitiste.

«C'est d'autant plus intéressant que dans mon petit travail de recherche des textes d'archives historiques qu'on a de l'éducation populaire, ce qui domine dans les traces, c'est ce regard politiquement universaliste. La référence la plus fournie en général pour parler d'éducation populaire c'est celle de Condorcet, penseur républicain (bourgeois), qui est exactement dans cette pensée universaliste de décréter l'égalité entre tous, de nier que nous n'avons pas les mêmes intérêts au départ (cf. la fable du lapin et de la tortue qui ont la même ligne de départ pour faire la course !).»

Yvon Fotia ⁽¹⁾ explique le concept de «chauvinisme de l'universel» à partir du travail d'Abdelmalek Sayad ⁽²⁾, comme le fait «de se concevoir soi-même dans un degré de «civilisation» supérieur aux autres nations ou aux minorités nationales, de telle sorte que ces dernières auraient un intérêt objectif à vouloir s'assimiler».

Ce modèle universel contribue à mettre en place les rapports sociaux de dominations, en usant de stratégies «naturalisantes», «culturalisantes» héritières du patriarcat, du colonialisme, de l'esclavage... cela crée une altérisation - infériorisation chez les dominé.e.s et expose un modèle neutre et donc universel visible chez les dominants.

Dans son article «L'universel lave-t-il plus blanc?» ⁽³⁾, Horia Kebabza parle de «blanchité» pour désigner une des références de ce modèle: «La blanchité est bien sûr une catégorie fictive, et comme d'autres catégories d'analyse se référant à des identités ethnico-raciales,

...

Au nom de mon désir radical d'égalité sociale, j'ai essayé au fil de ma maturation politique de me positionner du côté des opprimé-e-s et j'ai sûrement manqué de l'être dans plein de situations. Pour autant, l'expérience du Pavé m'a rendue très attentive à nos difficultés de femmes à prendre notre place, d'être considérée à l'égale de nos camarades militants. J'ai été sans arrêt témoin de nos difficultés à exister également, jusqu'au fiasco d'une formation féministe au Pavé en janvier 2013 à laquelle je ne participais pas, mais dont j'ai eu des retours navrants de la part des femmes à propos de l'attitude des hommes.

Avant, je voulais me situer du côté des opprimé-e-s, mais je n'avais pas rencontré le féminisme, et surtout je n'avais jamais eu l'occasion de faire classe avec d'autres femmes.

J'essayais plutôt de ne pas me laisser assigner aux tâches considérées comme féminines, mais je ne m'apercevais pas que j'avais tout à fait intériorisé plein de rôles dédiés aux femmes (comme prendre soin des autres par exemple)».

... devenue
féministe

(1) «Dictionnaire des dominations», par le Collectif Manouchian, Collection Utopie Critique, Avril 2012.

(2) Abdelmalek Sayad s'inspirant de ce que Bourdieu a nommé «chauvinisme de l'universel»

(3) Horia Kebabza, «L'universel lave-t-il plus blanc ?»: «Race», racisme et système de privilèges», Les cahiers du CEDREF

elle n'a aucun fondement biologique. Cependant, elle est un fait social, qui comporte des conséquences réelles en termes de distribution de richesses, de pouvoir et de prestige. L'originalité de ce concept repose sur le changement de perspective qu'elle propose, c'est-à-dire qu'aussi longtemps que les «Blancs» ne seront pas nommés et perçus comme un groupe «racial» (au même titre que tous les autres groupes), alors le «Blanc» sera la norme, le standard, l'universel, et les autres groupes, d'éternelles minorités renvoyant au particulier, au spécifique.»

Comme elle le rappelle dans une émission ⁽¹⁾ «les personnes racialisées, racisées, d'origines diverses ne devraient pas être amenées à se définir uniquement par rapport au standard du blanc, ce qui a pour effet de masquer la diversité des non blancs... «Ce qui constitue la blanchité pour elle, c'est que dans la plupart des cas il n'y a pas de revendication de blanchité. C'est pour cela qu'elle préfère ce terme à celui de blanchitude qui fait un parallèle à la négritude de Césaire qui était une revendication identitaire.

Cela reprend l'idée de dire que dans les rapports de domination, les dominants vont bénéficier de privilèges qui leurs sont donnés sans qu'il n'y ait rien à faire : octroi de fait.

La lecture de l'émancipation à l'Européenne est elle aussi masquée par ce modèle universel et du coup enferme les individus dans des contraintes émancipatrices elles-mêmes dominantes et oppressives. Comme une injonction à la liberté dont la définition serait universelle dans une perspective où on irait comparer et évaluer chez les autres leur degré d'évolution. C'est à dire en prenant la mesure chez les «Autres» de ce qu'il manque. Comme un projecteur traquant systématiquement toute domination produite par les dominé.e.s et masquant la réalité et l'importance de celles produites par les dominants. Ou par exemple comment les mouvements d'émancipation des femmes en France peuvent servir à dire qui est émancipée et qui ne l'est pas....

«Vous l'avez à présent compris, pour celui ou celle, qui bénéficie de privilèges ou d'avantages fondés sur la race, le sexe, la classe, l'orientation sexuelle, l'âge, la capacité physique, cette situation est tout simplement normale, évidente, impensée.»

Horia Kebabza ibid cit.

Lors du démarrage d'un travail de recherche-action, lors de stages ou lors d'atelier d'éducation populaire que nous menons, les participant.e.s sont invité.e.s à construire des récits autobiographiques permettant de déchiffrer l'inscription de chacun.e dans les rapports sociaux :

(1) Entretien avec Horia Kebabza, à écouter : «Comme à la radio #19: Féminisme et racisme «www.canalsud.net/?Comme-a-la-radio-19-feminisme-et

«Racontez un moment, une anecdote, un événement où vous avez pris conscience de votre classe, de votre sexe de votre «race», de votre sexualité...⁽¹⁾».

Ces temps de récits, d'analyses à partir des vécus, sont ensuite croisés à la fois avec des exposés et lectures théoriques, et aussi avec des études de cas liés à des situations problèmes rencontrées par les participant.e.s, pour imaginer et mener des transformations.

Par exemple, un homme a beaucoup plus de chances de pouvoir prendre la parole dans un groupe car il a eu la possibilité d'en faire l'apprentissage à l'école notamment, alors qu'on nous dit qu'il suffirait de vouloir prendre la parole pour qu'on sache. Ça peut vouloir dire que sur les prises de parole, il faut peut-être faire taire les dominant-e-s pour entendre la parole des opprimé-e-s, des illégitimé-e-s, d'abord.

«C'est aussi ce qui nous a amené dans la coopérative où nous étions à enregistrer préalablement l'expression de nos griefs internes pour éviter de subir le déni ou l'interruption, même non verbale, parce qu'on peut interrompre quelqu'un juste avec un regard.

Là je décris cette stratégie en tant que femme au sein de ce groupe, mais sans doute qu'en tant que blanche pendant une réunion dans un quartier populaire, ce serait à moi de me taire, parce que c'est moi qui serais en situation de dominante (c'est à dire la plus légitimée par le pouvoir dominant).»

On ne peut pas se faire confiance quand on est dans la place du ou de la dominant-e, parce-que c'est une position de confort et que le système est trop fort.

«Si je prends la question de l'homosexualité, dans la conférence gesticulée d'un copain sur le sujet, j'ai appris plein de choses sur les conséquences dans sa vie quotidienne 24h/24 et de ne pas vivre (être) dans la norme de l'hétérosexualité. Moi, je ne pensais pas être dominante de ce côté-là mais n'empêche que je le suis. À chaque fois, je ne présente qu'une vision du monde hétérosexuel (hétérocentrée) dans mes prises de paroles.»

L'éducation populaire politique exige de chercher à visibiliser les minorités, les injustices qui n'ont jamais voix au chapitre quelles qu'elles soient.

Par exemple, dans une structure où un atelier sur le travail a été mené, le fait d'avoir eu le réflexe de réunir en non-mixité toutes les femmes précaires qui travaillaient autour de la petite enfance, a permis de faire émerger cette oppression commune spécifique qu'elles vivaient en tant que femmes et travailleuses pauvres au sein de la structure.

(1) - Compte rendu de stage de formation «Détecter et contrer les discriminations», du 21 au 24 janvier 2014 à Grenoble, SCOP L'Orage et Coopérative du Vent Debout.

UNE HIÉRARCHISATION DES LUTTES QUI PERDURE !

Il n'y a pas de recette toute faite. Lister ses privilèges sur les rapports sociaux traversant les groupes peut permettre une mise en lumière des stratégies de déni, d'invisibilisation auxquelles nous participons toutes et tous. Ça vaut aussi par exemple, sur le rapport au savoir, à la parole, aux conditions matérielles, aux intérêts que nous avons, qui ne sont pas nécessairement les mêmes. Comment peut-on éviter de penser le monde qu'à travers son propre héritage, sa propre place dans le monde ?

Dans notre réseau d'éducation populaire, jusqu'ici c'est ce que nous n'avions pas fait puisque le seul prisme que l'on avait c'était le capitalisme. Nous avons résumé toutes les injustices à celle-là.

Malheureusement, cette hiérarchisation n'est pas nouvelle et elle traverse notre histoire commune des luttes. C'est ce qui a déjà été fait à la fin du 19ème siècle, puis à nouveau dans les années 70 (par exemple entre les organisations politiques gauchistes et les féministes⁽¹⁾).

Elsa Dorlin⁽²⁾ cite Hubertine Auclair qui déclare devant le congrès socialiste réuni à Marseille en 1879, *«si vous, prolétaires, vous voulez aussi conserver des privilèges, les privilèges de sexes, je vous le demande, quelle autorité avez-vous pour protester contre les privilèges de classe ? Que pouvez-vous reprocher aux gouvernants qui vous dominent, qui vous exploitent, si vous êtes partisans de laisser subsister dans l'espèce humaine des catégories de supérieurs et d'inférieurs ? Craignez d'être accusés par vos maîtres de leur disputer des prérogatives dont vous êtes jaloux. Proclamez l'égalité entre les êtres que le hasard de la naissance fait homme ou femme. Ou si vous l'osez nier là, cette égalité, et, en bons logiciens reconnaissez votre infériorité native, le droit pour les classes dirigeantes de penser, d'agir et de jouir à votre place»*.

Saïd Bouamama⁽³⁾ cite Aimé Césaire dans une lettre à Maurice Thorez : *«C'est donc le lien de subordination entre le Parti Communiste Français et les mouvements pour l'émancipation nationale que Césaire remet en cause (...)»*. Même *«bienveillante»*, la subordination est devenue insupportable. Aimé Césaire utilise le terme de *fraternalisme*.

«Car il s'agit bel et bien d'un frère, d'un grand frère qui, imbu de sa supériorité et sûr de son expérience, vous prend la main (d'une main hélas parfois rude) pour vous conduire sur la route où il sait se trouver la Raison

(1) - BOONS Marie-Claire, BRISAC Tessa, KERHERVE Annick, ROUSSEL Marie-Jo, VIENNOT Éliane, C'est terrible quand on y pense, Gallilée, 1983.

(2) - DORLIN Elsa (dir.), Sexe, race, classe, Pour une épistémologie de la domination, Presses Universitaires de France, 2009.

(3) - BOUAMAMA Saïd, Figures de la révolution africaine. De Kenyatta à Sankara, La Découverte, 2014, p. 98

et le Progrès (...). Dans ces conditions, on comprend que nous ne puissions donner à personne délégation pour penser pour nous ; délégation pour chercher pour nous ; que nous ne puissions désormais accepter que qui que ce soit, fusse le meilleur de nos amis, se porte fort pour nous».

Il n'y a pas que les organisations politiques qui sont un miroir de cela !

Toute l'histoire de l'institutionnalisation de l'éducation populaire dans l'appareil d'État au XIXème et au XXème siècle en France est marquée par la volonté publique et bourgeoise d'encadrer les classes populaires. Après les masses, il a fallu encadrer les jeunes, nouvelle menace pour la société. C'est typiquement le modèle du scoutisme qu'on retrouve dans toute la formation des «cadres» de l'éducation populaire qui a quand même inspiré le mouvement Peuple et Culture ou les Éclaireurs/Éclaireuses de France ou bien d'autres. Il faut former les cadres des mouvements, pour qu'ils prennent des responsabilités dans les appareils de pouvoir : toute cette orientation s'est calquée en quelque sorte sur l'école universaliste (avec des niveaux à passer, des cours, la démocratisation des savoirs bourgeois...) contre la culture populaire et toutes les cultures officieuses ou minoritaires.

Nous ne sommes pas vierges de cette histoire, quoiqu'on en pense, même si notre éducation populaire se veut politique. S'il est évident que l'éducation populaire ne peut pas se battre en même temps et sérieusement sur tous les fronts, au moins qu'elle reconnaisse l'existence et la nécessité d'autres combats d'émancipation. Notre défi et notre cap, c'est de contrer ces tentations de penser à la place des autres, de voir les réalités par le masque universel, par une gymnastique permanente.

2 . MATÉRIALISME ET TRANSFORMATION SOCIALE

VIVE LE MATÉRIALISME !

Avec le féminisme matérialiste, il existe une arme pour lutter contre la dérive subjectiviste dans notre société et dans nos organisations. Un des apports des féministes matérialistes a été de comprendre que si on veut changer la société, c'est un problème collectif. Alors qu'aujourd'hui, on n'arrête pas de renvoyer aux gens que c'est de leur faute, de les culpabiliser de pas avoir un boulot, de pas être de bonnes mères, etc.

APPROCHE MATÉRIALISTE (1)

«Une approche matérialiste s'insurgerait par exemple contre l'idéologie omniprésente du «si on veut, on peut !», ou encore contre l'idée que si les pauvres ne mangent pas d'alimentation bio ou locale, c'est parce qu'ils ne veulent pas, et non parce qu'ils n'en ont pas les moyens»

Avoir une approche matérialiste dialectique des réalités sociales, c'est à la fois :

- partir des conditions matérielles d'existence, des rapports de production ; analyser minutieusement comment se fait l'appropriation d'un groupe social par un autre, revenir aux enjeux (matériels et idéels) des rapports sociaux de domination, cerner des invariants dans les principes de fonctionnement des rapports sociaux*
- honorer un impératif d'historicité : s'intéresser à la genèse historique des conditions de vie dont on hérite (le passé dans le présent)*
- être attentif aux mouvements, aux tendances contraires présentes dans la situation c'est-à-dire à la dialectique ! Le caractère dynamique des rapports sociaux est central : il est nécessaire d'être toujours attentif à la façon dont les dominés réinterprètent, subvertissent le sens des catégories (pour ne pas réifier, faire exister les dites catégories). Reste que là encore, c'est la dimension collective de la subversion qui fait qu'elle pèsera (ou non) sur les rapports sociaux.*

«Dans notre pratique d'éducation populaire jusqu'ici, on avait tellement envie que les choses se transforment, de donner de l'espoir et de la puissance d'agir, dans le temps imparti très court et très hors sol (contraint par la prestation de formation, de conférences...), qu'on était parti dans une dérive idéaliste.

On est donc tombé dans le «Si tu veux, tu peux», «Je pense donc je suis», «Si je me pense révolutionnaire, je le suis», «Il suffit de le vouloir pour le pouvoir», etc. Ça marche peut-être pour redonner de l'espoir mais par contre, ce que nous ont dit des stagiaires, c'est que parfois la descente est sévère. C'est grâce aux lectures

(1) Encart inspiré par KERGOAT Danièle («Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux» dans Dorlin Elsa (dir.), Sexe, race, classe, Pour une épistémologie de la domination, Presses Universitaires de France, 2009, p. 111-125) et BOUAMAMA Saïd (Conférence proposée le 27 Février 2009 à Paris, cercle communiste de région parisienne, sur le matérialisme dialectique [en ligne], disponible sur - BOUAMAMA Saïd, Conférence proposée le 27 Février 2009 à Paris, cercle communiste de région parisienne, sur le matérialisme dialectique [en ligne], disponible sur [dailymotion.com/video/x9165d_conference-de-marxisme-1-le-materia_news](https://www.dailymotion.com/video/x9165d_conference-de-marxisme-1-le-materia_news)

féministes matérialistes que j'ai compris cette pente glissante, parce qu'elles insistent à la fois dans la lecture des conditions matérielles et idéelles de la reproduction de la domination, et que si on veut transformer la société, ça ne va pas se faire en un jour, ça se construit, collectivement mais sûrement. Pour nous, la pente glissante dans l'éducation populaire, ce serait de ne s'attaquer qu'aux idéologies et non aux structures alors que si on fait les deux, c'est clair que les dominant-e-s vont perdre des avantages concrets palpables.»

L'autre pente glissante est de demander aux gens de se transformer plutôt que de changer les institutions et les cadres dans lesquels ils évoluent. En effet, c'est plus facile de vouloir faire changer les usagers de la CAF que de changer l'institution Caisse d'Allocations Familiales !

L'approche matérialiste insiste sur l'importance de créer des institutions avec des droits qui font que les acquis peuvent être valables pour d'autres que soi. Si on ne laisse pas de traces de nos avancées dans les institutions, on n'avancera jamais ! Si on ne se bat pas pour que ça se transforme en lois/règles pour tous et toutes aussi ! Et si à un moment, ce n'est pas acté et formalisé, on devra toutes recommencer la lutte. Or, le processus de lutte pour obtenir une transformation est long et éprouvant pour les dominé-e-s.

L'analyse des stratégies à imaginer en fonction d'une bonne connaissance de la situation est tout aussi importante.

«Ce que je vérifie, c'est que ma prise de position dans une situation va être en fonction de tout un contexte, un environnement, et qu'à certains endroits, je vais pouvoir aller plus loin dans ma pratique d'éducatrice populaire, militante, et qu'à d'autres moments, les conditions ne seront pas réunies pour porter la même radicalité».

L'enseignement de la dialectique pour l'éducation populaire, c'est toujours de regarder ce que l'on perd et ce que l'on gagne. On ne peut pas que gagner ou que perdre. Mais il faut essayer de voir dans quelle configuration on gagne le plus et on perd le moins, le tout dans la durée. On perd peut-être un peu maintenant et on peut gagner beaucoup pour l'avenir. C'est l'exigence d'une lecture plus lucide et moins idéaliste de la transformation sociale. Par exemple, sur le droit à l'avortement, d'un côté les luttes des femmes ont permis de conquérir un droit fondamental et historique, puisque la loi permet d'empêcher les avortements clandestins et les risques médicaux et/ou vitaux qui en découlent, et simultanément cela a renforcé l'appropriation du corps des femmes par la médecine.

Enfin, être matérialiste c'est développer l'art des rétroviseurs et du tâtonnement, ce que certain-e-s nomment la praxis, ou comment apprendre dans et de l'action de transformation, de ses effets ? C'est un entraînement, une culture expérimentale. C'est une pratique, une mise en

mouvement collective, de lutte, consciente et impliquée, qui nous invite à revisiter l'expérience, à s'observer en train de faire ou d'avoir fait. La praxis, c'est l'alliance de la pratique et de la théorie.

«Nous revendiquons de ne pas être tout le temps dans l'activisme. C'est dire toutes les limites de la lutte si elle n'est pas attelée à des théories et c'est à cet endroit qu'on fait du commun dans les pratiques».

LES TROIS NIVEAUX DE TRANSFORMATION

POUR PENSER LES RAPPORTS SOCIAUX, NOTRE PRATIQUE ET L'ACTION COLLECTIVE DE DANIELLE KERGOAT

voir «Rapports sociaux» page 58 du Livret Central

Les trois niveaux de transformation :

- *le niveau des relations sociales (la dimension interpersonnelle : un homme qui va dire «je fais la vaisselle chez moi alors il n'y a plus de problème d'inégalité homme-femme»),*
- *le niveau de la pratique sociale (une institution que nous faisons évoluer, comme par exemple nos collectifs de travail et le réseau qui les réunit),*
- *le rapport social (au niveau du système patriarcal lui-même).*

Ces trois niveaux nous permettent de nous situer et de prendre position politiquement au regard du rapport structurel. C'est le moyen de pouvoir expliquer comment nous sommes structurellement responsables en tant que dominant-e-s mais pas forcément coupables en tant qu'individus.

«Par exemple, dans le rapport de domination raciste et colonialiste en tant que blanche je me sens responsable et je peux prendre position pour mettre à disposition mes ressources à la lutte non mixte contre l'islamophobie.»

Concrètement en tant que dominant-e, on peut faire le choix de ne pas mener telle ou telle activité, de ne pas prendre la parole afin de redistribuer une partie de nos bénéfices et de nos privilèges. Les grilles de lectures matérialistes peuvent permettre, quand tous les acteurs et actrices sont d'accords, de penser et d'agir dans la lutte, en mixité et en alliance.

Une autre dimension importante c'est de ne pas idéaliser la lutte :

Au lieu de dire que nous allons abattre le capitalisme, le patriarcat, ces trois niveaux nous permettent de penser de manière complexe les espaces de lutte réellement transformateurs.

Réussir à se situer, où est ce que l'on agit et à quel niveau on se situe.

Cette grille des trois niveaux peut servir à savoir où dépenser notre énergie et estimer si on gagne du terrain stratégiquement.

«On ne peut pas obtenir une victoire absolue, il n'y a jamais de situation ultime, binaire, qui ne soit pas intriquée avec des répercussions, comme le montre l'histoire de la lutte pour le droit à l'avortement.

Un atelier d'autodéfense verbale après une conférence gesticulée sur le plaisir féminin c'est par exemple un travail de conscientisation de classe, et simultanément on s'outille en tant qu'individu-sujette, aussi pour parer au plus urgent dans les relations sociales. Mais simultanément, on travaille pour l'avenir dans les pratiques sociales pour faire classe.

Par exemple quand une copine syndicaliste raconte son temps de formation syndicale sur les inégalités hommes/femmes en mixité et qu'elle dit qu'elle a réagi hyper fort aux blagues sexistes, elle raconte qu'elle a l'impression de perdre une énergie folle. Peut-être qu'elle s'épuise dans la relation sociale avec des dominants mais simultanément elle s'inscrit dans les pratiques sociales par cette prise de position parce qu'elle permet aux femmes de ce groupe de faire classe. Le lendemain, elles se sont retrouvées en manif et, autant la veille elles ne s'étaient pas positionnées, autant le lendemain, elles sont venues voir cette copine dans la manif et elles ont eu une discussion en tant que femmes sur les blagues sexistes.»

FÉMINISME, MATÉRIALISME ET DÉMOCRATIE

Dans nos pratiques de formation, la définition de la démocratie sur laquelle nous nous appuyions jusqu'ici était la suivante :

«Est démocratique une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêts et qui associe à part égale chacun-e à l'expression, l'analyse, la délibération de ces contradictions, en vue d'un arbitrage de celles-ci».

Elle s'inspire des travaux de Paul Ricoeur et elle est le fruit d'un travail collectif antérieur à la naissance de notre réseau.

Cette définition est un support récurrent de nos interventions car elle reflète notre parti pris politique vis à vis des questions d'organisation collective et de démocratie. Ce que nous souhaitons dans cette partie c'est critiquer la démocratie par rapport à notre posture féministe.

À parts égales ?

Ce qui est commun entre cette définition et la pensée féministe matérialiste est l'idée que nous vivons de la division et que nous visons le cap révolutionnaire de l'égalité. Par contre, ce qui n'est pas commun, c'est la question de la hiérarchie entre les groupes sociaux.

Ce que nous n'avons jamais travaillé au sein des coopératives, c'est qu'entendons-nous par «associer à part égale» ? Le postulat universaliste, humaniste sur lequel nous nous sommes appuyé-e-s jusqu'ici, c'était un tour de passe-passe : nous décrétions que pendant un temps de travail donné nous étions à part égale, avec des dispositifs pédagogiques qui le garantissaient, alors que maintenant, tout l'enjeu de cette définition, est de décliner stratégiquement comment on associe à parts égales, avec les contraintes structurelles qui s'imposent à nous.

«Pour moi, cette définition de Luc Carton empruntée à Paul Ricoeur qu'on utilisait jusqu'ici sous-entend qu'on pourrait s'exprimer de manière libre, face à ses oppresseurs. Or, ce que nous apprennent les féministes, c'est que face à son oppresseur, on est précisément dominée. Même si on n'a pas en face de nous un homme coupable mais un homme juste responsable structurellement. Il n'a pas besoin de nous violer pour bénéficier des effets de sa classe ! Et pour moi, c'est pareil ! Je n'ai pas besoin d'être violée pour obéir au rapport structurel qui m'infériorise. Je n'arrête pas de vivre dans la recherche des situations que je n'avais jamais identifiées comme relevant d'une discrimination sexiste. Sur les citations de travaux, tous les hommes ne citent que des hommes. Ça te renvoie que ton travail n'a aucune valeur et après, les hommes dominants (comme parfois nos collègues formateurs) s'étonnent qu'il nous faut plus de temps de préparation, qu'on ait besoin de beaucoup réviser nos exposés, qu'on n'est pas sûre de nous, qu'on hésite à prendre la parole...»

Voici un exemple de pratique en formation, par quelques collègues

Quand elles présentent maintenant cette définition de la démocratie proposée par Luc Carton et inspirée de Paul Ricoeur ⁽¹⁾, elles demandent au groupe de stagiaires que veut dire selon elles-eux «à part égale», quels sont les registres que ça leur évoque. De cette manière le groupe découvre de lui-même les éléments clés d'une lecture sociologique, et aboutissent à l'idée qu'on ne peut pas valider en l'état ce bout de la définition : on ne peut pas être «à part égale» dans notre société en général ni même à une échelle plus petite d'un groupe.

(1) CARTON Luc, «Les déplacements de la question sociale et la dimension culturelle du développement social», communication présentée à Dunkerque, le 1er décembre 1992, retranscription par ZERR. V., agence Faut voir, décembre 1992, s'inspirant de RICOEUR Paul, Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II. Seuil, 1998, p. 445

Les formatrices proposent alors une grille de lecture des rapports sociaux de domination. Elles listent avec les participant-e-s les rapports sociaux qu'il-elle-s connaissent et définissent les relations sociales, les pratiques sociales et les rapports sociaux, en appui sur le travail de Danièle Kergoat. Cette discussion permet de regarder différemment la définition et d'amener le groupe à questionner ses pratiques et ses réalités.

JUSQU'OU PEUT-ON DISCUTER OU NÉGOCIER ?

«Une autre critique de Paul Ricoeur et Luc Carton que je fais grâce au féminisme, c'est que cette définition sous-entend qu'on peut aboutir à un accord uniquement par l'argumentation. Comme s'il suffisait de parler pour faire reculer les intérêts des puissants ; dans la conférence gesticulée «Inculture 5 : travailler moins pour gagner plus» on emprunte à Frédéric Lordon l'histoire de la jungle : «Essayez de dire à un tigre "kiki, couché" et vous verrez si ça marche !». Ça vaut pour toutes les oppressions. Je ne dis pas qu'il ne faut pas parler mais historiquement, on sait que la plupart des victoires des dominé.e.s ont été obtenues en posant des actes de plus en plus forts pour finalement se faire entendre.»

C'est à partir du moment où on réunit ensemble des sentiments d'injustice qu'une pratique sociale discriminante ne va plus être tolérable. Par exemple, quand une personne se rebelle sur l'entretien d'évaluation avec sa direction, elle est en conflit avec celle-ci. Et elle a réussi à améliorer sa situation puisqu'elle n'est plus convoquée par la direction. Mais tous ses collègues le sont toujours. Il faudrait plutôt s'atteler à comment passer de cette stratégie individuelle à une action plus collective pour faire reculer ces pratiques de contrôle et d'infantilisation des salarié-e-s. Si tu le fais collectivement, l'institution ne peut pas se débarrasser aussi facilement de ce conflit devenu rapport de force. Quand les gens vont décider de se mettre à vingt pour dénoncer ce fonctionnement, c'est là que la direction peut se dévoiler beaucoup plus destructrice notamment par l'application de sanctions. Et souvent, les expériences vont alors passer du dialogue à l'affrontement. Mais c'est là aussi que l'on accède à la possibilité de changer réellement les choses au-delà de l'échelle individuelle.

«Une phrase que m'avait inspiré les lectures féministes dans une formation avec une association féministe, c'était «je fais de la pédagogie jusqu'à ce qu'il faille faire du rapport de force». J'aime cette dialectique, parce que ce n'est jamais abandonner l'idée qu'on puisse s'éduquer. Et simultanément, il faut pouvoir penser la rupture et le passage au rapport de force. C'est une tension. C'est ça qu'on a eu vachement de mal à faire. En tous cas c'est là que j'ai des difficultés, d'être sur une vigilance structurelle. C'est qu'à des moments, on est adversaire et à d'autres

on est allié. Je fais une différence entre travailler avec des hommes qui sont conscients de ces dominations, et qui prennent position dans leur rôle social dominant, et des gens qui réfutent (déni).»

Nous venons de réintégrer les femmes dans notre approche matérialiste grâce à notre détermination, à notre combat, à nos lectures et à nos victoires. C'est ce que nous souhaitons inscrire matériellement dans nos structures, dans nos métiers, dans nos vies! (Re) découvrir les points de vue féministes sur le savoir, sur la science, sur l'histoire sociale, nous a donné des armes, des racines, des assises, de la puissance. Ça nous a donné des ailes pour s'autoriser à dézinguer l'universalisme, ce qui n'était pas prévu au départ. Et ça, ça fait plaisir ! Ça nous permet d'aller bien plus loin, comme d'imaginer des alliances, des soutiens de luttes émancipatrices. Cela nous a donné l'enthousiasme, l'appétit, de revisiter nos pratiques professionnelles et pédagogiques, de déplacer un peu nos positions, d'expérimenter beaucoup. Nous tenons à partager avec vous d'ores et déjà quelques-uns de ces enseignements.

C . TRANSFORMATIONS DANS NOS FONCTIONNEMENTS ET NOS PRATIQUES

Après le dévoilement et l'analyse des oppressions vécues et renforcées par notre approche féministe matérialiste toujours en construction, nous avons déjà entamé – et devons continuer – la lutte. Ce sont nos quotidiens, nos relations, notre métier, nos désirs révolutionnaires, nos stratégies de lutte qui s'en sont trouvées transformées.

Dans nos pratiques professionnelles et les fonctionnements de nos collectifs, nous avons entamé cette lutte. Dans cette partie, nous rendons visible ce qui se transforme et ce qui est en réflexion.

Nous sommes au début de ce cheminement et il nous reste beaucoup à transformer, mais il en va du sens-même de notre réseau : que devient-on si on ne fait pas ce travail? On continue de s'institutionnaliser au risque de ne devenir qu'un catalogue de formations ?

Les modifications opérées dans nos collectifs ne se sont pas faites sans mal, sans hésiter souvent entre pédagogie, conscientisation ou rapport de force. Certains effets sont de réelles victoires et nous permettent de continuer nos explorations. Du point de vue de nos pratiques en intervention, des changements parfois minimes mais très enthousiasmants et prometteurs sont à l'œuvre.

I . LES MODIFICATIONS DANS LE FONCTIONNEMENT DE NOS STRUCTURES ET DU RÉSEAU

Ce travail politique sur le patriarcat dans le réseau a eu des répercussions dans chaque collectif de travail, qui se sont traduites différemment selon les structures.

Entre prises de conscience pour certain-e-s d'entre nous, création d'une nouvelle structure, nouvelles embauches de femmes dans le réseau, luttes ou pédagogies partagées, les rapports entre coopérateurs et coopératrices, ainsi que certains fonctionnements d'équipes ont été modifiés.

LES PROPOSITIONS CONCRÈTES D'UNE COOPÉRATIVE

Nous témoignons ici des expérimentations et premières transformations opérées dans l'une des coopératives.

«Lors de l'été 2013, le réseau a mis fortement en évidence l'importance des rapports sociaux de domination, en particulier celui de genre, en interne de nos différents collectifs et proposé que les différentes coopératives s'en saisissent.

Quelques mois après, une intervenante du collectif féministe «Questions d'égalité» propose à notre coopérative une journée d'accompagnement sur ces questions. Pour faire en sorte de continuer le travail débuté à l'université d'été et que celui-ci ait une incidence concrète dans notre collectif, nous décidions d'accepter. Et c'est l'occasion de voir concrètement la traduction de ces rapports de domination dans notre propre collectif et d'essayer de se les empoigner.»

Cette première journée donne lieu à plusieurs observations :

- La première est que les filles du groupe craignent ce qui peut se passer lors de cette journée, alors que les gars l'appréhendent plutôt avec enthousiasme. Les filles du groupe avaient peur que leurs paroles puissent blesser leurs collègues hommes, que ça pourrisse l'ambiance générale de l'équipe. Avec toujours la même préoccupation : faire en sorte que tout le monde se sente bien, surtout les autres... C'est toujours la difficulté de ce que nous vivons : dire les choses et les travailler tout en préservant une ambiance de travail vivable. Ce qui freine les femmes dans leur combat pour ne plus subir les inégalités dans un collectif, c'est la crainte de vivre un conflit quasi permanent.
- La seconde concerne les situations concrètes de dominations dans notre vécu commun. Hommes et femmes devaient proposer des situations concrètes vécues, pour entamer un

travail commun. Or, nous avons pu constater que pour les femmes, ce sont trois situations qui concernaient vraiment les rapports entre nous, et que pour les hommes, il s'agissait plutôt de situations extérieures. En tant que dominants, nos collègues ne percevaient pas l'exercice de leur domination.

Cette journée de travail a conforté l'envie de mettre en place des temps réguliers de travail collectifs sur les rapports de domination en interne. Dans la réalité, en un an et demi, il n'y en a eu qu'un seul.

Lors de ce temps de travail, l'équipe a travaillé en s'inspirant de la *méthode de l'entraînement mental* (voir l'encart en page 80), sur deux situations concrètes de co-animations mixtes dans lesquelles une de leurs collègues femme s'est retrouvée assignée dans le rôle de secrétaire de l'intervention voire même de potiche et que leur collègue homme avait le rôle de super-animateur central et légitime.

Après cette journée riche en expressions et analyses collectives, des propositions concrètes sont ressorties :

- Mettre en place des moments d'expression de nos enjeux personnels dans les préparations des interventions.
- Signifier à son collègue quand il redit une consigne derrière ses collègues femmes, et y être collectivement autorisées !
- Systématiser des outils pour observer dans nos stages qui prend la parole (hommes, femmes, «racisé-e-s», «non-racisé-e-s»), combien de fois, sur quel registre (analyse, organisation, reformulation, etc.).
- Impliquer les stagiaires dans la vigilance sur les rapports de domination dans le groupe, formateurs et formatrices compris-e-s.

Les apéros non-mixtes

L'équipe s'est également incitée à faire des apéros non-mixtes, hors temps de travail, qui soient des espaces d'échanges sur les comportements sexistes vécus (pour les femmes) ou pour lister ses privilèges (pour les hommes). Elle n'a eu que très peu de temps pour les organiser.

Pour les femmes, il en est ressorti que ça faisait un bien fou de se retrouver entre paires et d'échanger sur leur vécu. Elles se sont rendues compte qu'elles vivaient les mêmes choses avec les mêmes personnes, ce qui a permis de sortir d'une problématique interindividuelle et de se rendre

compte que cela s'inscrivait dans un système. Cela leur a aussi permis de s'outiller, de se sentir moins seules et plus fortes sur des questions difficiles.

Du côté des hommes, ils ont commencé à lister leurs privilèges. Voici ce qui en ressort pour le moment :

- Je me fais rarement couper la parole par les personnes autour de moi, encore moins par des femmes.
- Lors des interventions en binôme, les commanditaires me regardent dans les yeux et me parlent en premier.
- Je peux faire le travail d'éducateur populaire dans une SCOP et me dégager de ma vie personnelle de père sans difficulté.
- Lorsque j'évoque la domination masculine, je passe pour une personne humble qui se remet particulièrement en cause.

Le travail est en cours... À suivre donc !

Dans la même veine...

Voici comment les collègues présentent un autre effet de ce travail.

«Avant, dans les interventions que nous menions, nous nous présentions ainsi : «Dans notre coopérative, on a des partis pris forts... très forts. Point !»

Après réflexions, il nous a semblé important de davantage exprimer nos contradictions, pour rendre visible les relations de pouvoir et faciliter l'ouverture d'espaces d'expression. Alors, on a décidé de plutôt se présenter comme ça :

«On est anticapitaliste mais organisé en entreprise.

On est anti-patriarcal mais on est en équipe mixte traversée par les rapports de domination.

On est pour la réappropriation du politique par toutes et tous, mais on vend nos interventions.

On fait de l'éducation populaire mais on est devenu expert et expertes

On critique l'organisation raciste du monde depuis notre place privilégiée de blanc et blanche.»

«Ça n'a pas tout à fait le même effet sur les personnes qui entendent notre présentation...»

Ce travail a vocation à être poursuivi. On ne peut vraiment pas dire que ces temps aient bouleversé les rapports de domination en interne de la SCOP, mais il a au moins le mérite d'ouvrir un

espace de parole, de permettre que des situations problématiques soient exprimées, et de fabriquer des vigilances collectives sur ces dysfonctionnements.

PÉDAGOGIE ET/OU RAPPORT DE FORCE ?

Dans une autre structure, des coopératrices ont tenté de travailler les dominations et de questionner leurs pratiques d'autogestion en luttant contre les inégalités sexistes qui les traversaient.

«Depuis un an déjà, nous, coopératrices, tentions d'expliquer à nos collègues/camarades hommes, «non conscientisés», l'intérêt d'une lecture plus structurelle de nos problématiques internes pour penser et mettre en œuvre une autogestion qui serve le cap politique de l'égalité. Il nous est apparu que les grilles de lectures politique interne transparaient d'une hiérarchisation des luttes et d'une suprématie du capitalisme comme système de domination unique. Système qui serait, indirectement ou directement, la source de toutes les autres formes d'oppressions.

Début 2013, nous avons proposé et/ou participé à une première formation adressée à l'ensemble de nos collègues, sur le féminisme et sur comment s'en revendiquer dans nos pratiques d'éducation populaire politique. Nous nous sommes alors rendues compte de l'ampleur, au sein de notre équipe, de la méconnaissance, et des résistances aux concepts féministes matérialistes pour penser la lutte pour l'égalité et contre toutes les formes de dominations. Cela a nourri la volonté collective du réseau de faire un atelier lors du regroupement professionnel suivant.

Sur nos temps de week-end et vacances, à 3 coopératrices de différentes SCOP, nous nous sommes attelées à la fabrication d'un exposé inspiré de nos lectures conscientisantes, et reprenant les grands concepts et modalités des mouvements féministes.

Les grandes thématiques abordées dans cet exposé étaient :

- le patriarcat comme système de domination à part entière ;*
- les féminismes, ses différents courants et ses revendications ;*
- un dernier thème sur les rapports sociaux de domination, leur substance commune et la co-construction des systèmes de domination (patriarcat, capitalisme, racisme, impérialisme, colonialisme, âgisme, homophobie...).*

L'enthousiasme à partager ces trouvailles, était habité, pour nous, de la perspective d'exploiter ces contenus dans nos métiers d'éducatrice et éducateur populaire. On y voyait aussi matière à enrichir nos choix autogestionnaires dans notre SCOP et dans le réseau. Cela nous amenait la possibilité, par exemple, de

complexifier la question de l'égalité salariale en prenant notamment en compte les déterminismes sexistes et/ou classistes.

Jusqu'ici, l'analyse de nos contradictions internes quant à l'organisation du travail de la SCOP et de la place des individus, se faisait majoritairement à l'aune de positionnements et de critères subjectifs :

- *recours au registre affectif, à la volonté de chacun ;*
- *le bon sens comme fondement pour édicter les règles ;*
- *absence de cadre institué ;*
- *psychologisation et individualisation des situations ;*
- *résolution des affrontements par les « câlins » ;*
- *recours régulier aux larmes par les hommes pour clore les débats ;*
- *confusion permanente entre sphère amicale et professionnelle.*

Nous avons éprouvé trop longtemps comment cette approche subjective faisait le lit du mépris et des humiliations de classe ou de sexe. Le déni de reconnaissance de groupes antagonistes (groupe dominé/groupe dominant) dans notre organisation a produit, pour les plus dominé-e-s d'entre nous, des situations d'isolement, d'hyper culpabilisation, de perte totale de confiance en soi, qui ont parfois affecté durablement la santé de certain-e-s.

Nous avions auparavant très peu travaillé sur la base de constats, de faits objectifs liés à nos trajectoires sociales et nos identités genrées respectives. Ce collectif était construit idéologiquement sur la certitude implicite d'une égalité « allant de soi ». Nous, femmes, avons questionné et mis en travail cette « évidence » par nécessité de résoudre des situations avérées de souffrance au travail, et que nous subissions dans notre organisation ».

L'analyse institutionnelle⁽¹⁾

Sous l'impulsion du groupe minoritaire qui dénonçait ces situations limites, la SCOP a décidé de faire appel à des accompagnateurs/trices pratiquant l'analyse institutionnelle. Ce groupe a contribué grandement à la préparation avec les intervenant-e-s pour, notamment, désigner les antagonismes et dévoiler une critique jusque-là très tabou.

(1) L'analyse institutionnelle, courant apparu dans les années 1960 en France et inspiré de la pédagogie institutionnelle, « est une démarche d'analyse qui vise à mettre à jour les rapports de pouvoir réels qui se camouflent sous la fausse banalité de l'évidence » (...) « L'analyse institutionnelle se veut une approche sociologique, en continuité à la fois avec la psychologie sociale des groupes et avec une analyse macro-sociologique de la société. L'institution constitue précisément ce lieu qui organise la vie concrète des individus et où s'incarnent les contraintes de la société », Fondements de l'analyse institutionnelle, source : <http://legrainasbl.org> et pour aller plus loin HESS Rémi et AUTIER Michel, L'analyse institutionnelle, PUF, 1993

«Les intervenant-e-s ont expliqué à l'équipe les modalités de déroulement de l'accompagnement et notamment la nécessité d'extériorité dans notre analyse. Il et elle nous ont demandé de prévoir et d'inviter des proches, allié-e-s, qui pourraient faire un pas de côté ou avoir un regard nous permettant de socialiser les problématiques rencontrées dans notre SCOP et de sortir d'un entre soi qui produisait une forme de stérilité dans cette analyse.

Une semaine a donc été prévue pour nous retrouver pour ce séminaire d'analyse sur notre SCOP afin d'aboutir à un ou plusieurs scénarios de transformation.

Avant ce rendez-vous, un temps de non mixité dans un regroupement de réseau a permis à ce groupe minoritaire de prendre conscience des faits sexistes et antiféministes qu'elles vivaient dans les espaces de travail :

- démonstration de force,*
- dévalorisation de certain-e-s par les plus expérimentés,*
- suprématie des pratiques professionnelles anciennes et portées par les fondateurs comme étant «les - bonnes pratiques»,*
- joutes rhétoriques,*
- répartition genrée des différentes tâches : soin du collectif et des individus et gestion économique et financière,*
- distribution de «bons points»,*
- temps des dirigeants plus précieux que celui des exécutant-e-s...*

Devant cette diversité de preuves concrètes des inégalités structurelles qui traversaient notre collectif et de leur non mise en travail, le groupe minoritaire a produit une analyse située sur les origines de la construction de ces rôles dans notre organisation, au regard de l'histoire de la SCOP.

«À quelques femmes, nous nous sommes réunies deux jours avant le séminaire pour produire cette analyse située, avec l'aide de deux autres camarades du réseau et d'une association féministe alliée. Une fois les constats posés, nous nous sommes demandées comment transmettre, ce que nous avons considéré comme un cadeau d'analyses, malgré les pressions citées plus haut dont nous venions de réaliser qu'elles nous empêcheraient d'aller jusqu'au bout de notre démonstration.

Nous avons donc décidé de nous enregistrer, accompagnées et encouragées par les questions des deux autres camarades, afin de diffuser l'enregistrement au reste de notre équipe le lendemain.

Le matin, à la requête des intervenant-e-s, tout le groupe a expliqué individuellement pourquoi nous avons choisi de les faire venir. Nous avons décidé de proposer la diffusion de notre enregistrement collectif. Les questionnements de la part de nos autres collègues ont surgi : pourquoi avoir préparé dans notre coin ?

Nous n'avions pas prévu...»L'autorisation» de diffuser l'enregistrement a finalement été décidée par les intervenant.e.s».

Le passage au rapport de force

Sans doute, toutes les féministes ayant eu des expériences dans des organisations de «gauche», non conscientisées sur la question des dominations structurelles, ont dû vivre ces moments très confus où il faut prendre la décision de défendre ses intérêts de classe, face à des attaques qui représentent une impasse dans une culture du consensus qui fait appel à des règles implicitement inégalitaires.

Il n'est pas chose aisée de passer d'un mode coopératif à celui du rapport de force, et c'est pourtant ce que nous enseigne la reconnaissance des rapports structurels de domination. Nous pouvons être camarades malgré les antagonismes de classes dans lesquels nous sommes, à condition que ces antagonismes soient reconnus par tous et toutes, et travaillés en tant que tels.

«Après avoir étrenné toutes les manières d'explication, «d'exemplarisation», de démonstration sur la manière dont nous sommes traversés tous et toutes par ces dominations, et sur le fait qu'elles doivent être le point de départ du travail d'éducation populaire entre nous, nous avons constaté l'impasse dans laquelle nous étions. Et avons acté un désaccord de fond sur le projet politique. Nous sommes, dès lors, entré-e-s dans un rapport de force inévitable pour envisager les suites de notre outil de travail.»

Ce que nous retenons de cette lutte syndicale interne, c'est l'importance:

- De l'extériorité dans nos analyses et du soutien. Sans le groupe des femmes du réseau comme soutien dans les espaces non mixtes, dans la dénonciation d'expériences d'oppressions communes, dans le soin porté entre nous, nous n'aurions pas tenu.
- Du recours permanent à l'intelligence collective, pour analyser à partir des situations concrètes, et pour se positionner individuellement et collectivement.
- De ne jamais y aller seule. L'action collective est la promesse de pouvoir rester debout dans des situations où les recours à l'hyper culpabilisation, la remise en question de notre légitimité, les démonstrations de force, sont monnaies courantes.
- De ne pas minimiser la violence répressive qui surgit en réaction à l'auto-organisation. Nous faisons face à un ou des systèmes qui, depuis plusieurs siècles qu'ils existent, ont des stratégies bien rodées pour assurer leur pérennité.
- De ne pas remettre à demain les possibilités de faire du droit. Nous avons constaté que c'est

dans le temps du rapport de force qu'il faut acter, écrire les nouvelles règles, les lois obtenues. Après quoi, l'ancien rapport de camaraderie s'impose à nouveau, il revient au galop, comme le *discours de la nature* (cf page 75 du Livret Central). Ne pas remettre à une prochaine réunion le fruit de ce que vous venez d'obtenir grâce aux démonstrations complexes que vous avez produites, car ces démonstrations, argumentations, sont rendues possibles par les conditions matérielles collectives que vous avez créés pour ce moment précis : témoignages douloureux sur le mépris ou l'humiliation subis, faire face à la répression, expliquer des lois structurelles qui nous régissent... Seule, isolée dans «l'intimité» d'un bureau, nous ne pouvons plus faire face.

Et stratégiquement ?

Des stratégies ont donc vu le jour, afin de pouvoir sortir de ces rapports de force violents. Voici ce qui a été mis en place au sein de la coopérative :

- Utilisation de support audio pour se faire entendre et pouvoir porter jusqu'au bout nos arguments, sans se faire parler dessus.
- Présence de «tières» pour avancer dans les négociations de type syndical : rôle de témoin et d'extériorité moins affectées mais concernées structurellement par les situations.
- Hotline de soutien en cas de coup de pression des collègues, ce qui permet aussi d'user, en cas d'isolement, de l'intelligence collective pour pouvoir se positionner.
- Prises de notes récurrentes et enregistrements pour éviter une réécriture de l'histoire.
- Des temps non mixtes organisés et réguliers pour se raconter en vrai, soustraits au contrôle et/ou à l'autocontrôle, comment sont vécues, ressenties les situations.

LES EMBAUCHES DE FEMMES ET LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE STRUCTURE

Tout au long de ce cheminement, plusieurs personnes ont été embauchées dans les SCOPS. Toutes sont des femmes... toutes sont féministes... (hasard ou choix conscient...)

«La question de la reconnaissance de la non hiérarchie des luttes et des injustices, ou de ne pas mettre l'anticapitalisme en écran des autres oppressions, a été une des motivations de la refondation de notre action d'éducation populaire politique dans la création d'une nouvelle association.»

«Dans la nouvelle association créée par des anciennes coopératrices, le fait qu'il ait été décidé dans notre organisation de travailleuses de penser l'organisation de notre outil de travail d'abord en non mixité, est une traduction de ce mouvement-là (réflexe matérialiste). Nous auto-organiser entre femmes est devenue

une nécessité. Quand on dit non mixité, on pense tout de suite homme et femme mais on peut aussi parler, par exemple, d'un universitaire qui peut empêcher par sa présence de penser. Parfois, on pense plus librement sans «expert» dans un groupe. Cela dit, on envisage notre non mixité comme d'autres associations, c'est-à-dire que ce soit les femmes qui décident de leur structure en non mixité mais qui s'allient avec des hommes, chaque fois que cela sera désiré et précieux pour notre action.»

Les droits que l'on a acquis à l'échelle du réseau

Nous avons voulu formaliser par écrit, en plus des transformations et victoires que nous venons de raconter, les droits que nous avons acquis. Au moment de les écrire, nous avons pris conscience qu'en termes de «droits» stricts, il nous reste vraiment à transformer l'essai. Et on va s'y atteler !

Les espaces non-mixtes

Nous n'avons pas systématisé les groupes non mixtes femmes, malgré les préconisations du groupe de travail sur le patriarcat. En les expérimentant nous avons pris conscience que ces moments étaient précieux. Non systématisés, ces moments sont donc souvent passés à la trappe. Mais sinon, on progresse...

L'hébergement

La possibilité d'hébergements en non mixité qui avait été évoquée à la fin du travail sur le patriarcat, a permis dans chaque structure, et sur les temps de réseaux, qu'il y ait une vigilance sur cette question. Mais pour le moment, cette possibilité tient encore souvent à la détermination de certaines personnes et n'est pas encore tout à fait un «réflexe», ou un «droit»...

Comment ne pas s'étonner devant l'étendue de nos conquêtes en matière de nouveaux droits ! On a mené de front les transformations de nos pratiques professionnelles, pédagogiques, et en interne de nos structures. Reste à obtenir les conditions matérielles pour poursuivre le développement de nos acquis et à obtenir la reconnaissance de l'ampleur de ce travail. Pensons à garder de l'énergie pour travailler aussi les enjeux des rapports de classe au sein de notre réseau et notre action d'éducation populaire.

2 . NOS OUTILS PÉDAGOGIQUES REVISITÉS

Il nous semble que notre expérience de non mixité dans ce mouvement féministe nous ouvre des perspectives incroyables pour asseoir notre analyse de nos pratiques pédagogiques et pour continuer à faire évoluer nos méthodes. On a déjà entamé ce chantier en modifiant nos façons de pratiquer les enquêtes de conscientisation, l'entraînement mental, les grilles d'observations, à partir de notre expérience de lutte.

L'ENQUÊTE DE CONSCIENTISATION

Le point de vue situé (page 45 du Livret Central) a fait écho dans nos pratiques, notamment lors du travail d'enquête de conscientisation. L'esprit de cette méthode est de créer un espace de discussions entre deux personnes, ces échanges permettant de dévoiler, de raconter des oppressions subies et de construire des perspectives politiques avec les personnes qui les subissent. C'est donc l'idée que ces premier.e.s concerné.e.s parlent pour eux-elles mêmes, analysent et inventent des pistes de transformation.

«Je suis à même de parler moi-même des oppressions que je vis, par exemple de celles que je vis dans le couple ou dans les relations amoureuses. Ou encore, dans le monde du travail, ce sont les femmes qui peuvent parler du plafond de verre⁽¹⁾, par rapport à leur trajectoire.»

Une des avancées dans l'articulation du féminisme et de l'éducation populaire, c'est la mise en lumière de la présentation historique des expériences d'enquêtes menées par des femmes (Flora Tristan et Simone Weil par exemple) et des pratiques féministes. Par exemple, à travers des collectifs de conscientisation (groupes de conscience) mais aussi l'histoire du Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception (MLAC) et, plus largement, toutes les luttes des femmes.

Dans les années 70, des femmes se sont constituées en collectifs pour parler de ce qu'elles vivaient en tant que femmes et ainsi révéler l'ampleur des violences sexistes et sexuelles contre les femmes. Leurs paroles ont permis de mettre en lumière, d'une part, la diversité de leurs expériences et, d'autre part, le commun de celles-ci. Cela a également permis une prise de conscience collective dans le sens où leurs expériences individuelles d'oppressions faisaient écho à un système plus global

(1) Le plafond de verre est une expression apparue aux États Unis, fin des années 70 désignant les freins invisibles à la promotion des femmes

de situations d'oppressions vécues de manière spécifique par les femmes : elles n'étaient pas seules à vivre ces oppressions.

Prenant comme point de départ leurs vécus, leurs expériences, elles ont travaillé à la construction d'une intelligence collective sur leurs situations en réfléchissant à comment la société était construite autour de la division homme-femme et autour de la hiérarchisation de cette ci. Elles ont également questionné le fait que cette organisation sociale hiérarchisée s'appuie sur la construction d'un imaginaire sexuel basé sur l'appropriation de leurs corps et leur subordination.

«En cela, nos lectures sur le concept d'Intersectionnalité des rapports de domination ont constitué une grosse découverte, une nouvelle prise de conscience dans le sens où notre grille de lecture principale des rapports de domination était inscrite dans une vision anticapitaliste.»

Le féminisme est une lutte pour l'égalité qui a permis aussi de critiquer notre entre soi militant dans l'éducation populaire.

«Je peux en être convaincue, mais ce n'est pas évident ; parce-que moi, j'étais aussi convaincue que l'ennemi principal c'était le capitalisme, et que c'était par là qu'on pouvait critiquer les inégalités.»

«Dans les interventions et les formations que mènent notre réseau, la critique du système capitaliste comme rapport social de domination, même s'il n'était pas nommé de cette façon, était omniprésente et commune. Dès le démarrage, en 2011, du réseau, et antérieurement dans la SCOP la plus ancienne, nous portions cette critique de manière explicite, et nous avons pu mesurer que nos interventions permettaient au moins de «libérer de la parole critique», de nommer un système mortifère, d'en analyser les mécanismes qui se traduisent dans nos quotidiens de citoyen.ne.s et de travailleur.se.s, de partager des résistances et d'imaginer d'autres possibles. Nous ne formions pas un tout «homogène» : certain.e.s se revendiquant plutôt d'une approche libertaire, d'autres se sentant anarchistes, communistes libertaires, syndicalistes révolutionnaires ou décroissant.e.s. Mais nos fondements étaient assez radicalement anticapitalistes et nous avions un besoin impérieux et un intérêt certain à complexifier, nourrir, affiner nos analyses, propos, formations... Nous revendiquions notre diversité d'approches comme une richesse. Ce qui a été rapidement lisible et conflictuel, c'est que ce commun politique – que nous semblions avoir sur la critique du capitalisme – ne l'était pas du tout du point de vue de la critique d'un système inégalitaire entre les hommes et les femmes ou sur les rapports de domination racistes.»

Cette histoire, où les rapports de domination se trouvent hiérarchisés (ce qui compte c'est la lutte contre le capitalisme, les autres rapports de dominations sont des conséquences collatérales...), les féministes des années 70 l'ont déjà vécue et ont dû batailler auprès de leurs camarades anticapitalistes de tous poils (avec plus ou moins de succès) pour faire reconnaître la spécificité du système d'exploitation patriarcale.

Les milieux militants n'échappent pas à l'invisibilisation de cette oppression spécifique.

«Y a-t-il un militant qui se soit réellement fâché avec un ami, un voisin, ou un autre militant, à la suite de plaisanteries ou de comportements méprisants à l'égard des femmes ? Ceux-là mêmes qui n'hésitent pas à réagir, souvent violemment, devant une attitude raciste, reculent devant le risque de se brouiller avec un copain, ou même une simple connaissance, pour quelques propos ou attitudes sexistes : même si on ne les reprend pas à son compte, on les laisse passer. Ça fait partie du quotidien, des rapports habituels entre les hommes.»

Extraits de FALCONNET Georges, LEFAUCHEUR Nadine
La fabrication des mâles
Seuil, 1975, p.15

Les marqueurs de la domination capitaliste et de la domination patriarcale ne sont pas les mêmes. Cela veut dire que par exemple, quand tu es une femme exploitée dans l'organisation du travail (cf. la démonstration de Christine Delphy sur le travail domestique), il y a une double exploitation : dans le travail domestique et dans le travail salarié ; dans le patriarcat et dans le capitalisme.

«Dans notre groupe nous avons toutes un vagin (sexe biologique) et nous avons toutes été élevées en conséquence (genre). Le fait de partager et d'analyser nos vécus, de lire des écrits féministes, nous a permis de mieux saisir les réalités et enjeux qui traversent tous types de rapports de domination. Les oppressions sont différentes mais la mécanique à l'œuvre est la même : essentialisation ou renvoi à notre identité biologique, culpabilisation, aliénation ou perte de maîtrise de ses propres forces au profit d'un autre, chercher à se fondre et se confondre dans le modèle dominant... Bien sûr, vivre une oppression ne donne aucun passe-droit pour parler à la place d'une personne qui en vit une autre.»

- «Comment va t'on réussir à ne pas hiérarchiser telle ou telle oppression, ou symétriser (c'est à dire penser qu'une oppression est applicable à tous les champs de domination) ?

- J'ai un exemple, parce que ça m'a beaucoup énervée... Quand une femme blanche m'a raconté que quand elle vivait en Martinique, elle avait vécu le racisme, ça m'a pris du temps de lui expliquer que c'était inverser la situation que de dire ça. Et c'est tout cet apport féministe qui m'a armé, pour ne pas me taire.

- C'est exactement ça la symétrisation que j'ai découverte dans mes lectures féministes, c'est ce dont tu parles. Elle invisibilise le rapport de domination, il n'est plus explicable du point de vue des rapports sociaux. On ne peut plus penser le problème au niveau de la société et de ses structures, puisqu'il est détaché des conditions d'existence réelles, matérielles et de leurs inégalités.

- Ça veut dire, que grâce au féminisme matérialiste, on est en train de sortir des logiques de hiérarchisation (qui sont de plus très capitalistes), dans notre dressage et dans notre manière de comprendre le monde. Du coup, l'enjeu de l'éducation populaire pour moi, c'est de s'inspirer de ces grilles de lectures pour prendre en compte tous les rapports sociaux de domination et leurs croisements».

RAPPORTS SOCIAUX ET ENTRAÎNEMENT MENTAL

Lors de notre travail d'entraînement mental sur la situation concrète insatisfaisante de Judith (décrit dans la partie 1), considérant le rapport social de sexe, nous avons proposé aux femmes de se prononcer sur les faits, puis dans chaque phase, avant les hommes. Cela permet par exemple d'empêcher les hommes de reformuler les propos. On ne peut reformuler du récit et du témoignage ! Nous sommes toutes et tous expert-e-s de nos vies...

Ce choix de ne pas passer directement de l'individu au grand groupe, sans sas, permet de constituer une classe autour des causes communes de la situation concrète insatisfaisante. Par exemple, lors d'un travail d'entraînement mental avec des femmes salariées précaires de la petite enfance, nous leur avons proposé de d'abord travailler entre elles. En se parlant entre paires, elles ont donc pu fabriquer des revendications spécifiques à l'attention de leur employeur.

Prendre en compte les rapports sociaux dans la méthode de l'Entraînement Mental oblige à sortir de la neutralité en donnant prioritairement la parole aux dominé-es qui pourront ainsi se reconnaître des intérêts communs et se constituer en classe. Cela permet donc d'avoir une lecture collective des lois sociales, en allant chercher en priorité la parole des «minorisé-e-s».

Mettre en place des grilles d'observations

Sur certaines de nos interventions (ou dans les temps de réseau), il nous arrive d'utiliser des grilles d'observations des prises de paroles et des rôles des participantes et participants dans les temps de discussion collective. Voici un exemple de grille d'observation du point de vue du genre que l'on peut utiliser lors d'une réunion. Cet outil est bien sûr à adapter selon la situation et la nature des réunions (rendre compte d'un mandat, faire un exposé...). On peut limiter ou multiplier les critères d'observation et utiliser une telle grille aussi du point de vue de l'âge, du statut social ou dans le groupe...

En annonçant au début de la réunion qu'on va observer et rendre compte ensuite, en prenant soin de présenter la méthode pour apprécier tel ou tel aspect, cet outil peut permettre une prise de conscience et, quand son utilisation devient régulière ou systématique, créer a minima, une vigilance collective et un support pour travailler l'égalité dans la parole au sein du groupe.

Cette grille s'inspire largement du texte de Corinne Monnet⁽¹⁾. On peut aussi observer quand le temps le permet, la durée des prises de parole. Il est également possible d'y noter la répartition des tâches : la personne en charge de l'aménagement, de l'accueil du groupe, des nouveaux, des retardataires, des absents..... En somme, un outil à tester et à faire évoluer collectivement.

(1) MONNET Corinne, Op. Cit.

Exemple de grille d'observation

Femmes	Action	Hommes
	<i>Prises de parole</i>	
	<i>Interrompt</i>	
	<i>Est interrompu.e</i>	
	<i>Fait des « chevauchements »</i>	
	<i>Subit des « chevauchements »</i>	
	<i>Rappel du cadre collectif (ordre du jour par ex)</i>	
	<i>Gestes soutenant la conversation</i>	
	<i>Relances</i>	
	<i>Questions</i>	
	<i>Réponses minimales</i>	
	<i>Introduction de nouveaux sujets</i>	
	<i>Sujets introduits traités par la suite</i>	

Ce sont des exemples de transformations possibles, le processus d'outillage est lent mais nous offre un champ vaste et enthousiasmant. Il est probable que certaines des transformations proposées ne sont pas toutes applicables de la même manière à tous les groupes... Nous sommes conscientes que certaines modifications peuvent représenter des petites victoires mais nous avons également conscience du temps et du chemin nécessaires pour transformer nos collectifs.

Ce travail d'analyse n'est certes pas suffisant. À la fin de la rédaction de cette brochure, il nous apparaît évident de la traduire par des actes afin de produire du droit. Ce que nous entendons par «droit», c'est un acquis durable / pérenne à l'inverse de l'acte qui peut ne concerner qu'une personne ou qu'une structure ou qu'un moment donné. À l'heure actuelle, nous trouvons bien maigres les droits conquis dans ce contexte qui est le nôtre.

Si la non-mixité pour l'écriture de cette brochure était nécessaire et enthousiasmante, il n'en reste pas moins que la suite du travail doit comporter des temps en mixité. Nous avons commencé dans nos équipes et dans nos formations, il reste encore du chemin en vue de radicaliser et de rendre effectives les transformations envisagées. Celles-ci s'inscrivent autant dans le «quotidien» que dans

la durée, à l'échelle de chaque structure comme à l'échelle du réseau. Nous devons donc trouver les conditions permettant ces échanges tout en restant vigilant-e-s pour ne pas nous laisser rattraper par des habitudes imprégnées de domination.

Les questions qui se posent aujourd'hui sont donc : comment faire pour que les hommes du réseau se mettent – ou continuent de se mettre – au travail ? Doivent-ils être invités, contraints ? Et comment continuer ensemble si le cœur politique de nos désirs révolutionnaires ne trouve pas d'échos ? Comment alors continuer à faire équipe dans un réseau qui dit travailler sur les dominations ? Est-ce tenable ? Sur le fonctionnement comme sur le sens politique ? À l'heure où le groupe de rédaction de cet ouvrage écrivait la conclusion, il apparaissait évident que sans la mise au travail sur ces questions de nos collègues hommes alors un rapport de force s'engagerait au sein du réseau. En conclusion, comme le dit Christine Delphy, «Quand une féministe est accusée d'exagérer, c'est qu'elle est sur la bonne voie» !

Au sein du réseau de La Grenaille, nous, femmes, avons fait advenir une approche des rapports sociaux croisés de domination. Voici quelques preuves matérielles de ce que nous avons travaillé politiquement :

- Un travail collectif autour de la situation d'agression sexuelle, la rendre publique alors qu'elle n'était connue que par quelques personnes
- Nous avons inventé des propositions de transformation concrète des situations d'oppression dans nos coopératives et dans le réseau.

Dans l'application concrète de ces propositions on retrouve (liste non exhaustive) :

- la brochure que vous êtes en train de lire et toutes les discussions qu'elles nous ont permises, les prises de conscience de toutes les assignations de genre liées aux tâches dans nos organisations et dans la pratique de notre métier ;
- des contenus théoriques qui ont évolué : notre définition de la démocratie, la critique de notre vision universaliste de l'éducation populaire, la conscientisation ;
- la rédaction d'un manifeste dénonçant, entre autres choses, la posture patriarcale («viriliste»), dans l'une des coopératives. Ce travail a remis en cause les fondations de la coopérative concernée et de son projet politique puisque l'une des conséquences de ce travail a été son autodissolution ;
- la critique croisée de la figure patriarcale embarquée et d'une organisation du travail capitaliste et patriarcale (imposée par l'arnaque de l'entrepreneuriat social qui s'est cru exempté

d'être traversée par le capitalisme et le patriarcat). Cette critique menée notamment dans l'action - recherche des «démarreurs» au niveau de la Grenaille (ce sont les coopératrices-coopérateurs ayant quitté leurs structures et qui font un bilan de l'autogestion et des rapports de domination qui nous traversent) ;

- nous avons des embauches de femmes féministes dans toutes les coopératives et associations du réseau ;

- on a La Trouvaille comme création d'une nouvelle institution d'éducation populaire politique pour revisiter les pratiques d'éducation populaire et l'organisation du travail ;

- des contenus de stage sur les discriminations croisées et les moyens de lutter contre ;

- des pratiques pédagogiques revisitées ou enrichies: la répartition égalitaire de la parole et la non mixité, l'entraînement mental, les enquêtes conscientisantes.

Tout ça est né d'un collectif de femmes !

ADRESSE AUX COLLÈGUES HOMMES

Le travail en non-mixité nous amène à revendiquer la création de règles, de droit et de pratiques matérielles communes au niveau de nos organisations. A l'échelle du réseau, il nous apparaît que les droits conquis sont encore trop minces pour les considérer suffisants.

Mais voici tout de même quelques exemples de règles issues de notre travail de réflexion collective:

- s'organiser syndicalement, avoir une veille téléphonique entre femmes.
- ne plus envisager d'interventions sans hébergements non-mixtes. Respecter l'intimité des unes et des autres.
- que nos collègues hommes identifient leurs privilèges, puissent s'effacer du devant de la scène et se saisir de toutes les tâches invisibles : les prises de notes, les menus et les courses des stages et du local, le ménage, etc.
- qu'ils travaillent sur la transmission, la visibilisation du travail des femmes dans notre réseau, dans la grande histoire et les petites.
- qu'ils considèrent que ce travail est incontournable et que leur alliance dans notre combat sera une richesse mais pas une condition de celui-ci.

Et dans la continuité de nos réflexions, l'idée nous est aussi venue de disposer de temps financés sur l'analyse en mixité de tous les rapports sociaux qui traversent notre société et qui, donc, nous traversent également dans nos pratiques. Pour cela, l'idée serait de ritualiser tous les trois mois des temps de travaux collectifs à ce sujet.

Nous devons également prioriser du temps financé pour poursuivre nos réflexions et notre travail collectif en non-mixité car nous avons constaté combien nous avons incorporé, y compris dans le travail de rédaction de cette brochure, les rapports sociaux de sexe. Les relectures successives de cet ouvrage nous ont permis de repérer dans nos écrits des formes récurrentes d'euphémisation qui participent à modérer ou à invisibiliser la domination dont nous faisons l'objet.

Cet ouvrage a modifié, traversé, depuis le début de son écriture, beaucoup de nos pratiques et de nos postures. Il va continuer à les transformer en créant et faisant en sorte d'expérimenter collectivement des outils, des grilles de lectures, des nouveaux fonctionnements, qui s'attacheront à lier féminisme et éducation populaire.

Notre volonté de construire et de déconstruire nos postures en réfléchissant à notre place (privilèges/désavantages) dans tous les rapports sociaux («race», sexe, sexualité, classe, âge,...) et dans nos rapports aux savoirs se traduit à la fois dans la volonté de dégager du temps et des espaces et aussi dans les ponts que nous avons envie de construire au travers des alliances politiques avec d'autres personnes et groupes en lutte.

C'est à ce propos que nous avons envie de dire aujourd'hui que nous refusons que les travaux et combats des femmes soient instrumentalisés pour servir des intérêts économiques, des logiques racistes, islamophobes ou civilisationnistes...

Parce que nous défendons le fait qu'aucune expérience ne représente toutes les femmes... parce que, pour les combattre, il est nécessaire de reconnaître à la fois les différentes formes d'oppressions et aussi que seules les premières et premiers concerné.e.s ont les clés de leur libération... parce que toutes les luttes sont toujours oubliées d'individu-e-s et d'expériences, elles doivent être sans cesse réinterrogées.

Nous espérons que notre ouvrage y contribuera.

Nous savons aussi que ces volontés s'inscrivent sur le long terme, nous savons le travail que cela représente.

Pour illustrer cela, nous avons voulu visibiliser le temps de production de cet ouvrage qui représente 16 journées de regroupements réunissant 5 à 11 femmes entre juillet 2014 et juillet 2015 à différents endroits de France. Certains de ces regroupements ont été marqués par la présence de bébés allaités de moins de 3 mois, par des maux liés à des grossesses ou à des santés dégradées ; mais ces moments ont également été marqués par des fous rires et de la convivialité, de la joie et l'enthousiasme d'écrire ensemble.

Ce temps de travail collectif a souvent été pris sur du temps personnel (week-end et soirées) et non-salarié (certaines d'entre nous ont pris sur leur chômage quand d'autres ont parfois réussi à dégager quelques heures de récup' sur leur temps de travail).

Aux seize jours étalés sur sept regroupements (soit 135 jours à plusieurs) s'ajoutent 122 journées de travail individuel (ou à distance) de recherche ou d'écriture.

Même si les conditions matérielles que nous défendons n'ont pas toujours été au rendez-vous, nous sommes allées chercher de meilleures conditions matérielles (souvent à la marge de l'organisation formelle pensée pour la création de l'ouvrage) pour que cette aventure collective se concrétise (par exemple, le choix de l'écriture collective a été sous-estimé et il a donc fallu trouver du temps collectif pour pouvoir continuer le travail. Et le temps, c'est malheureusement aussi de l'argent !).

Pour finir, nous sommes un groupe de femmes non homogène. Mais nous avons réussi à laisser de côté les sujets qui nous divisent (ou dont on présuppose qu'ils nous divisent) : par exemple les différents rapports au droit que nous avons, la question de la prostitution, de l'hétéronormativité, des stratégies à mettre en place, des histoires des féminismes, etc.

Vous pouvez bien entendu exploiter, utiliser, toute ou partie de cette brochure. Mais, parce que le travail intellectuel des femmes est souvent invisibilisé, nous vous demandons de citer ce travail collectif comme suit :

*«Éducation populaire et féminisme.
Récits d'un combat (trop) ordinaire.
Analyses et stratégies pour l'égalité.»*

Ouvrage collectif écrit par 11 femmes de l'association «La Grenaille»,
réseau d'éducation populaire.

Vous trouverez ici les références des ouvrages et articles cités dans la brochure, également, plus largement, les références des ouvrages, articles, conférences, spectacles, documentaires, films, romans qui nous inspirent et nous nourrissent et parfois auxquels nous avons participé. Pour certaines références nous avons mis un commentaire pour donner envie.

FÉMINISMES ET PATRIARCAT

AIRAL Sylvie, RAIBAUD Yves
Pour en finir avec la fabrique des garçons
vol. 1 : à l'école. MSHA, 2014

AVFT (Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail)
Violences sexistes et sexuelles au travail : Faire valoir vos droits
2ème édition, Auteur-e : AVFT, 2011

“Un vrai manuel syndical : tout ce qui nous devrions savoir pour à la fois prévenir et répondre des agressions sexuelles au travail. Arme indispensable également à la plupart des syndicalistes (hommes) qui ignorent complètement le droit du travail à ce sujet !

BELOTTI Elena Gianini
Du côté des petites filles
Des femmes, 1974

“Un livre qui peut paraître «vieux» mais qui nous paraît encore d'actualité et qui peut agir, comme nous l'ont témoigné plusieurs femmes, comme un vecteur de prise de conscience.

BOONS Marie-Claire, BRISAC Tessa,
KERHERVE Annick, ROUSSEL Marie-Jo,
VIENNOT Ellane
C'est terrible quand on y pense
Galilée, 1983

“ça nous a bien parlé ! «S'engager avec enthousiasme dans des organisations politiques, y consacrer plusieurs années de sa vie, les quitter avec horreur en se disant «comment a-t-on pu ?». Telle est l'expérience des auteures de ce livre, des femmes venues de tous les horizons de l'extrême gauche, qui ont choisi de ne pas oublier mais de comprendre. Ni table rase, ni nostalgie : il ne s'agit pas seulement de repérer les impasses théoriques du marxisme, mais aussi les pièges personnels qui jalonnent la route du pouvoir, les plaisirs trouvés là – dans cette relation directe à l'Histoire qu'est tout militantisme d'avant-garde.»

BUTLER Judith,
Simplement culturel ?
dans Bidet-Mordrel Annie (dir)
Les rapports sociaux de sexe
Presses universitaires de France, 2010 p.
168-183.

“C'est une philosophe Queer états-uniennes.

CHOLET Mona, *Beauté Fatale*
***Beauté fatale, les nouveaux visages
d'une aliénation féminine***

La Découverte, 2012

“Un ouvrage salutaire pour critiquer le rapport à notre corps que nous impose quotidiennement la société par la presse, la publicité, les séries télévisées... et la dévalorisation qu'engendre le fait de ne pas correspondre à ces normes de beauté fictive mais très rentables pour les industriels.

Collectif non-mixte femmes-trans
***Sous le tapis le pavé, Les violences
sexistes dans les milieux militants qui
se revendiquent anti-sexistes et anti-
autoritaires***

Lausanne, 2012

“trouvable sur infokiosques.net/IMG/pdf/sous_le_tapis_le_pave_116p_a5_cahier-pdf.pdf

DELPHY Christine
***L'ennemi principal (Tome 1): économie
politique du patriarcat***

Paris, Syllepse, 1998. (Réédité en 2009 par Syllepse).

DELPHY Christine
***L'ennemi principal, Tome 2, «Penser le
genre : problèmes et résistances»***

Syllepse, 2001

“Ouvrages de référence sur le féminisme matérialiste. Nous en avons fait des lectures collectives et y avons compris, entre autre, comment le patriarcat est un système de domination, à part entière, dans tous les domaines de l'activité humaine, économique (mode de production domestique), politique, sexuel, intellectuel... et pas une conséquence du capitalisme. Comment le système de genre est une hiérarchie entre deux groupes antagonistes, l'un opprimé et exploité et l'autre, oppresseur et exploiteur. Nous y avons compris pourquoi le genre est une construction sociale et qu'il précède le sexe qui est un marqueur de cette hiérarchie. Ouvrages fondamentaux qui président à notre nécessaire conscience de classe pour entrer en résistance et imaginer les moyens de l'action collective contre ce système.

DELPHY Christine (coord.),
Un troussage de domestique
Syllepse, 2011.

“Sur le traitement de l'information par les médias dans «l'affaire DSK»/Nafissatou DIALLO.

DEIRDRE English et EHRENREICH Barbara
***Sorcières, sages-femmes et infirmières,
une histoire des femmes et de la
médecine.***

Les éditions du remue-ménage, 1976

“Ce livre raconte et explique pourquoi et comment les savoirs des femmes ont été mis hors-la-loi. «Comme tout événement historique nous a été rapporté par une élite culturelle, on ne connaît les sorcières qu'à travers les yeux de leurs bourreaux. Il faut donc réapprendre notre histoire».

DESCOUTURES Virginie, VARIKAS Eleni,
CHABAUD-RYCHTER Danielle & DEVREUX
Anne-Marie (dir.)
***Sous les sciences sociales, le genre, La
découverte, 2010.***

“Ouvrage qui permet, sous forme d'articles, de bien
comprendre la théorie du point de vue et le projet
de relecture des sciences sociales à partir de la
sociologie du genre.

DESPRET Vinciane, STENGERS Isabelle,
***Les faiseuses d'histoires. Que font les
femmes à la pensée ?***
La Découverte, 2011.

“Prises de position de femmes intellectuelles et
universitaires sur le système de genre et le rapport
au savoir et à sa production en lien avec l'ouvrage
de Virginia Woolf, Les 3 guinées.

DESPENTES Virginie
King Kong Théorie
Le livre de poche, 2007.

“Un manifeste incisif et conscientisant !

DORLIN Elsa
Sexe, genre et sexualités
Presses Universitaires de France, 2008.

“Elsa DORLIN est une philosophe féministe. Deux
chapitres importants : «l'historicité du sexe» et «nos
corps nous même». C'est un bon résumé des
différents courants (matérialistes et queers) sur la
distinction sexe/genre.

DUPUIS-DERI Francis
***Les hommes pro-féministes :
compagnons de route ou faux amis ?***
dans Recherches féministes, Volume 21, n°
1, 2008, p. 149-169.

“Il propose le désempowerment comme objectif pour
les hommes pro-féministes.

DUSSY Dorothée
***Le berceau des dominations,
anthropologie de l'inceste, livre 1***
La discussion, 2013.

“Un travail anthropologique très éclairant qui révèle
l'inceste comme base fondatrice du système de
dominations. «Il y apparaît comme l'outil primal de
formation à l'exploitation et à la domination de genre
et de classe.»

FALCONNET Georges, LEFAUCHEUR Nadine
La fabrication des mâles
Seuil, 1975

“Beaucoup d'échos avec notre histoire au sein du
réseau : témoignages et études sur le patriarcat qui
traverse y compris les mouvements progressistes

FEDERICI Silvia
***Caliban et la sorcière. Corps et
accumulation primitive,***
Entremonde, traduit de l'anglais (États-Unis)
par le collectif Senonevero, 2014.

“La transition du féodalisme au capitalisme à
l'aune du massacre des sorcières. 2 siècles de
féminicide comme analyseur de l'avènement des
rapports sociaux capitalistes et de leur reproduction
aujourd'hui. Gros travail historique. Une contre-histoire
très parlante pour nous !

FILLIEULE Olivier, ROUX Patricia

Le sexe du militantisme

Presses de Sciences Po «Académique»,
2009.

“Le patriarcat à l’œuvre dans le syndicalisme, les mouvements anarchistes, etc. Un outil indispensable pour l’appliquer à tout collectif !

HIRATA Héléna, LABORIE Françoise, LE

DOARE Héléne, SENOTIER Danièle

Dictionnaire critique du féminisme.

PUF, 2013.

“On peut y circuler par les entrées de différents mots «domination», «famille», «sexualité», «syndicats», et y trouver à chaque fois les fruits de la théorisation féministe de ces notions !

GARDEY Delphine

Les sciences et la construction des identités sexuées, Annales. Histoire, Sciences Sociales

2006 [Cairn.info/revue-Annales-2006-3-
page-649.htm](http:// Cairn.info/revue-Annales-2006-3-page-649.htm).

JUTEAU Danielle

«Nous» les femmes : sur l’indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie

L’Homme et la société 2010.

GUILLAUMIN Colette

***Pratique du pouvoir et idée de nature (1)
- l’appropriation des femmes,***

Questions Féministes, No. 2, les corps appropriés (février 1978), pp. 5-30

JASPARD Maryse, Equipe ENVEFF

Le questionnaire de l’enquête Enveff - Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France, ENVEFF

Paris, 2000.

GUILLAUMIN Colette

***Pratique du pouvoir et idée de nature (2)
- le discours de la nature,***

Questions Féministes, No. 3, nature-elle-ment (mai 1978), pp. 5-28

“Deux articles très conscientisants pour nous, écrits de manière très incarnés, très illustrés. Ce sont des articles de référence pour comprendre la dimension structurelle de la domination masculine. Comment nous sommes appropriées en tant que classe de femmes par la classe des hommes, sur le plan matériel et idéal, dans le mariage, la relation amoureuse, la famille... et l’idéologie qui justifie cette domination : le discours de la nature.

KERGOAT Danièle

Le rapport social de sexe, de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion

dans Bidet-Mordrel Annie (dir.)

Les rapports sociaux de sexe

Presses universitaires de France, 2010, p. 60-75.

“Présentation générale des rapports sociaux de sexe par une sociologue féministe du genre et du travail.

KERGOAT Danièle
Se battre disent-elles
La Dispute, 2012.

“Extrait : «réflexion sur les conditions de l'exercice du pouvoir par des femmes dans la conduite de luttes/ le cas de la coordination infirmière».

LE DOEUF Michèle
Le Sexe du savoir
Flammarion, 2000

“Histoire de la division sexuelle du savoir. C'est de la philo (donc moins facile à lire pour nous que la socio) mais ça nous a permis d'alimenter notre réflexion sur la complexité du rapport au savoir : entre émancipation et domestication.

MARTIN Emily
The egg and the sperm : How science has constructed a romance based on stereotypical male-female roles
Signs, 1991.

MASSON Sabine, THIERS-VIDAL Léo
«Pour un regard féministe matérialiste sur le Queer»
Revue Mouvements,
Numéro sexe : Sous la révolution, les normes,
n°20, 2002.

MONNET Corinne
La répartition des tâches entre les hommes et les femmes dans le travail de la conversation
Nouvelles Questions Féministes, vol. 19,
1998, p. 15-36.

“Un article qui clarifie, en s'appuyant sur plusieurs études sociologiques, la place des femmes dans la conversation, à diffuser largement.

MORALES Quidora et al. (sous la direction de)
«Enquêter sur le genre. Terrains et pratiques»
Presses universitaires de Nancy, 2012

MUCHIELLI Laurent
Le Scandale des «tournantes» : dérives médiatiques, contre-enquête sociologique
La Découverte, 2005.

Ouvrage collectif
Réflexions autour d'un tabou, l'infanticide
Collection Sorcières, Cambourakis, 2015.

GODARD Patricia et POREE Lydie
Les femmes s'en vont en lutte ! Histoire et mémoire du féminisme à Rennes (1965-1985)
Editions Coalter, 2014.

RACINE Nicole et TREBITSCH Michel (sous la direction de)
Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuels
éditions Complexe, 2004.

“L'ouvrage critique la chronologie de naissance des intellectuels par l'affaire Dreyfus et étudie la spécificité de l'engagement politique et social des intellectuelles.

RIOT-SARCEY Michèle
Histoire du féminisme
La Découverte, 2002.

“ Gros travail de synthèse d’une historienne sur les parcours de luttes des femmes particulièrement dans l’exercice du pouvoir.

ROMITO Patrizia
Un silence de mortes. La violence masculine occultée
Collection Nouvelles Questions féministes, Syllepse, 2006.

“ Ouvrage explicatif et statistique, sur les mécanismes structurels qui sous-tendent les violences faites aux femmes partout dans le monde. Ouvrage important pour l’analyse politique que nous avons produite sur l’agression sexuelle qui a eu lieu dans notre réseau. Petit extrait qui a fait réfléchir quand nous l’avons exposé à l’ensemble des collègues et qui fait réfléchir encore : « On ne peut affirmer que tous les hommes soient violents (...) En revanche, il s’avère que tous les hommes, y compris ceux qui ne sont pas violents, récupèrent certains avantages de la violence exercée contre les femmes. Avantages tels que facilités d’accès aux relations sexuelles, gratuité des services domestiques, accession privilégiée à des postes de travail plus élevés et mieux rémunérés, avec tous les bénéfices psychologiques qui en découlent »

STOLTENBERG John
Refuser d’être un homme. Pour en finir avec la virilité
Traduit de l’anglais. Syllepse, 2013.

“ Préfacé par Christine Delphy. Elle y parle du privilège épistémologique, pour nous un levier intéressant pour les pratiques d’éducation populaire. Cet ouvrage aborde largement la question du consentement. Également une idée qui semble intéressante à creuser sur le plan de l’éducation politique, qui est l’étroitesse de l’égalité.

TABET Paola
La grande arnaque. L’expropriation de la sexualité des femmes
dans Bidet-Mordret Annie (dir)
Les rapports sociaux de sexe
Paris, Presses universitaires de France, 2010,
p. 131 - 152.

“ Texte sur la sexualité par une féministe, professeure d’anthropologie.

THIERS-VIDAL Léo
Rupture anarchiste et trahison proféministe
Bambule, 2013.

“ Trois extraits : « préface de mademoiselle », « de la masculinité à l’anti-masculinisme », « penser les rapports sociaux de sexe à partir d’une position oppressive ». Sur la « culpabilité personnelle et responsabilité collective » : le meurtre de Marie Trintignant par Bertrand Cantat comme aboutissement d’un processus collectif. Ce sont donc des points de vue d’un homme engagé dans la lutte féministe.

TRAT Josette
Friedrich Engels : De la propriété privée à l’assujettissement des femmes
dans
Sous les sciences sociales, le genre
la Découverte, 2010

VIENNOT Eliane
Non, le masculin ne l’emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française
éditions iXe, 2014.

**RAPPORTS SOCIAUX : SEXE,
«RACE», CLASSE**

BOUAMAMA Saïd
**Figures de la révolution africaine. De
Kenya à Sankara**
La Découverte, 2014.

CERVILLE Maxime
**La conscience dominante, rapports
sociaux de race et subjectivation**
Cahiers du genre, N°53, décembre 2012, p.
37-54.

“Concepts abordés : blancheur, racisme, racialisation,
subjectivation.

CESAIRE Aimé
**Discours sur le colonialisme suivi de
Discours sur la Négritude**
Présence africaine, 2004

CRENSHAW Kimberlé Williams
**Mapping the Margins: Intersectionality,
Identity Politics, and Violence Against
Women of Color**
Stanford Law Review, 1991

Collectif Manouchian, BOUAMAMA Saïd (dir.),
CORMONT Jessy et FOTIA Yvon
Dictionnaire des dominations
Syllepse, 2012.

“Un ouvrage précieux de définitions sous forme
d'articles sur les mécanismes des systèmes de
domination.

DAVIS Angela
Femmes, Race et Classe
traduit de l'américain par Dominique Taffin
et le collectif de traduction des éditions des
femmes, 1983 (Réédition 2007)

DELPHY Christine
Classer dominer. Qui sont les «autres» ?
La Fabrique, 2008

DORLIN Elsa
**Sexe, race, classe. Pour une
épistémologie de la domination**
PUF, coll. Actuel Marx/Confrontations, 2009.

“Sous la direction d'Elsa Dorlin avec la collaboration
d'Annie Bidet Mordrel.

DORLIN Elsa
Vers une épistémologie des résistances
dans Dorlin Elsa (dir.)
**Sexe, race, classe, Pour une
épistémologie de la domination**
Presses Universitaires de France, 2009, p.
5-18.

“Introduction : présentation synthétique des différents
concepts et articles de l'ouvrage.

DORLIN Elsa

Black Feminism, Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000

Textes choisis et présentés par Elsa DORLIN,
Bibliothèque du Féminisme aux éditions
l'Harmattan, 2007

FALQUET Jules, HIRATA Helena, KERGOAT
Danièle, LABARI Brahim, LE FEUVRE Nicky,
SOW Fatou (dir)

Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail

SciencesPo Les Presses, 2012

FALQUET Jules et KIAN Azadeh

Intersectionnalité et colonialité, Débats contemporains

coordonné par Jules FALQUET et Azadeh
KIAN, Les Cahiers du CEDREF, 2015.

FALQUET Jules

Le Combahee River Collective, pionnier du féminisme Noir

Les cahiers du CEDREF, 2006

FASSIN Eric

Les frontières de la violence sexuelle

dans Dorlin Elsa (dir.)

Sexe, race, classe, Pour une épistémologie de la domination

Presses Universitaires de France, 2009, p.
289-307.

“Chercheur en sciences sociales, questions sexuelles et raciales ; article sur les violences faites aux femmes, débat, questions de société (France et États-Unis).

GUENIF-SOUILAMAS Nacira

Les féministes et le garçon arabe

avec Eric Macé, La Tour d'Aigues, L'Aube,
2004, édition de poche en 2006.

GUILLAUMIN Colette

L'idéologie raciste : genèse, et langage actuel

Paris/La Haye, Mouton, 1972

GUILLAUMIN Colette

Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature

Paris, Côté-femmes, 1992.

“La première, nous semble-t-il, à parler de système de race dans les années 70 en France dans le Mouvement de Libération des Femmes.

GUTEL Cécilia et LE GUIRRIEC Patrick,

«Le métissage brésilien : du «mélange» généralisé au rappel des origines,

Anthropologie et Sociétés Vol. 38-2, 2014.

KERGOAT Danièle
Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux
dans Dorlin Elsa (dir.)
Sexe, race, classe, Pour une épistémologie de la domination
Presses Universitaires de France, 2009, p.
111-125

“ Sociologue du travail et du genre, elle aborde les concepts de rapports sociaux, relations sociales, pratiques sociales, intersectionnalité, matérialisme etc.

“ La lecture des textes de Danièle KERGOAT nous a permis de mieux appréhender les rapports sociaux, leur imbrication et comment se servir de ces lectures critiques. Elle est une référence pour nous car il y a une dimension assez stratégique, syndicale, dans ses écrits qui permet de penser l’articulation directe avec les pratiques d’éducation populaire politique que nous portons comme moyens matériels de la lutte et de l’organisation collective.

IRESMO
Articuler les luttes contre les différents rapports sociaux inégalitaires
Entretien avec Danièle KERGOAT, août 2011.
<http://iresmojimdo.com/2011/08/03/articuler-les-luttes-contre-les-diff%C3%A9rents-rapports-sociaux-in%C3%A9galitaires/>

KEBABZA Horla
L’universel lave-t-il plus blanc ? : «race», racisme et système de privilèges, Les cahiers du CEDREF
(En ligne), 14 | 2006, mis en ligne le 03 décembre 2009, consulté le 20 janvier 2014
cedref.revues.org/428

“ Article sur les concepts : blancheur, systèmes de privilège.

KERNER Irna
Les défis des critical whiteness studies
dans Dorlin Elsa (dir.)
Sexe, race, classe, Pour une épistémologie de la domination
Presses Universitaires de France, 2009, p.
255-267

“ Théoricienne allemande en science politique : pour aller plus loin sur le concept de blancheur.

JUTEAU Danielle
«Nous» les femmes : sur l’indissociable homogénéité de la catégorie
L’homme et la société, n° 176-177, avril-
septembre 2010, p. 65-81.

“ Sociologue féministe québécoise ; article sur la notion de classe de femmes, sexe et genre, rapports sociaux

LORDE Audre
Sister Outsider – Essais et propos d’Audre Lord sur la poésie, l’érotisme, le racisme, le sexisme
Édition Mamaméris, 2003.

MCINTOSH Peggy
White Privilege and Male Privilege : A Personal Account of Coming To See Correspondences through Work in Women’s Studies
(1988), Traduction disponible sur le site
millebabords.org/spip.php?article8087
“Déballer le havresac (sac à dos) invisible”

“ Essai sur les privilèges blancs

MOLINIER Pascale

Autre chose qu'un désir de peau... Le Nègre, la Blanche et le Blanc dans 2 romans de Dany Laferrière

dans Dorlin Elsa (dir.)

Sexe, race, classe, Pour une épistémologie de la domination

Presses Universitaires de France, 2009, p. 231-254.

“Maître de conférence en psychologie sur travail, sexualité et genre ; article sur les rapports sociaux de race et de sexe et la sexualité.

SECHET Raymonde, dans

Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination. Morceaux choisis, Eso Travaux et documents

Espaces et sociétés, UMR 6590, 2012, p. 77-83

“Géographe ; article sur la division sexuelle et raciale du travail (synthèse de l'ouvrage collectif du même nom)

TEVANIAN Pierre

La Mécanique raciste

Dilecta, 2008

ÉDUCATION POPULAIRE ET CAPITALISME

ATD Quart Monde

Le croisement des pratiques. Quand le Quart Monde et les professionnels se forment ensemble

Paris, Édition Quart Monde, 2002

AGORA (2007).

Éducation populaire : une actualité en question

N°44. INJEP

ALTERNATIVE LIBERTAIRE (2015).

Dossier *Éducation populaire. La liberté.*

N°252, été, p. 11-26

AUTIER Michel

L'analyse institutionnelle

PUF, 1993

BOAL, Augusto (1998)

Jeux pour acteurs et non-acteurs : pratique du théâtre de l'opprimé

(1^{ère} édition française Maspéro, 1978).

Paris : La Découverte.

BOLTANSKI, Luc & CHIAPELLO, Eve (1999)

Le nouvel esprit du capitalisme

Paris : Gallimard.

BOUAMAMA SAID, CORMONT Jessy & FOTIA Yvon (2008)

Le sens de l'éducation populaire aujourd'hui. Dialogue imaginaire entre trois acteurs d'une MJC

Lille : Bouamama (dir.) L'éducation populaire à l'épreuve de la jeunesse, FRMJC NPdC, édition du Cœal Bleu

BOURGAIN Michel, MASSE-BOURGAIN Elisabeth, MILLOT Rolande, MILLOT Raymond & al. (2004)

La démocratie a-t-elle besoin d'une pédagogie ?

version rédigée à l'issue de la recherche-action en collaboration avec SCHWARTZ B., R.E.C.I.T.

Carton, Luc (1996)

Éducation populaire ou animation socioculturelle

actes des séminaires de la FFMJC de 1994-1996, groupe de recherche sur l'éducation populaire et le métier de directeur de MJC

Lettres de la FFMJC

n° 8 (mars), n° 9 (septembre), n° 10 (1996).

CARTON Luc

Les déplacements de la question sociale et la dimension culturelle du développement social

communication présentée à Dunkerque, le 1^{er} décembre 1992, retranscription par ZERR V., agence *Faut voir*, décembre 1992, s'inspirant de RICOEUR Paul

Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II

Seuil, 1998

CASI BRETAGNE- LE PAVE-D.R.J.S. BRETAGNE

Réinventer l'international, réflexion sur des démarches d'éducation populaire en Bretagne. Actes d'une recherche-action Janvier 2003-Septembre 2007

SCOP Le Pavé. Mai 2009.

CHATEIGNIER, Frédéric (2007)

L'éducation populaire, combien de citations ?

dans

Agora débats/ jeunesse

N°44, INJEP, pp. 62-72.

DEFRAIGNE-TARDIEU Geneviève, (2009)

L'université populaire Quart Monde : la construction du savoir émancipatoire

thèse de doctorat, Vincennes-St Denis, Laboratoire Experice, U.F.Rsciences de l'éducation, Université de Paris 8, 492p

DAVID Ronan et BESSE-PATIN Baptiste

Pour une critique radicale des impensés de l'animation, VERS L'ÉDUCATION NOUVELLE

2013, pp. 44-61.

DOUARD, Olivier (2000)

L'éducation populaire ou le droit à l'intelligence politique

dans

Pour

mars, N° 165, pp. 151-157

ELIASOPH, Nina (2010)

L'évitement du politique. Comment les américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne

Economica. Trad. Avoiding Politics. How Americans produce apathy in everyday life.

ERIBON, Didier (2009)

Retour à Reims

Paris : Fayard.

FFMJC

Le travail en jeu, l'enjeu du travail, de nouveaux droits dans les politiques publiques, pour renforcer la démocratie

actes de l'université d'été internationale, 7-11 juillet 1998, Carcans-Maubuisson, édition INJEP, 1999

FREIRE, Paulo

L'éducation, pratique de la liberté

3ème édition. Cerf. (1974a)

Pédagogie des opprimés

Maspéro (1974).

FREIRE, Paulo (1974b)

Pédagogie des opprimés

Paris : Maspéro.

GARIBAY Françoise et SEGUIER Michel, (2009) (coord)

Pratiques émancipatrices : Actualités de Paulo Freire

Paris, Éditions Syllepse, 200 p. (Nouveaux regards).

GONZALES MONTEAGUDO José, (2002)

Les pédagogies critiques chez Paulo Freire et leur audience actuelle

dans

Pratiques de formation –analyses, N°43, mais

Université Paris 8, pp. 49-66

HAMIDI Camille, (2006)

Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration

dans

Revue française de science politique

vol. 56, n° 1, février, Presses de Sciences Po. pp. 5-25.

HANSOTTE Majo (2003)

Féminisme, comment dire le juste et l'injuste. Pour une éducation populaire féministe.

Une réflexion prospective pour l'éducation populaire aujourd'hui, séminaire, janvier-juin, Liège, Belgique.

mondefemmes.org

HANSOTTE Majo (2008)
Les intelligences citoyennes : comment se prend et s'invente la parole collective
2ème édition. Bruxelles : De Boeck.

HANSOTTE Majo (2010)
Le Juste, l'Injuste et les intelligences citoyennes
(en ligne), résumé et illustration de la démarche inspirée de son ouvrage, consulté en juillet 2010, site de Paroles Partagées, disponible sur paroles-partagees.org/demarche_les_intelligences_citoyennes_275.php

HUMBERT Colette
Conscientisation. Expériences, positions dialectiques et perspectives
L'Harmattan, 1982

ION Jacques, MIEGE Bernard et ROUX Alain-Noël (1974)
L'appareil d'action culturelle
Éditions universitaires

LAPEYRONNIE Didier (1999)
Pourquoi la démocratie a besoin d'un renouveau des pratiques d'éducation populaire ?
dans CRAJEP/DIRECTION REGIONALE JEUNESSE ET SPORTS AUVERGNE
Pour l'avenir de l'éducation populaire. La démocratie comment ça marche ?
Actes du Forum Régional des 27 au 30 avril, Clermont-Ferrand, s. d. pp. 6-24

LENOIR Hugues, (2012)
Pour l'éducation populaire. 1849-2009
Editions du Monde libertaire

LENOIR Yves
Le concept de situation existentielle chez Paulo Freire : au cœur d'une pédagogie critique et émancipatoire, Documents du CRIE et CRCIE
N°3, Faculté d'éducation Université de Sherbrooke, 2007 p.22-23

LORDON Frédéric, (2010)
Capitalisme, désir et servitude. Marx et Spinoza.
La Fabrique.

LUXEMBOURG Rosa
Réforme sociale ou Révolution ? Et autres textes politiques
Spartacus, 1997.

MATHIEU Thomas
Les crocodiles
Le Lombard, 2014.

“Outil d'éducation populaire intéressant. Bande dessinée réalisée à partir de témoignages de femmes sur le harcèlement de rue et le machisme ordinaire, à l'adresse des hommes.

MAUREL Christian, (2000)
Éducation populaire et travail de la culture. Éléments d'une théorie de la praxis
Paris : L'Harmattan.

MAUREL Christian, (2010)
Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation
Paris : L'Harmattan.

MESNIL Annaïg, MORVAN Alexia, STORAI Katia
(2015) (coordination)
Débrayage en cours... Analyses et résistances contre la colonisation managériale
revue n°1, La Trouvaille, collection l'ouvRage,
2015

MESNIL Annaïg, MORVAN Alexia, STORAI
Katia, (collectif La Trouvaille)
Pour une éducation populaire politique
article dans la revue Silence n°440
décembre 2015 p12

Ministère de la Jeunesse et des sports
(1999)
Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire
Actes des rencontres nationales organisées
à La Sorbonne les 5 et 6 novembre 1998.
Paris : éditions Ellebore

MORVAN Alexia, (2015)
Qu'est ce qui est politique pour les acteurs de l'Éducation populaire ? Une recherche-action en Bretagne
dans
Regards sociologues sur l'animation
sous la direction de J. CAMUS et F. LEBON,
collection FONJEP, La Documentation
Française, Paris, p. 143-157

MORVAN Alexia, (2013)
Recherche-action
in GIS Démocratie et Participation
Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation
ISSN : 2268-5863
participation-et-democratie.fr/fr/node/1351

MORVAN Alexia, (2012)
Redécouvrir l'enquête ouvrière
Offensive : L'info en lutte(s), N°34, juin, p
28-29

MORVAN Alexia, (2011)
Pour une éducation populaire politique. À partir d'une recherche-action en Bretagne
Thèse de doctorat (Sciences de l'éducation),
Université Paris VIII, Saint-Denis
Disponible sur : <http://la-trouvaille.org/pour-une-education-populaire-politique-these-dalexia-morvan/>

MORVAN Alexia et Salères Carole, (2002)
***Réinventer l'international. Réflexion sur
une démarche d'éducation populaire***
(coord.) INJEP-CNAJEP, 2002.

MFPF, Mouvement Français pour le Planning
Familial
***Liberté, sexualités, féminisme. 50 ans de
combat du planning pour les droits des
femmes***
La Découverte, 2006.

“ Une bonne occasion de connaître des pratiques qui
se situent à l'intersection entre éducation populaire et
féminisme à propos de sexualité !

NOSSENT Jean-Pierre (2007)
***Revenir aux sources de l'éducation
populaire***
dans
Revue Politique
N°51, octobre, disponible sur
politique.eu.org/spip.php?article380

NOSSENT Jean-Pierre, (2007)
***À propos de l'Éducation populaire. Le
peuple serait-il devenu impopulaire et
l'éducation populaire ringarde ?***
Analyse de l'IHOES, N°18, 25 septembre
2007 (en ligne)
ihoes.be/PDF/Jean-Pierre_Nossent_Éducation_populaire.pdf

PEYRE Marion, (2005)
***Le livre noir de l'animation
socioculturelle***
(dir.) L'Harmattan

PINORINI Audrey (2013)
***«Conceptualiser la parole incarnée à
partir de méthode d'éducation populaire»***
Article co-écrit pour la revue Variations

POLITIS, (2000)
Éducation populaire, le retour de l'utopie
Hors série n° 29, février-mars

QUINIOU Yvon, (2006)
***Pour une actualisation du concept
d'aliénation***
(en ligne) Actuel Marx. N°39
cairn.info/revue-actuel-marx-2006-1-71.htm

REBECCA Joackim
***«Éducation populaire : De nos colères
communes, apprendre ensemble»***
dans ALTERNATIVE LIBERTAIRE (2015).
Dossier Éducation populaire. La liberté.
N°252

REBECCA Joackim
***«Sociologie critique, éducation populaire
politique et récits de vie»***
entretien dans Les cahiers du Pavé n°3
Récits de vie (2014), p80-91

ROCHE Pierre, (1999)

Parole, savoir, œuvre, émancipation dans FFMJC. Le travail en jeu - l'enjeu du travail, de nouveaux droits dans les politiques publiques pour renforcer la démocratie

Actes de l'université d'été internationale de la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture, 7-11 juillet 1998, Carcans-Maubuisson, INJEP, 1999, p 24-28

ROCHE Pierre, (2002)

Approche clinique en sociologie et démarche d'éducation populaire

Les cahiers du laboratoire de changement social, 7, 97-112

ROCHE Pierre

Approche clinique et éducation populaire

dans

Pratiques de consultations

N°7, L'Harmattan, 2002.

RITAINE Evelyne, (1983)

Les stratégies de la culture

Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1983

TRACÉS. (2013)

Éducation : émancipation ?

N°25, ENS Éditions

VERRIER Christian, (coord.)

Les pratiques contemporaines de l'éducation populaire, Pratiques de Formation/Analyses

n°49, juin, 2005, université Paris VIII, formation permanente

VIRUS 36

Pour de nouvelles formes de débat démocratique, Les renseignements généraux

Interviews d'Hélène et Mani, Grenoble, 4 octobre 2007

ZINN Howard, (2002)

Une histoire populaire des États-Unis. De 1492 à nos jours

Traduit de l'anglais. Agone

ROMANS

ERNAUX Annie
La Femme gelée
Gallimard, 1981

“Un roman qui sent bon la sociologie critique et qui fait écho à nos trajectoires de femmes. Où que nous soyons socialement situées, les mécanismes patriarcaux, d’assignation au foyer agissent sur nous et en nous.

ERNAUX Annie
l'événement
Gallimard, 2000

“Histoire d’un avortement clandestin.

ERNAUX Annie
Écrire la vie
Quarto Gallimard, 2014

“Regroupe les œuvres d’Annie Ernaux

FRAISSE Geneviève
Fanny Raoul : opinion d'une femme sur les femmes
Le passager clandestin, 2011

GROULT Benoîte
Ainsi soit-elle
Grasset et Fasquelle, 1975

GOLDMAN Emma
De l'amour et des bombes. Épopée d'une anarchiste
André Versaille éditeur, 2011.

HALIMI Gisèle
Ne vous résignez jamais. Comment devient-on féministe ?
Plon, 2009

LAFON Lola
Nous sommes les oiseaux de la tempête qui s'annonce
Flammarion, 2001

LUXEMBOURG Rosa
Lettres de prison
Berg International, 2012.

MORRISON Toni
Beloved
10/18, 1987

REID Martine
George Sand
Gallimard, 2013

“Une biographie haletante de la vie d’une femme bien vivante et en avance sur son temps, qui a affronté le monde des hommes pour s’y affirmer en tant qu’auteure et militante des questions sociales au travers de ses prises de positions et romans.

SAPIENZA Godiarda

L'art de la joie

en poche, 2008

“Une histoire romancée de femme tellement lucide, et vivante dans les combats pour son émancipation tout au long de sa vie, qu'elle donne plein d'élan.

WINCKLER Martin

Le cœur des femmes

Gallimard, 2009

“Un roman à offrir, on y comprend des choses que l'on a toutes ressenties chez un médecin ou un gynécologue...

WOOLF Virginia

Une chambre à soi

Traduit de l'anglais par Clara Malraux

Éditions Denoël, 1977

“Un pamphlet contre la réduction des femmes au silence, et une analyse matérialiste romancée des conditions de la libération de la force créatrice des femmes.

DES DOCUMENTS A VOIR ET A ÉCOUTER

COMME À LA RADIO

émission de radio toulousaine écoutable sur

le site de canal sud.

canalsud.net/spip.php?

“Avec, entre autre, des émissions sur : «Femmes, race et classe d'Angela Davis», «Quand les hommes s'occupent de surveiller leurs spermatozoïdes...», «Féminisme et racisme, entretien avec Horia Kebabza» et «Les féministes blanches et l'empire».

DIALLO Rokhaya

*Conférence organisée par l'association
Questions d'Égalité*

Écoute en ligne : [questionsdegalite.org/
sexisme-racisme/](http://questionsdegalite.org/sexisme-racisme/)

PLUMFM

émission de radio sur radio Breizh

*Non le masculin ne l'emporte pas sur le
féminin*

et la conférence d'Eliane Viennot

conférence enregistrée lors de la Biennale
de l'Égalité qui s'est tenue à Lorient en mai
2014.

Emission écoutable sur [radiobreizh.bzh/fr/
episode.php?epid=13646](http://radiobreizh.bzh/fr/episode.php?epid=13646)

RADIORAGEUSES

les émissions de radio en ligne sur
radiorageuses.net

“Nébulieuses d'émissions radiophoniques de féministes, de gouines, de trans, de femmes.. Une bibliothèque sonore en ligne qui réunit des émissions aux multiples facettes et identités : on n'est pas des cadeaux, Lillith, Martine et les autres, Fréquence Furles Furieuses, Langues de fronde, Voy'elles, Cas-Libres Marseille, Dégenrée, Tapage Exquis, Le gang des gazinières..

SALMONA Muriel

Conférence organisée par l'association Questions d'Egalité

Écoute en ligne :

questionsdegalite.org/violences-sante-soin/

VIARD Emilie

interview France Inter : Carnet de campagne

Indre et Loire, 2014

“<http://www.franceinter.fr/emission-carnets-de-campagne-lindre-et-loire-35>

FILMS, CONFÉRENCES

BOUAMAMA Saïd

Conférence sur le matérialisme dialectique

proposée le 27 février 2009 à Paris

Cercle communiste de région parisienne
dailymotion.com/video/x9165d

BENGUIGUI Yamina

Le plafond de verre

les défricheurs, 2005

BUISSON Odile

Conférence Le Clitoris cet inconnu

https://www.canalu.tv/video/universite_paris_diderot/13min_le_clitoris_cet_inconnu_odile_buisson.12449

Conférence

Race et genre : des systèmes sociaux comparables

6ème congrès international des recherches
féministes francophones, 29 août au 2
septembre 2012
[wp.unil.ch/rff2012/programme-complet/
programme-par-type/conferences/](http://wp.unil.ch/rff2012/programme-complet/programme-par-type/conferences/)

CZAJKA Isabelle

La vie domestique

2013

DELPHY Christine

Conférence sur le partage des tâches ménagères

youtube.com/watch?v=rq0GC-VgAzg

“A regarder, très libérateur et on se marre!

DELPHY Christine

filmée à l'université des femmes à Bruxelles

ladominationmasculine.net/videos/115-christine-delphy.html

“Conférence sur la laïcité en France et les lois islamophobes

DELPHY Christine

Le féminisme matérialiste

la Sorbonne le 11 décembre 2013

youtube.com/watch?v=QKboHv8V2ig

Documentaire ArteFR

Clitoris ce cher inconnu

youtube.com/watch?v=517t0Zar0A8

Documentaire

The Black Power Mixtape La société afro-américaine de 1967 à 1972

youtube.com/watch?v=5L4fz8f4wY0

Documentaire ARTE

Pourquoi les femmes sont-elles plus petites que les hommes ?

arte.tv/guide/fr/045331-000/pourquoi-les-femmes-sont-elles-plus-petites-que-les-hommes

GRAND Nicole et LE MASSON Yann

Regarde elle a les yeux grands ouverts

les films le grain de sable, 1980

HOST Jérôme

Un racisme à peine voilé

2004

hprod.org

“Octobre 2003, Alma et Lila Levy sont exclues du Lycée Henri Wallon d'Aubervilliers pour le seul motif qu'elles portent un foulard. S'en est suivi un débat politique et médiatique assourdissant, justifiant dans la plupart des cas l'exclusion des jeunes filles qui portent le foulard à l'école. Février 2004, une loi finit par être votée par l'assemblée nationale, à la demande de Chirac... «Un racisme à peine voilé» revient sur cette polémique depuis l'affaire de Creil en 1989 (où deux collégiennes avaient été exclues pour les mêmes raisons) et tente de «dévoiler» ce qui se cache réellement derrière la volonté d'exclure ces jeunes filles. Nous leur avons donné la parole. Ainsi qu'à d'autres (professeurs, militante(s) associatif(s)-ves), féministes, chercheurs(-euses)) regroupé(e)s autour du collectif «Une école pour tous-tes», qui lutte pour l'abrogation de cette loi qu'ils et elles jugent sexiste et raciste.»

JEAN Patrick

La domination masculine

2009

“Voir le site pour les ressources pédagogiques
ladominationmasculine.net/themes.html

KAZAN Elia

Le Mur invisible

1947

LAGARDE Laurianne, Documentaire

À part entière

Mille et Une. Films, TVR - Tébéo - Tébésud,

2015. Disponible en DVD

aparteniere.tumblr.com

«Fouzia, Béatrice, Fadma et Majolaine sont françaises, musulmanes et militantes féministes au sein de l'association Al Houda. D'âges et d'origines différentes, elles se sont regroupées pour revendiquer leurs droits auprès de leur communauté comme de la société française. Ensemble, ces femmes, en majorité voilées, se mobilisent et agissent pour s'émanciper et mettre à mal les préjugés. À travers leurs histoires et leur combat, ce documentaire nous propose une réflexion sur la place des femmes musulmanes aujourd'hui en France.»

TISSOT Florence et Sylvie

Je ne suis pas féministe, mais...

+ l'Abécédaire de Christine Delphy

les mots sont importants, 2015

jenesuispasfeministemais.wordpress.com

***PIÈCES DE THÉÂTRE,
CONFÉRENCES GESTICULÉES***

BACHELOT Marine, auteure et metteure en scène

La Place du chien - Sitcom canin et post-colonial

pièce de théâtre par la compagnie Lumière d'août, 2014

lumieredaout.net

BACHELOT Marine, auteure et metteure en scène

Histoires de femmes et de lessives

pièce de théâtre par la compagnie Lumière d'août, 2009

lumieredaout.net

Collectif de 7 femmes (Alexia, Annaïg, Camille, Céline, Isabelle, Marine, Sabine), auteures d'une conférence gesticulée

Le Clito, un petit nom qui en dit long. Plaisir et politique au pays de la sexualité féminine

2012

contact : conferenceleclito@gmail.com

Des infos ici : questionsdegalite.org/
conference-gesticulee-clitoris/

KACHOUR Diane

L'animation, faut pas s'y fier

Conférence gesticulée 2015

vent-debout.org

MESNIL Annaïg et MORVAN Alexia

Exploiter mieux pour gagner plus. Une autre histoire du management et de la démarche qualité

Conférence gesticulée, 2010

la-trouvaille.org/incultures-9-une-autre-histoire-du-management/

NAJE

Nous N'abandonnerons Jamais l'Espoir

compagnie de théâtre de l'opprimé à

Montreuil

compagnie-naje.fr

Solidarité Femmes et Théâtre des Rues

Pêche d'enfer

Éditions du Cerisier, 2002

“Pièce de théâtre-action, travail d'éducation populaire politique, réalisée à partir de témoignage de femmes victimes de violences accueillies au refuge de La Louvière depuis 20 ans, avec l'association «Solidarité femmes et refuge pour femmes battues»

Pour nous contacter :
educationpopulairefeministe@gmail.com

dépot légal février 2016

achevé d'imprimé en France le 01/05/2016
par l'imprimerie Ravin Bleu

Conception graphique, mise en page et illustrations : monsieurpetit.com

Voici un ouvrage écrit par 11 femmes qui ne sont ni écrivaines, ni spécialistes, ni universitaires et qui dans ce travail d'écriture collective ont été tout ça à la fois. Elles ont en commun de travailler dans un réseau d'éducation populaire.

Ce réseau d'éducation populaire se revendique en résistance contre toute forme de domination (sexisme, racisme, classisme), propose des formations afin de se réappropriier collectivement le politique, mais comme bien d'autres organisations n'a pas été capable de penser ces questions en interne. Un réseau qui se découvre traversé par le sexisme et le patriarcat. Un réseau qui hiérarchise les luttes.

Le déclencheur c'est l'agression sexuelle d'une d'entre elles par un homme de ce réseau.

Cet ouvrage relate le vécu des femmes de ce réseau, les enseignements et les pistes stratégiques qu'elles ont mises en œuvre. Conscientes de la banalité de ces situations elles ont par cet ouvrage souhaité rendre visible les mécanismes à l'œuvre, les stratégies qu'elles ont élaborées et leurs tentatives de fabrication de droits en interne.

Une histoire d'éducation populaire, une histoire de paires qui se reconnaissent divisées mais choisissent de faire classe et qui en se parlant, comprennent et analysent leurs situations communes. Elles ont écrit pour que leurs réflexions et perspectives d'actions puissent faire échos ailleurs à d'autres histoires et alimenter d'autres aventures collectives et luttes en cours.

15 €



isbn :

978-2-9556178-0-9

éditions *la grenaille*